LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

la météo: ciel variable. Vent modéré. Maximum 19. Aperçu pour dimanche: beau **(détail en page 10)**

Vol. LXXIII — No 193 | Montréal, samedi 21 août 1982 | (Côte-Nord, **45 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**) **35 CENTS**

Le train de vie du gouvernement québécois

4) Le nombre des sous-ministres adjoints est passé de 74 à 110 depuis 1976

par Rodolphe Morissette

DEPUIS que le Parti québécois a pris le pouvoir à Québec, le nombre des sous-ministres adjoints ou associés, dans les ministères du gouvernement, est passé de 74 à 110 (+48.6%). Les 28 directeurs de cabinet d'avril 1976 sont devenus 44 cet été (+57%). Le nombre des attachés politiques des ministères ou secrétaires particuliers adjoints a augmenté de 50%, soit de 96 à 143. Enfin, le nombre des attachés politiques des ministres dans leur comté respectif a plus que doublé.

Dans chaque ministère du gouvernement on trouve un (seul) sous-ministre «en titre», aidé d'un nombre variable de sous-ministres «adjoints» ou «associés». Dans les ministères d'État (il y en a six actuellement), on ne compte pas de sous-ministre en titre, mais plutôt des «secrétaires généraux associés», qui sont les équivalents des sous-ministres adjoints qui oeuvrent dans les autres ministères. Ces secrétaires généraux associés relèvent du secrétaire général de la province, M. Louis Bernard, le premier fonctionnaire de l'État.

Il y a exactement dix ans, le gouvernement de M. Robert Bourassa comptait, outre les sous-ministres en titre, 55 sous-ministres adjoints (ou leurs équivalents). Ce dernier nombre avait exactement doublé à la fin du mois de mai dernier. Il était passé graduellement à 74 en avril 1976 (sous le gouvernement Bourassa); puis, avec l'arrivée du gouvernement Lévesque, le nombre des sous-ministres adjoints s'élève à 83 en mars 1978, à 95 en décembre 1980, à 101 en juin 1981 et à 110 cet été.

Il n'est pas sans intérêt de préciser que si les hauts fonctionnaires dont le rang est inférieur à celui de sous-ministre sont désignés au terme d'un concours, les sous-ministres sont désignés au terme d'un concours, les sous-ministres (en titre, adjoints ou leurs équivalents) sont, quant à eux, nommés directement par le premier ministre et ils échappent au concours de la fonction publique. La prolifération des sous-ministres adjoints — qui contrôlent les directions générales des ministères — permet à un gouvernement nouveau, qui hérite d'une haute fonction publique qui ne lui est pas nécessairement favorable, de mettre celle-ci au pas.

Le gouvernement Lévesque a poursuivi cette voie en recrutant de nouveaux sous-ministres adjoints qui pouvaient appuyer ses politiques. Il l'a fait également en accroissant et le nombre et les pouvoirs réels du personnel politique (ou «staff») des cabinets de ministères.

En 1976, avant que le Parti québécois n'accède au pouvoir, la plupart des ministères comptaient une demi-douzaine d'attachés politiques chacun: un directeur de l'information et, le plus souvent, un attaché de presse; deux «secrétaires particuliers adjoints», un secrétaire de comté et, quelquefois, un conseiller spécial.

Voir page 14: Nombre



Marie-Josée Nat (Photo Jacques Grenier)

Marie-Josée Nat

Complice avant d'être juge

par Nathalie Petrowski

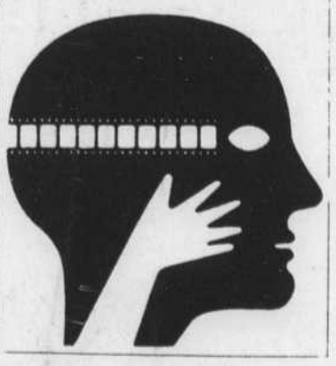
Elle ouvre la porte en souriant comme si le sourire était un élément essentiel de sa personnalité, un trait marquant du *package deal*. Elle a des cheveux très noirs et porte une robe rouge. Elle est venue cette fois à Montréal (la troisième fois) en compagnie de son fils de 15 ans, Michel Drach. Elle parle en articulant très lentement pour mieux peser ses mots ou peut-être ses idées. Sa voix est chaleureuse, poussée par un élan de spontanéité, en même temps on se demande toujours si la gentillesse n'est pas un peu forcée. Elle nous fait asseoir sur le divan rouge, croise ses jambes en souriant. Le secrétaire du jury nous accompagne et ne nous quittera jamais d'une semelle.

Marie-Josée Nat a-t-elle déjà fait partie d'un jury? «Bien sûr que oui. Si on acceptait toutes les invitations, on ne ferait que ça à longueur d'année», dit-elle.

Marie-Josée Nat, actrice française dont les principaux films sont *Elise ou la vraie vie*, *Les Violons du bal* et *Le Passé simple*, a déjà été présidente du Festival de Chamrousse, un festival de films d'humour et membre du jury au Festival de Yerres, un festival pour premières oeuvres. Elle se félicite, entre autres,

Voir page 14: Complice

FESTIVAL DES FILMS DU MONDE



La compétition démarre bien

par Richard Gay

Après la présentation, la veille, du film d'ouverture *La Notte di San Lorenzo* des frères Paolo et Vittorio Taviani inscrit en section hors-concours, c'est hier matin que débutait la compétition officielle du 6e Festival des films du monde. En effet les festivaliers ont pu voir hier au cinéma Parisien les deux premiers longs métrages de cette compétition, tout d'abord *Tiempo de revancha*, un film argentin du cinéaste Adolfo Aristarain, puis *Konopielka*, un long métrage polonais de Witold Leszczynski.

Les deux films ont été projetés deux

Voir page 14: Compétition

L'OLP fait ses bagages

■ *Les deux prisonniers sont rendus à Israël*

■ *Le contingent français se déploie à Beyrouth*

BEYROUTH (d'après AP, AFP et Reuter) — Tandis que des spécialistes de l'OLP désamorçaient des mines dans les rues de Beyrouth-Ouest et sur le front de mer afin de rendre les artères à la circulation' il était fréquent de voir, hier dans les rues de la ville, des fedayin faire leurs bagages ou transporter des valises: le jour du départ approche.

C'est cet après-midi qu'aura lieu le début de l'évacuation des combattants palestiniens, et peut-être le début du retour à la paix dans la capitale libanaise.

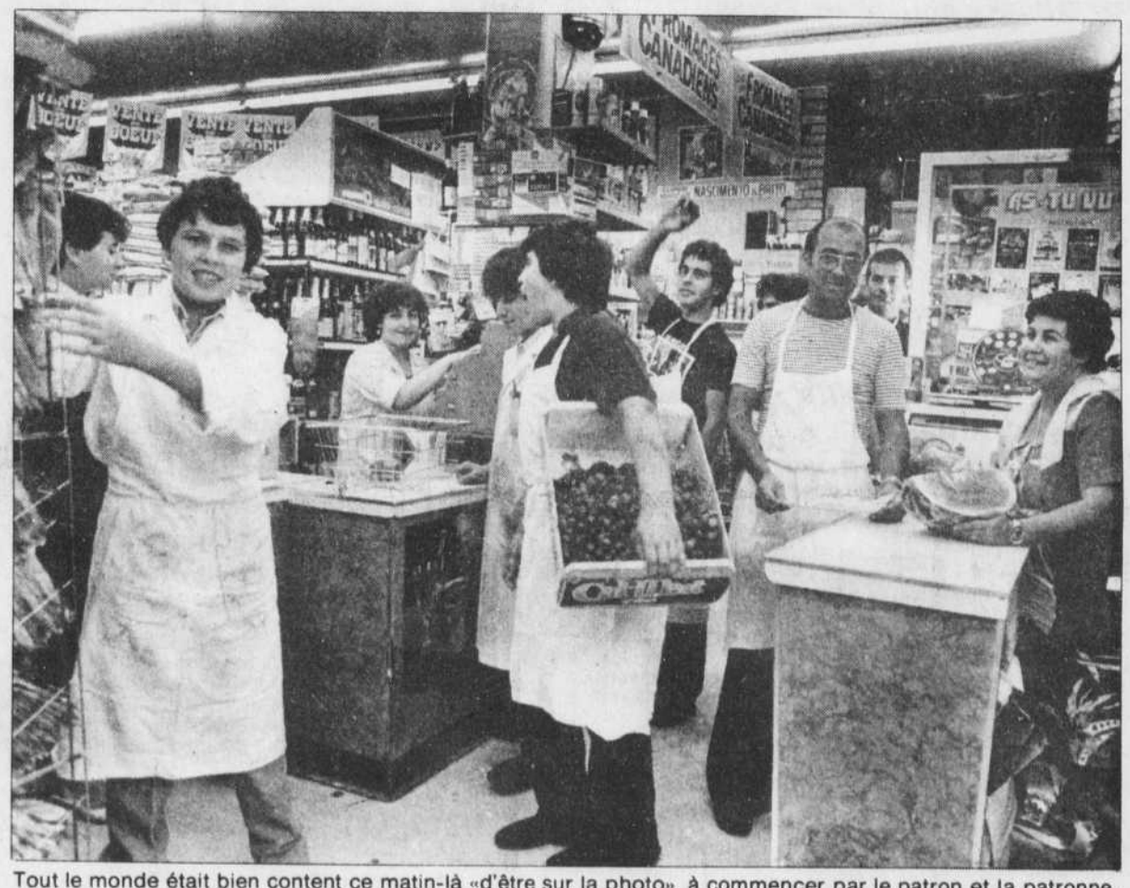
Le premier contingent des parachutistes français, membres de la force multinationale d'interposition, est arrivé dans la nuit dans le port de Beyrouth et s'est déployé ce matin à l'aube. Ils seront suivis par d'autres contingents, français, italiens et américains, cinq ou six jours plus tard.

À Washington, le président Reagan a pour sa part officiellement approuvé l'envoi d'un contingent américain, précisant toutefois que les 800 soldats américains ne resteraient pas plus de 30 jours.

Environ 1,500 soldats de l'armée libanaise ont commencé à se déployer dans la zone du port de Beyrouth dès hier après-midi, après le retrait des forces israéliennes qui y étaient installées.

L'armée libanaise sera responsable de l'opération d'évacuation des combattants palestiniens à partir du port de Beyrouth. Le contrôle des combattants palestiniens et de leur identité, à partir de leur entrée dans l'enceinte du port et jusqu'à leur

Voir page 14: OLP



Tout le monde était bien content ce matin-là «d'être sur la photo», à commencer par le patron et la patronne, à droite, M. Dinis de Brito et Mme Zeila de Brito. Ce serait un cliché de dire que ce sont des Montréalais d'origine portugaise chaleureux et pourtant c'est ainsi. (Photo Jacques Grenier)

Je suis la sécurité et la stabilité, dit Vignola

par Alain Duhamel

En entrant dans une carrière politique à laquelle il ne songeait pas il y a quelques semaines encore, M. Henri-Paul Vignola cherche à projeter une image de sécurité et de renouveau.

«Je pense que je représente des valeurs sûres: la sécurité, la stabilité», a-t-il déclaré hier matin en présentant pour la première fois au public en sa qualité de candidat à la mairie de Montréal pour le Groupe d'action municipale (GAM).

Cette présentation publique marquait le lancement de la campagne électorale du GAM dont le slogan sera, en français, «La force des Montréalais», et, en anglais «Leadership for Montréal.» Le GAM compte d'ailleurs confirmer la candidature de M. Vignola et compléter son programme politique à l'occasion d'un congrès à la fin du mois de septembre.

M. Henri-Paul Vignola a quitté hier la direction du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) à laquelle il avait accédé en 1977. Avant de partir, dans le but expresse de se présenter à la mairie de Montréal, il a fait

Voir page 14: Vignola

Les quartiers de ma ville

Tout est affaire de famille chez les Portugais d'origine

par Paule des Rivières

Il y a 17 ans, lorsque Dinis de Brito a mis les pieds hors de sa ville natale de Faro pour la première fois, c'était pour toujours. Il s'embarquait pour la grande aventure. Canada.

«J'ai toujours pensé émigrer. Par goût de l'inconnu et aussi parce que la vie au Portugal était très dure, se rappelle-t-il aujourd'hui, fier du commerce qu'il a acquis, un petit supermarché sur la rue Prince-Arthur, à l'est de Saint-Laurent, dans le quartier qui loge plus de 10,000 des 40,000 Canadiens d'origine portugaise à Montréal, sans compter ceux qui se dirigent vers les banlieues, notamment à Laval et à Sainte-Thérèse.

C'est une tante installée de ce côté-ci de l'océan qui donna des idées à M. de Brito. Il partit seul, mais non sans faire une promesse à sa voisine de palier à Faro, qui, 16 mois plus tard, le rejoignit. Zeila et Dinis ont eu deux enfants qui sont en vacances présentement au Portugal où, avec leur famille là-bas, ils ont autant à faire qu'ici à Montréal l'été. À 11 et 14 ans, les enfants ont déjà voyagé presque autant que nous», confie Mme de Brito qui retourne dans le plus ancien pays d'Europe à tous les deux ou trois ans.

Aussi, en bons Québécois, les Brito vont rompre la blancheur de l'hiver en Floride. Car, en tête des surprises de l'arrivant, tout de suite après la grosseur des voitures, la largeur des rues, bref le format nord-américain, vient l'hiver.

Banal? Presque trop simple. Pourtant, dit M. de Brito «mon histoire ressemble à celle de tous ceux qui changent de pays, Grecs, Portugais ou autres. L'arrivée est assez difficile, il y a une langue à apprendre, du travail à chercher et des amis à trouver. Et il y a la neige».

Il reste que par les chaudes soirées d'été, quand le comptoir de viande déborde et que les clients n'en finissent plus d'affluer, l'animation autour de la caisse de l'épicerie évoque davantage le marché européen que le supermarché nord-américain.

Mais M. de Brito et son associé, M. Juan Nascimento, savent qu'ils doivent avoir une grande diversité de produits, dans un quartier qui regorge de restaurants et où se côtoient non seulement les Portugais mais les Grecs, les Français, les Anglais, les Polonais etc. L'entassement, à l'opposé des spacieuses allées aseptisées des grandes chaînes, contribue sans doute au

Voir page 14: Famille

Docteur Claude Binard

Ce qu'il faut faire ou ne pas faire quand **pour la première fois votre bébé:**

- prend son premier bain
- attrape son premier rhume
- fait sa première dent
- pique sa première colère
- fait sa première chute
- saisit son premier jouet
- a son premier cauchemar
- dit son premier "non"
- etc.



EDITIONS SÉLECT





NOUVEAUTÉS NOUVEAUTÉS NOUVEAUTÉS

CE QU'IL FAUT FAIRE OU NE PAS FAIRE QUAND POUR LA PREMIÈRE FOIS VOTRE BÉBÉ...

Ce livre du *Docteur Binard* est unique car il est le premier à avoir eu l'idée d'expliquer clairement ce qu'il faut faire ou ne pas faire chaque première fois qu'une maman ou un papa est désorienté pour s'occuper de bébé. **$14.95**

L'ART DE DOMINER SON QUOTIDIEN

Dans ce livre du *Dr. Schuller*, vous trouverez des récits qui inspireront tous ceux qui les liront parce qu'ils concernent des gens bien réels qui ont changé leurs existences d'une manière que personne n'aurait osé imaginer. **$11.95**

LA SAGESSE DES MAÎTRES ZEN

Les maîtres Zen, sont des guides. Ils aiguillonnent leurs élèves jusqu'à ce qu'ils *«meurent la grande mort»*, expression Zen pour la négation totale de l'Ego et la naissance de la véritable humilité. **$8.95**

LES MARCHES DE LA RÉUSSITE

Dans la grande tradition des ouvrages classiques comme «Le plus grand vendeur du monde», *Ralph Ransom* vous fournira dans ce livre, un plan selon lequel vous pourrez bâtir votre existence. **$8.95**

LES RÊVES ET LEURS SIGNIFICATIONS

L'auteur, *G.A. Dudley*, apporte dans ce livre des réponses précises et fondées sur les recherches les plus récentes en ce qui concerne le monde merveilleux des rêves. **$8.95**

LES DÉSIRS DU COEUR

Cecil Saint Laurent, auteur de tant de romans plus ambitieux s'est amusé à écrire *«Les désirs du coeur»* comme le lecteur se distraira à le lire. Un pur roman d'aventures dans lequel l'action l'emporte sur tout. **$12.95**





Robert Schuller

L'ART DE DOMINER SON QUOTIDIEN

publié sous la direction de son fils Robert A. Schuller

ÉDITIONS SÉLECT

EN VENTE PARTOUT EN VENTE PARTOUT

en bref...

■ Des enquêteurs internationaux

Afin de savoir ce qui s'est vraiment passé au pénitencier Archambault, de Sainte-Anne-des-Plaines, le 25 juillet dernier et les jours subséquents, l'Office des droits des détenus (ODD), un comité de la Ligue des droits et libertés, a annoncé hier qu'il avait alerté une batterie d'organismes internationaux, dont Amnistie internationale et la Fédération internationale des droits de l'Homme (FIDH), leur demandant d'envoyer des observateurs et des enquêteurs afin de constater la violation systématique des droits des prisonniers. La FIDH a répondu positivement et son délégué doit arriver dans la métropole d'ici à quelques jours. L'ODD reproche notamment au Solliciteur général du Canada, M. Robert Kaplan, son refus d'ordonner une enquête publique, ainsi que les nombreuses plaintes des détenus concernant les soins médicaux et les conditions de détention en isolement, susceptibles de compromettre la santé physique et mentale de ceux qui y sont incarcérés.

■ Moins de lecteurs anglophones

L'unique quotidien anglophone de Montréal, *The Gazette*, a perdu plus de 7,000 lecteurs entre mars 1981 et mars 1982, tandis que *La Presse* augmentait son tirage de 9,000 lecteurs pour la même période. Selon les derniers chiffres du Audit Bureau of Circulation, *The Gazette* a chuté de 211,578 journaux vendus par jour à 204,134, tandis que *La Presse* passait à 201,217 copies. Le *Journal de Montréal* domine toujours les quotidiens du Québec avec un tirage moyen de 315,841, 1,372 exemplaires de moins qu'un an plus tôt. Quant au DEVOIR, son tirage s'est à peu près maintenu, perdant 870 exemplaires en semaine à 41,349, mais voyant son tirage du samedi augmenter de 898 exemplaires.

■ «Octobre 70» sera raconté

Dans un ouvrage qui «n'épargne personne et dévoile dans tous ses détails les circonstances jusque-là demeurées obscures qui ont abouti à la mort de Pierre Laporte», les quatre membres de la cellule Chénier, du Front de libération du Québec, ont mis noir sur blanc ce qu'ils savent des événements d'octobre 1970. Les Éditions Alain Stanké ont en effet annoncé hier que les frères Paul et Jacques Rose, Bernard Lortie et Francis Simard collaborent à la rédaction de «*Pour en finir avec octobre*, qui sortira fin octobre, 12 ans après les faits. Selon l'éditeur, M. Simard se charge d'écrire le livre avec «l'endossement total» de ses trois compagnons, qui se produiront tous en conférence de presse lors du lancement du livre.

■ Quatre nouveaux juges

Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard, a annoncé hier la nomination de quatre nouveaux juges de la Cour des sessions de la paix, un pour Montréal et les trois autres pour Longueuil. Me Jean-B. Falardeau, jusqu'ici à l'emploi du ministère fédéral de la justice où il s'occupait de causes en matière de stupéfiants et de fraude fiscale, est nommé dans la métropole. Par ailleurs, Mes Guy Fortier, Claude Martin et Gérald Rouleau deviennent juges à Longueuil. Le premier était notamment responsable des équipes de procureurs de la Couronne oeuvrant en matière de stupéfiants ainsi qu'en matière de vol à main armée pour la région de Montréal. M. Martin était en pratique privée à Sorel tandis que M. Rouleau dirigeait la section des affaires criminelles au Centre communautaire juridique de Montréal.

■ Un 49e homicide pour Montréal

Un Montréalais de 52 ans, M. Milan Dujka, est devenu hier la victime du 49e meurtre à être commis sur le territoire de la CUM, en succombant aux blessures qu'il avait subies samedi dernier. Alors qu'il déambulait sur l'avenue du Parc, au centre-ville, un individu l'aspergeait d'essence et mit le feu à sa personne. Gravement brûlé, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu où il succombait dans la nuit de jeudi à vendredi. Son assaillant, M. Malcolm McBride, 40 ans, qui était arrêté la journée même de l'incident, devra maintenant faire face à une accusation d'homicide. Il a déjà comparu sous une accusation de tentative de meurtre. Bien que le mobile du crime ne soit pas connu, il appert que les deux hommes se connaissaient puisqu'ils habitaient la même conciergerie, non loin du lieu du drame.

■ Couper les dépenses mais...

QUÉBEC (d'après PC) — Le gouvernement fédéral devrait imiter les provinces et faire des «efforts sérieux» pour mieux contrôler ses dépenses plutôt que de couper dans ses programmes de transfert, a suggéré hier le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, dans une réponse qu'il vient d'adresser à son homologue fédéral, M. Pierre-Elliott Trudeau. Ce dernier avait écrit à M. Lévesque le 3 août dernier pour lui «souligner de nouveau l'importance du rôle que peuvent jouer les gouvernements provinciaux pour accélérer la reprise économique». Le second, qui a rendu publiques les deux lettres hier, énumère la liste des mesures prises par le gouvernement québécois pour atteindre cet objectif: restriction de la masse salariale des employés du secteur public, gel des tarifs de téléphone des compagnies sur lesquelles porte sa compétence, limitation du déficit, etc.

■ Carnet: il craint pour sa vie

LOS ANGELES (d'après AFP) — Un acteur qui affirme avoir retrouvé le journal de Marilyn Munroe craint maintenant pour sa sécurité, à cause des rumeurs selon lesquelles le mystérieux carnet de la star renfermerait d'explosifs secrets d'État. M. Ted Jordan annonçait mercredi qu'il détenait le fameux carnet rouge qui avait disparu peu après la mort de Marylin le 15 août 1962 et que des amis de l'actrice ont cherche en vain à retrouver depuis 20 ans. Il dit avoir reçu aussitôt plusieurs coups de téléphone de menace. L'intérêt suscité par le journal avait été ranimé il y a quelque temps par les «révélations» d'un détective privé de Los Angeles et d'un ancien ami de l'actrice, selon lesquels celle-ci aurait été assassinée parce qu'elle s'apprêtait à rendre public le contenu de son journal.

■ Une cigarette fatale

TORONTO (d'après PC) — La police de Toronto a révélé hier qu'une cigarette oubliée est à l'origine de l'incendie de l'hôtel Plaza II, qui a fait un mort et 16 blessés jeudi. L'agent Bill Thompson a raconté que Mme Helen Coulter, 44 ans, locataire de la chambre 1809, a laissé une cigarette allumée dans un cendrier près d'un canapé, et qu'elle est sortie quelques instants. À son retour, elle a trouvé la chambre pleine de fumée et le canapé en feu. Ne réussissant pas à éteindre l'incendie avec de l'eau, Mme Coulter a couru jusqu'à la boîte d'alarme, dans le couloir, mais elle ne fonctionnait pas. Elle est descendue au 17e étage, où l'alarme était également détraquée. Au 16e enfin, l'alerte a été donné. C'est entre les 21e et 22e étage qu'un homme de 66 ans s'est écroulé, victime croit-on d'une crise cardiaque.

■ Le Québec sera absent

QUÉBEC (d'après PC) — Le Québec ne participera pas, sauf pour «un simple observateur», à une réunion fédérale-provinciale sur les autochtones prévue pour le 27 août, a annoncé hier le bureau du premier ministre René Lévesque, en rendant publique la correspondance Trudeau-Lévesque à ce sujet. Dans un message lapidaire à son homologue fédéral, M. Lévesque s'étonne qu'Ottawa veuille consulter les autochtones sur leurs droits alors que les Québécois n'ont pas eu le même privilège lors du rapatriement de la constitution. «Vous me permettrez de constater ce paradoxe inadmissible selon lequel une conférence constitutionnelle est envisagée en vue de discuter des droits des autochtones alors même que les exigences fixées par l'Assemblée nationale du Québec en matière de réforme constitutionnelle n'ont pas reçu satisfaction», écrit-il.



Le premier ministre Trudeau et l'un de ses trois fils, Justin, débarquent de leur wagon privé hier matin en arrivant à Orillia (Ont.), la famille Trudeau devait passer la journée dans la région de Muskoka. (Photolaser CP)

Escale mouvementée à Sudbury

Des vitres du train de Trudeau brisées par des manifestants

ORILLIA, Ontario (PC) — La GRC a confirmé hier que deux vitres d'une des voitures du train particulier du premier ministre Trudeau ont été brisées par des cailloux, au cours d'une manifestation qui a marqué son arrivée à Sudbury, jeudi soir.

Quelque 500 personnes se trouvaient à la gare, dont plusieurs portaient des pancartes indiquant leur désapprobation de la politique économique du gouvernement fédéral. Certains scandaient: «Trudeau must go (Trudeau doit partir)» et «Go home (va-t-en)».

Puis, quelques-uns se sont mis à lancer des oeufs, des tomates et des cailloux en direction du train, habituellement réservé au gouverneur général du Canada, M. Ed Schreyer, qui l'avait prêté à M. Trudeau.

La police de Sudbury a précisé, cependant, qu'aucune arrestation n'a été faite.

Il s'agissait de la première manifestation d'hostilité à l'égard de M. Trudeau depuis son arrivée dans cette province, plus tôt cette semaine. Dans l'Ouest canadien, le chef du gouvernement avait toutefois subi un tel affront à quelques reprises, depuis le début de ses vacances.

À Orillia, où le train de M. Trudeau est arrivé hier matin, la réception d'environ 150 personnes a été plus sympathique.

Le seul manifestant, en fait, a été un camionneur qui affichait sur son véhicule la représentation d'un poing avec un seul doigt levé, le majeur.

M. Trudeau et ses trois fils sont descendus du train pour monter dans une limousine et prendre la direction nord sur l'autoroute 11. Avant de partir, plusieurs personnes lui ont serré la main. Ils devaient passer la journée, croit-on, dans la région de Muskoka.

La semaine dernière, le train de M. Trudeau fut bombardé de tomates par des mécontents de Roger's Pass, en Colombie-Britannique, et d'oeufs par des Albertains en colère à Canmore.

A Calgary et Winnipeg, de nombreux cotisants de l'Alliance de la fonction publique du Canada ont accueilli M. Trudeau avec des affiches protestataires.

Le 6-5% semble laisser Davis plutôt tiède

TORONTO (PC) — Il sera plus facile pour les premiers ministres provinciaux de s'entendre sur la nécessité de programmes de relance économique que sur l'application de la norme des 6 et 5% fixée par Ottawa, a prédit hier le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis.

À la suite d'une rencontre de deux heures où il a discuté avec des chefs d'entreprise des contrôles des salaires et des programmes de relance économique, à Toronto, M. Davis a indiqué qu'il n'avait aucunement l'intention de divulguer la position de Queen's Park à ce sujet avant la rencontre des premiers ministres provinciaux, qui débute mardi à Halifax.

Si M. Davis s'est fait mystérieux à ce sujet, son collègue de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, qui a imposé à sa province une politique de contrôle des dépenses et des salaires, se rendra à cette conférence en classe économie.

M. Bennett a réduit au strict minimum la représentation de sa province à Halifax, toujours par mesure d'économie. Seul un adjoint et lui-même participeront à la conférence , c'est là un contraste marqué par rapport aux délégations habituelles de cinq ou six personnes voyageant en première.

La politique de restriction des dépenses et des salaires en Colombie-Britannique s'inspire largement de celle d'Ottawa, à laquelle elle sert de cobaye. La grève des fonctionnaires provinciaux, déclenchée par les offres d'augmentation salariale de 6.5 et 6%, en est l'illustration.

Bien que selon un représentant du gouvernement Bennett interrogé hier à Vancouver, les contrôles des prix et les salaires ne figurent pas aux priorités de la rencontre d'Halifax, le sujet viendra immanquablement sur le tapis, à l'occasion des discussions sur l'état de l'économie. M. Bennett aurait l'intention de proposer des mesures pour accroître la productivité, dans le but de rogner quelques points à l'inflation, ainsi que des mesures susceptibles de stimuler l'économie.

«Je suis convaincu de la pertinence de telles mesures», a pour sa part indiqué M. Davis, à Toronto. «L'accord sera sûrement unanime à ce sujet, mais je serais bien en peine de dire quelle sorte de mesure ce sera. Des suggestions seront sans doute lancées», a-t-il ajouté.

Selon M. Davis, ses discussions avec des groupes d'hommes d'affaires et des représentants des syndicats lui ont permis de conclure que les contrôles des prix et des salaires seuls ne résorberaient pas la crise. Le premier ministre ontarien n'a pas voulu expliciter sa position à ce sujet, mais certains observateurs croient qu'il serait favorable à un contrôle des salaires appliqué d'un océan à l'autre aux seuls fonctionnaires.

Il a déjà, du reste, qualifié les contrôles proposés par Ottawa de solution inadéquate aux problèmes économiques actuels.

De son côté, la vice-présidente de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, Mme Patricia Johnston, a noté que l'aspect sur lequel les premiers ministres devraient se pencher est celui de la survie, et non simplement la question des contrôles des salaires. «Nous sommes en crise. Les contrôles des salaires sont peut-être un des éléments pour en venir à bout, mais ça ne relancera pas l'économie».

Le *Toronto Sun* doit verser $75,000 à Munro pour libelle

TORONTO (PC) — Le ministre fédéral des Affaires indiennes, M. John Munro, a obtenu gain de cause dans sa poursuite pour libelle contre le *Toronto Sun* et un certain nombre d'employés de ce quotidien.

Le journal torontois avait écrit qu'une compagnie de placement dont M. Munro était administrateur avait réalisé des profits de $116,000 lors de l'acquisition de Petrofina Canada Inc. en février 1981.

Le 9 juin 1981, soit une semaine après la publication de l'article incriminé, *The Sun* et les journaux appartenant à la même chaîne à Edmonton et Calgary, ont publié en page éditorial des excuses avouant que l'article était faux.

Le juge John Holland, de la Cour suprême de l'Ontario, dans son jugement rendu vendredi, accorde à M. Munro un dédommagement de $75,000



M. John Munro

et la défense devra en outre payer les frais de cour.

Les défendeurs dans cette poursuite pour libelle sont: la compagnie The Toronto Sun Publishing Corp., l'éditeur Douglas Creighton, le rédacteur en chef Peter Worthington, le chef de l'information Ed Monteith, l'ex-directeur de l'information J.D. MacFarlane et les ex-reporters Donald Ramsay et Robert Reguly.

Pas moins de 20 témoins, dont le ministre fédéral de l'Énergie, M. Marc Lalonde, ont défilé à la barre au cours du procès de sept jours qui s'est déroulé à Hamilton, la ville où M. Munro est domicilié.

Dans son réquisitoire, l'avocat du requérant, Me John Bowlby, a demandé au juge Holland d'accorder à son client une indemnité substantielle «afin d'indiquer clairement aux médias que s'ils n'exercent pas une surveillance adéquate» en publiant n'importe quels ragots, ils devront en subir les conséquences.

Selon l'avocat de la poursuite, la plus grave erreur du *Toronto Sun* a consisté à permettre au reporter senior Robert Reguly de travailler sur cette affaire sans aucune supervision, en compagnie du reporter Donald Ramsay.

Le *Sun* a omis d'exercer «la prudence la plus élémentaire» en ne soumettant pas l'article incriminé à une vérification plus approfondie, a affirmé l'avocat de M. Munro.

On a rapporté au début du procès que la pièce à conviction sur laquelle *The Sun* s'était basé était un document microfilmé sur lequel le nom de John Munro apparaissait comme administrateur de ladite compagnie de placement. Mais aucun éditeur du *Sun* n'a pris la peine d'examiner attentivement le document en question et après la publication de l'article, Ramsay a avoué que le document en question était disparu.

Ramsay a été congédié à la suite de cette affaire tandis que Reguly, un reporter qui a remporté plusieurs prix de journalisme, a été autorisé à démissionner en raison de sa carrière impressionnante.

Selon le juriste Pierre Patenaude

La constitution protège mal les minorités francophones

par Robert Lefebvre

QUÉBEC (PC) — Rien d'étonnant que la nouvelle constitution canadienne néglige de protéger les droits des minorités francophones, elle a été rédigée par des hauts fonctionnaires ontariens formés aux universités anglophones suivant la mentalité toujours présente d'assimiler les Canadiens français, affirme le constitutionnaliste Pierre Patenaude.

«Notre nouvelle constitution témoigne de cette vision fédérale dont l'idée est de créer un Canada bilingue avec une prépondérance anglophone pour toujours contrôler la minorité francophone», a déclaré M. Patenaude, qui livrait hier ses opinions de juriste devant le congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française, à Québec.

Ex-président des constitutionnalistes canadiens, M. Patenaude a relevé quelques dispositions de la nouvelle constitution qui, selon lui, sont particulièrement anti-francophones, surtout l'article 23 traitant des droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Le paragraphe 2 de cet article stipule que les citoyens canadiens dont un (1) enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants dans la langue de cette instruction.

Cette disposition, selon lui, ouvre toute grande la porte aux immigrants pour leur faciliter l'accès aux écoles anglaises.

«Rien n'empêche cet immigrant, après avoir reçu sa citoyenneté canadienne, d'envoyer un de ses enfants à l'école anglaise pendant un an pour jouir ensuite du droit de faire instruire tous ses autres enfants dans la langue anglaise.

«Cette disposition est de loin la plus anti-francophone et la plus anti-québécoise qu'on puisse imaginer», ajoute M. Patenaude qui dit n'avoir rien retrouvé de tel dans toutes les constitutions qu'il a épluchées.

«Même pas en Suisse ou en Inde où les communautés ethniques sont les plus nombreuses.»

Il estime qu'une telle disposition est aberrante car elle va carrément à l'encontre de l'objet de toute constitution qui est de protéger les droits des minorités faibles.

Il s'en prend également au caractère des «deux poids deux mesures» de la nouvelle charte qui n'impose pas le bilinguisme institutionnel à l'Ontario.

C'est à cet aspect de la constitution que les francophones hors Québec doivent s'attaquer prioritairement, selon lui, s'ils veulent vraiment obtenir des changements concrets.

«Et si l'Ontario refuse de reconnaître le bilinguisme institutionnel pour ses 700,000 citoyens francophones, arrangez-vous pour que le Québec devienne unilingue français. C'est un point sur lequel il ne faut pas démordre», insiste-t-il.

Comme autres actions politiques, M. Patenaude invite les francophones hors Québec à faire les pressions voulues pour que chacune des provinces ouvre des écoles pour les minorités, quelle que soit leur importance.

Il les invite aussi à tout mettre en oeuvre, politiquement et juridiquement, pour obtenir des administrations scolaires autonomes qui ne dépendnet d'aucune façon de celles contrôlées par la communauté majoritaire. «On n'est jamais aussi bien servi que par soi-même.»

Il suggère de refuser de participer à tout organisme fédéral — lui-même s'abstient de siéger sur tout comité d'étude du gouvernement fédéral —, de boycotter les produits venant de l'Ontario et d'exercer tous les recours possibles devant les tribunaux, même si ces procédures sont coûteuses.

Prix de l'ACELF à A. Poulin et R. Plante

QUÉBEC (PC) — Le concours littéraire de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a été remporté par deux écrivains du Québec.

Les lauréats, Mlle Andrée Poulin, de LaSalle, et M. Raymond Plante, de Piedmont, ont reçu leur prix de $1,000 hier des mains du secrétaire général de l'ACELF, M. Raymond Beauchemin, lors d'une fête champêtre sur les Plaines d'Abraham, à Québec, dans le cadre du congrès annuel de l'organisme.

Mlle Poulin, originaire de l'Ontario, a remporté le concours dans la catégorie littérature enfantine avec son ouvrage intitulé *Pistache et les étoiles*. La lauréate a fait ses études à l'Université Laval et occupe pour l'été un poste de stagiaire au quotidien LE DEVOIR.

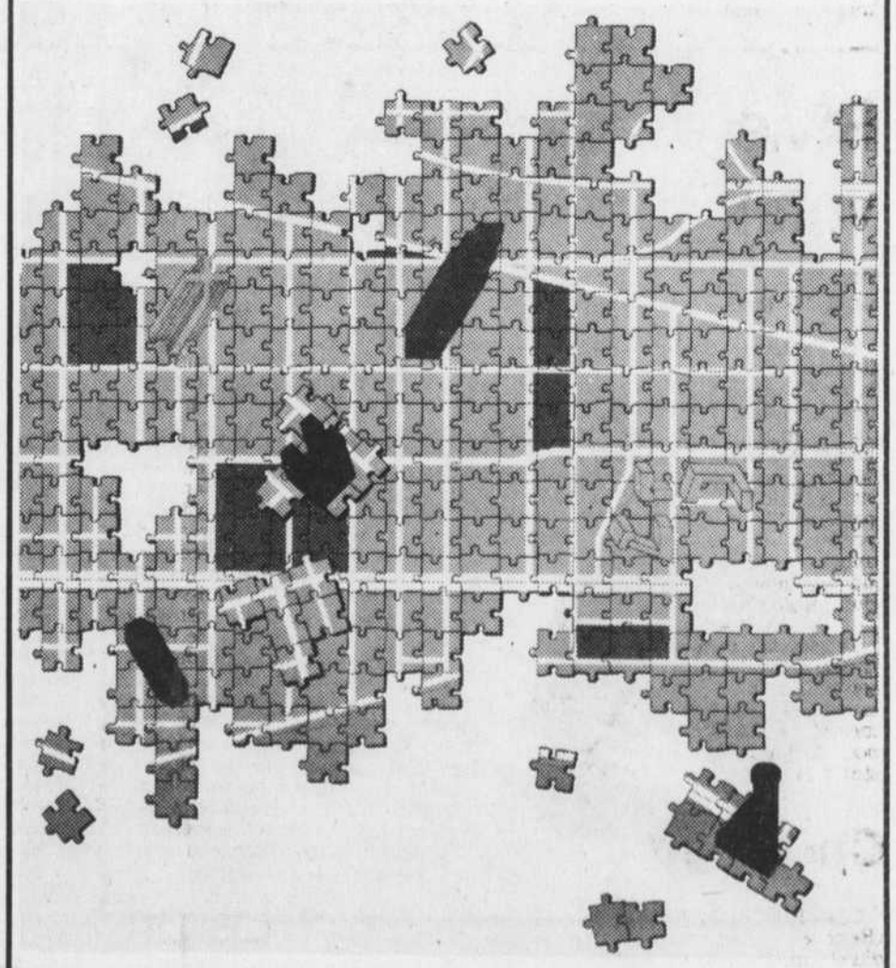
Dans la catégorie littérature jeunesse, M. Raymond Plante a été choisi par le jury pour *La Machine à beauté*, qui vient d'être édité par la maison Québec-Amérique.

M. Plante travaille depuis neuf ans à Radio-Canada où il est l'auteur de plusieurs séries, dont la *Boîte à lettres*, *Fenêtre dans ma tête*, ainsi que de la série *Du tac au tac*.

Le jury a reçu cette année 38 manuscrits, dont 26 du Québec.

DE LA RUPTURE À LA CONTINUITÉ

L'architecture et le problème de l'insertion



Entrée libre

Exposition

Au chalet de la montagne
du 20 août au 19 septembre 1982
de 8h à 23h

Participation du Ministère français de l'Environnement et du Cadre de Vie et de la Ville de Montréal.

Public invité

Ordre des architectes du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

Le conseil des HEC dénonce la façon dont Harvey a été nommé

par Rodolphe Morissette

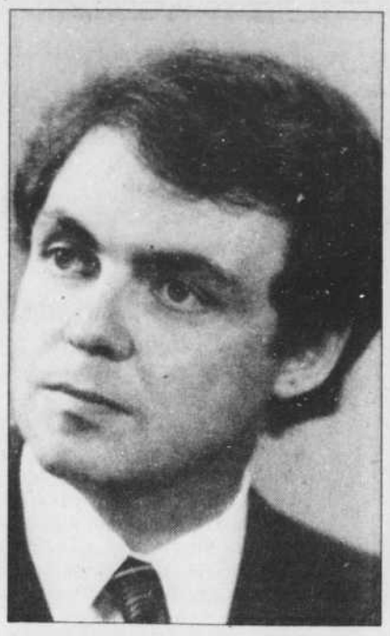
Les dirigeants du conseil d'administration de l'École des hautes études commerciales (HEC) sont outrés de la manière dont le conseil des ministres du gouvernement du Québec a passé outre à leur recommandation unanime touchant la nomination du nouveau directeur de l'École en nommant à ce poste M. Pierre Harvey.

Le président du conseil d'administration des HEC, M. Bertin Nadeau, après avoir consulté la majorité des membres du conseil au sujet de l'affaire, a déclaré hier que ses collègues et lui «trouvent inacceptable la façon dont le gouvernement a procédé dans ce dossier en ignorant la recommandation unanime du conseil, qui avait choisi un autre candidat, alors que, selon la tradition, le gouvernement nommait toujours, au poste de directeur, la personne recommandée par le conseil de l'École.

Dans une entrevue téléphonique au DEVOIR, M. Nadeau a tenu à préciser que le conseil d'administration, qui avait plutôt recommandé la seule candidature du professeur Jean-Marie Toulouse pour succéder au directeur sortant, M. Pierre Laurin, n'a rien contre M. Harvey et qu'il oeuvrera avec lui désormais. «Nous accepterons la nomination de M. Harvey. Mais c'est la manière dont le gouvernement y a procédé que nous rejetons», a-t-il dit.

Certes, le conseil d'administration n'avait pas voulu recommander la nomination de M. Harvey, en raison de l'incompatibilité, explique M. Nadeau, entre les défis que l'École doit relever au cours des cinq prochaines années (il pense notamment aux compressions budgétaires annoncées) et les objectifs des HEC, d'une part, et, de l'autre, «l'évaluation que nous faisons des capacités de gestion de M. Harvey, sa vision particulière de l'École et, enfin, non point son allégeance politique, mais ses activités politiques». M. Harvey était, en effet, depuis 1976 jusqu'à hier, membre de l'exécutif du Parti québécois et conseiller au programme politique.

M. Nadeau a dit qu'il convoquera d'emblée une réunion spéciale du conseil d'administration afin de décider du parti à prendre. Vraisemblablement, a-t-il donné à entendre, l'organisme demandera au gouvernement de modifier la charte de l'École de manière que ce ne soit plus le conseil des ministres, mais désormais le conseil d'administration des HEC, qui désigne le directeur (exécutif) de l'institution. Car, précise-t-il, c'est le conseil qui, selon la charte de l'École est seul responsable de l'administration de celle-ci.



M. Bertin Nadeau, président du conseil d'administration des HEC.

La Chambre de commerce de Montréal, qui a donné naissance aux HEC en 1907 et qui a toujours deux de ses représentants au conseil d'administration (dont le président, M. Bertin Nadeau), a dit de son côté sa stupéfaction devant la décision du gouvernement. La première, elle a réclamé un changement à la charte de l'École pour l'avenir. Enfin, le vice-président exécutif de la Chambre' M. André Vallerand, a confié au DEVOIR qu'il n'était pas impossible que le conseil d'administration des HEC démissionne si le gouvernement refuse de modifier la charte de l'institution pour l'avenir.

Malgré des erreurs coûteuses à TdH

Le vérificateur de Montréal découvre $5 millions d'extra

par Alain Duhamel

Le vérificateur de la Ville de Montréal, M. Guy A. Trudel, n'avait pas que des mauvaises nouvelles dans son rapport annuel pour 1981, déposé hier au conseil municipal.

En effet, son rapport fait état de la découverte d'un surplus de $4.7 millions qui n'apparaissait pas aux états financiers de l'administration municipale publiés en mars 1982. Cette somme porte à $30.7 millions le surplus budgétaire.

Par ailleurs, le rapport du vérificateur, dont les travaux ont porté particulièrement sur les sociétés paramunicipales, indique que, jusqu'en 1982, l'Association montréalaise d'action récréative et culturelle (AMARC), responsable de Terre des Hommes, a, par son manque de rigueur administrative, coûté beaucoup plus cher à l'administration municipale.

La découverte d'un surplus non déclaré aux états financiers tient essentiellement en des sommes que la Ville aurait dû toucher en droits sur les mutations immobilières et en subventions du gouvernement québécois pour divers programmes. L'administration municipale ne les a pas calculées parce qu'elle ne les avait pas encore touchées ou n'avait pu les évaluer au moment où elle a déposé ses états financiers. L'administration municipale a donc déclaré un surplus de $25.9 millions alors qu'elle disposait en réalité d'un surplus de $30.7 millions. Cette somme devrait apparaître dans le budget de l'année 1983 en préparation depuis plusieurs semaines dans les services.

L'examen des activités de l'AMARC, une société paramunicipale autonome financée par la Ville de Montréal, a conclu que les pratiques administratives peu judicieuses et les prévisions incorrectes ont coûté plus de $1 million à l'administration municipale.

Ainsi, le vérificateur note que l'AMARC prévoyait des revenus de commandite évalués à $1 million alors qu'elle n'a touché que $370,000. Le personnel a pris la liberté de modifier la grille des tarifs sans obtenir au préalable l'approbation du conseil d'administration, qui l'avait pourtant approuvée en avril 1981.

Bien qu'elle ait eu des difficultés en 1980 dans la perception des redevances provenant de la vente d'un guide officiel, l'AMARC a confié cette responsabilité à la même firme en 1981 sans signer, avant la saison de Terre des Hommes, un nouveau contrat avec elle.

En modifiant sa politique de location des manèges pour la saison 1981, l'AMARC a commis une erreur de jugement qui lui a coûté $125,000 de plus. Le vérificateur note en outre des différences dans l'administration des politiques de concession et un manque de rigueur qui ont pu lui coûter près de $280,000. Enfin, parce qu'elle mettait au moins deux mois à déposer les chèques reçus, l'AMARC a pu perdre plus de $11,000 en revenus d'intérêt.

«Nous avons modifié le conseil d'administration et imposé des contrôles rigoureux», affirme le président du comité exécutif, M. Yvon Lamarre, en commentant les conclusions du vérificateur. «Par comparaisons avec d'autres gouvernements, le vérificateur ne peut dire que nous avons perdu le contrôle de l'appareil administratif.»

Depuis la publication de son premier rapport annuel, pour l'année 1979, le vérificateur a fait une centaine de recommandations qui, à ce jour, a-t-il noté, ont toutes reçu une conclusion satisfaisante. Tout au plus, souligne-t-il, le Service du revenu, nouvellement créé, a encore beaucoup de travail à accomplir dans la perception des taxes pour parvenir à une performance convenable. Le vérificateur se propose d'ailleurs, en 1984, de mesurer par un examen approfondi le progrès de ses recommandations.

Pour soulager les Canadiens atteints de l'herpès génital

OTTAWA (PC) — Des milliers de Canadiens aux prises avec l'herpès génital pourront bientôt acheter de l'onguent à base d'acyclovir, afin de se soulager des premiers symptômes de l'affection.

Le ministère fédéral de la Santé a en effet accordé hier à Burroughs Wellcome Inc., de Montréal, la permission de distribuer l'onguent sous le nom de Zovirax, a annoncé un porte-parole ministériel.

La compagnie prévoit dévoiler son plan de mise en marché mercredi prochain à Ottawa. Le médicament sera vendu sur ordonnance seulement.

L'onguent à base d'acyclovir a été approuvé en avril dernier aux États-Unis, où les officiels américains de la Santé l'ont qualifié de pas en avant dans le traitement de l'herpès.

L'herpès est un type de maladie transmise sexuellement, causée par un virus et répandue par contacts sexuels lorsque la maladie est active. On n'en connaît pas de traitement efficace.

On a démontré que l'onguent à base d'acyclovir accélérait la guérison des douleurs causées par l'herpès.

Toutefois, les plus récentes recherches ont indiqué que le médicament n'était efficace qu'à la phase initiale de la maladie.

Aucun chiffre n'est disponible quant au nombre de Canadiens souffrant d'herpès, mais certaines évaluations font état de 250,000 à 500,000 victimes.

Le Congrès US adopte une loi qui pénalise le camionnage d'ici

WASHINGTON (d'après CP) — Seule la signature du président Ronald Reagan est maintenant nécessaire pour l'imposition d'une nouvelle loi imposant un moratoire de deux ans sur l'émission de nouveaux permis à l'endroit de compagnies canadiennes de transport par camion aux États-Unis.

Dans un dernier sursaut d'activité avant d'ajourner leurs travaux pour des vacances d'été, le Sénat et la Chambre des représentants ont adopté cette loi hier en représailles contre des mesures législatives de camionnage considérées comme discriminatoires à l'endroit d'intérêts américains au Canada.

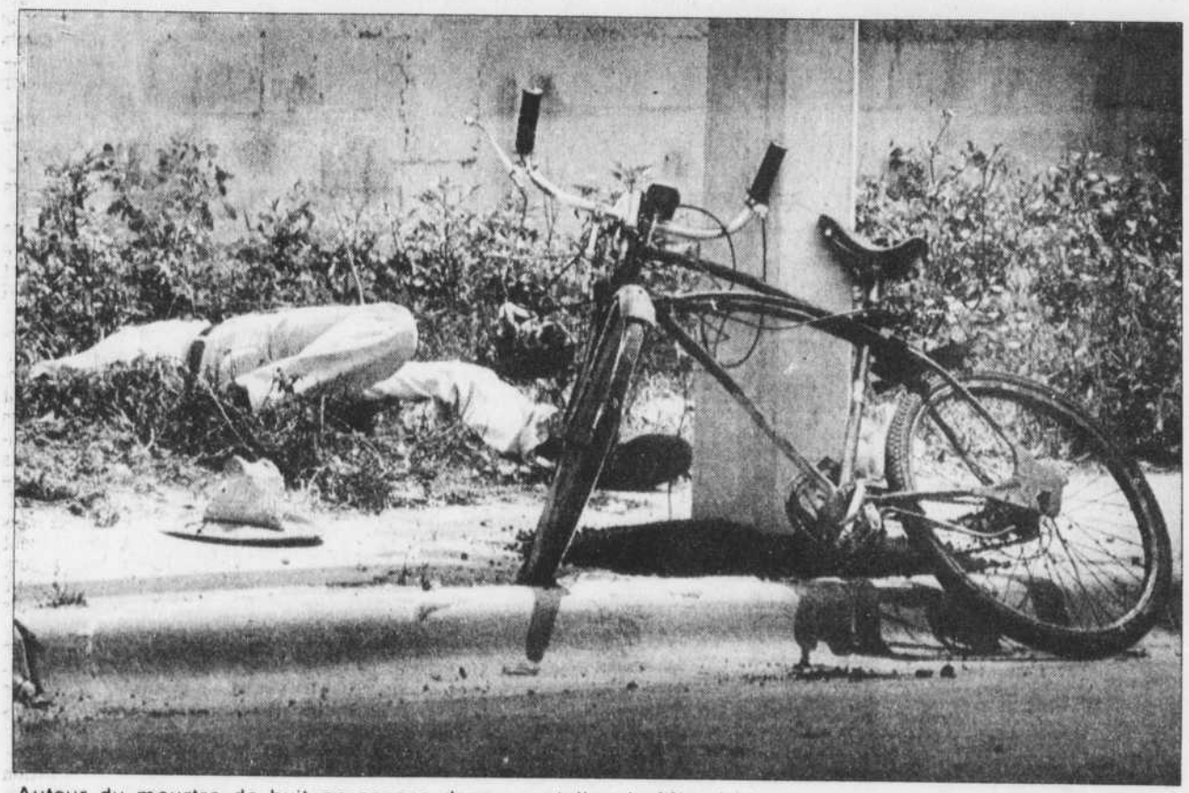
Ce moratoire est âprement disputé par des entreprises de camionnage du Canada, et Ottawa a déjà pris une mesure peu utilisée en demandant au président Reagan d'apposer son veto, si nécessaire, pour empêcher la mise en vigueur de cette loi.

Dans une note diplomatique livrée il y a un mois, le Canada s'est plaint qu'un tel moratoire sur les permis n'était ni nécessaire ni justifié et qu'il serait potentiellement préjudiciable au commerce international. Des fonctionnaires de l'ambassade canadienne à Washington ont décrit le problème comme très délicat et dangereux pour les deux pays.

D'autres fonctionnaires canadiens ont déclaré hier que la demande de veto d'Ottawa à l'administration Reagan tenait toujours, ajoutant qu'on s'attendait à ce que le Congrès américain allait continuer à réclamer un moratoire sur l'octroi de permis à des camionneurs canadiens. Dans sa note diplomatique, le Canada affirmait avoir l'assurance des autorités américaines que de telles mesures n'étaient pas nécessaires et qu'il était entendu qu'on allait demander au président d'y apposer son veto.

Un porte-parole du comité du commerce au Sénat a toutefois indiqué qu'un consensus au sein des membres des deux partis au Congrès était survenu à l'effet qu'une législation trop ouverte des États-Unis sur le transport par camion avait permis à des entreprises canadiennes de prendre avantage aux dépens de compagnies américaines, qui se buteraient au Canada à des règlements beaucoup plus sévères établis tant par le gouvernement fédéral que par ceux des province.

Le moratoire de deux ans s'appliquerait également aux entreprises de camionnage du Mexique, dans l'espoir que les deux voisins des États-Unis adoucissent leur réglementation.



Auteur du meurtre de huit personnes dans un atelier de Miami hier, cet homme, qui prenait la fuite en bicyclette, aurait été renversé mortellement par un automobiliste témoin du crime et qui s'était élancé à sa poursuite. (Photolaser AP)

Un client furieux tue huit employés

MIAMI, Floride (d'après AP) — Un client mécontent a ouvert le feu avec une mitraillette dans le bureau d'un atelier mécanique du nord-ouest de Miami hier, tuant huit personnes et en blessant au moins trois autres, avant d'être lui-même tué peu après.

Le tireur, Carl Brown, âgé de 51 ans, est apparemment mort en fuyant la scène du crime en bicyclette. Un témoin du massacre l'aurait alors renversé avec son automobile, selon la version de la police.

Les enquêteurs ont découvert six corps dans les ateliers de Bob Moore's Welding and Machine Shop Service Inc., et un septième, celui du tireur enragé, à quelques pâtés de maison plus loin. Deux autres victimes ont succombé à leurs blessures à l'hôpital.

Selon la police, le meurtrier n'était pas satisfait du service qu'il avait obtenu la veille à l'atelier de mécanique Moore, où il avait fait réparer une motocyclette.

Un témoin qui se trouvait de l'autre côté de la rue a relaté avoir aperçu un individu entrer dans l'atelier de mécanique par la porte de service. Il l'a vu sortir et quitter les lieux en vélo.

Les victimes ont été identifiées par la police comme étant Lonie Jeffries, 53 ans, Martha Steelman, 29 ans, Pedro Vaasques, 44 ans, Nelson Barrios, 46 ans, Ernestine Moore, 67 ans, Carl Lee, 47 ans, et Juan Tres-Palacios, tous de Miami ou de la banlieue.

Rivière des Prairies: l'Hydro a reporté sa commande de vannes parce qu'elle a modifié ses plans de construction

par Louis-Gilles Francoeur

Hydro-Québec n'a pas utilisé la permission accordée à la fin d'avril par le ministère de l'Environnement, qui lui aurait permis de commander immédiatement les vannes de son futur évacuateur de crues sur la rivière des Prairies, parce qu'elle a jugé bon, au printemps, d'opter pour une autre méthode de construction à la lumière des nouvelles données alors à sa disposition.

De plus, la soumission pour la fabrication des vannes présentée au début de l'année par la société Sométal, de Rimouski, n'était valide que pour 60 jours. Cette soumission n'était donc plus valide au moment où, le 27 avril dernier, le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, autorisait Hydro-Québec à passer commande pour ses vannes en soustrayant cette question du processus d'impact et d'audiences publiques.

C'est ce qu'a expliqué jeudi soir au DEVOIR le secrétaire général d'Hydro-Québec, Me Jean Bernier, en marge de la dernière séance du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), qui se penche sur le projet de construction du futur évacuateur.

À la fin de l'automne dernier, a expliqué Me Bernier, Hydro-Québec a lancé un appel d'offres pour la fabrication des vannes. Deux compagnies, soit Dominion Bridge et Sométal (filiale de la société d'État québécoise SGF), ont déposé des propositions et c'est la firme de Rimouski qui présentait les conditions les plus avantageuses avec un coût d'un peu moins de $18 millions.

Obligée de faire une nouvelle entente économique avec Sométal au début de l'été, Hydro-Québec a proposé un nouveau devis pour les vannes parce que ses ingénieurs avaient entre-temps jugé bon de délaisser le système de pilier construit avec des panneaux de béton, qu'on aurait remplis de ciment une fois érigés.

Les ingénieurs ont alors opté pour des piliers coulés sur place en béton armé, soit la technique traditionnelle, qui nécessitera cependant un an de travaux supplémentaires. Après avoir étudié pendant cinq semaines le nouveau devis de vannes, Sométal a fixé son prix à un peu moins de $20 millions. Hydro-Québec a donné son accord et les détails du contrat vont être réglés tout prochainement, a expliqué Me Bernier.

D'autre part, un responsable des services environnementaux d'Hydro a soutenu devant le BAPE jeudi soir que l'installation de grilles en amont et en aval des turbines ne réduirait pas sensiblement le nombre d'aloses déchiquetées qui descendent le courant chaque année. Hydro-Québec a expérimenté un tel système pour protéger les saumons à son barrage de la rivière Métis, en Gaspésie, ce qui a semblé satisfaire jusqu'à présent les associations et les biologistes participant au projet de réaménagement de cette rivière à saumon.

Le même porte-parole d'Hydro-Québec a toutefois soutenu que les travaux sur le nouvel évacuateur refouleraient probablement les poissons du secteur sur la rive lavalloise pendant la construction, ce qui augmenterait le rendement de la pêche de ce côté. Mais la société d'État se refuse d'améliorer le site de pêche lavallois parce qu'à son avis elle n'est pas obligée d'intervenir dans un secteur étranger à son projet. Le président des audiences, Me Michel Yergeau, s'est surpris de cette approche «fragmentaire» et semble décidé à se pencher sur la responsabilité d'Hydro-Québec de ce côté de la rivière où, dans quelques années, elle pourrait installer un groupe bulbe (sorte de turbine) sur le site de pêche le plus fréquenté de cette région.

D'autre part, des amateurs de nautisme ont suggéré à la société d'État d'installer un système de treuils pour leurs embarcations si Hydro juge le coût d'une écluse trop élevé. Un tel système permettrait, à leur avis, d'épargner un milieu très favorable à la faune aquatique tout en ouvrant le cours d'eau sur toute sa longueur aux amateurs de nautisme.

D'autre part, un représentant du ministère de l'Environnement a signalé au DEVOIR une imprécision dans l'article d'hier sur le même sujet. Les deux variantes pour la digue qui reliera le nouvel évacuateur à l'île du Cheval de Terre ont fait l'objet d'une étude d'impact. Il n'y a que le système de cascades, qui pourrait être intégré à cet ouvrage, qui n'a pas été formellement analysé dans le document de la société d'État. Mais, a souligné le haut fonctionnaire, il est possible d'en définir les impacts à partir des données disponibles.

Chercheurs disparus

CAMBRIDGE (Angleterre), (Reuter) — Trois membres d'une expédition scientifique dans l'Antarctique sont portés disparus depuis la rupture de tout contact radio avec leur camp de base il y a une semaine, annonce-t-on au siège de la mission à Cambridge.

Il a été fait appel à l'armée de l'air chilienne mais jusqu'à présent, le mauvais temps a empêché tout survol de la banquise ou même des sorties en bateau.

Parfaitement équipés, les chercheurs dont l'identité n'a pas encore été révélée, avaient quitté la station Faraday sur la côte ouest de la péninsule de l'Antarctique le 15 juillet pour une expédition de routine.

Une violente tempête s'est levée le lendemain, bloquant l'équipe dans une hutte à 9 km plus au nord sur l'Île Petermann. Le 13 août, les conditions se sont améliorées. Les trois hommes ont tenté en passant sur la banquise de rallier les Îles Valour à 5 km au nord-est du camp de base.

Rien ne permet de penser que les chercheurs ont effectivement quitté Petermann, car les contacts radios étaient limités au minimum pour économiser les piles. Lors de la liaison prévue pour le 15 août les disparus n'ont pas répondu, précise le communiqué de la mission. Les trois hommes ont assez de vivres pour tenir jusqu'au mois d'octobre.

Le professeur Hampbleton sera saisi mardi de la preuve retenue contre lui en G.-B.

LONDRES (PC) — L'avocat du professeur Hugh Hambleton a déclaré hier que tour indique que c'est mardi prochain que le procureur général de Grande-Bretagne, sir Michael Havers, va finalement autoriser les tribunaux à procéder dans la cause de son client.

Si tel est le cas, a expliqué Me Michael Relton dans une interview, la preuve qu'on possède contre le professeur de l'Université Laval, lui sera révélée, et il aura deux décisions importantes à prendre.

La première sera de déterminer s'il est opportun de demander la mise en liberté sous cautionnement de celui qui est accusé d'espionnage, entre 1956 et 1961, au moment où il occupait le poste de conseiller économique au siège social de l'OTAN, à Paris.

La seconde est de décider s'il vaut mieux présenter une défense à l'enquête préliminaire (qui pourrait se tenir le 31 août) ou attendre au procès.

À l'enquête préliminaire, le magistrat juge si la preuve est suffisante, à ses yeux, pour justifier la tenue d'un procès. L'accusé, à ce moment, peut présenter des témoins.

Si l'accusé choisit de ne pas se défendre à ce stade des procédures, l'enquête préliminaire devient alors une simple formalité. La défense a lieu par la suite, à l'occasion du procès.

M. Hambleton, qui détient les citoyennetés canadienne et britannique, est âgé de 60 ans. Il a été arrêté le 25 juin dernier, au moment où il arrivait en Grande-Bretagne pour y passer ses vacances. S'il est trouvé coupable, il est passible de 14 ans de prison.

Il y a trois ans, au Canada, M. Hambleton a fait l'objet d'une enquête de la GRC, après qu'un espion soviétique l'eût identifié comme étant un agent russe. Aucune accusation, cependant, n'avait été portée.

DES MINES ET DES HOMMES



Catastrophe dans une mine d'or
Étude sur le milieu minier
Faits historiques, entrevues, tableaux, graphique et figures composent ce texte sociologique sur l'organisation du travail et les conditions de travail des mineurs québécois.
Conseil exécutif, Québec, 1982, 224 p., EOQ 14655-5
9,95 $

ÉGALEMENT DISPONIBLE



Les Mines Belmoral Ltée
Causes et prévisibilité de l'effondrement Vol. I — EOQ 10449-7 — **35 $**

Commission d'enquête sur la tragédie de la mine Belmoral
Le sauvetage Vol. 2 — EOQ 13303-3 — **20 $**

La sécurité dans les mines souterraines Vol. 3 — EOQ 12860-3 — **19 $**

Le rapport final, en trois volumes, de la Commission d'enquête sur la tragédie de la mine Belmoral et les conditions de sécurité dans les mines souterraines.

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :

Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Diffusion des publications
1283, boul. Charest Ouest
Québec (Québec) G1N 2C9

Important: Joindre un chèque ou un mandat-poste fait à l'ordre de **Les publications du Québec**

8363

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement,
Montréal H2Y 1X1

Compétence:
Micheline Turgeon, **Rens.: 844-3361**

TECHNICIEN(NE) JUDICIAIRE

demandé(e)

Possédant bonne maîtrise de l'anglais.
— Travail consistant à faire le suivi de dossiers, correspondance, entrevues...
— Salaire discutable.

Communiquez avec
André Giroux 861-3431

L'Institut Nazareth et Louis-Braille

recherche un (e)

TECHNICIEN(NE) EN ADMINISTRATION

(Conseiller cadre)

Nature de la fonction:
Effectuer des travaux administratifs relatifs à l'organisation scientifique du travail au sein de l'établissement.

Exigences:
— Diplôme d'études collégiales, formation professionnelle en techniques administratives ou l'équivalent;
— Une connaissance et une expérience de l'informatique essentielles;
— Intérêt pour travaux à caractère statistique et habileté à la préparation de rapports;
— Des références complètes seront exigées.

Traitement:
— Selon les échelles salariales du Ministère des Affaires sociales.

Entrée en fonction: immédiate.

Prière d'adresser curriculum vitae complet au Directeur des services administratifs, au plus tard le 3 septembre 1982.

Institut Nazareth et Louis-Braille
1255 rue Beauregard
Longueuil, QC J4K 2M3

Université de Moncton

CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

L'Université sollicite des candidatures de

PROFESSEUR EN TRADUCTION

Fonctions:

Enseignement et recherche dans le cadre du baccalauréat spécialisé en traduction.

Qualifications:

Ph.D. en traduction ou l'équivalent. Les candidats détenant la **maîtrise** et possédant une bonne expérience comme traducteur et réviseur seront également considérés. La préférence sera accordée aux candidats orientés vers les domaines techniques et administratifs.

La date d'entrée en fonction est le 1er janvier 1983. Les candidatures seront considérées à partir du 1er septembre 1982 et selon leur ordre d'arrivée par la suite si le poste reste disponible. Les candidats doivent maîtriser la langue française, tant orale qu'écrite. Toute candidature doit comporter un curriculum vitae détaillé avec le nom de trois répondants et être envoyée à:

Monsieur Frédéric Grognier, directeur
Département de traduction et des langues
Faculté des arts
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)
E1A 3E9

ADMINISTRATEUR (TRICE) DE PROGRAMME

MOÇAMBIQUE

CUSO recherche un préposé à l'administration pour le programme CUSO/SUCO au Moçambique. Il/Elle sera responsable pour l'administration générale du bureau, la comptabilité des projets, la surveillance du personnel et sera impliqué(e) dans le développement des programmes.

Pour se porter candidat(e) il faudra avoir une bonne compétence en administration, en tenue de livres et pouvoir dactylographier. La préférence pour expérience outre-mer est à noter. Il faudra être compétent dans les deux langues officielles et pouvoir traduire de l'une à l'autre. La connaissance du portugais ou l'engagement de l'apprendre est un prérequis.

Initialement il s'agit d'une nomination pour deux années. Le traitement annuel de base excède $21,000 auquel s'ajoute des allocations et des avantages sociaux généreux.

Un résumé accompagné de trois références et un énoncé personnel sur le développement international sera soumis pour le 1er septembre 1982 au

Service du Personnel

CUSO
151 rue Slater
Ottawa, Ontario
K1P 5H5

CONTRÔLEUR-GÉRANT

bilingue

C.A. ou C.G.A. pour travailler à titre de contrôleur-gérant au centre-ville de Montréal — propriétaire à l'extérieur du Québec — 500 appartements et un édifice à bureaux.

Responsabilités:
— préparation des états financiers et budgets, tenue de différents livres-comptables;
— Supervision, location et maintenance;
— Liaison avec le siège social;
— Se rapportera aux vérificateurs, collecte des loyers - dépôts bancaires, etc.

Salaire proportionnel à l'expérience.

Prière d'envoyer en toute confiance votre curriculum vitae à:

DOSSIER 1081
Le Devoir
C.P. 6033, Succ. Place d'Armes
Montréal, H2Y 3S6

ctcum

Chef de division

Division formation
Service du transport

Fonction:
Sous la direction du directeur-adjoint, Soutien technique et administratif, le titulaire gère et contrôle les activités relatives à la formation des employés du service du Transport, notamment celle des chauffeurs d'autobus et opérateurs de rame de métro. Il élabore et implante, en collaboration avec les autres gestionnaires, les différents programmes de formation.

Exigences:
Un diplôme d'études collégiales est requis, avec une expérience d'au moins neuf (9) ans pertinente dans la formation des adultes, idéalement dans le domaine du transport, toutefois, toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée acceptable, sera considérée.

Rémunération:
Le traitement initial est au-dessus de 31,000$ (présentement en révision) et est accompagné d'une gamme d'avantages sociaux intéressants.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

Surintendant
Division des Ressources Humaines
1199, rue Bleury, 12e étage
Montréal, Québec H3B 3T1
(Concours 82-222)

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

La Faculté des Arts
requiert les services d'un

PROFESSEUR À PLEIN TEMPS

pour son
Département de Communication
Section francophone

FONCTIONS:
- Enseignement dans un département en expansion, comptant plus de 400 étudiants (niveau baccalauréat, concentration et spécialisation). Un programme de maîtrise est à l'étude.
- Participation active à la vie du département.
- Recherches et publications.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Doctorat ou l'équivalent.
- Une solide formation en Communication ou dans des domaines connexes.
- Intérêt pour la communication interpersonnelle, les relations publiques ou les télécommunications.
- Une expérience pratique dans ces différents secteurs serait un atout.
- L'expérience dans l'enseignement et la recherche ainsi que des publications sont fortement souhaitées, tout comme le bilinguisme.

Le poste sera comblé le 1er juillet 1983.
Rang et salaire négociables.

Les candidatures sdoivent parvenir, avant le 31 octobre 1982, au

Directeur du Département de Communication de
L'Université d'Ottawa
554 King Edward Avenue, pièce 103
Ottawa, Ontario, Canada
K1N 6N5

VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE

FONCTIONS: Sous la direction du recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche agit à titre de vice-recteur principal de l'institution en préparant la planification et en assurant le fonctionnement du secteur de l'enseignement et de la recherche.

D'une manière plus spécifique, il • donne son avis au recteur, au Conseil d'administration, au Comité exécutif et aux organismes pertinents au sujet des politiques générales de l'Université; • donne son avis à la Commission des études et au Conseil d'administration sur l'organisation, le développement et la coordination de l'enseignement et de la recherche de même qu'au sujet de la répartition des budgets dévolus à ce secteur; • dirige les services et organismes d'enseignement et de recherche; • assume la responsabilité et l'application des relations de travail avec le personnel enseignant. A ce titre, il recommande au Comité exécutif l'engagement des professeurs et avise le Conseil d'administration sur tout ce qui a trait à la vie professorale; • accorde une attention particulière à la démarche pédagogique du corps professoral; • suggère les nominations aux postes de direction académique; • représente les fonctions de son secteur auprès des organismes réseau de l'Université du Québec; • s'assure, notamment par le biais de sa participation au Comité du recteur, de liens efficaces avec les autres cadres supérieurs; • exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confie le recteur ou le Conseil d'administration.

EXIGENCES: Diplômes universitaires pertinents; Expérience dans le milieu universitaire au niveau de l'enseignement, de la recherche et de l'administration; Connaissances de la structure de l'Université du Québec.

MANDAT: 5 ans (renouvelable).

TRAITEMENT: Selon l'expérience et les qualifications.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit parvenir avant 17h. le vendredi 3 septembre 1982 à:

M. André Brousseau, secrétaire général
Université du Québec à Trois-Rivières
C.P. 500, Trois-Rivières, Québec, Canada / G9A 5H7

Université du Québec à Trois-Rivières

ASPIRANTS PILOTES DEMANDÉS

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche « d'aspirants-officiers » pour leur programme de formation de pilotes.
Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et d'entreprendre une carrière de pilote ou de navigateur dans l'aviation des Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire peut vous rendre admissible.

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique « Recrutement ».

IMBATTABLE...
LA VIE DANS LES FORCES

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES



Société des loteries et courses du Québec

Numéro de concours: 82-105-02-C3 **Date limite: Le 27 août 1982**

Chargé de projets

loto-québec

La Société des loteries et courses du Québec recherche des candidats ayant une compétence exceptionnelle pour combler un poste de chargé de projets pour son Service de recherche.

Fonctions

Sous l'autorité du Directeur du Service de la recherche, le titulaire a pour principales responsabilités:
- Analyser les besoins et planifier les projets de recherches qualitatives et quantitatives; coordonner et analyser les résultats de ces projets;
- Contrôler les ressources affectées à de tels projets et procéder aux analyses statistiques requises;
- Elaborer des recommandations pour les différents services du Marketing.

Exigences

Posséder un diplôme universitaire terminal dont l'obtention requiert un minimum de seize (16) années d'études en administration concentration marketing ou dans une autre discipline universitaire appropriée et un minimum de trois (3) années d'expérience en recherche marketing.

Sont également admissibles les candidats ne possédant pas de diplôme universitaire mais ayant une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine de la recherche en marketing.

Une expérience exceptionnelle en analyse et méthodes quantitatives serait un atout.

Salaire

29 803$ à 39 938$

Les personnes intéressées sont invitées à poser leur candidature en envoyant leur curriculum vitae ainsi qu'une photocopie de leurs certificats d'études que nous traiterons confidentiellement à:

Société des loteries et courses du Québec
a/s Division du personnel
2000, rue Berri
Montréal (Québec)
H2L 4N5

L'INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

BIBLIOTHÉCAIRES ET AGENT CULTUREL

L'Institut Canadien de Québec recherche trois bibliothécaires et un agent culturel pour occuper les postes de chefs de service: services techniques, services aux enfants, services extérieurs et service d'animation. Postes ouverts également aux hommes et aux femmes.

SERVICE D'ANIMATION

FONCTIONS: Le chef du service d'animation a la responsabilité d'organiser et de promouvoir, avec le concours d'un agent de développement, de commis et de techniciens, différentes activités socio-culturelles. Responsabilités connexes: gérer l'utilisation de différents équipements tels salle de spectacle, salles de réunions et lieux d'expositions.

EXIGENCES: Le poste exige un diplôme de premier cycle dans un secteur connexe à la gestion d'équipements culturels et à la programmation de salles de spectacles. En plus d'être un excellent communicateur, le candidat devra démontrer un sens du leadership et devra avoir acquis une solide expérience dans le secteur concerné.

SALAIRE: En fonction de l'expérience et des qualifications, entre 21,000 et 43,000$.

SERVICES TECHNIQUES

FONCTIONS: Le chef des services techniques a comme tâche principale de coordonner l'ensemble des actions liées à la classification, au catalogage et à la préparation matérielle de tous les biens culturels acquis par la Bibliothèque de Québec, tels que les livres, disques, vidéogrammes, microfilms et oeuvres d'art. Il a aussi la responsabilité directe de classifier (classification Dewey) et de cataloguer les biens culturels.

EXIGENCES: Baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie avec expérience en classification et catalogage.

SALAIRE: En fonction de l'expérience et des qualifications, entre 20,000 et 40,000$.

SERVICES AUX ENFANTS

FONCTIONS: Le chef des services aux enfants a comme tâche principale d'évaluer le rendement des collections destinées à la clientèle enfantine dans l'ensemble du réseau de la Bibliothèque de Québec et de mettre sur pied, avec le concours d'un commis de bibliothèque et de contractuels, différents programmes d'animation à partir des équipements et des différentes ressources de la Bibliothèque centrale.

EXIGENCES: Baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie avec spécialisation en littérature enfantine.

SALAIRE: En fonction de l'expérience et des qualifications, entre 20,000 et 40,000$.

SERVICES EXTÉRIEURS

FONCTIONS: Le chef des services extérieurs a comme tâche principale de contrôler le rendement des différentes collections des succursales, du Bibliobus et des dépôts; il assure une gestion étroite des ressources humaines et des équipements du réseau de la Bibliothèque de Québec.

EXIGENCES: Baccalauréat ou maîtrise en bibliothéconomie, posséder une expérience pertinente d'au moins deux ans (service de choix et d'acquisition, référence en bibliothèque publique, gestion de personnel).

SALAIRE: En fonction de l'expérience et des qualifications, entre 20,000 et 40,000$.

CANDIDATURE: ***Les candidats intéressés doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 30 août 1982, en mentionnant le titre du poste, à l'adresse suivante:***

L'Institut Canadien de Québec
Régie du personnel
37, rue Ste-Angèle
Québec G1R 4G5

Les banques accordent un délai au Mexique

NEW YORK (d'après Reuter et AFP) — Les banques internationales ont accepté d'accorder de nouveaux délais au Mexique pour le remboursement de ses 10 milliards de dollars de dettes et d'étudier la possibilité de nouveaux prêts, a annoncé hier M. Rafael Resendiz, porte-parole du gouvernement mexicain.

Le porte-parole a également indiqué que le Mexique, durement atteint par la récession, négocie actuellement un prêt de 4,5 milliards de dollars avec le Fonds monétaire international (FMI).

M. Resendiz s'est adressé aux journalistes après la rencontre de M. Jesus Silva Herzog, ministre mexicain des Finances, et de représentants de plus de 100 banques créancières. «Nous devons faire face à un problème de liquidités. Rien de grave n'est arrivé à notre économie ou à notre capacité de production», a déclaré le porte-parole.

De son côté, le ministre des Finances, Jesus Silva Herzog s'est déclaré «très encouragé par le consensus des banquiers et la réaction positive des banques privées», qui, a-t-il dit, «font confiance au Mexique».

«Le Mexique, a-t-il ajouté, n'est pas au bord de la faillite. Il respectera ses engagements et payera ses intérêts dus en temps voulu».

M. Herzog a confirmé qu'au cours de cette réunion, les banquiers avaient accordé à son pays un moratoire de trois mois pour ses remboursements en principal. Il a précisé qu'ils lui avaient également consenti des facilités financières de 500 à 1 milliard de dollars pour un an.

Des arrangements sont à l'étude, a-t-il ajouté en substance, pour régler, en consultation avec le Fonds monétaire international, les problèmes relatifs à la dette à long terme du Mexique. Cette étude a été confiée, a-t-il précisé, à un groupe de 14 banquiers américains, européens, japonais et mexicains.

Le ministre a enfin affirmé que les difficultés économiques que connaît actuellement le Mexique proviennent essentiellement de la baisse des prix du pétrole, du ralentissement des exportations mexicaines de pétrole, du recul des prix du café et du cuivre ainsi que des niveaux très élevés des taux d'intérêt dans le monde. Jeudi à Bâle, les représentants des banques centrales de l'Europe occidentale, réunis au siège de la Banque des paiements internationaux, ont approuvé le principe d'accorder d'urgence une aide financière importante au Mexique.

Le montant de ce crédit, qui permettrait au Mexique de faire face à ses obligations les plus pressantes, serait d'environ 1,5 milliard de dollars et il s'ajouterait aux 4,5 milliards que le gouvernement mexicain compte obtenir dans quelques semaines du Fond monétaire international.

On sait que, de son côté, le gouvernement américain vient d'accorder 2 milliards de dollars à son voisin du sud sous forme d'une avance d'un milliard sur ses achats de pétrole mexicain et d'un crédit, pour la même somme, destiné aux importations mexicaines de grains américains.

La presse économique et financière américaine soulignait hier que la communauté financière internationale, et en particulier les banques américaines, est prête à aider le Mexique à sortir de sa grave crise financière à condition que ce pays adopte sans tarder une politique majeure de redressement.

Pour le Wall Street Journal, le Mexique s'est embarqué «dans une politique d'État-providence et d'investissements des entreprises publiques qu'il ne peut soutenir. L'aider à sortir de sa crise actuelle devrait être lié à l'élimination de ces distorsions».



Encore encombrées de carcasses d'autobus incendiés, les rues de Bombay ont retrouvé le calme hier après que l'armée eut maté une émeute déclenchée par la grève de la moitié des policiers. Cinq personnes auraient été tuées et les dégâts sont considérables. (Photolaser AP)

État d'urgence à Lima et Callao

LIMA (Reuter) — Le gouvernement péruvien a décrété hier l'état d'urgence à Lima, la capitale, et dans le port proche de Callao, après une nuit d'affrontements sans précédent depuis le rétablissement de la démocratie il y a deux ans.

M. Manuel Ulloa, premier ministre, a annoncé la nouvelle à l'issue d'une réunion du cabinet. Les mesures prises prévoient la suspension des garanties constitutionnelles et une grande marge de manoeuvre pour la police.

Des militants d'extrême-gauche ont privé jeudi dans la nuit la capitale d'électricité en faisant sauter des pylones et ont ensuite pillé des magasins et des bâtiments publics.

Cette mesure a été prise pour «permettre au gouvernement de prendre toutes les mesures nécessaires pour juguler la vague de subversion qui interrompt le développement du pays», a déclaré M. Ulloa, précisant que les forces de l'ordre étaient à l'oeuvre et que plusieurs personnes avaient déjà été arrêtées.

L'état d'urgence a été proclamé, il y a plus d'un mois dans la région d'Avacucho, dans les Andes, à la suite d'une vague d'attentats perpétrés par l'organisation maoiste Sendero Luminoso (Chemin de lumière).

Selon la police, ce groupe serait responsable des incidents de jeudi soir, au cours desquels plusieurs magasins ont été brûlés tandis que des édifices judiciaires et gouvernementaux étaient attaqués à la dynamite. Au moins trois personnes ont été blessées.

L'échéance du 31 août inquiète Jaruzelski

VARSOVIE (AFP) — L'effervescence que connaît la Pologne depuis la mi-août, et l'échéance redoutée du 31, à l'occasion du 2ème anniversaire des accords de Gdansk, suscitent les plus vives inquiétudes des autorités, qui viennent d'envisager la mise en place d'un dispositif militaire et policier renforcé à travers tout le pays.

En outre, le bureau politique a mis en garde hier les «forces intéressées à la déstabilisation» du pays, qui veulent «provoquer une vague de tension à la fin-août-début septembre».

Dans un communiqué lu à la télévision, le bureau politique, qui s'est réuni dans la journée pour examiner la situation socio-politique dans le pays, déclare que «le pouvoir populaire ne restera pas indifférent» devant ces tentatives.

La population, affirme l'instance suprême du parti, «s'est prononcée pour le calme, la solution des problèmes difficiles par le travail, et pour une entente de toutes les forces positives du pays». Malheureusement, ajoute le BP, «les forces intéressées par la déstabilisation, inspirées et activement aidées par les centres étrangers de la subversion, essaient de déranger le processus en cours».

Ces tentatives visent le processus de normalisation en cours, ajoute le BP, précisant: «La mise en place des formes profondément démocratiques dans la vie du pays, et la perspective d'une levée de l'état de siège dépendent directement de la paix et du calme dans le pays».

Le général Jaruzelski a déjà appelé les «comités régionaux de défense», qui réunissent le chef de la région militaire, le chef de la milice et de la police politique (SB), et le voïvode (préfet), à «renforcer l'ordre public en Pologne». Le responsable polonais a invité ces comités à se réunir en session «extraordinaire», afin d'examiner les mesures à prendre en matière de «renforcement de l'ordre public», de «lutte contre le marché noir et le parasitisme».

Ces réunions «extraordinaires», a précisé l'agence officielle PAP, se tiendront en présence de membres du «conseil militaire de salut national» (WRON, administration de l'état de siège) et de «commissaires militaires» détachés auprès des ministères.

Cette annonce du général Jaruzelski laisse présager une nouvelle mobilisation des militaires et de la milice, et vient confirmer les craintes des autorités devant la situation dans le pays, qu'elles s'emploient pourtant toujours à mettre sur le compte d'une poignée «d'extrémistes de Solidarité».

Visiblement, on craint en haut lieu que les manifestations qui se sont succédées depuis le 13 août, premier rendez-vous fixé par Solidarité, à Gdansk, Varsovie, Cracovie, Wroclaw et Szczecin, ne débouchent sur un vaste mouvement de protestation le 31 août prochain.

Le syndicat suspendu de Lech Walesa a en effet appelé pour son anniversaire suprême à de vastes manifestations «pacifiques», afin d'exiger: l'amnistie des condamnés, la libération de tous les internes, la levée de l'état de siège et la réalisation d'une «entente», qui reste selon lui «la dernière chance d'éviter au pays une tragédie nationale définitive».

Indice de l'atmosphère de tension dans cette période d'anniversaires historiques, le camp de détention de Kwidzyn, à 100 km au sud de Gdansk, a été le théâtre d'une révolte des internés, a-t-on appris jeudi de sources religieuses. Selon ces sources, la révolte, qui aurait éclaté après la décision du commandant du camp d'annuler les visites, a été matée par la force et plusieurs dizaines d'internés auraient été matraqués.

À Varsovie même, jour après jour, l'état d'esprit pouvait être vérifié place de la Victoire. Des milliers de Varsoviens ne cessaient de se succéder devant la croix de fleurs à la mémoire du cardinal Wyszynski, devenue le symbole évident de la «résistance» à l'état de siège et du soutien à l'organisation de Lech Walesa.

À l'évidence conscientes du phénomène, qui illustrait quotidiennement les lenteurs de la normalisation souhaitée, les autorités ont décidé d'entamer soudainement à cet endroit précis des travaux de réfection des canalisations de chauffage. Tout stationnement est désormais interdit et les nombreux arrêts de bus autour de la place ont été déplacés jusqu'à nouvel ordre.

Hier, à la mi-journée, la place était entourée de palissades et des marteaux piqueurs étaient en action, défonçant le pavé.

La bataille de la croix de fleurs n'est pas pour autant encore gagnée: les «zomo» (unités anti-émeutes de la milice) ont dû intervenir dès jeudi soir, pour disperser, sans violence, plusieurs centaines de Varsoviens, qui avaient déjà constitué une nouvelle croix de fleurs sur la place du Château, à l'entrée de la vieille ville. Un important dispositif de milice, patrouilles et véhicules, quadrillait encore tout le périmètre «dangereux» vendredi peu après 12h30 locales.

80 attentats à la bombe en Corse

AJACCIO (AFP) — Les indépendantistes corses ont brutalement manifesté leur présence en commettant au moins 80 attentats à la bombe dans les grandes villes de la Corse au cours de la nuit de jeudi à vendredi, juste avant l'élection hier midi du président de la nouvelle assemblée régionale, le radical de gauche, M. Prosper Alfonsi.

Cette vague d'attentats — la plus forte qu'ait jamais connue l'île, en une seule nuit — a été revendiquée par le Front de libération national de la Corse (FLNC), qui réclame l'indépendance totale de cette île peuplée de 220,000 habitants sur 8,700 km2, devenue française en 1768. Objectif du FLNC: rappeler par l'ampleur de cette opération qu'il demeure une organisation fortement structurée et agissante, malgré l'échec qu'il avait subi lors des élections du 8 août des députés à l'assemblée régionale, pour lesquelles il prônait l'abstention.

Le FLNC, qui a souvent affirmé que la «lutte armée est le seul moyen de parvenir à un but politique», avait annoncé une trêve des attentats lors de l'élection présidentielle d'avril 1981. Cependant 26 attentats les 11 et 12 février dernier avaient été revendiqués par l'organisation. Un légionnaire avait été tué et deux autres militaires blessés au cours de la nuit.

Les 61 députés de cette première assemblée régionale corse élue au suffrage universel étaient particulièrement divisés. Entre la droite (28 sièges sous plusieurs sigles) et la gauche (25 sièges), les autonomistes de M. Edmond Simeoni (8 élus sous l'égide de l'Union du peuple corse — UPC) semblaient arbitrer la situation.

Le terminal de Kharg bombardé

LONDRES (AFP) — Le commandat d'un super-pétrolier norvégien, le Hadrian, a confirmé hier par radio que le terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg avait été attaqué par l'aviation irakienne et a recommandé à son armateur de ne plus y envoyer de bâtiment.

Bagdad' rappelle-t-on, avait annoncé mercredi soir que les installations pétrolières iraniennes de Kharg avaient été bombardées dans la même journée, affirmation ni confirmée ni démentie à Téhéran.

Selon un porte-parole de l'armateur Recksten, qui a contacté par téléphone depuis Londres le commandant du pétrolier, ce dernier a dit avoir assister pendant son escale à Kharg à des tirs et bombardements, mais que les avions irakiens avaient pris soin d'éviter les navires.

Le commandant a précisé que son bâtiment avait été escorté par des navires de guerre iraniens à l'arrivée et au départ de Kharg.

Après l'appareillage du Hadrian (219,000 tonnes) avec un chargement complet à destination de Singapour, il lui a été interdit d'utiliser sa radio dans les eaux iraniennes, mais aussitôt sorti de celles-ci, il a fait savoir que «le bâtiment et tout l'équipage étaient sains et saufs». Aucun navire n'a été touché, a-t-il précisé.

le monde

■ Pirate de l'air abattu

NEW DELHI (AFP) — Le détournement de presque sept heures d'un Boeing 737 de la compagnie Indian Airlines, s'est terminé, hier soir à l'aéroport d'Amristar (État du Penjab, nord de l'Inde), par la mort de son auteur, un militant sikh, abattu par les forces de sécurité indiennes. Les soixantes passagers et les six membres d'équipage ont été aussitôt libérés et sont sains et saufs.

Les motivations du pirate de l'air ne sont pas connues avec exactitude, mais M. Singh était militant du parti de la communauté sikh Alaki Dal.

Peu après l'atterrissage de l'avion dans la ville sikh d'Amristar à 14 h 00, le pirate de l'air, armé d'un pistolet et d'une grenade, avait exigé un entretien avec le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, la mise en place d'une administration sikh dans l'État de Penjab, une rançon de 88.000 dollars et la libération de dirigeants sikhs emprisonnés.

C'est le troisième détournement d'avion en Inde depuis septembre dernier et le deuxième en un mois effectué par des militants sikhs qui réclament un État indépendant au Penjab.

■ 400 politiques libérés?

ROSARIO (AFP) — Quatre cents prisonniers politiques aux mains du pouvoir militaire vont être libérés de façon «progressive mais relativement accélérée», a annoncé hier le ministre argentin de la Justice, M. Jaime Lennon. «Le cas de ces détenus sera étudié à bref délai» a déclaré à la presse M. Lennon au cours d'une visite à Rosario. Près de 400 personnes, selon des estimations officielles, sont détenues en vertu de l'état de siège décrété en 1974 et permettant la mise à la «disposition de l'exécutif» de tout citoyen argentin, qu'il ait été ou non jugé et qu'il ait ou non déjà accompli sa condamnation.

Ces 400 personnes «vont être libérées, ou autorisées à quitter le pays, ou encore placées en liberté surveillée», a indiqué le ministre, ajoutant que cette mesure correspond au «processus de rétablissement progressif de l'état de droit». Cinq détenus politiques, ont été mis jeudi en liberté surveillée et assignés à résidence à Buenos Aires, rappelle-t-on.

Quant à la levée de l'état de siège, a précisé le ministre, «elle sera certainement décidée, mais au moment jugé le plus opportun».

■ L'embargo est maintenu

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'État George Shultz a indiqué hier que les États-Unis n'avaient pas l'intention de lever dans un proche avenir l'embargo sur le matériel destiné à la construction du gazoduc eurosibérien.

«La position du président est ferme», a-t-il ajouté en précisant qu'il ne comptait pas se rendre dans l'immédiat à Bruxelles pour discuter de cette affaire. M. Shultz a répété que du point de vue américain, le développement de la situation en Pologne n'est pas suffisant pour soutenir le projet de gazoduc.

Le magasin Irlandais...cadeaux et modes de qualité pour hommes et femmes.

2124 RUE DRUMMOND ST, MONTREAL, QUEBEC 282-9330

LES IMPORTATIONS CELTIQUES.

LE BARBIER DU VILLAGE

Coiffure au féminin et au masculin



3605, St-Denis (métro Sherbrooke), Mtl, (face au carré St-Louis) Tél.: 844-8794

Les antiquités de la Crémaillère

ÉVALUATION ET ESTIMATION

d'antiquités, Québécoises pour fins d'assurances, de vente, d'inventaire, de règlement de sinistre ou de legs.

Émission de certificats d'authenticité détaillés.

Disponibilité pour photographies fidèles.

Tarifs professionnels sur demande.

Vous êtes priés de prendre rendez-vous à:

(514) 652-9782
Rolland Lanoix
P.D.G. Collectionneur et antiquaire
1908 boul. Marie Victorin (route 132) Varennes
Achat vente et troc

CANADA

AVIS

CHAMP DE TIR MONT-BRUNO

Des exercises de tir auront lieu jour et nuit jusqu'à nouvel ordre, au champ de tir de Mont-Bruno.

La zone de danger circonscrite par les limites du camp de Mont-Bruno près de Saint-Basile-le-Grand (Québec), et sise dans la paroisse de Sainte-Julie (cinquième) concession et la paroisse de Saint-Bruno. Il est possible d'obtenir un plan détaillé du champ de tir de Saint-Bruno en s'adressant à l'officier du Génie/Construction de la BFC Montréal.

Tous les chemins, routes et voies d'accès à la zone du camp sont indiqués par des affiches libellées en français et en anglais, interdisant l'entrée dans la zone.

MUNITIONS ET AUTRES EXPLOSIFS ÉGARÉS

Les bombes, grenades, obus et autres explosifs analogues constituent un danger qui peut causer des blessures ou entraîner la mort. Ne ramassez pas ces objets et ne les gardez pas comme souvenirs. Si vous avez trouvé ou conservé en votre possession un objet que vous croyez être un explosif, prévenez la police de votre localité qui verra à en disposer.

Personne ne peut pénétrer dans la zone sans autorisation, et l'accès en est interdit.

PAR ORDRE
Charles R. Nixon
Sous-ministre
Ministère de la défense nationale

Ottawa, Canada
17630-77

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée). E.D.L.

Beaujolais Nouveau

Cuvage de Monternot - France

Le Beaujolais Nouveau arrivera bientôt...

Chaque année, avec les premières neiges, les gastronomes du Québec font un accueil chaleureux à ce vin fruité rappelant étrangement des saveurs de fruits sauvages...

Ce que vous ne savez pas, c'est que vous pouvez dès maintenant placer votre commande par nos bons offices via les services compétents de la S.A.Q. (minimum une caisse)

Pour tous renseignements, écrivez ou téléphonez à:

Consortium Gilcarvin Inc.
Office des grands crus inc.
4555 Old Orchard
Montréal, Qué. H4A 3B8
tél.: 484-4418 ou 484-7353

BELLERIVE

3½ - 4½ - 5½

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APPARTEMENTS SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Câble T.V. gratuit • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie.



5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

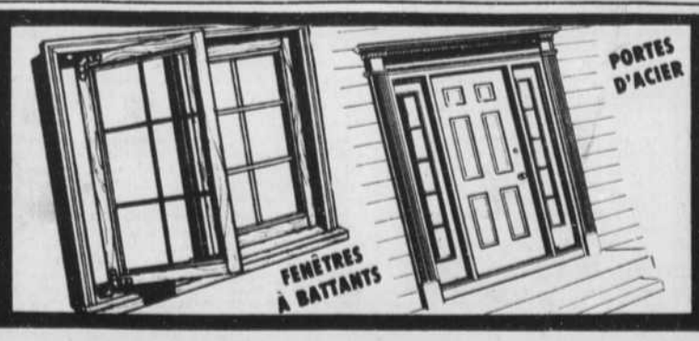
D1579B - 3 x 01

Super exposition permanente

Vous pouvez recevoir jusqu'à $3000 de la SCHL (Société canadienne d'hypothèque et de logement) en changeant vos fenêtres chez Vimat.

Jusqu'à $3000 de rabais (SCHL)

INSTALLATION GARANTIE PAR VIMAT



Ne cherchez plus
Venez choisir votre fenêtre. Nos experts vous guideront.

VIMAT
Les fenêtres Vimat inc.
1035 Chemin du Coteau,
Terrebonne (Québec) J6W 3T8
Tél.: 471-1141

Heures d'ouverutre:
L.M.M.: 8h00 - 17h00 J.V.: 8h00 - 21h00
Samedi: 9h00 - midi

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000581-825. LES ENTREPRISES UNION ÉLECTRIQUE LTÉE., demanderesse -vsJERRY WOSCIECHOWSKI (ELTECH ELECTRIQUE ENRG), défendeur. Le " septembre 1982, à 2:00 heures au domicile du défendeur au No 166 rue St-Aubin en la cité de Châteauguay et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Couleur portatif R.C.A., 1 congélateur blanc, 1 laveuse Général Electrique et etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, 21 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-016342-816. THE BANK OF NOVA SCOTIA, demanderesse -vsLIONEL SÉGAL, défendeur. Le 3 septembre 1982 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5803 rue Elbridge en la cité Côte St-Luc et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 piano Henry Herbert, 1 machine à coudre antique Singer, 1 aspirateur Electrolux, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, 21 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-018341-816. SLOMA ROSENBERG, DAVID ROSENBERG & ARON LIBERMAN (LOUVAIN PLAZA REG'D), demandeurs -vsLABELLE DRESS CO. LTD., défenderesse. Le 2 septembre 1982, à 13:00 heure à la place d'affaires de la défenderesse au No 55 rue Louvain ouest #402 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 daciylo I.B.M., 2 calculatrices, 1 spreading machine C.R.H., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, 21 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-014545-821. JEAN-MARIE TURCOTTE, demandeur -vs- MILOUD BEKRI, défendeur. Le 2 septembre 1982, à 13:00 à la place d'affaires du défendeur au No. 3807 rue St André en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 5 frigidaires, 1 enregistreuse électrique, 1 congélateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, 21 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-008885-822. NEDCO, division de Les Entreprises Industrielles Westburne Ltée., demanderesse -vsPOLYKER INC., défenderesse. Le 2 septembre 1982 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4150 boul. St-Jean, suite 100-102 en la cité de Dollard-des-Ormeaux et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 photocopieuse Xerox, 1 calculatrice Texas, 1 machine à écrire Facit électronique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, 21 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-017232-823. WEBSTER & FILS LIMITÉE., demanderesse -vs- KOBAK CONSTRUCTION LIMITED ET MICHAEL KOBAK ET FRIEDA KOBAK, défendeurs. Le 2 septembre 1982 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 40 rue Northview en la cité de Rosemère et district de Terrebonne seront vendus par autorite de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 humidificateur Viking, 1 téléviseur couleur et cabinet Sears, 1 congelateur Westinghouse, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier, 842-9192. Montréal, 21 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-035363-824. ALBERTA LABELLE, demanderesse -vs- YVES BERNARD, défendeur. Le 31 août 1982, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 2565 rue Sherbrooke #1 en la cité de Lachine, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Thunderbird 1978 — série 8G87H170704 — Immatriculée: 334P470 — couleur bleue — Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DÉCOSTE. Montréal, 19 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-005577-825. J. DUFRESNE ASPHALTE LIMITÉE, demanderesse -vs- J.F. RABOUILLE, défendeur. Le 2 septembre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 772 rue Bord de l'Eau, en la cité Ste-Dorothée, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 6 sections en cuir — effets mobilier variés et équipements variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 842-5292. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DÉCOSTE. Montréal, 19 août 1982.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE, No: 700-02-001105-82-5. CAISSE D'ÉCONOMIE HYDRO, demanderesse -vsCHARLES CLOUTIER, défendeur. Le 3 septembre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur, au No 266 rue Albert, #5., en la cité St. Eustache, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative Panasonic, effets mobilier variés, etc. 1 auto Chevrolet 1975 — modèle Chevelle — série 1D37H51468566. Conditions: ARGENT COMPTANT. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DÉCOSTE. ROLAND BOURDAGES, huissier, 842-5292. Montréal, 19 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012072-828. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs-VLASSIOS KARAHALIOS, défendeur. Le 7 septembre 1982, à 13:00 heures, au domicile du défendeur au No 4765 rue Vézina, #101, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Thunderbird 1978 — série 8G87H170704 — Immatriculée: 334P470 — couleur bleue — Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DÉCOSTE. Montréal, 19 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-012978-826. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse -vs-ROGER PILON, défendeur. Le 2 septembre 1982 à 12:00 heures, au domicile du défendeur au No 18 rue 6e Avenue, en la cité LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. K. Mart 10" — 1 congélateur General Freezer — effets mobilier variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DÉCOSTE. Montréal, 19 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-033729-810. COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC, demanderesse -vs- ERNEST LANTEIGNE, défendeur. Le 2 septembre 1982, à 10:00 heures, au domicile du défendeur au No 721 rue De La Baie, route 17., en la cité Rigaud, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Hornet 1972 — série A2A067E711587 — Immatriculée: 789L984 — couleur verte — 1 t.v. couleur 26" — effets mobilier variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. ÉTUDE: BABIN, BOURDAGES & DÉCOSTE. Montréal, 19 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE, No: 500-02-011430-829. BRITTON ELECTRIC CO LTD, demandeur -vs- RESTAURANT RENÉ LOU LTÉE, défendeur. Le 31 août 1982, à 10:30 heures, à la place d'affaires de la défenderesse au No 9250 rue St-Laurent, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de restaurant. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 21 août 1982.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE District de Montréal. NO: 500-02-043757-81-9. HARRY MODRO, Partie demanderesse -vs- AGNEW SURPASS SHOE STORES LTD Partie défenderesse. Le 1 septembre 82 à 11:15 heures, au 7641 Galerie d'Anjou, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de AGNEW SURPASS SHOE STORES LTD, saisis en cette cause, consistant en: 4,500 paires chaussures pour femmes modèle & couleur ass., 1 caisse enregistreuse de marque BORROUGH, 1 calculatrice de marque VICTORIA. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour d'août 1982.

Canada, Province de Québec. COUR PROVINCIALE District de Montréal. NO: 500-02-016523-82-6. SCAPPY SERVICE STATION INC., Partie demanderesse -vs-LES ENTREPRISES SONTEVAL LTÉE, Partie défenderesse. Le 3 septembre 82 à 10:30 heures, au 6331 boul. Henri Bourassa E, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES SONTEVAL LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion dompteur 6 roues no série CC1532V127883 avec pelle à neige de marque CHEVROLET. 1 camion avec boite dompeur 10 roues no série 15682CCA25917 de marque INTERNATIONAL. Conditions: ARGENT COMPTANT ROGER JOBIN, huissier. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour d'août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE No 500-02-011573-818. FERNAND OUELLETTE, demandeur, -vs-ROBERT FLORANT INC., défenderesse, -et-VILLE DE ST-BRUNO, tierce-saisie. Le 1er septembre 1982 à 10:00 à la place d'affaires de la tierce-saisie au No 1595 rue Montarville, en la cité de St-Bruno, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets saisis en cette cause, consistant en: 1 cadre en acier, 4 panneaux d'alarme, 1 chargeur, et 5 batteries. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, Tél. 288-8988. Montréal, ce 19 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE No 500-02-036950-827. TRUST GENERAL DU CANADA, demanderesse, -vs- A. SEDRICK, défendeur. Le 31 août 1982, à 14:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 1340 rue Shevchenko, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets saisis en cette cause, consistant en: 1 bateau en bois, couleur vert avec remorque beige, 1 Franklin, 1-5 vitesses CCM, effets mobiliers variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 19 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX, No: 500-27-020816-817. LA REINE' partie demanderesse —vs— NIKOLAS DIMITROPOULOS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er septembre 1982 à 10:00 heures. Au: 8520 Bloomfield #3, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NIKOLAS DIMITROPOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur 26" Quasar, 1 ensemble stéréophonique (1 table tournante, 1 tuner, 1 lecteur de cassettes, 2 hauts-parleurs et autres). Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD GAGNÉ, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-022401-81-6. PROCUREUR GÉNÉRAL — PROVINCE DE QUÉBEC, partie demanderesse -vs- DEVI DUKHAN KHRICHNA DAME, partie défenderesse. Le 2 septembre 1982 à 12:00 heures au 4180 De Courtrai S. 217, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Devi Dukhan Khrichna Dame saisis en cette cause, consistant en: 1 time clock de marque National, 1 bureau en métal 4 tiroirs, 1 instincteur de marque Pyrene, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Drummond, GREFFE DE LA PAIX, No.: 405-27-000321-82-2. PROCUREUR GÉNÉRAL — PROVINCE DE QUÉBEC, partie défenderesse -vs- CLAUDE GAUVIN, partie défenderesse. Le 3 septembre 1982 à 12:00 heures au 3292 Des Marteaux, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Claude Gauvin saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. meuble couleur de marque Electrohome, 1 laveuse-sécheuse de marque Simplicity, 1 bar à boisson complet en cuir avec acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal. GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-022402-81-4. LA REINE, partie demanderesse -vs- DAME KHRICHNA DEVI KUKHAN, partie défenderesse. Le 2 septembre 1982 à 12:00 heures au 4180, Courtrai, ste 217, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Dame Khrichna Devi Kukhan saisis en cette cause, consistant en: 1 planche à repasser industrielle de marque Sheldon, 1 machine à coudre de marque Singer, 1 appareil à succion de marque Rubenstein, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-021875-81-2. LA REINE, partie demanderesse -vs- DIANE MARIE BRESCIA, partie défenderesse. Le 2 septembre 1982 à 13:00 heures au 2057, Marlow, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Diane Marie Brescia saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son de marque Realistic, 1 enregistreuse à cassette de marque Juliette, 1 table tournante et 2 hauts parleurs de marque Sansui. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Saint-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, No.: 750-02-000047-82-5. VILLAGE ST-PIE, partie demanderesse -vs- MAURICE CLOUTIER, partie défenderesse. Le 31 août 1982 à 10:00 heures au 782 ouest, Jacques-Cartier, Longueuil district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Maurice Cloutier saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur meuble de marque Sanyo, 1 stéréo meuble de marque Sylvania, 1 set de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier, inf.: 288-0211. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, 18 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-005113-829. HERBERT H. TEES et al., demanderesse -vs- CONSTANCE GROULX, défenderesse. Le 1er septembre 1982, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2363 rue Coursol en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: Piano, Système de son Realistic 4 mex, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL MAISONNEUVE, huissier, Tél.: 845-2804. Montréal, ce 19 août 982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-015146-827. LA GRANDE VIREE, demanderesse -vs- DAVID P. LEONARD ET INSTITUT DES TECHNIQUES DE L'ENREGISTREMENT TREBAS, défendeurs. Le 2 septembre 1982 à 11:00 heures au domicile des défendeurs, au No 5521 rue Place Beaminster en la cité de Montréal dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 Radio de table Général Elect. 1 four micro ondes de marque Panasonic, effets mobiliers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY LACHANCE, huissier, Tel: 845-7286. Montréal, le 19 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, Greffe de la Paix, No: 760-27-005624-81 LA REINE, partie demanderesse -vs- WALTER THOMPSON, partie défenderesse, prenez avis que le 2 septembre 1982 à 10:00 heures au: 301 Pinebeach, à Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de WALTER THOMPSON saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Hitachi, 1 meuble antique 2 portes 1 tiroir, 1 mobilier de salon 3 mcx, 1 table à café en bois, 1 bahut 3 portes, 1 table antique 2 tiroirs, 1 horloge grand-père Tempus Fugit. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: RICHARD GAGNÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 500-27-017267-818. LA REINE, partie demanderesse -vs- GENEVIÈVE BUREAU, partie défenderesse. Prenez avis que le 1er septembre 1982 à 10:30 heures au: 3216 Cherrier est, à Ile Bizard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GENEVIEVE BUREAU saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur RCA, 1 sélecteur à téléviseur Bruce, 1 voiture de marque Ford modèle Ghea Mustang II 1978, plaque # 195H629 Qué. 82, 1 table de salle à manger en bois, 6 chaises en bois, 1 parasol blanc avec 4 chaises de jardin. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: ROBERT POULIOT, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, Greffe de la Paix, No: 500-27-017526-817 LA REINE, partie demanderesse -vs- PIERRE LEGER partie défenderesse. Prenez avis que le 2 septembre 1982 à 11:30 heures. Au: 5163 Bélanger est #3, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PIERRE LEGER saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa 3 places et 1 fauteuil en tissus brun, 1 table à café en bois, 1 téléviseur Zénith, 1 téléphone de couleur brun. CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-052435-810. MICHEL POISSANT, partie demanderesse —vs— SERGE DESLAURIERS, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1982 à 10:00 heures au: 1737 Du Village, à St-Adolphe d'Howard, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SERGE DESLAURIERS saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Oldsmobile modèle Delta 1977, plaque # 694H066, de couleur rouge, 1 bureau en bois 10 tiroirs détachables, 1 fauteuil inclinable en cuirette beige, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: ALAIN RICHER, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Bonaventure, GREFFE DE LA PAIX, No.: 145-27-000080-826. LA REINE, partie demanderesse —vs— RICHARD DROLET, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1982 à 10:00 heures au: 6962 Réhaume, à Anjou district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD DROLET saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Filter Queen, 1 scie ronde B&D, 1 sofa 3 places en tissus, 1 fauteuil bercant en tissus brun carrelé, 1 télécouleur console Philips. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-020822-826. ISOLATION SERVICE À DOMICILE BRAMAL INC., partie demanderesse —vs— SHEILA COLES, partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1982 à 10;30 heures au: 536B, Route 133, à Ste-Anne de Sabrevois district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SHEILA COLES saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse National, 1 air climatisé industriel, 1 réfrigérateur à gâteaux 2 portes non vitrées et 2 portes vitrées, 1 horloge pendule Regulator, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél.: 284-1007). Montréal, le 18 août 1982.

Province de Québec, District de Drummond, COUR PROVINCIALE, No.: 405-02-000793-81. GUY LEFEBVRE, demandeur -vs- PAUL LALIBERTÉ, défendeur. Le 3 septembre 1982, à 10:00 heures à la place d'affaires du défendeur, au No 1339 rue Curé Poirier ouest en la cité de Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cause, consistant en: équipement de bureau et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHÈLE PELLETIER-BERNIER, huissier, 679-3080. Montréal, 19 août 1982.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal. NO: 500-02-025981-82-5. RIVIERA PRINTERS & PUBLISHERS INC. Partie demanderesse -vs- COMPAGNIE ITALOMEDIC INC. Partie défenderesse. Le 1 septembre 82 à 10:00 heures, au 6341 rue Fabre, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de COMPAGNIE ITALOMEDIC INC, saisis en cette cause, consistant en: 1 air climatisé de marque ELECTROHOME, 1 bureau 7 tiroirs, 3 fauteuils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 19ième jour d'août 1982.

Canada, Province de Québec, GREFFE DE LA PAIX, District de Montréal. NO: 500-27-022371-81-1. LA REINE, partie demanderesse -vs- NICOLA DE SIMONE. Partie défenderesse. Le 2 septembre 82 à 11:00 heures, au 3555, boul. Crémazie est, ste 614, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de NICOLA DE SIMONE saisis en cette cause, consistant en: 14 machines à coudre avec tables de travail de modèle & marque ass., 2 machines à presser à vapeur complet, 1 réfrigérateur de marque FRIGIDAIRE, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'août 1982.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-12-114548-829. JOSETTE BENCHETRIT, demanderesse -vs- JULIEN HARROCH, défendeur. Le 2 septembre 1982, à 13:00 heures au domicile du défendeur au 6760 rue Clairanald, en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 frigidaire Kelvinator, 1 sofa vert, effets mobilier variés, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier, 842-5292. Montréal, 19 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, Greffe de la Paix, No: 700-27-004332-811. LA REINE, partie demanderesse -vs-FRANCOISE BLANCHARD LEDUC, partie défenderesse. Prenez avis que le 1er septembre 1982 à 10:30 heures. Au: 175 Lavigne, à Repentigny, district de Joliette seront vendus par autorite de Justice, les biens et effets de FRANCOISE BLANCHARD LEDUC saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Zénith console, 1 sofa et 1 fauteuil fleuri bleu et beige, 1 téléviseur couleur 12" Magnasonic CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: LAURENT SOLARI, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Beauharnois, Greffe de la Paix, No: 760-27-004823-81. LA REINE, partie demanderesse -vsPANAYOTIS DIMITROPOULOS, partie défenderesse. Prenez avis que le 1er septembre 1982 à 10:00 heures au: 8520 Bloomfield #3, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PANAYOTIS DIMITROPOULOS saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Quasar, 1 ensemble stéréophonique (1 table tournante Micro, 1 lecteur de cassettes Realistic, 2 hauts-parleurs et autres). CONDITIONS: PAIEMENT COMPTANT. RENSEIGNEMENTS: RICHARD GAGNÉ, huissier de l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (tél: 284-1007). Montréal le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-012088-816. VILLE DE LAVAL, Partie demanderesse, TERRY TSOLIS, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 2 septembre 1982 à 11:00 heures. Au: 4534 Notre-Dame, à Chomedey Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de TERRY TSOLIS saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Sony Triniton 14", 1 table tournante Sony, 1 tape cassettes Sony, 1 hauts-parleurs Classic, 1 équalizer A.D.C., 1 laveuse et 1 sécheuse Admiral, 1 téléviseur Philco Ford 20" couleur, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissiers, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-049836-815. NINON PROVOST, Partie demanderesse. ALAIN BRISSON, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 1er septembre 1982 à 11:00 heures. Au: 7696 Champlain, à Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ALAIN BRISSON saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Plymouth modèle Fury 1975, de couleur beige, toit brun, plaque #355H111 Qué. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. CAROL PAUZE, huissier, 284-1007. De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 18 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-008217-828. GOLD ARTS JEWELLERY CO. OF CANADA LTD., demanderesse -vsPETER ADLER INC., défendeur. Le 31 août 1982, à 11:00 à la pla place d'affaires de la défenderesse au No 1472 rue Peel en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: argenterie, diamants, balance, caméra sur pied, lot de chaines "argent", etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. LUC VALADE, huissier, 288-6317. Montréal, 21 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-025923-826. LANIEL CANADA INC., demandeur -vsMAURICE GIGUÈRE, défendeur. Le 2 septembre 1982, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 5430 rue Beaubien est, #9 et au sous-sol en la cité Montréal district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. portative 20", machine à boules, plusieurs machines à jouer, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier, 288-6317. Montréal, 21 août 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-024405-818. CARL & BILL GARAGE LTD., demandeur -vs- DOMINIQUE PICCIONI, défendeur. Le 31 août 1982, à 13:30 au domicile du défendeur au No 2095 rue Beaconsfield en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, convertisseur RCA, 1 sofa, 1 love seat, 1 fauteuil, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier, 288-6317. Montréal, 21 août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Québec. COUR PROVINCIALE, No.: 200-02-004534-82-4. TANSCEIVER EAST CANADA LTD. Partie demanderesse —vs— DANIEL OUELLET. Partie défenderesse. Le 1 septembre 1982 à 10:00 heures, au 6940 36e avenue, app. 1 MONTRÉAL, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DANIEL OUELLET saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur de marque HITACHI, 1 set de salon 3 morceaux, 1 table de salon, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL GRATTON, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-025294-82-3, LA PRESSE, Partie demanderesse —vs— M. JESUS ARENOS, Partie défenderesse. Le 3 septembre 1982 à 12:00 heures, au 715, rue Bel Air MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de M. JESUS ARENOS saisis en cette cause, consistant en: 1 cofire à outils 6 tiroirs, 1 sableuse de marque BLACK & DECKER, 1 lift à main en métal, 1 chargeur à batterie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE TARDY, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Terrebonne, COUR PROVINCIALE, No.: 700-02-003338-81-2. M. MICHEL MORNEAU, Partie demanderesse —vs— RONALD BOLDUC ET AL., Partie défenderesse. Le 2 septembre 1982 à 10:00 heures, au 923B chemin Pincourt MASCOUCHE, district de TERREBONNE seront vendus par autorite de justice, les biens et effets de RONALD BOLDUC ET AL., saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 2 portes en stainless, 1 congélateur de marque DANBY, 1 lot de marchandises d'épicerie, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GAGNÉ, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'août 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-004909-82-1. BANQUE NATIONALE DU CANADA. Partie demanderesse —vs— LÉO DUMONT. Partie défenderesse. Le 1 septembre 1982 à 11:00 heures, au 7057 Guy, app: 6, ANJOU, district de MONTRÉAL seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de LÉO DUMONT saisis en cette cause, consistant en: 1 camion 1981 no série 2GCEK24LB1103770 de marque CHEVROLET, 1 camion 1980 no série HCCM33AB148549 de marque CHEVROLET, 1 calculatrice de marque UNDERWOOD, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-012975-82-2. BANQUE NATIONALE DU CANADA. Partie demanderesse —vs— CLAIRE OUELLET & AL. Partie défenderesse. Le 3 septembre 1982 à 10:45 heures, au 8211 Chateauneuf, ANJOU, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAIRE OUELLET & AL saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1977 no série F748A911431F de marque LINCOLN CONTINENTALE, 1 T.V. couleur meuble de marque PANASONIC, 1 set de salon 2 morceaux, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SYLVAIN GRAVEL, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 18ième jour d'août 1982.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-039559-81-5. RÉJEAN FRÉCHETTE, Partie demanderesse —vs— ANTONIO SICARI, Partie défenderesse. Le 1 septembre 1982 à 10:00 heures, au 6341 Fabre MONTRÉAL, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANTONIO SICARI saisis en cette cause, consistant en: 3 mobiles radio FM de marque SONARD, 1



La paix pour les parents

Ces Léonard de Vinci en herbe s'en donnent à coeur joie pendant que leurs parents visitent Terre des Hommes en toute quiétude. Les parents peuvent en effet confier les enfants de deux à cinq ans, pendant 90 minutes, aux animateurs professionnels du Coin des tout-petits, où l'on trouve glissoire, atelier de bricolage, carré de sable et, bien sûr, quantité d'animaux en peluche.

En créant un centre d'information à Montréal

L'industrie du formaldéhyde entreprend de redorer son blason terni par la MIUF

par Gilles Provost

Pour améliorer son image publique, sérieusement ternie par la crise de la mousse isolante d'urée-formol (MIUF), l'industrie nord-américaine du formaldéhyde vient de créer à Montréal un service d'information chargé d'alimenter les médias avec des «renseignements documentés» sur ce produit qui a fort mauvaise presse bien qu'il soit d'usage courant.

Nommé «Informaldéhyde», ce centre d'information a été confié au Groupe Houston, une importante maison de publicité et de relations publiques. Ce service en est encore à l'étape de l'organisation mais il promet de mettre bientôt à la disposition des médias «plusieurs experts dans les domaines scientifique, médical et industriel».

La pochette d'information qui vient de parvenir aux médias explique que ce centre est une initiative du «Formaldehyde Institute», un organisme nord-américain mis sur pied en 1979 pour représenter les intérêts de toutes les entreprises qui fabriquent ou qui utilisent de la formaldéhyde. Or, il s'agit d'un des produits chimiques les plus fondamentaux de l'industrie et ce groupe représente donc une force économique considérable.

Son aile canadienne inclut notamment MacMillan Bloedel, Borden Chemicals, Celanese, Dupont, BASF, Bakelite Thermoset ainsi que des associations: Association des fabricants de panneaux et contreplaqués, Association des fabricants de panneaux agglomérés, Association nationale des produits forestiers, Association des fabricants de véhicules récréatifs, etc.

Les premières informations émises par «Informaldéhyde» signalent l'importance économique du produit et soulignent surtout que les effets néfastes du formaldéhyde ou de la MIUF ne sont pas encore définitivement prouvés.

Par exemple, on soutient qu'il «n'existe pas de preuve scientifique selon laquelle le formaldéhyde cause le cancer chez les humains». De cela, on conclut que «la MIUF ne peut pas causer le cancer».

La pochette de presse inclut aussi un document attribué au Dr Michael T. Newhouse, professeur à l'université McMaster, en Ontario. Ce médecin, qui dit «vivre en toute tranquillité dans une maison isolée avec de la MIUF», soutient que les «recherches poussées» qu'il a effectuées dans la région de Toronto et Hamilton ne lui ont pas permis de trouver un seul cas dont la maladie pourrait être attribuée à la MIUF sans l'ombre d'un doute.

Selon lui, les études menées au Canada et en Iowa ont révélé que les taux de concentration en formaldéhyde étaient semblables dans les maisons isolées à la MIUF et dans celles qui ne l'étaient pas. Pourtant, l'étude fédérale menée sur des milliers de maisons canadiennes a montré au contraire que ces taux étaient significativement plus élevés dans les maisons isolées avec de la MIUF. Ces taux étaient particulièrement élevés là où les occupants se plaignaient de graves problèmes de santé. Enfin, c'était surtout dans les maisons isolées avec de la MIUF qu'on rencontrait des teneurs en formaldéhyde supérieures à la norme canadienne.

Le Dr Newhouse affirme aussi que la célèbre clinique Mayo, aux États-Unis, n'est pas parvenue à établir le moindre lien entre l'asthme et le formaldéhyde ou la poussière de MIUF. Or, LE DEVOIR a en main une publication de cette clinique décrivant un cas où les chercheurs ont pu provoquer des crises d'asthme à volonté sur un patient en le soumettant à de la poussière de MIUF. (Par contre, il ne réagissait pas à de la formaldéhyde pure.)

Selon ce médecin cité par le Formaldehyde Institute, le problème de la MIUF «n'a pu surgir que grâce à la conspiration inconsciente de trois groupes principaux: une presse sans sens critique, avide de sensationnel, qui rapporte (en corsant les détails) les problèmes de santé quelle qu'en soit la source, réelle ou non, et sans rechercher l'avis des experts ou des preuves scientifiques; d'autre part, des politiciens en quête d'une cause célèbre; enfin, des organismes de protection des consommateurs et des comités consultatifs gouvernementaux qui perdent provisoirement tout sens critique scientifique et qui, quitte à se tromper, préfèrent se réfugier dans la sécurité».

Le Formaldehyde Institute, pour sa part, estime qu'il n'y a rien à craindre aussi longtemps que la preuve du contraire n'aura pas été faite.

Est-il illégal de communier à genoux?

OTTAWA (PC) — Une avocate de la Nouvelle-Écosse a annoncé qu'elle se propose d'en appeler d'une condamnation dont elle et cinq autres personnes ont été l'objet pour avoir interrompu un office religieux en s'agenouillant pour recevoir la communion.

«Mes préoccupations, tant comme avocate que comme catholique, c'est qu'à la suite de la décision du tribunal, il est devenu un crime que de s'agenouiller pour recevoir la sainte communion et, personnellement, je suis profondément affligée par ce jugement», a déclaré Me Roseanne Skoke-Graham, de Stellarton, N.-É., au cours d'une interview téléphonique.

Les six prévenus, tous des citoyens de Stellarton, ont été trouvés coupables par le juge Russel MacEwan, de la Cour municipale de l'endroit, d'avoir délibérément causé du désordre et d'avoir interrompu un office religieux solennel qui s'est déroulé le 27 juin à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de cette localité de la Nouvelle-Écosse.

Il faut dire cependant que l'affaire mijotait dans la paroisse depuis la fin des années 70, époque où des paroissiens ont adhéré à une secte connue sous l'appellation de mouvement Bayside.

La fondarice de cette secte, Veronica Loukin, de Brooklyn, N.-Y., a prétendu avoir eu, depui 1970, une série d'apparitions de la Vierge Marie et que celle-ci avait dénoncé la pratique voulant que les fidèles restent debout pour recevoir la sainte communion.

Robot arrêté pour ivresse!

LOS ANGELES (Reuter) — La police de Los Angeles a réussi une première qui réjouira tous les amateurs de science-fiction: elle a arrêté son premier robot.

Celui-ci rôdait dans les rues du quartier résidentiel de Beverley Hills, bien visible avec ses traditionnelles lumières clignotantes sur la tête.

Un policier appelé sur les lieux constata rapidement que le robot avait une démarche bizarre, un peu chaloupée... Aurait-il bu...

Interpellé, le robot refusa de décliner son identité. Le policier fit alors appel à un camion grue, pour l'emmener au poste, où il a passé la nuit.

Un officier de police a avancé l'hypothèse qu'il s'agissait d'un engin télécommandé, dont le propriétaire n'a pas voulu se faire connaître.

Comme on lui demandait si le robot pouvait être inculpé d'ivresse sur la voie publique, il s'est contenté de répondre: «L'enquête continue».

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES
AUTOMNE 1982

Cours du jour et du soir à tous les niveaux pour adultes, adolescents et enfants, commençant dans la semaine du 27 septembre.

Dessin et peinture — Céramique
Gravure — Joaillerie
Photographie — Émail et vitrail
Sculpture — Histoire de l'art

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT
739-2301

CENTRE SAIDYE BRONFMAN
YM-YMHA & NHS 5170 Côte Ste-Catherine

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

l'ALLEMAND, ça vous intéresse ? ...venez l'apprendre à
l'INSTITUT-GOETHE
Cours de langue — tous les niveaux
SESSION D'AUTOMNE
du 13 septembre au 23 décembre 1982
Inscription: du 1er au 10 septembre 1982
GOETHE INSTITUT MONTRÉAL
Place Bonaventure
Entrée LaGauchetière & Université
Tél.: 866-6189

CULTURE PERSONNELLE
Premis no. 749569
CONSERVATOIRE LASSALLE
3505, rue DUROCHER, MONTRÉAL, H2X 2E7
PROGRAMMES DES COURS ENVOYÉS SUR DEMANDE
288-4034
CULTURE PERSONNELLE
COURS DU JOUR OU DU SOIR
ART DRAMATIQUE
ET ART ORATOIRE
SPÉCIALISATION
• Communication
— Phonétique
— Lecture expressive
— Discours — Entrevues
• Théâtre
— Technique de scène
— Poésie — Dialogues
— Improvisation
• Télévision
— Interprétation
— Technique d'animation
Cours pour les "15-17" ans le vendredi de 17 h à 19 h
Cours pour enfants et adolescents 7 à 11 ans 12 à 14 ans
Début des cours: Semaine du 13 septembre
INSCRIPTION: dès maintenant

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS
LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 7 SEPTEMBRE

JOUR - INTENSIF du lundi au jeudi	9h - 12h ou 13h - 16h	250$ (84 hres)
SOIR lundi et mercredi ou mardi et jeudi	18h - 21h	135$ (42 hres)
FIN DE SEMAINE samedi	9h - 16h	135$ (42 hres)

TEST DE CLASSEMENT: 30, 31 août, 1, 2 septembre 16 h 30 - 19 h 30
La prochaine session débutera la semaine du 1er novembre 1982.
TEST DE CLASSEMENT: 25, 26, 27 octobre 16 h 30 - 19 h 30
pour plus de renseignements, téléphonez-nous au 849-8393 poste 719 - 713
1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUÉ. - H3A 2W6
ymca du Centre-ville fondé en 1851

ENSEIGNEMENT MUSICAL COMPLET
PIANO THÉORIE
débutants - niveau moyen - adultes
entraînement à la lecture, au rythme, à l'audition par
PROFESSEUR EXPÉRIMENTÉ
certificat de pédagogie de l'Institut Beethoven de Paris
ENSEIGNEMENT SELON LES MÉTHODES et SOUS LE CONTRÔLE de
PAUL LOYONNET
virtuose international
professeur libre à McGill
Leçons en FRANÇAIS, ANGLAIS, ESPAGNOL
Tél.: 737-9905
(entre 3h 00 et 7 h 00 p.m.)

COURS DE MUSIQUE
— atelier d'initiation musicale pour jeunes de 5 à 7 ans.
— violon et flûte à bec
COURS INDIVIDUELS OU COLLECTIFS
Inscription:
Marie-Hélène da Silva
279-7494

COLLÈGE AHUNTSIC
PISCINE DU COLLÈGE AHUNTSIC
825 ÉMILE-JOURNEAULT, MONTRÉAL H2M 1Y8
COURS DE NATATION
AUTOMNE 1982
INSCRIPTIONS:
— À compter du 1er septembre, du lundi au vendredi de 9 h. à 21 h.
DÉBUT DES COURS:
— Enfants de 6 à 16 ans, 25 septembre
— Adultes, semaine du 27 septembre
COURS SPÉCIAUX:
— Cours d'instructeur
— Cours Sauveteur National 26 septembre
— Cours parent-enfant
— Cours pour personnes du 3ième âge: 27 septembre
Du nouveau: Cours pré-nataux, mardi de 19 h. à 20 h., 27 septembre. Inscription en tout temps à ce programme, l'on peut se joindre au cours déjà en marche, le coût sera calculé selon le nombre de séances.
— Conditionnement physique aquatique: 27 septembre
— Plongée sous-marine, appeler au no.: 389-1293
— Cours de soins d'urgence aquatique S.U.A.
— Réanimation cardio-pulmonaire R.C.P.
appeler aux numéros ci-après.
INFORMATIONS:
— Pour plus d'informations, communiquer aux numéros suivants:
JOUR: 389-5921
SOIR ET FIN DE SEMAINE: 389-5930
389-5933

Collège André-Grasset
ÉDUCATION PERMANENTE
COURS DU SOIR SESSION: AUTOMNE 1982

ARTS:		
510-110	Recherche sur phénomènes visuels	lundi
510-901	Organisation picturale	lundi
520-906	Histoire de l'art québécois	lundi
LETTRES		
604-201	ANGLAIS	lundi
301	(Test de classement, le 7 sept.)	
607-101	ESPAGNOL élémentaire I	lundi
607-201	ESPAGNOL élémentaire II	mardi
607-301	ESPAGNOL intermédiaire I	mercredi
601-202	FRANÇAIS: Théâtre	mercredi
601-402	FRANÇAIS: Essai	mardi
601-911	FRANÇAIS écrit	mardi
MATHÉMATIQUES		
201-307	Probabilités et statistiques	lundi et mercredi
SCIENCES HUMAINES		
381-900	ANTHROPOLOGIE: Origine et évolution de l'homme	mercredi
320-216	GÉOGRAPHIE et tourisme	jeudi
330-983	HISTOIRE: Problèmes du Tiers-Monde	mardi
340-101	PHILOSOPHIE: La connaissance et ses instruments	lundi
340-301	PHILOSOPHIE: L'homme et la société	mercredi
383-942	POLITIQUE: Systèmes politiques du Québec et du Canada	jeudi
387-976	SOCIOLOGIE de l'éducation	jeudi

DÉBUT DES COURS: le 7 sepbembre
Renseignements, demande de prospectus, inscription:
Secrétariat de l'Éducation permanente
Collège André-Grasset
1001 est, boul. Crémazie
Montréal, Qué. H2M 1M3
Tél.: 381-4293

UNIVERSITÉ LAVAL
sciences de l'administration
extension de l'enseignement
ADMISSION ET INSCRIPTION AUX PROGRAMMES EN COMPTABILITÉ ET EN ADMINISTRATION TRIMESTRE D'AUTOMNE 1982
(du 30 août au 10 décembre 1982)
POUR CEUX ET CELLES QUI VEULENT:
— se perfectionner
— améliorer leur formation
— changer de carrière
À qui s'adressent les programmes de l'Extension en sciences de l'administration:
Les COURS DU SOIR des différents programmes de formation et de perfectionnement professionnels en sciences de l'administration s'adressent aux:
— adultes, déjà sur le marché du travail,
— finissants des Cégeps qui désirent améliorer leur formation ou maintenir le niveau de leur compétence professionnelle.
Programmes offerts:
Le Bureau de l'extension de la Faculté des sciences de l'administration offre des cours et programmes conduisant à:
— un certificat de l'Extension en sciences de l'administration, option:
• Administration institutionnelle • Management
• Approvisionnement • Sciences comptables
• Gestion d'entreprises • Sciences industrielles
— une attestation d'études en:
• Évaluation (I.C.E.)
• Sciences comptables (C.A. ou C.G.A.)
• Sciences industrielles (R.I.A.)
— un brevet, un titre ou un permis professionnel de:
• L'Institut d'assurance du Canada (Fellow gestion d'entreprises)
• L'Institut canadien des évaluateurs (A.A.C.I.)
• L'Institut des banquiers canadiens (Brevet de l'Institut B.I.B.C.)
• L'Association canadienne de gestion des achats (Approvisionneur professionnel - A.P.)
• La Corporation professionnelle des comptables en administration industrielle du Québec (R.I.A.)
• La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec (C.G.A.)
• L'Ordre des comptables agréés du Québec (C.A.)
Exigences d'admission:
— Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou d'un diplôme équivalent OU
— Être âgé d'au moins 21 ans et posséder une expérience jugée valable sur le marché du travail. Dans ce cas, le candidat doit avoir réussi le cours de mathématiques 153 ou 522 du secondaire V, ou les mathématiques 211 du Cégep et remplir la formule "Description de l'expérience de travail".
Pour le programme d'études en sciences comptables (C.A.), le candidat doit être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle reconnu par le Conseil de l'Ordre des comptables agréés du Québec.
Dates d'inscription:
— Pour les étudiants de l'Extension nouvellement admis et les anciens non préinscrits: les 23, 24 et 25 août 1982
RENSEIGNEMENTS: Bureau de l'extension
Faculté des sciences de l'administration
Pavillon des sciences de l'administration (bureau 144)
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3585
Cité universitaire, Québec

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Progrès général

La Bourse de Toronto a poursuivi sa remontée pour un quatrième jour de suite, hier. L'indice composé a grimpé de 37.40 points et marquait 1524.91 à la fermeture. Quelque 8.3 millions d'actions ont été échangées et la valeur s'établissait à $72.6 millions. Les gains étaient de loin plus nombreux que les pertes, soit 411 contre 120, et 200 valeurs campaient sur leurs positions.

Le marché a progressé sur tous les fronts, l'or clôturant en hausse de 213.56 à 2199.03. L'immobilier-construction a pris une avance de 95.00 à 2801.80, les transports ont grimpé de 71.26 à 1993.01 et les pétroles ont monté de 77.50 à 2522.51.

Du côté des valeurs industrielles, Dome Pete gagne 20 cents à $3.95, Gulf Canada 5-8 à $14 3-4, Noranda 1-8 à $15 7-8, Oshawa Group A 5-8 à 15, Systemhouse Ltd deux cents à $1.72.

Dans le secteur des mines, Placer Developments gagne 1-8 à $15 5-8, Campbell Red Lake Mines 1-2 à 17 3-4, Dome Mines 1 3-4 à $10 1-2, Teck Corp. B 1-8 à $7 3-4 et Cullation Lake sept cents à $1.75.

Dans les hydrocarbures, Canusa avance de 35 cents à $2.95, Ulster Pete de 23 cents à $1.48, Dome Canada de 10 cents à $3.90, Dynamar Energy d'un cent à $1.74 et Trinty Resources de 1-8 à $9 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AgnicoE	200	9⅝	9⅜	9⅜	+ ½
AlcanAlu	19901	$27⅜	26¼	27⅛	+ ½
AldonaM	z2	25	25	25	−20
Amcal Int	250	$19¼	19⅛	19¼	+ ½
Asbestos	500	$10¾	10¾	10¾	
fAstral Bl	200	490	490	490	+5
BP Canad	z20	$24⅛	24⅛	24⅛	+ ⅜
BqueCont	300	$7⅜	7½	7½	+ ⅛
BqMercn	300	$11¼	11¼	11¼	+ ⅜
BqueMtl	8766	$19⅝	19	19⅝	+ ½
BMO$2.50	500	$19⅝	19⅝	19⅝	+ ⅛
BMO Wts	1200	400	400	400	+10
BankNS	1375	$25½	25	25½	+ 1
BqueNat	23608	$5¾	5⅜	5¾	+ ¼
BqNat2.94	450	$19¾	19¾	19¾	
Bq Nat B	970	$25½	25¼	25¼	+ ¾
BqRoyale	18227	$22⅞	22¼	22¾	+ ⅜
BqRy2.75	2150	$26⅜	26	26⅜	+ ½
BaxterTc	625	140	130	130	−20
Bell Can	26576	$18¼	18⅛	18¼	+ ¼
Bell12.05	600	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Bell12.70	1650	$21¾	21½	21¾	+ ¼
BombA	400	$10½	10½	10½	+ ⅛
fBombB	400	$9¾	9⅛	9¼	+ ⅛
Bow Val	800	$15	14⅞	14⅞	+ ½
Brascade	3220	$27⅞	27¾	27⅞	
Brascan A	1200	$13¾	13⅜	13¾	+ ⅜
Camflo	1000	$7⅛	7⅛	7⅛	+1⅜
CDC 7.6 p	300	$11	10	11	+1
CanMalt	z50	$33⅞	33⅞	33⅞	−10
C Imp Bk	1712	$20¾	20	20¾	+1
CIBQ3.562	1000	$27	27	27	+ ⅜
CIBQ W C	8300	200	190	198	+20
CP Ltee	20625	$29⅛	28⅝	28⅞	+ ¼
CdnTire	z75	$38	38	38	+3¼
CanronA	200	$10	10	10	− ⅛
CarlOk	300	$7⅜	7⅜	7⅜	− ⅛
Chrysler	300	$10¼	10	10¼	+ 1
Cim C Laf	z30	$8⅛	8⅛	8⅛	− ¼
Comterm	17350	$6	5⅞	6	
C Bath A	3780	$15¼	14⅞	15¼	+ ⅜
DomeCda	9470	390	375	390	+10
DomeCwt	z140	45	42	42	−6
DomeMns	5000	$10½	9¾	10½	+2¼
DomePet	88713	410	390	395	+20
DomPWt	79346	30	27	29	+5
Dom Rs A	1010	$50⅞	50¾	50⅞	+ ⅜
Dom Store	25000	$14¼	14¼	14¼	−1½
Domtex	z4	$10⅜	10	10⅜	+ ⅛
Domtar	3008	$16¼	16¼	16¼	− ⅛
Donohue	600	$16⅛	16⅛	16⅛	− ⅞
Donohue a	620	$13¾	13¾	13¾	
fEnheatA	220	260	260	260	
EnheatB	180	260	260	260	−377

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BuddCan	200	$5¼	5¼	5¼	
CAE	22140	$8¾	8⅜	8½	
CCL Ind	100	$5¼	5¼	5¼	
CME Reso	1000	39	39	39	− 1
Cableshar	6500	400	380	380	− 5
CadFrv	34518	$6⅜	6¼	6¼	+ ¼
Cad Frv A	2080	$5⅞	5¾	5⅞	
Calvrt DAf	500	100	100	100	
Calvrt DB	1000	200	200	200	
Calverto	3000	29	29	29	+ 3
Camchib	400	430	430	430	−10
CamelOG	3400	265	260	260	+10
Camflo	29540	$7½	6¾	7⅜	+ ⅜
CRL	124385	$18¼	17½	17¾	+ ½
CampRes	5281	$6½	5⅞	6½	+ ⅝
Campeauf	400	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅜
Camrecoo	5000	175	165	175	
tCanCem	2600	$8½	8⅜	8½	+ ⅜
CCem6½	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
CCem2p	1000	$11½	11⅜	11½	− ⅛
CDCf	15601	$6	5	5⅞	+ ⅜
CDCpr B	1845	$86½	85	86½	+ 1
CDC 1980	86750	$11	10	11	+ 1
CanMalt	400	$34¼	34¼	34¼	+ ¼
C Nor West	2950	$28½	27½	28½	+1¼
CanP Ent	54179	$17⅜	16⅝	17⅜	+1⅛
C Packrs	3400	$29	28¼	29	
CS Petef	7450	410	375	375	−15
Can Trust	800	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
C Tung	400	16¼	16	16	
Canadex o	500	135	128	128	− 1
C Arrow o	500	38	38	38	+ 5
C Curtis	500	90	90	90	− 3
C Formstf	400	200	185	185	
C Foundpr	100	$13	13	13	+ ½
CGE	z8	$29¾	29¾	29¾	
CG Invest	6314	$18	18	18	
C Hydro pr	800	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅜
CIBk Com	18611	$20¾	20	20½	+ ¾
CIBC 250p	4700	$22⅞	22¾	22⅞	
CIBC 2.05p	2600	$18¼	18	18¼	+ ¾
CIBC 3562	521935	$27⅜	26½	26½	− ¼
mCIBCw	6500	410	385	410	+2
CIBw2	219850	205	185	195	+19
CMarconi	100	$33	33	33	+1¼
CNat R	29900	229	220	220	
CNat8.50	300	$10½	10½	10½	+ ½
C Ocdental	2119	$14¼	14¼	14¼	
C Ocdntl p	700	$19¼	19¼	19¼	− ¼
CP Ltd	51567	$29⅜	28⅝	29⅜	+1⅛
CPL4p	z9	$10¾	10¾	10¾	
CPL UK p	z2	$11¾	11¾	11¾	
CReserve	2350	$15⅜	15	15⅜	+ ⅜
CdnTire	1100	38	38	38	
CTire Af	5016	$40¼	39½	40	+ ⅝
C Uilities	234	$19½	19½	19½	
CU 10¼	7100	$19¼	19	19	+ ¼
CUtil 9.24	600	18	17½	18	+ ⅞
CUtil 2nd D	300	$24	24	24	+ ¼
CUtil 2nd E	10000	$23	22⅞	22⅞	− ⅛
CUtil 2nd F	4800	$27⅜	27⅛	27⅜	+ ⅛
CUtil 2nd G	3600	$27⅜	27	27¼	+ ¼
Canbra	400	$6¼	6¼	6¼	
Canrayo	1000	36	36	36	+3½
CanronA	1000	$10⅛	10	10	− ⅛
Canuco	5100	43	42	42	− 1
Canusa	88917	295	270	295	+35
nCanusaw	25100	150	122	150	+30
Cara	2500	$7	7	7	
Cara A f	1400	$7	6¾	7	+ ¼
CarlOK	11820	$7¾	7½	7⅝	
CarmaA	3265	210	200	210	+ 6
Carmacvp	12400	$6⅛	6	6⅛	+ ¼
Carolino	16650	$12½	11¼	11¾	+ ¾
CasidyAp	100	415	415	415	− 5
Celanese	2225	470	460	470	+20
Celanes 1p	z50	$5¾	5¾	5¾	
Celan 175p	236	$11⅜	11⅜	11⅜	− ⅛
CentPat	1000	400	390	390	+ 5
CentrlTr	800	$7¼	7	7¼	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Chncir	1000	110	105	105	− 5
Cherokee	7600	460	435	450	+10
Chieftan D	1218	$19½	19¼	19½	
Chieftan B	100	$41⅜	41⅜	41⅜	+ ⅛
Chrysler	16053	$10¼	9⅜	10⅛	+ ⅜
Coho A f	3641	465	440	465	+15
CoinLakeo	5500	27	26	27	+ 2
Cmplx	2000	65	65	65	
Cominco	4992	$41	39½	41	+1⅞
ComincoA	1500	$17	17	17	
CmrclOGo	2000	135	135	135	+ 5
Cmpig	300	425	425	425	
9oComterm	4500	$6⅛	6	6⅛	+ ¼
Coniagaso	18000	180	165	175	+25
Con Bath A	950	$15⅜	15	15¼	+ ⅜
Con Fardy	700	140	140	140	
CCoppero	5000	25	24	25	+ 1
CDurham	20000	88	83	86	+ 6
C Louanao	8500	58	49	58	+ 8
CMarbnro	2000	52	50	52	+ 2
Con Profo	23700	120	115	120	+15
C Rambler	100	450	450	450	
C Rexparo	z20	14½	14½	14½	
CSummito	3000	42	42	42	
Con Distrb	5150	$9⅛	8⅜	9⅛	+ ¼
ConsGas	7250	$13¼	12⅝	13	+ ½
C Gas 13½	3875	$26½	26⅛	26⅜	− ⅛
Cons Gas w	32900	140	110	120	+15
CTL Bank	1400	$7¾	7½	7¾	+ ¼
Conventrs	4900	395	385	395	+10
Conwest A	7380	400	390	400	
Conwst Bf	3680	400	385	400	+20
CooperC	300	475	475	475	+ 5
Cop Fields	1566	$8¼	7½	8¼	+ ⅜
Corby vt	500	$24½	24½	24½	+ ¾
CFalconC	33000	$11¾	11¼	11¾	+ ⅝
Corridao	5250	85	84	85	+ 5
mCosekaR	35300	335	325	330	+10
Coseka 7 p	8600	385	375	385	
Courvano	20300	29	27	28	+ 3
Craigmt	4350	215	200	200	− 5
Crain RL f	200	$12⅞	12⅞	12⅞	+ ⅜
Crestbrk	z30	$45⅞	45⅜	45⅞	
Crown 8¾	100	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Crown 14½	600	$21¼	21¼	21¼	+ ¼
CZeirba Af	z50	$20¾	20¾	20¾	
Culatn	106900	178	169	175	+ 7
Culaton 10	6300	280	270	280	+ 5
Cuviero	1000	25	25	25	+ 1
Czar Res	18300	235	221	229	+ 4
Dale-R pr	500	475	475	475	
Daon Dev	66239	130	121	125	+ 9
Daon Af	1450	150	125	125	−25
Daon 8⅝ p	2200	165	150	150	+15
Daon 9½ p	900	215	205	215	+ 5
Datline	100	$6¾	6¾	6¾	
Dejouro	33100	37	32	36	+ 6
D Eldonao	2500	51	50	51	− 1
Delhi Paco	13650	41	37	40	+ 4
Denison	3956	$20¾	20⅜	20⅜	
DicknsnAf	43085	240	225	240	+22
DicknsnB	17485	245	230	240	+20
Digitech	1000	200	200	200	
Discovry	23380	134	115	134	+19
DofascoA	2070	$29¾	29½	29⅝	+ ⅛
Dfs 235	2200	$17⅜	17½	17⅜	
Dofascowt	5900	340	325	340	+15
Domanl	12200	290	265	290	+20
DomeCda	73679	395	375	390	+10
DmeCda w	12886	46	45	45	− 1
DomM	119174	$11⅛	9⅛	10½	+1¾
D Pete	741430	410	385	395	+20
DPete Ap	4400	$10⅜	9⅞	10⅜	+ ⅜
DPete Bp	1400	$10⅜	10	10⅜	+ ⅜
DPetw	438119	31	25	30	+ 4
DomeResp	29093	$50⅞	50⅜	50⅞	+ ⅛
DCitrus	100	$5¼	5¼	5¼	
D Explor o	48000	52	46	50	+ 6
Dom Store	1125	$14¼	14	14¼	+ ¼
D Textie	1700	$10¼	10¼	10¼	+ ¼
Domtar	2300	$16⅜	16¼	16¼	
Dorseto	7500	49	49	49	+ 3
Dorset w	10000	2½	2½	2½	
Dr Mc C A	z47	$5½	5½	5½	
Dr Mc C B	z6	$5⅛	5⅛	5⅛	
Drm Pete o	15800	45	45	45	+ 3
nDunde	3000	15	12	15	+ 3
Dunraineo	10500	60	50	60	+10
Dylex Af	600	$13¾	13½	13¾	+ ⅜
Dynamar	70031	174	168	174	+ 1
Dynex	2000	80	79	80	+ 1
E-L Fin	100	$7¾	7¾	7¾	
EstMlrtic	9651	425	405	420	+20
EastSul	800	185	185	185	+10
Eaton Bay	100	400	400	400	−50
EchoB 300	2850	$14⅞	14½	14¾	+ ¾
Echo 1986w	3950	290	275	280	+15
Echo 1987w	2200	250	225	240	+15
Echo 1988w	6050	265	235	240	+40
Echo 1989w	10000	260	235	240	+15
Ego Reso	1500	40	39	40	+ 3
Elcthom X	1000	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Elcthm Yf	4433	5	495	5	+20
Emco	z60	$9¼	9¼	9¼	
Energy Ro	1000	36	36	36	+ 5
Epitek	3400	105	105	105	
Extndcr f	z5	$9	9	9	
FCA Intl	500	$8¼	7¾	7¾	− ⅜
Flbrg Nik	6350	$43⅜	43	43¼	+ ¼
FathmOcn	2550	250	246	246	
FedInd A	228	$10½	10½	10½	
5FideltyTrp	400	$9⅞	9⅞	9⅞	+ ½
Finning A	100	$6	6	6	+ ½
Finning Bf	100	475	475	475	
Firan	900	110	100	110	+10
F Calgaryo	1090	115	115	115	− 3
F City Fin	600	15	15	15	+ 2
F Cty Tr B	2350	$5¼	5	5	− ½
F Cty Tr D	6200	$6⅞	6¾	6⅞	− ¼
F Mar	1500	150	140	145	+15
FisherOGo	12300	37	36	37	+ 2
Foodex p	2200	175	170	175	+20
Fraser	600	$10	10	10	
Galveston	6300	175	170	175	+ 3
Gandalf	650	$15	14¾	14¾	
Gane	500	85	85	85	+ 5
GazMetr	410	$5½	5½	5½	
G Distrb A	100	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
GMC	6980	$58	56¼	58	+1¾
Genstar L	49150	$11¾	11¼	11¾	+ ⅜
Gnstar 2.35	3200	$18	17⅜	17⅞	+ ⅜
Geocrudeo	2832	175	165	175	+10
Giant Yk	5100	$9	9	9	+1½
Gibraltar	5225	$9⅜	8⅞	9⅛	
Goldale Af	22916	380	325	380	+65
Goldlundo	69100	118	108	113	+ 5
mGraftG	100	$10½	10½	10½	
Grandma	5900	335	325	325	− 5
Granduc	3200	110	100	110	+ 5
GL Nicklo	1000	55	55	55	+ 5
GL Forest	2425	$59	58	58	− 1
GW Steel A	1700	200	200	200	
GGoose	200	$6¼	6¼	6¼	− ¼
Greyhnd	400	$21	21	21	
GuarTrp	200	$11	11	11	
GulfC	131829	$15	14⅛	14¾	+ ⅜
Gulfstrmo	12395	180	180	180	
HCI Af	17052	53	50	52	− 1
HCI Hldg B	28800	51	48	48	− 2
HCI Hld w	z400	4	4	4	
Haley	1900	465	450	460	+25
Hrding A f	100	135	135	135	+20
HardCrpC	100	90	90	90	−10
Harris B	800	400	400	400	
H Wood	500	90	90	90	+20
Hawker	7010	$10	9½	10	+ ½
Hawker pr	350	$40	38½	40	
Hayes D	z1	$7¾	7¾	7¾	
Highfield A	700	225	225	225	
Highwod o	7500	170	159	160	+ 5
TSE A			vsvu	v1d00	
Hollinger	z20	$24	23⅜	24	
H Bay Mng	4200	$14	13¾	14	+ ⅜
H Bay Co	157	$18⅛	18⅛	18⅛	
HBC pr	57837	$11½	11¼	11½	+ ⅜
Hu-Pam o	2500	39	35	39	+ 4
Husky Oil	46040	$5⅝	5¼	5⅜	+ ¼
Hydra Exo	8000	60	42½	60	+22
ITL Ind	1200	60	60	60	
IU Intl f	1375	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
Imasco	20108	$43½	42¾	43½	+ ¾
Imasco Bp	4850	$45	44½	45	+ ½
Imp Life p	500	$24	24	24	+ ½
Imp Oil A	66128	$27¾	24¾	27¾	+1½
Incao	41300	300	295	300	+14
Inco	38079	$11	10¾	10⅞	+ ⅛
Inco 7.85	900	$13⅜	13¼	13⅜	+ ⅛
Incowt	11150	305	275	305	+30
Indal	10550	$11½	11½	11½	+ ⅛
Indusmin	400	$8½	8½	8½	
Inter-City	20271	$8¾	7⅞	8¾	+ ⅜
Inter C A p	100	$10½	10½	10½	+ ½
Intrmetco	600	$5½	5	5½	
IBM	3994	$84½	81⅜	84½	+ 3
Int Mogul	358	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
Intl Thom	200	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
oIntprPipe	10461	$19¼	19	19¼	+ ⅜
Ipsco	350	$14	14	14	
Inverness	500	345	345	345	+ 5
Inv Gr A f	400	$24	24	24	
Irwin Toy	420	$7½	7¼	7¼	
Irwin Toy f	700	$7¼	7	7¼	+ ¼
Island Tel	150	$13½	13½	13½	
IvacoB	1000	$11½	11½	11½	− ¼
IvacoCp	100	$29	29	29	+ ¾
IvacoDp	400	$20¼	20	20¼	+ ½
JQReso	z600	35	33	35	
Jannock	712	$6	5¾	5¾	− ⅛
Jannock 8	2000	$8	8	8	
Janockwf2	1300	230	215	230	+20
Jofreof	9800	49	45	49	+ 1
Jorex Ltd	6000	29	26	29	+ 2
Joutel o	9300	66	61	66	+ 3
Kam Kotia	17750	110	105	105	+ 5
Kelsey H	200	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
KerrAdd	2897	$15¼	15	15¼	+ ½
LabattA	1651	$27⅛	26⅞	27⅛	+ ¼
LabMin	5400	$45	44¾	45	− ½
Lacana	60150	$6¼	5¾	6	+ ⅜
LaCrnr	300	480	480	480	
L Shore	12853	$15	14¼	15	+1½
9nLardero	35500	45	40	45	
Laurasiao	15400	24	20	24	+ 4
LauFinp	z36	$5	5	5	
LavaCapo	2981	165	150	162	+25
LJAf	200	$9½	9½	9½	
Leigh Inst	3200	335	330	335	+ 5
LevyApr	1050	$6¾	6¾	6¾	
LLLac	8950	$12¼	11¼	11⅞	+ ⅞
Loblaw Co	73975	$8¼	8⅛	8¼	+ ¼
LobCopr	250	$18⅛	18	18	− ⅛
Lob Ltd Ap	z70	$11⅝	11⅜	11⅝	
Lochel A f	6500	80	76	76	
Lochel B	7700	77	75	75	− 4
LLMnrls	21619	$7⅜	7⅜	7⅜	+1⅛
Lumonics	5200	$13½	13⅛	13½	+ ⅜
Lynx Cano	3000	38	35	38	+ 6
MDS HA	100	$10	10	10	
MDS Bf	600	$9½	9½	9½	+ ½
MICC8⅜	100	$13	13	13	+ ⅜
MSR Exp	400	$5	5	5	+10
Mcknz	400	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
MclanHX	50800	$8¾	8¾	8¾	
McInHY f	1300	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
Macmilan	7997	$19½	19¼	19½	+ ⅛
oMcmiln200	3607	$18¼	17½	18¼	+ 1
Mcmiln208	600	$17⅜	17⅜	17⅜	− ⅛
Macquesto	4100	200	190	200	
Madeline	7500	60	59	60	
Magna A f	400	$8	7¾	8	+ ¼
Magna B	900	$10½	9½	10½	+ ⅜
Magnason	1800	450	450	450	+25
Magnetcs	z300	62	62	62	
Mahr p	100	375	375	375	−25
MajstcWil	3800	370	360	360	
Malartic	1700	380	350	380	+30
Manitou o	1000	24	24	24	+ 2
Manville o	6000	210	205	205	−10
Manvilew	2400	21	21	21	− 4
Maritimef	887	$21½	21¼	21½	+ ½
MarkelF	400	$5	5	5	+ ¼
Mark Spnc	1100	$8¼	8	8	− ¼
Mascot Go	2000	95	94	95	+20
Mass Fer	6942	229	222	222	+ 4
Mas F A	1300	395	380	395	+15
Mas F B	300	380	370	370	−30
Matchano	8000	28	26	26	− 1
Maynardo	100	340	340	340	+10
McChip	1500	84	80	84	+ 5
Mc Intyre	1100	$27½	27¼	27¼	+ ¼

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
oMelcor	250	$5	5	5	
Mentor	3000	440	415	440	+45
Mercantil	10600	$12	11⅜	12	+ ⅜
MerlandE	23307	$5⅝	5⅛	5⅝	+ ⅛
Merlandp	1600	$16¼	15⅞	16¼	+ ½
Midcon	3000	280	265	280	
Minri Res	8100	101	98	100	
Mitel Corp	33290	$22¼	21¾	22¼	+ ½
Molson A f	12315	$28¾	28½	28⅝	
MolsonB	z60	$27	27	27	
Moore	5733	$37⅜	37⅛	37⅜	+ ¼
Morisn	1400	174	174	174	+ 1
Mt Jamieo	27500	43	34	34	− 1
MuncplFin	500	385	375	385	+10
Murphy	2050	$26⅞	26¾	26¾	− ⅛
N B Cook	7000	50	45	50	+ 7
NBU Mine	4800	84	75	75	− 5
NSR Reso	71800	38	30	33	+ 6
Nahannio	5000	25	25	25	
Nat Bk Can	7516	$5¾	5½	5¾	+ ¼
NatBkcv	1400	$19¾	19⅝	19¾	
Nat Bk 15	1900	$25½	25¼	25½	
Nat Pete o	3500	48	48	48	
Nearctico	12500	83	75	83	+14
NB Tel	1412	$17¾	17½	17¾	
nNBTel1.37	100	$11¼	11¼	11¼	
N Keloro	22500	35	30	33	
N Provido	3000	22	22	22	+ 1
NQRagino	4200	200	195	195	− 5
N York Oil	2660	175	140	165	+40
Nfld LP A	250	$17⅞	17⅞	17⅞	+ ½
Nfld Tel	274	$8¾	8¾	8¾	− ⅛
Nfld Te 975	100	$15	15	15	+ ½
Nkl Ofset o	2000	36	36	36	+ 1
Nkl Rimo	1000	11	11	11	−1½
NomaB	100	440	440	440	+40
Nor Acmeo	6000	110	105	110	+15
Noran	130665	$16¼	15⅝	15⅞	+ ⅛
Nor9½	938	$86¾	85⅝	86	
Norcen	17486	$29⅝	29¼	29½	
NorcenA	100	$25	25	25	
Norcn 288	350	$52¼	52	52	
Norlex o	2000	14	13½	14	+ ½
NC Oils	4850	$13¾	13¼	13⅜	+ ⅜
Nor Ct 260p	z35	$18¼	18¼	18¼	
Nor Ct 270p	100	$19½	19½	19½	+1¼
Nor Ct 785p	400	$14½	14	14	− ¾
Nor Tel	3145	$48¼	46	48¼	+2¾
Northgat	200	375	375	375	+15
NthindBk	100	$8	8	8	− ½
NthindOo	11500	25	21½	25	+ 6
Northstaro	9100	90	85	89	+ 4
Nthstar 10	2000	420	400	420	+20
Nthmbero	8000	35	34	34	− 1
NWUtilp	z10	$29¾	29¾	29¾	
Nva Alta f	26223	$6⅜	6⅜	6½	+ ⅛
Nova Cp	250	$53¼	53¼	53¼	+1¼
Nova Hp	1000	$13½	13½	13½	
Nova Jp	1100	$27	26¾	27	− ½
Nova Kp	14825	$17⅞	17¼	17⅞	+ ⅜
Nova 15p	2000	$27¼	27⅛	27¼	
Nova 12p	17485	$25⅜	25⅛	25⅛	− ⅛
NS Savngs	300	$10	10	10	
NowscoW	100	$12½	12½	12½	− ¼
Nu-Wst A	58998	180	161	170	− 4
NuWst Cf	4134	135	126	130	−10
Nu-Wstp	700	$7½	7⅛	7½	+ ⅜
Nu-Wst Bp	600	$7¼	6¾	6¾	− ½
Nu-Wst 9p	z13	$7¾	7¾	7¾	
Nu-Wst 8p	4600	$6½	6⅜	6⅜	− ⅛
Nufort Ro	2000	27	27	27	− 1
Numac	12800	$12¼	12	12	
OPI	540	290	290	290	

Dome: Ottawa garantirait $1.5 milliard d'actions

TORONTO (PC) — Les créanciers de Dome Petroleum seraient à la veille d'accepter des actions garanties par le gouvernement fédéral en guise de remboursement de la part de la compagnie pétrolière, qui se trouve dans de sérieuses difficultés financières.

Plusieurs observateurs du marché pétrolier ont dit croire hier les informations voulant que Dome, qui doit faire face à des remboursements de $1.26 milliard à la fin de septembre, soit tout près de compléter un plan de consolidation de ses pertes en ce sens.

Les conjectures sur l'entente possible entre la compagnie de Calgary, le gouvernement fédéral et les grandes banques du Canada, ont permis aux actions ordinaires de la firme pétrolière de prendre 20 cents hier sur les parquets des bourses de Toronto et Montréal, où elles ont clôturé à $3.95.

Les actions de Dome avaient défoncé un plancher record de $3, la semaine dernière, à l'heure où circulaient des rumeurs que même les membres de la compagnie vendaient leurs actions.

La compagnie a indiqué hier que les pourparlers avec les créanciers se poursuivaient, mais qu'aucune entente n'avait encore été conclue.

Malgré le silence persistant de Dome, de ses banquiers et des autorités fédérales, les rumeurs n'ont pas cessé d'affluer ces derniers jours.

Une station de télévision de Calgary devait annoncer, jeudi, qu'Ottawa allait garantir jusqu'à $1.5 milliard d'actions ordinaires que Dome verserait à ses créanciers. De cette façon, les banques pourraient revendre leurs actions et, si Dome ne pouvait les payer, Ottawa le ferait.

Il semble que la seule pierre d'achoppement en ce moment soit le partage des dettes recouvrables entre les différentes banques, soit la Banque Royale, la Banque de Commerce, la Toronto-Dominion et la Banque de Montréal.

Bien que le porte-parole de la compagnie ait démenti le reportage de la station de Calgary, qualifié de «pure spéculation», les analystes estiment que l'émission d'actions garanties est le scénario le plus plausible, dans le cadre d'un plan de restructuration, étant donné qu'Ottawa pourrait difficilement se permettre une injection directe de liquidités.

Ottawa pourrait également s'impliquer financièrement, par l'entremise de Pétro-Canada, dans les recherches pétrolières et gazières qu'effectue Dome dans la mer de Beauport.

Une autre baisse du taux d'escompte couronne une semaine historique

par André Bouthillier

Fin spectaculaire de la semaine la plus fructueuse dans l'histoire des marchés financiers américains: la Chase Manhattan Bank a annoncé hier la réduction de son taux préférentiel de 14 à 13.5%. Il s'agit d'une troisième diminution en moins de cinq jours du taux accordé aux entreprises les plus solvables.

Anticipant que les autres banques en importance des États-Unis vont suivre cet autre mouvement à la baisse, les investisseurs se sont une fois de plus rués sur le parquet de la Bourse de New York, qui a terminé la semaine dans une véritable atmosphère de kermesse. Hier, l'indice Dow Jones, regroupant les actions de 30 grandes compagnies, a grimpé de 30.72 autres points pour clôturer à 869.29. En cinq jours, l'indicateur boursier a augmenté de 81.24 points, balayant l'ancien record de 73.61 points inscrit en octobre 1974. En une semaine, 455.1 millions d'actions ont été échangées, dont 132.6 millions mercredi et 95.8 millions hier.

L'optimisme s'est aussi emparé de la Bourse de Toronto, où l'indice TSE a enregistré sa meilleure semaine en termes de pourcentage de gain en 19 ans. L'indice a gagné 122.45 points (37.40 hier) pour une valeur d'actions transigées de $8.2 milliards. À Montréal, l'indice composé est passé de 242.70 à 262.70 points en une semaine. Il a gagné 6.37 points hier.

Ce brusque revirement des marchés financiers nord-américains aura surtout commencé mardi quand un gourou de Wall Street, l'économiste Henry Kaufman, prononça quelques mots optimistes après avoir prédit pendant plusieurs mois de sombres perspectives pour l'économie américaine.

La remontée boursière de New York et la baisse progressives des taux d'intérêt à travers les États-Unis ont eu un effet immédiat sur le marché canadien. Le dollar à feuille d'érable a gagné plus d'un cent sur la devise américaine en une semaine, ouvrant lundi matin à 79.91 cents US et clôturant hier après-midi à 80.93 cents US. Jeudi, la Banque du Canada a ramené son taux d'escompte de 15.25 à 14.26%. Les banques à charte ont depuis réagi favorablement en réduisant leur taux préférentiel de 17 à 16%. Hier soir, un acheteur de maison pouvait obtenir une hypothèque d'un an à un taux de 17.50%, contre 18 ou 18.25% au début de la semaine.

Tout indique maintenant que le relâchement des taux d'intérêt se poursuivra aux États-Unis. Les experts financiers estiment en effet que le recul des taux est attribuable à la faiblesse persistante de l'économie américaine. L'adoption jeudi du projet de loi fiscal du président Ronald Reagan, prévoyant des hausses d'impôts d'un montant record de $98.3 milliards US, aidera certainement à baisser les taux en réduisant les besoins d'emprunts du gouvernement des États-Unis, expliquent-t-ils aussi.

Au cours de la semaine, les banques américaines ont ramené leur taux préférentiel de 15 à 14.5% et à 14%. Hier, la Chase Manhattan Bank, la troisième banque en importance aux États-Unis, osait le porter à 13.5%, son plus faible taux en deux ans.

La baisse des taux d'intérêt a d'autre part eu pour effet d'augmenter la valeur du prix de l'or de $30 l'once, hier, sur le marché new-yorkais, soit la plus importante hausse en sept mois. L'or coûtait $391 l'once à la fermeture.

Les «émotions» des derniers jours ne signifient pas toutefois qu'une reprise économique durable surviendra dans les prochaines semaines. Au cours des cinq derniers jours, en effet, au moins 13,000 travailleurs ont été mis à pied au Canada. De ce nombre apparaissent les noms de 1,700 employés de Canadair, à Montréal, dont 400 ont été licenciés pour une période indéfinie. Le taux de chômage au pays est actuellement de 11.8%, 1.4 million de Canadiens se cherchant un emploi.

Le programme du 6 et 5%: un bon début, disent les comptables agréés

OTTAWA (PC) — Les comptables agréés du Canada considèrent que la limitation des augmentations de salaires à 6% est «un bon début», mais que le gouvernement fédéral devra faire sa part et limiter ses propres dépenses s'il veut convaincre les Canadiens que ses politiques de restrictions sont raisonnables.

C'est ce qu'a affirmé hier le président de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA), M. Dennis Culver, lors d'une rencontre avec le président du Conseil du Trésor, M. Donald Johnston.

«Il n'est pas raisonnable de compter sur l'austérité volontaire de la part des travailleurs et des entrepreneurs si les pouvoirs publics ne se soumettent pas aux mêmes contraintes», a affirmé M. Culver.

De plus, le gouvernement devrait aider le secteur privé en réduisant le nombre et la fréquence des modifications à l'impôt sur le revenu et en se montrant plus accueillant pour les investissements étrangers.

Le gouvernement devrait également revenir à des prévisions à long terme de ses recettes et dépenses puisqu'un climat d'incertitude nuit à la planification tant du secteur privé que des pouvoirs publics.

Les comptables croient cependant qu'il n'est pas possible de dire dès aujourd'hui si le plafond de 5% d'augmentations salariales prévu par le gouvernement pour 1983 est un objectif raisonnable.

«Les événements qui se produiront entre-temps et les mesures prises par les pouvoirs publics nous diront s'il s'agit d'un objectif raisonnable», affirmait M. Culver.

Les comptables s'opposent également à l'introductions de contrôles obligatoires des prix et des salaires, puisque selon l'ancien président de l'IOCA, M. Marcel Caron, «le gouvernement intervient déjà trop dans l'économie».

Pour sa part, M. Johnston s'est dit heureux non seulement de l'appui manifesté par les comptables mais aussi par les succès remportés jusqu'à maintenant par le programme de restrictions volontaires du gouvernement.

«Notre campagne produit des effets et les gens commencent à comprendre qu'il faut réduire nos coûts et que le programme de 6 et 5% est une façon de le faire», a déclaré le ministre.

«De plus en plus de gens acceptent notre programme et il gagne des appuis. Je suis très heureux de l'attitude des Canadiens envers ce programme. Nous sommes sur la bonne voie», a ajouté M. Johnston.

Selon lui, le programme sera une réussite si le taux d'inflation au Canada peut être rabaissé au niveau de celui des États-Unis. Sinon, nous ne serons plus compétitifs face aux Américains, a-t-il rappelé.

Vers la construction d'un grand complexe commercial sur McGill-College

Le conseil de ville de Montréal a autorisé l'expropriation des terrains à l'ouest de l'avenue McGill-College entre les rues Ste-Catherine et de Maisonneuve. Selon le promoteur immobilier Eugene Reisman, président de la Corporation Première Québec, ce geste marque une étape importante dans le développement de l'avenue McGill-College.

L'immeuble actuellement occupé par un magasin de la chaine Woolworth's pourrait éventuellement être démoli dans le cadre d'un vaste projet de développement commercial. La firme torontoise Cadillac Fairview, contrôlées par M. Charles Bronfman, de Montréal, serait intéressée à établir un lien entre le magasin Simpson's et les Terrasses jouxtant Eaton.

Pour sa part, M. Reisman, qui a construit plusieurs édifices dans cette partie du centre-ville de Montréal, tente toujours d'intéresser la société Air Canada à s'installer dans un immeuble qui sera érigé au nord de l'avenue de Maisonneuve, du côté ouest de l'avenue McGill-College.

Cependant, la rumeur veut que la société aérienne ait un préjugé très favorable envers le propriétaire de son local actuel, la firme Trizec, de Calgary. Cette dernière compagnie est aux prises avec un grave problème, ayant érigé Place Beaver Hall, un édifice de 26 étages, sans avoir de locataire important.

On s'attend à ce qu'Air Canada annonce officiellement son intention au cours des prochains jours.

M.N.

au jour le jour

■ *Autres fermetures*

L'euphorie boursière des derniers jours n'a pas stoppé l'épidémie des fermetures d'usines. À Hull, Canada Packers fermera son centre de distribution, mettant ainsi à pied plus de 100 personnes. À La Tuque, la compagnie John Lewis (énergie et chimie) s'apprêterait à verrouiller ses installations, où une grève des 66 employés perdure. À Vancouver, B.C. Coal va licencier 1,700 travailleurs pour une période de six semaines le 18 septembre.

■ *Cantrex grossit*

Expansol, une chaîne de magasins spécialisés en décoration et en recouvrement de sol, vient de fusionner avec le groupe Cantrex, qui prévoit maintenant enregistrer des ventes de $200 millions à sa première année. Cantrex est né en janvier dernier de la fusion des magasins de meubles Prestige et Servimeubles.

■ *Privatiser Sidbec*

Le président de Sidbec, M. Robert de Coster, se dit en faveur de la privatisation de Sidbec, dans le cadre d'une entrevue accordée au Magazine économique de Radio-Canada. Selon le p.d-g. de la sidérurgie québécoise, l'entreprise privée est en meilleure position pour assurer la relance de Sidbec. Ce commentaire sera présenté aujourd'hui à 13 heures.

■ *Pertes pour Harvester*

Harvester International a inscrit une perte de $129.8 millions US à son troisième trimestre. Même s'il s'agit de son plus faible déficit depuis cinq trimestres, le fabricant américain d'équipements agricoles prévoit néanmoins terminer le présent exercice avec une perte de $900 millions US. Pour les neuf premiers mois de l'année, le déficit atteint $572 millions.

■ *Chômage en Europe*

En juillet, le nombre de chômeurs dans la Communauté économique européenne a atteint 10.7 millions, une augmentation sensible de 20.1% par rapport à juillet 1981. Le taux désaisonnalisé, excluant les statistiques de la Grèce, s'élève à 9.6% contre 9.3% en juin. Avec un taux de 14.2%, la Belgique occupe le premier rang, suivie de l'Irlande (12.8%) et de la Grande-Bretagne (12.4%).

■ *Pétromont menacé*

Selon le président de la Société générale de financement (SGF), M. Jean-Claude Lebel, l'avenir des deux usines pétrochimiques de Pétromont est menacé si Ottawa n'adopte pas une politique de développement de ce secteur dans les plus brefs délais. La SGF a payé $34 millions pour le tiers des usines de Gulf et Union Carbide à Montréal-Est et Varennes. La grande question sera de savoir si la SGF exercera sa prérogative de se retirer du consortium avant 1984, comme le prévoit l'entente initiale.

■ *En raccourci*

Sidbec peut toujours se consoler: **British Steel** Corporation va fermer plusieurs autres usines et mettre à pied de 4,000 à 5,000 personnes. L'entreprise britannique a perdu $2.4 milliards en 1981... L'Office québécois du commerce extérieur offrira aux gens d'affaires des cours sur les techniques administratives de l'**exportation** à compter du 22 septembre... Chromasco (chrome) a perdu $1.2 million au deuxième trimestre. La compagnie torontoise essaie tout de même de maintenir les emplois à son usine de Beauchânois... Les banques étrangères installées en **Suisse** ont augmenté leurs bénéfices nets de 24% en 1981 ($333 millions)... **Dofasco** a réduit son dividende trimestriel de 62.5 à 50 cents... **Husky Oil** Operations retirera 15% de l'intérêt détenu par Gulf Canada Resources dans un programme de forage de $625 millions dans la mer de Beaufort... Les activités de Ciments Canada **Lafarge** à Woodstock, en Ontario, cesseront temporairement à la mi-octobre.

André Bouthillier

AVIS PUBLICS

Prenez avis que le contrat en date du 11 août 1982 par lequel SUPER ALLOYS WELDING PRODUCTS LTD a cédé et transporté à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toute ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la division d'Enregistrement de Montréal le 12 août 1982 sous le numéro 3284049. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA), le 16 août 1982.

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies, THE BORROW CORPORATION LTD. — LA CORPORATION BORROW LTEE., s'adressera au Ministre des Finances, Coopératives et Institutions financières, d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATÉ à Montréal, P.Q., le 13ième jour d'août 1982.
Par: Claire Borrow — présidente

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No.: 500-05-013210-826
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
Demanderesse
—vs—
CONSTRUCTION P.N.R. INC.
Défenderesse
AVIS
A: Construction P.N.R. INC. anciennement du 215, 65ième Avenue Chomedey, Laval.
Avec la permission du Tribunal la demanderesse a déposé au Greffe un exemplaire du bref et de la déclaration qui vous est destiné et vous devez vous considérer dûment signifié par la publication des présentes.
MONTRÉAL, ce 12 août 1982
DROUIN & ASSOCIÉS
2275 est Jean Talon #313
Montréal, Qué.
H2E 1V6
procureurs de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-14-002898-823
COUR SUPÉRIEURE
RICHARDSON, Julius Boyd
Retraité
domicilié au 343 rue Des Pins, à Magog, District de St-François, Québec, Canada J1X 2J1
Requérant
OBJET: La Succession de Dame CHRISTINA MARGUERITE CASTLE (RICHARDSON) de son vivant, domiciliée au 5790 Parkhaven Ave, Ville de montréal, District de Montréal, H4W 1Y1
AVIS
Prenez avis qu'une requête pour obtenir des lettres de vérification concernant la succession de feue Christina Marguerite Castle (Richardson) des lieux ci-haut mentionnés, sera présentée pour adjudication à l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Montréal, Chambre de pratique, au palais de justice de Montréal, salle 2.16, le 27 septembre 1982, à 9 h 30.
Magog, le 18 août 1982.
PIERRE H. DUSSAULT, notaire
Procureur du requérant

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies, LES PLACEMENTS S.L.G.R. LTEE. — S.L.G.R. INVESTMENTS LTD., s'adressera au Ministre des Finances, Coopératives et Institutions financières, d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATÉ à Montréal, P.Q., le 14ième jour de juin 1982.
PAR: Harvey Rosenbloom — président

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies, LA CORPORATION LAROJA — LAROJA CORPORATION., s'adressera au Ministre des Finances, Coopératives et Institutions financières, d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATÉ à Montréal, P.Q., le 14ième jour de juin 1982.
RHODA ROSENBLOOM
présidente

AVIS LÉGAL
AVIS est, par les présentes, donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, c.p. 16) que la garantie créée par l'acte de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécuté par SPECIALITES DE BOULANGERIE LIMITÉE en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC et reçu devant Me Paul Archambault, notaire et enregistré au bureau de la Division d'enregistrement de Montréal le 27 février 1980 sous le numéro 3052109 et au bureau d'enregistrement de Châteauguay, le 27 février 1980, sous le numéro 173243 est devenue exécutoire.
FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDEICOMMISSAIRE EN VERTU
DUDIT ACTE DE FIDEICOMMIS

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
NO: 500-02-036547-821
ETS TROUVAY & CAUVIN société anonyme légalement constituée selon la loi de la République de la France, ayant son principal établissement et siège social au 64 rue Du Gal Chanzy Cédex 7004, 76080 Le Havre Cédex, France.
Demanderesse
-vs-
CANAPULPAPER LIMITED, corporation légalement constituée, ayant son principal établissement et siège social anciennement au 1600 ouest Boulevard Dorchester, dans les cité et District de Montréal.
Défenderesse
SUIVANT ORDONNANCE DE CETTE COUR: La défenderesse CANAPUPAPER LIMITED est enjointe de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'Assignation, déclaration et Avis 119 a.c.p.c. a été laissée pour elle au bureau du Greffier de la Cour Provinciale du District de Montréal au 10, rue St-Antoine Montréal, district de Montréal.
Montréal, le 21 août, 1982
Ronald CHASSÉ, P.A.
MM. STIKEMAN, ELLIOTT & ASS.
1155 ouest, Boul. Dorchester
Montréal, Qué.

Voir aussi en page 6

AVIS EST DONNÉ QUE:
LES ENTREPRISES SANITAIRES RÉAL INC., 466 St-Pierre, Terrebonne, détenteur du permis M-710181 1-D-00, Pour le transport de déchets solides pour les régions 6 et 10, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de NOËL BISSON INC., 8160 boul. des Mille Iles, St-François, Laval, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 20 août 1982
2ième Parution: 21 août 1982

AVIS
PRENEZ AVIS que JOSEPH JAMES PHILIPPE LAJOIE, chômeur, résidant et domicilié au 1230 rue Du Fort, appartement A, dans les ville et district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de ROGER VIEN.
MONTRÉAL, le 16 août 1982.
GRENIER, ST-PIERRE & THERRIEN
Procureurs du requérant
GRENIER, ST-PIERRE & THERRIEN, Avocats
4227 ouest, St-Jacques
Montréal, Québec, H4C 1J5
Tél.: 933-4211
Domicile Élu: 31, St-Jacques
Suite 500, Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No: 500-05-013560-824
BANQUE NATIONALE DU CANADA,
partie demanderesse
-vs-
98250 CANADA INC.,
partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR
A: 98250 CANADA INC., défenderesse
Vous êtes par les présentes requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la demande formelle de paiement, ainsi que du bref d'assignation de la déclaration et de l'avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
Veuillez agir en conséquence.
Montréal, ce 18 août 1982
DOMINIQUE DI BERNARDO
Protonotaire adjoint
Mes De Grandpré, Colas & Ass.
2501 Place Victoria
Tour de la Bourse
Montréal P.Q.
Tél.: 878-4311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR PROVINCIALE
No.: 500-02-013844-828
LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS MUSICALES DU QUÉBEC,
Partie demanderesse,
—vs—
LOUIS DION, JEAN-MARC PROULX, PUBLI-BEC ENR.
Partie défenderesse,
PAR ORDRE DE LA COUR
A: JEAN-MARC PROULX
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai d'un mois suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration, de la déclaration amendée, du bref d'assignation et de l'avis selon l'art. 119a C.P.C. a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 18 août 1982
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes Paquette, Godin, Simard & Boisvert
Me Patrick De Niverville
505, Dorchester ouest # 1500
MONTRÉAL (Québec)
Tél: 866-9851

AVIS est donné qu'en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies, K.J.J. INVESTMENTS INC. — LES PLACEMENTS K.J.J. INC., s'adressera au Ministre des Finances, Coopératives et Institutions financières, d'obtenir la permission d'abandonner sa charte, que son annulation soit dirigée et qu'une date soit fixée à compter de laquelle la compagnie sera dissoute.
DATÉ à Montréal, P.Q., le 14ième jour de juin, 1982.
HELEN LANG — présidente

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPÉRIEURE, DISTRICT DE MONTRÉAL, 500-05-012283-824, MARCEL CAUDEN, retraité, domicilié et résidant au 2268, Boul. Prudentiel, à Vimont, Ville de Laval, district de Montréal — ET — YVES CAUDEN, codeur, domicilié et résidant au 5095 rue Pelchat, à Auteuil, Ville de Laval, district de Montréal, demandeurs versus ÉMILE LAPLANTE de domicile inconnu, défendeur;
PAR ORDRE DE LA COUR, le défendeur ÉMILE LAPLANTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis. L'exemplaire du bref d'assignation et de la déclaration a été laissé au Greffe de la Cour Supérieure du district de Montréal à son intention.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
No.: 500-05-013781-826
FIDUCIE DU QUÉBEC,
Partie demanderesse,
—vs—
ANDRÉ DESIRONT, GENIÈVE CITERNE,
Partie défenderesse & AL.
PAR ORDRE DE LA COUR
A: GENEVIÈVE CITERNE, défenderesse
Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 18 août 1982
DOMINIQUE DI BERNARDO
PROTONOTAIRE ADJOINT
Mes De Grandpré, Colas & Ass.
2501 Tour de la Bourse
Place Victoria
MONTRÉAL P.Q.
Tél.: 878-4311

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-006059-768
SALVAGE DISPOSAL CORPORATION,
Demanderesse,
-vs-
THOMAS C. CORRY,
Défendeur demandeur en garantie,
-et-
DENIS GOYETTE
(GOYETTE DEMOLITION ENRG.),
Défendeur en garantie,
PAR ORDRE DE LA COUR:
Le défendeur en garantie, DENIS GOYETTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication.
Une copie du bref d'assignation en garantie a été laissée à la Cour Supérieure, district de Montréal, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, le défendeur demandeur en garantie procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement dans cette cause.
MONTRÉAL, le 18 août 1982
Dominique Di Bernardo
Protonotaire adjoint
Mes Lapointe Rosenstein
1010, ouest rue Sherbrooke,
Suite 1100,
Montréal, QC
Procureurs du défendeur demandeur en garantie

Société québécoise d'assainissement des eaux

PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX
Municipalité de Lac Etchemin
Interception et traitement
Dossier 062-3-258-C.T.A.

APPEL D'OFFRES

MAÎTRE D'OEUVRE: La Société québécoise d'assainissement des eaux, 1055 boul. Dorchester est, 10e étage, Montréal, Québec H2L 4S5. Tél.: (514) 873-7411.

CONSULTANTS: CARRIER, TROTTIER, AUBIN & ASSOCIÉS, 1090, Louis Riel, Ste-Foy, Québec, G1W 4A8. Tél.: (418) 651-5354.

DESCRIPTION DES TRAVAUX: La Société québécoise d'assainissement des eaux demande des soumissions pour la fourniture et la pose d'environ 700 mètres linéaires de conduites d'égout de 250 mm et 300 mm de diamètre. La construction de deux postes de pompage et d'étangs d'oxidation aérés.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ: Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant demandé les plans, devis et documents de soumission en leur nom, dont la principale place d'affaires est située dans la province de Québec, et qui détiennent une licence en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES: Les plans, devis et documents de soumission (réf. 20/76) peuvent être obtenus à compter de lundi, le 23 août 1982 aux bureaux des consultants moyennant un paiement de 75.00$ non remboursable. Ce paiement sera en argent ou sous forme d'un chèque visé au nom de la Société québécoise d'assainissement des eaux.

CONSULTATION DES DOCUMENTS: Une copie complète des plans, devis et documents de soumission sera disponible pour consultation aux endroits suivants:

— à l'Hôtel de Ville de Lac Etchemin, 213, 3ième avenue, Lac Etchemin;
— aux bureaux de la S.Q.A.E. et aux bureaux des consultants;
— aux bureaux de l'Association de la Construction de Montréal et du Québec, 4970, Place de la Savane, Montréal (Bureau des plans).

GARANTIE DE SOUMISSION: Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formules fournies par les consultants et accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre de la Société québécoise d'assainissement des eaux ou d'une garantie de soumission d'un montant égal à dix pour cent du montant total de la soumission.

De plus, chaque soumission devra être accompagnée d'une lettre d'intention d'une compagnie d'assurance reconnue, certifiant qu'elle émettra un cautionnement d'exécution des travaux au montant de 50% du prix du contrat, ainsi qu'un cautionnement des obligations de l'entrepreneur envers les tiers couvrant à 50% du montant total des dépenses prévues pour les matériaux, la main-d'oeuvre, et l'outillage nécessaires à l'achèvement des ouvrages.

CLÔTURE ET OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Les soumissions, dans des enveloppes scellées et clairement identifiées, seront reçues au bureau de Maître Yves Létourneau, Greffier, à l'Hôtel de Ville de Lac Etchemin, 218, 3ième avenue, Ville de Lac Etchemin, C.P. 370, Québec G0R 1S0 jusqu'à 15:00 heures, le 13 septembre 1982.

L'ouverture des soumissions se fera au même endroit, immédiatement après l'heure de clôture des soumissions.

La Société québécoise d'assainissement des eaux ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Le chef de service de l'approvisionnement,
André Leguë, ing.

Transports Canada **Transport Canada**

APPEL D'OFFRES

PROJET: QH-4322 — Installation et exploitation d'une concession de jeux automatiques à l'aéroport international de Montréal, Mirabel, P.Q.

DATE DE CLÔTURE: 24 septembre 1982.

SESSION D'INFORMATION: Le 30 août 1982, à 10:00 heures, à la salle de Presse, niveau principal (3) de l'aérogare, à l'aéroport int'l, de Montréal, Mirabel, Québec.

DÉPÔT POUR DOCUMENTS DE SOUMISSION: $50.00

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, C.P. 550, Édifice du Dépôt régional, aéroport int. de Montréal, Dorval, P.Q. H4J 1B3 (angle route "C" et rue Cardinal, entrée par la rue Cardinal) 636-3203, (no. Télex. 05-822544) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale à la date stipulée. Les documents de soumission seront obtenus à l'adresse ci-dessus sur présentation d'un chèque remboursable fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.O. DUMAS
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne du Transport aérien.
6 août 1982.

Canada

SIDBEC



Charles E. Beaulieu



Pierre Laferrière



Guy Laflamme



Jean Verdy

Le Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, monsieur Rodrigue Biron, et le président et chef de la direction de Sidbec, monsieur Robert De Coster, ont le plaisir d'annoncer les nominations de messieurs Charles E. Beaulieu, Pierre Laferrière, Guy Laflamme et Jean Verdy au conseil d'administration de Sidbec et Sidbec-Dosco Inc.

Monsieur Beaulieu est Sous-Ministre au Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme; monsieur Laferrière est Conseiller en gestion et également administrateur d'Hydro-Québec; monsieur Laflamme est président de la compagnie Les Industries de la Rive Sud Ltée; enfin, monsieur Verdy est directeur du Génie et des Travaux publics de la ville de Longueuil

Annonces classées 286-1200

■ Ameublements à vendre

SALLES A MANGER. Magnifique Louis XVI. Art Deco raffiné, et plusieurs autres styles. Aussi grand choix de secrétaires. La Brocante enr., 5201, A, Sherbrooke ouest. 486-5636 20-8-82

CANAPÉ, causeuse, velour beige $900, valeur $1500. Fauteuils, tables, etc. 935-5354. 23-8-82

CONTENU DE MAISON de 12 pièces, incluant sous-sol et garage. 3447 Harvard. N.D.G. 23-8-82

N.D.G., résidence, déménageons: Meubles chinois et français, encoignures, tapis orientaux, s. à manger en acajou 10 morceaux, chambres à coucher Art Deco et provincial français, 2 commodes Sheraton, lampes et miroirs assortis. Set de porcelaine, Limoges 81 morceaux, cristal Waterford et Baccarat, pupitre, secrétaire, etc... 481-3431 23-8-82

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines, 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841. J.N.O.

■ Antiquités

ÎLE D'ORLÉANS
Mobiliers, accessoires, jeux et appelants anciens.
700 Royale, St-Jean
(418) 829-3197
69, Ste-Anne (Haute-Ville), Vieux Québec 23-8-82

ACHETONS antiquités, objets de fantaisie, lampes, gravures par Louis Icart, etc...etc. Appeler Claude Morrier 384-4614 23-8-82

ANTIQUITÉS DIVERSES: sofa, chaises, coffre, etc. 342-5427 23-8-82

MAGNIFIQUE set de chambre à coucher, 5 pièces, style américain, début du siècle, fleurs peintes à la main sur fond bleu, dessus en marbre blanc sur savonnier et commode. $1250. 735-1027 23-8-82

Tenues de galas demandées. 373-3262 23-8-82

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

PERRON, Suzanne (Legendre). — À Québec, le 20 août 1982 à l'âge de 78 ans, est décédée Mme Suzanne Legendre épouse de feu Dr. Edmour Perron. Elle demeurait au 750 Chemin Ste-Foy, # 402, Québec. Elle laisse dans le deuil mesdames Rita Perron-Therrien, Madeleine Simard, Hélène Grenier, Marthe Simard-Reid, Marcelle Legendre-Dupuis, Marguerite Marchand-Chevrier et Jeanne Audet. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le lundi 23 août à 14 h 30 en l'église St-Coeur-de-Marie. Et de là au Crématorium Lépine-Cloutier Ltée. Les cendres seront déposées au cimetière Belmont dans le lot familial. On peut faire un don à la Société Canadienne du Cancer, division de Québec, 575 St-Cyrille ouest, Québec ou à la Fondation du Québec des Maladies du Coeur, 580 Grande-Allée est, Québec.

REMERCIEMENTS

La famille du notaire Jean Tétreault, de Plessiville, remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont offert leur sympathie par des messes ou des dons à la Société Canadienne du Cancer et par leur présence à la messe-souvenir, lors du décès de Jean, le 3 juillet 1982. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

IN MEMORIAM
À la mémoire des défunts au profit des vivants faites un don à
la Fondation du Québec des maladies du coeur 1455, rue Peel, Montreal 288-8141

■ Antiquités

DÉCAPAGE de boiseries et restauration. 642-8278. 13-9-82

■ Appartements/logements à louer

OUTREMONT, superbe haut duplex, 7½ pièces, 1½ s.b., garage. $915. 270-6851. 23-8-82

OUTREMONT, 4½ et 8½, chauffés, modernes, en béton, bien situés, cuisinière, réfrigérateur, ascenseur, intercoms, toutes commodités. 272-0351, 761-6439. 23-8-82

PRÈS UNIVERSITÉ, adjacent Westmount, bas duplex, 6½, ensoleillé, jardin, foyer, sous-sol, stationnement, cuisinière, réfrigérateur inclus, entrée laveuse-sécheuse, $725/mois. Après 17h 484-0933 24-8-82

STE-THÉRÈSE-EN-HAUT, logement 5½, bungalow, bail de 10 mois, cuisinière, réfrigérateur, meublé si désiré, terrain magnifique. 435-8955, 489-5862. (Chien en prime) 23-8-82

OUTREMONT, Côte Ste-Catherine près Stuart. 3 c.c., 1½ s.b., chauffage électrique, équipé, garage, $850/mois. 735-0689 30-8-82

LONGUEUIL, très grand 3½, luxueux, balcon, portes patio, tapis mur à mur, entrée laveuse-sécheuse, $275/mois, près du centre d'achats place Desormeaux. 647-5160 23-8-82

ADJACENT OUTREMONT, rue Plantagenet, bas duplex, 7½ pièces, garage, libre immédiatement. $825/mois. Tél.: après 18h. 733-2643 23-8-82

N.D.G. 7½, haut triplex, boiseries, planchers bois franc, $500 chauffé. 1er octobre. 484-7838 24-8-82

N.D.G., 7½, haut duplex, chauffé, eau chaude, foyer, boiseries, frigo et cuisinière neufs, garage, 2 balcons, jardin, s. de lavage, 1er octobre, $650. 486-4195 23-8-82

VIEUX-MONTRÉAL, 5½, cuisine équipée, 2 s.b., poutres apparentes, beaucoup d'ambiance. $600/mois. 484-0720 23-8-82

MONTRÉAL-NORD, 6½, libre, bas duplex détaché, tapis m/m dans salon et passage. Chauffage central. Garage. Cour, chambre froide. 256-1765 23-8-82

GRANDS APPARTEMENTS N.D.G., 4½ entièrement rénovés, calmes, proches métro Villa-Maria, Monkland. Avec 2 portes d'entrée, chauffage, cuisine équipée, balcon, garage. Septembre-octobre. 486-5447 23-8-82

OUTREMONT 1½, près de l'Université de Montréal, propre, libre, tout compris, préférence jeune fille, meublé. Prix $200. Téléphone: 271-6381 23-8-82

LONGUEUIL, Port de Mer, accès direct au métro, grand 4½ sur 2 niveaux, balcon avec vue panoramique, 1½ s.b., 2 grandes c.c., piscine, sauna, buanderie, dépanneur. $519/mois incluant électricité, chauffage, taxe d'eau. À sous-louer 1er septembre 82 au 30 avril 83. Réjeanne Philie: 524-3541, 463-2726 après 18h 23-8-82

N.D.G., 7½, haut duplex, rue Wilson, libre 1er septembre, grand et propre, $475 non chauffé. Espace pour laveuse et rangement au sous-sol. 482-0029 23-8-82

ST-LAMBERT, chouette 6½, haut duplex, très lumineux, calme, libre. $400/mois. 672-4394. 23-8-82

OUTREMONT 7½ + 6½* (*eau chaude non incluse), chauffé, eau chaude, taxe d'eau payée, 2 stationnements, libre 1er septembre. 271-1186 23-8-82

LOFT de rêve, 1,100 pieds carrés, entre Waldman et le Mont Royal, sur Duluth. Étage élevé, balcon, vue panoramique. Plancher neuf chêne. Fenêtres neuves. $750, chauffé. 842-0225, matin avant 9 h, soir après 9 h. 23-8-82

OUTREMONT REZ-DE-CHAUSSÉE, 6 pièces (2c.c.), cuisinière, réfrigérateur, eau chaude, cour, cave. $700. 1er octobre. 272-3519 23-8-82

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, bas 5½, chauffé, cuisine fonctionnelle, 1½ s.b., garage, tapis. 733-9447 23-8-82

3½ meublé, semi sous-sol très éclairé, duplex, face au parc Goncourt, Anjou. $275 par mois. 352-5845 23-8-82

OUTREMONT, 6½, spacieux, éclairé, quartier paisible, près Université. Jour: 870-5394, soir: 739-6697 23-8-82

N.D.G., bas duplex, grand 5½, foyer, sous-sol, jardin, repeint, planchers bois-franc refaits, libre. $450. 487-4453 24-8-82

HAMPSTEAD, 7½, espace de rangement, grande cour arrière, non chauffé. AUSSI N.D.G. 3½. Après 17h: 737-2538. 23-8-82

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 3½-4½. Concierge. 935-5321 18-9-82

VIEUX-MONTRÉAL, luxueux étage, 5½, 2 chambres, avec terrasse privée et grand balcon, foyer, poutres apparentes, interphone, câble vision, appareils ménagers, taxes payées. 282-0429 16-9-82

CARRÉ ST-LOUIS, face parc, beaux logements rénovés, non chauffés. 844-5961, ou 584-3219. 23-8-82

N.D.G. appartements luxueux, céramique style italienne, 3½, $285, chauffage électrique. 483-4056, 842-8511, 849-0017. J.N.O.

SOUS-LOCATION, vaste appartement redécoré, 1 c.c., immeuble Le Cartier, Peel et Sherbrooke. Piscine intérieure, sauna, boutiques. $765/mois. Également mobilier à vendre. 287-9331. 27-8-82

■ Appartements/logements à louer

OUTREMONT ADJACENT, bas duplex 6½, chauffé, près U. de M. garage. 445-4910 4-9-82

N.D.G., rez-de-chaussée, 6½, foyer, garage, sous-sol, chauffage séparé, près métro Villa-Maria. Libre. 486-9575 23-8-82

N.D.G., superbe duplex Oxford près Monkland, foyer, boiseries chêne, vitrage plombé, cuisine équipé, garage, bas 6½, haut 7½, $650. chacun non chauffé. Libre septembre. 487-6858, 285-8171 26-8-82

LOGEMENT SUPER LUXUEUX coin Christophe-Colomb & St-Zotique, 3½ pièces fermées, entièrement restauré, armoires, boiseries et planchers en chêne, climatiseur central/silencieux. $390. Libre, 878-1251. 24-8-82

VIEUX-MONTRÉAL, grands studios, 1½ pièce, 1 mur en brique ancienne, poutres, complètement rénové avec armoires en chêne, cuisinière, et réfrigérateur. Libre $325. 878-1213. 24-08-82

■ Appartements/logements à louer à l'étranger

À LOUER, studio, Paris, France, tout confort, meublé, équipé, 10 minutes Sorbonne, 6 mois minimum. 695-6439 23-8-82

■ Autos/Motos

SCIROCCO 1981, 23 000 km, comme neuve, $9500. Soir: 842-5535. Particulier. 23-08-82

PONTIAC SUNBIRD, 78, V6, transmission manuelle, 40 000 milles, $3000. 684-6484 23-8-82

PEUGOET 504, familiale, 1979, automatique, servo-freins, servo-direction, air climatisé, radio AM-FM stéréo-cassette. 52 000 milles. Excellente condition. Après 19 h. 583-6197 27-8-82

■ Bureaux à louer

RUE CHERRIER
Métro Sherbrooke, maison fin 19e récemment rénovée hauts plafonds. Renseignements: **525-2728, 523-4315. $550.** 23-8-82

COIN SHERBROOKE, St-Hubert, tout rénové, + 500 à 2000 p.c., près métro Sherbrooke, 1er août, petit édifice, $10. le pied, stationnement. 667-4336. 1-9-82

ST-JOSEPH PRÈS DE ST-DENIS, joli local pour bureau, tapis, 220. $300/mois. 845-0018, 525-7476. 27-8-82

SUPERBE maison victorienne 2 étages, entièrement restaurée, grandes pièces ensoleillées, 1660 p.c., près métro Guy. Idéal pour maison productions, cinéma, graphiste, publicité, etc... $2000/mois. Après 18h: 933-0987. 23-08-82

■ Chalets à louer

VAL-MORIN, aubaine, 2 chalets style suisse, tout équipé y compris télé et cable, 3 c.c. Du 29 août - 24 octobre $1000; 22 août - 24 octobre $1200. Vue extraordinaire du golf et lac. (819) 322-5550. 23-8-82

■ Chalets à vendre

LAC DES ÎLES, entrelacs, bord de l'eau, 4 chambres à coucher, foyer, garage. 1-228-2947, 1-228-3002 23-8-82

■ Condominium à louer

VIEUX-MONTRÉAL, condo la caserne, grand 3½, neuf avec foyer, terrasse, réfrigérateur, cuisinière, libre immédiatement. $650/mois. 625-2210, 288-8585 23-8-82

■ Condominium à vendre

LE HUIT. Nous sommes 3 ami(e)s tous d'instruction supérieure, nous aimons la vie paisible et la bonne mangeaille. Au centre-ville nous avons rénové une maison centenaire dans une aire historique. Il reste 3 logements $75,000, $100 000, $120 000; soleil des 3 côtés, des foyers, et de belles boiseries que nous avons décapées. Au sous-sol il y a un grand bain tourbillon, sauna et un coin vivoir. Il y aura une serre sur le toit. Nous cherchons 3 acheteurs qui vont s'intégrer à notre groupe. 934-0841 24-8-82

VIEUX-LONGUEUIL, Le Square, 3½-4½-5½-6½-7½ avec jardin et terrasse privée, à partir de $57,000. à vendre seulement. Libre immédiatement. Agent s'abstenir 679-5725 23-8-82

OUTREMONT, condominium luxueux, 5 grandes pièces, complètement rénové, boiseries, foyer, vue de la montagne, tapis m/m neuf. $125 000 ferme. 495-2327 23-8-82

VIEUX-MONTRÉAL, Cours Le Royer, doit vendre unité de luxe, 1600 p.c., 3 c.c., 2 s.b., foyer naturel, puits de lumière, terrasse, cuisine équipée, hyp. 10¼%, 1 an, demande $149 000. Toute offre sera considérée. Pour inf.: Mlle Pennou. Tél.: 875-5120, poste 226 (heures de bureau). 23-8-82

■ Cours

COURS DE PIANO
Pour enfants de 4-6 ans en semi-privé ou privé. Méthode dynamique. Formation musicale complète. **Cours privés:** Pour adultes et enfants. Préparation tout diplôme. Professeur expérimenté. **387-4490.** 24-8-82

ESPAGNOL, professeur compétent, méthode efficace. Cours privés, semi-privés ou en groupe. Conversation, lecture, grammaire, rédaction. Tous les niveaux, selon vos besoins et suivant votre rythme. 282-0945 23-8-82

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone: 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Bien-être social accepté. Aussi emballage et assurance complète. Permis M304695. 253-3975. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

■ Divers / Services

CLINIQUE DE CONSULTATION ET DE THÉRAPIE SEXUELLES (C.C.T.S.)
— **Michel Berger,** Sexologue
— **Diane Henrichon** Sexo-Thérapeute
— **Christian Forget** Psychologue-Sexologue.
1497, St-Joseph est Montréal, Québec H2J 1M6
527-2354 23-8-82

■ Divers

Faites réparer vos horloges à sonnerie
Travail garanti et très soigné, longue expérience.
671-1530
23-8-82

CURRICULUM VITAE
À un bon curriculum correspond un bon emploi. Conception, rédaction et plusieurs services professionnels, (jour, soir et samedi).
Puble & Scribe, 842-0059
31-8-82

TAPIS ORIENTAL, de bonne qualité, fait main, en laine à un prix sacrifice. 656-2917 23-8-82

VENTE DÉPART: antiquités, dentelles, bijoux, cristal, meubles, fourrures, vêtements, tissus, peinture sur soie, plantes. 21 et 22 août 10 à 18 h. 5283 Avenue Parc. #/ 23-8-82

■ Fermes à vendre

Trust Royal Services immobiliers
VALCOURT
Jolie ferme! Vous cherchez depuis longtemps, cantons de l'Est à 1½ hrs de route de Montréal, 118 acres, 1 maison centenaire, 3 bâtiments, 1 cabane à sucre, un joli ruisseau coule sur cette terre, venez visiter vous voudrez y demeurer. Mariette Gervais 463-3731 ou 678-8857,
VALCOURT
Fuyez la pollution, jolie ferme de 118 acres, maison centenaire partiellement rénovée dans le style des maisons d'antan à 1½ hres de route de Montréal, Mariette Gervais 463-3731 - 678-8857.
23-8-82
COURTIER

CANTONS DE L'EST, Wotton, 3 milles du village, 200 acres: 70 acres bois-franc, 23 acres bois mou, 85 acres culture, 20 acres pâturage. Maison, grange, remise en bon état. 271-0685 23-8-82

RETRAITE VALCOUR, Canadienne, 2/3 complétés, 5 c.c., 2 s.b. céramique. Cave 8', 60 acres, boisé, prairie, garage-atelier 20 X 40, grange. Occasion. 523-4284. 23-8-82

■ Gardienne

CHERCHONS personne fiable aimant enfants (4 à 10 ans), travaux ménagers, bonnes conditions, lundi à vendredi 9.30 à 17.30 h. Métro Snowdon. 739-2669 23-8-82

GARDIENNE demandée pour enfants 4 et 7 ans, 3 à 4 jours semaine. C.D.N. 733-0604 23-8-82

INFIRMIÈRE garderait enfants de 0 à 15 mois, déjeuner, dîner, couches, reçu d'impôt. Bienvenue aux handicapés. $15/jour. 255-2192 23-8-82

CHERCHONS PERSONNE chaleureuse et responsable pour garder bébé de 2 mois, 8 h 30 à 18 h p.m. lundi au vendredi. De préférence à notre domicile (C.D.N.). Légers travaux ménagers. 731-9775 23-8-82

■ Livres

LIVRES DEMANDÉS préférablement avant 1900 sur la médecine, botanique, oiseaux, arts, etc... Toute langue. 487-5870 23-8-82

■ Maisons à louer

SUPERBE cottage 7½ pièces, avec garage, $990 par mois. 625-2210. 23-8-82

ST-LAMBERT, grand cottage s/d, 3 c.c., 1½ s.b., foyer, s. à m. solarium, patio, terrain aménagé, occ. 1er oct. $750/mois à 10 min. de Mtl. 465-4563. 23-8-82

OUTREMONT, grand bas duplex, 9½ pièces, avec garage, sous-sol fini, cuisine moderne, excellente localisation. $890/mois. 625-2210. 23-8-82

BROSSARD, proximité du pont et transports, 3 c.c., s. à manger, sous-sol fini, garage. Références demandées. Libre 1er septembre. 484-7634. 23-8-82

N.D.G., spacieuse maison rénovée, 4 c.c., cuisine et s.b. neuves, foyer, laveuse-sécheuse, immense jardin, stationnement pour 3 autos. Chauffé. $980. 842-3786, 282-3921. 23-8-82

N.D.G., 4 chambres à coucher, bureau de travail, meublée, près métro, parc, école, octobre 82 à juin 83. 488-7194 28-8-82

Sur l'autoroute 40 entre Montréal et Ottawa, à Rigaud, maison à louer idéale pour commerce d'antiquités, artisanat ou autre. Anciennement La Belle Époque. 373-3262 23-8-82

LAPRAIRIE (La Citière), maison de ville neuve, 3 c.c., salon, s. à dîner, 1½ s.b., foyer, garage, $750/mois. 659-6476. 23-8-82

OUTREMONT, Courcelette - boul. Mont-Royal, luxueuse maison de ville, 4 c.c., 2½ s.b., sous-sol fini, foyer naturel. 342-5401 23-8-82

■ Maison de campagne à louer

MONT-ORFORD, Lac à la truite, près ski, style suisse, spacieux, 3 c.c., foyer, chauffage électrique, meublé, septembre-juin. $500/mois. (819) 843-9958 23-8-82

VIEILLE MAISON DE CAMPAGNE partiellement rénovée, meublée, foyer, chauffage électrique, 2 c.c., $300/mois de septembre à juin. St-André d'Argenteuil. 1-537-3072. 23-8-82

■ Maisons de campagne à vendre

CANTONS DE L'EST, 5 c.c., garage double, 2 foyers, sauna, 168 acres (non zoné). $275 000. 324-9478. 23-8-82

■ Offres d'emploi

Conseil d'Éducation des comtés de Stormont, Dundas & Glengarry
County Board of Education
recherche à compter du 1er septembre 1982 à l'École secondaire Régionale Glengarry
PROFESSEUR
— Sciences (Biologie/Chimie)
(1er semestre seulement)
Veuillez faire parvenir votre demande écrite avant le 28 août, 1982:
M. René Gauthier, Directeur
Rue Principale nord
Alexandria, Ontario
K0C 1A0 525-3110
Le Président M. Zeron **Le Directeur R.A. Leblanc**
24-8-82

LA MÉTÉO

Une circulation du nord-ouest s'établit sur nos régions aujourd'hui, et apporte de l'air plus frais et sec. Par contre, un mélange de soleil et de nuages se retrouvera sur les régions de l'ouest. Une amélioration graduelle des conditions météorologiques est prévue pour demain, tandis que les températures demeureront sous les normales saisonnières.

MONTRÉAL

Ciel variable et vents modérés par moments. Maximum de 19. Aperçu pour dimanche: beau.

LEVER DU SOLEIL: 6 h 03
COUCHER DU SOLEIL: 19 h 53

QUÉBEC

Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ciel variable. Vent modéré. Maximum 15. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Pontiac-Gatineau, Rivière du lièvre, Laurentides: ciel variable. Vent modéré. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Outaouais, Montréal: ciel variable. Vent modéré. Maximum 19. Aperçu pour dimanche: beau.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec: ciel variable. Vent modéré. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: beau.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux avec éclaircies et possibilité d'une averse. Vent modéré. Maximum 15. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Estrie-Beauce: ciel variable. Vent modéré. Maximum 18. Aperçu pour dimanche: beau.

Rivière-du-Loup, La Malbaie: ciel variable. Vent modéré. Maximum 16. Aperçu pour dimanche: beau.

Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie, Gaspé, Parc Forillon: nuageux avec éclaircies et possibilité d'une averse. Vent modéré. Maximum 16. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable et possibilité d'une averse. Vent modéré. Maximum 16. Aperçu pour dimanche: ciel variable.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux avec éclaircies et possibilité d'une averse. Maximum 14. Aperçu pour dimanche: nuageux et éclaircies.

Données fournies par le Centre de prévision du Québec, Environnement Canada

CANADA

(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Vancouver	ensoleillé	12	22
Victoria	ensoleillé	12	22
Edmonton	ensoleillé	10	23
Calgary	ensoleillé	8	25
Whitehorse	ensoleillé	4	20
Regina	averses	12	28
Winnipeg	ensoleillé	12	26
Toronto	ensoleillé	12	22
Ottawa	ciel variable	9	19
Québec	ciel variable	7	18
Halifax	ensoleillé	12	22
Fredericton	ensoleillé	8	22
Charlottetown	ensoleillé	12	20
St. Johns	averses	14	20

ÉTATS-UNIS

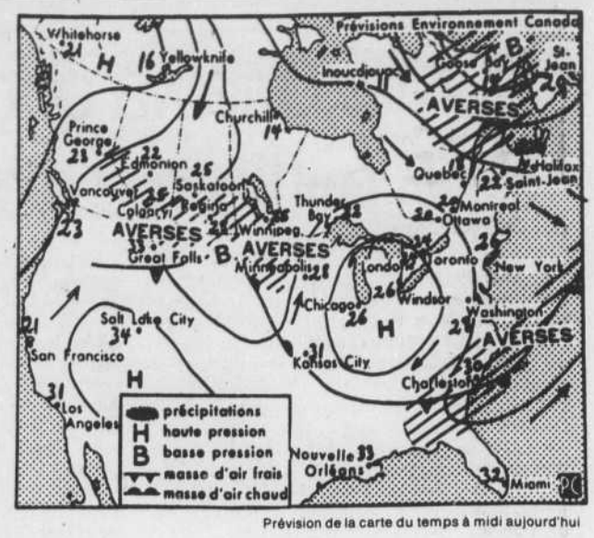
(Prévisions pour aujourd'hui. Températures en degrés Farenheit.)

	TEMPS	MIN	MAX
Albany	p. nuageux	50	68
Atlanta	p. nuageux	68	90
Atlantic City	p. nuageux	64	75
Boston	p. nuageux	62	71
Buffalo	p. nuageux	53	67
Burlington	p. nuageux	48	63
Charleston WV	p. nuageux	61	77
Charlotte NC	p. nuageux	68	85
Chicago	ensoleillé	58	79
Cleveland	p. nuageux	54	70
Dallas	p. nuageux	74	95
Denver	orages	62	86
Detroit	p. nuageux	52	75
Hartford	p. nuageux	56	70
Honolulu	nuageux	76	86
Houston	brume	75	93
Kansas City	ensoleillé	63	83
Las Vegas	orages	80	104
Los Angeles	beau	70	92
Miami Beach	p. nuageux	78	90
Minn. St.Paul	ensoleillé	57	86
New Orleans	p. nuageux	72	91
New York	averses	67	82
Norfolk	p. nuageux	72	80
Oklahoma City	p. nuageux	68	92
Orlando	p. nuageux	73	92
Philadelphie	p. nuageux	63	73
Phoenix	p. nuageux	85	103
Pittsburgh	p. nuageux	55	69
Portland Me	p. nuageux	52	67
Portland Or	p. nuageux	60	85
Reno	p. nuageux	50	92
Tampa	p. nuageux	75	89
Salt Lake City	orages	67	95
San Diego	p. nuageux	70	84
San Francisco	ensoleillé	55	68
Seattle	p. nuageux	55	78
Spokane	p. nuageux	63	95
Syracuse	p. nuageux	53	66
Tulsa	p. nuageux	70	92

AMÉRIQUE CENTRALE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	MIN	MAX
Acapulco	Clair	25	—
Barbades	P.nuageux	24	31
Curacao	Beau	26	33



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Freeport	Beau	26	32
Guadalajara	Nuageux	16	22
Guadeloupe	Nuageux	26	32
La Havane	Nuageux	24	30
Kingston	Clair	29	34
Montego Bay	—	—	—
Mexico	P.nuageux	11	24
Monterrey	P.nuageux	22	33
Nassau	Clair	—	32
San Juan	Clair	28	32
Trinidad	Beau	22	28

LE MONDE

(Températures enregistrées hier, en degrés Celsius.)

	TEMPS	DEGRÉ	HEURE
Aberdeen	nuageux	13	13 h
Amsterdam	p. nuageux	16	13 h
Ankara	clair	30	15 h
Athènes	clair	30	14 h
Auckland	clair	11	minuit
Beyrouth	—	—	14 h
Berlin	nuageux	21	13 h
Bonn	nuageux	17	13 h
Bruxelles	p. nuageux	17	13 h
Le Caire	clair	33	14 h
Casablanca	p. nuageux	25	midi
Copenhague	orages	17	13 h
Dublin	p. nuageux	16	13 h
Genève	pluie	15	13 h
Jérusalem	clair	26	14 h
Lisbonne	clair	24	midi
Londres	nuageux	17	13 h
Madrid	p. nuageux	33	13 h
Malte	clair	32	13 h
Moscou	pluie	21	15 h
New Delhi	p. nuageux	34	17 h
Nice	clair	27	13 h
Oslo	p. nuageux	15	13 h
Paris	p. nuageux	20	13 h
Rome	clair	29	13 h
Sofia	p. nuageux	27	14 h
Stockholm	p. nuageux	17	13 h
Tokyo	clair	27	21 h
Tunis	clair	31	14 h
Vienne	clair	27	13 h
Varsovie	p. nuageux	24	13 h

RETROSPECTIVE

TEMPÉRATURES	MIN	MAX
À 18 h hier	19	24
Normale	14	24
Records	7 (1969)	32 (1970)

PRÉCIPITATIONS*
(Pour la période de 24 heures se terminant à 13 h hier.)

	PLUIE (mm)	NEIGE (cm)
Hier	—	—
Ce mois-ci	86	—
Normale pour ce mois	87	—
Cette année*	350	—
Normale pour l'année	707	240

*Accumulation de pluie depuis le premier janvier et de neige depuis le premier juillet.

DEGRÉS-JOURS*

Avant-hier	0
Ce mois-ci	8
Normale pour ce mois	20
Cette saison	25
Normale	27

*Les degrés-jours représentent la différence entre la température qui ne requiert aucun chauffage (18 degrés Celsius) et la moyenne enregistrée pendant la journée. Ils sont proportionnels à la quantité de chauffage requis, donc utiles à qui garde un oeil sur les coûts de chauffage.

■ Maisons à louer



■ Maisons à louer

À LOUER
Bord du Richelieu (Bassin Chambly). Libre immédiatement, maison cèdre Viceroy. 3 c.c., 2 foyers, bain Tourbillon, piscine creusée. Terrain de 24,000 p.c., $750/mois.
658-9365
23-8-82

■ Offres d'emploi

■ Offres d'emploi

SECRÉTAIRE JURIDIQUE BILINGUE
Un grand bureau professionnel recherche les services d'une personne bilingue avec expérience légale de 5 ans en litige.
La personne choisie doit:
— Avoir complété une 12ème année
— Être sténo-dactylo
— Posséder une excellente connaissance du français et de l'anglais.
Nous offrons:
— D'excellentes conditions de travail
— Ambiance agréable
— Salaire intéressant, 3 semaines de vacances et avantages sociaux généreux.
Si ce poste vous intéresse, veuillez communiquer avec:
Service du Personnel
286-5424 poste 293
23-8-82

■ Perdu et trouvé

TROUVÉ le 17 août jeune chien mâle, Espagneul croisé, beige clair, collier rouge, coupe de poils récente. Secteur C.D.N. et de la Peltrie. Appelez au: 731-3047. 23-8-82

BAGUE de diamants perdue lundi matin dans quartier Westmount ou à l'arrière d'un taxi (Sherbrooke & Victoria). Récompense substantielle. 935-4615 ou 878-1509. 26-8-82.

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, St-Germain, cottage. Marie LeSourd. 731-6306, 735-2281. MONTRÉAL TRUST Courtier. 23-8-82

OUTREMONT, condominium 6 pièces, 2 s.b., foyer, boiseries. Y. Leblanc. 733-8713, 735-2281. MONTRÉAL TRUST Courtier. 23-8-82

LANORAIE, jolie maison centenaire rénovée, sur petite rue tranquille en bordure du fleuve. Grand terrain, piscine creusé, cuisine moderne, jardin d'hiver, foyer. 1-887-2659. 23-8-82

OUTREMONT, 9 pièces, cottage construction supérieure, dans secteur recherché, grand sous-sol, libre à l'acheteur immédiatement. Maurice Beauchamp, agent. 384-5014, Caisse d'Établissement Crt. 351-6703. 23-8-82

NAPOLÉON, logement 4½ sur 2 étages, en copropriété, rénovations exclusives et personnalisées, donne sur cour intérieure. $38 500, 1 de vendu, 1 dernier à vendre. 842-3656, 849-4004. 27-8-82

OUTREMONT, Paroisse St-Germain; Choix de cottages 7 pièces & plus. E. Brodeur 342-3548. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 23-8-82

OUTREMONT: Résidence 10 pièces spacieuses, s.s. fini en bureau, boiseries, verrières. M. Asselin 279-9803.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 23-8-82

OUTREMONT: Sixplex rue Rockland, garages, 5 & 6 pièces bon potentiel pour co-prop. M. Asselin 279-9803. TRUST GÉNÉRAL, courtier. 23-8-82

OUTREMONT: Maison familiale impeccable, cheminée, boiserie, jardin, rue paisible. M. Asselin 279-9803.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 23-8-82

OUTREMONT: Rue Bloomfield, maison rénovée, 5 c.c., 3 s. de bains, boiseries, verrières. M. Asselin 279-9803.TRUST GÉNÉRAL, courtier. 23-8-82

OUTREMONT copropriété, haut duplex, 7½, 4 c.c., 1½ s.b., cheminée, près Stanislas. $85 000. 276-0315, 1-835-3020. 23-8-82

VILLE MONT-ROYAL, vente privée, cottage détaché, condition impeccable, 4 + 1 chambres à coucher, 2½ salles de bain, sous-sol récemment fini; prix demande $199 000. Agent s.v.p. s'abstenir. Pour rendez-vous 279-49[illegible]9. 23-8-82

MAISON OUVERTE AUX VISITEURS, 643 Les Érables, Laval-sur-le-Lac, 621-6918, dimanche 22 août, 14 à 16 h. Bord de l'eau, vente rapide, libre, $96,000 négociable. PAS D'AGENT. 23-8-82

DOIT VENDRE cette semaine, 3432 Hutchison, centre-ouest, réduit de 45%, prix coupé à $155,000 ou meilleure offre, pour cette maison de ville victorienne, merveilleusement restaurée plus bureau ou suite. Maison ouverte dimanche 2 h à 4 h p.m. ou sur rendez-vous, 332-1047, 481-2001. J.N.O.

■ Propriétés à vendre

Trust Royal Services immobiliers
OUTREMONT
Duplex formidable - cottage détaché - faut voir. Gilbert Parisé - 735-2681 - 284-3380.
LAURENTIDES ST-SAUVEUR
Attrayante canadienne construite 1975 - Pièces vastes et aérées. Condition impeccable. Courte distance de toutes commodités. Lucile Lavigne: 434-1707 rés. 1-227-3737.
PIEDMONT
Chalet suisse bien ensoleillé - Terrain paysagé et très privé. Piscine chauffée. Vendu partiellement meublé. Lucile Lavigne: 434-1707 rés. 1-227-3737
COURTIER 23-8-82

Bungalow détaché
8 pièces entièrement rénovées
Maison d'une vingtaine d'années, planchers, armoires de cuisine et vanité en chêne massif. 2 salles de bain complètes, 5 chambres à coucher, garage et plusieurs autres détails intéressants. Grand terrain de coin, superbement paysagé. Une occasion pour un acheteur méticuleux. Hypothèque $53,000 à 15¼% - 3 ans. Situé à Laval à un mille de l'autoroute 13 et 20 minutes du centre-ville Montréal. Pour visite:
IMMODEX COURTIER 878-1213
24-8-82

CARRÉ ST-LOUIS, cottages neufs à vendre 2100 p.c. logement et garage au sous-sol, paysager, garantie 5 ans, 3 sur 5 vendus. 842-1046. (soir). 23-8-82

SECTEUR U. de M. haut duplex 7½, cuisine et s. bains rénovées, garage. Occupation automne 82. Estelle Trudel, 737-8691, Trust Royal Courtier, 735-2681. 23-8-82

WESTMOUNT, aubaine, 18 Arlington, maintenant réduit à $109,000 ou meilleure offre. Maison ouverte les dimanches de 2h à 4h PM et les jeudis de 5h à 7h PM, ou sur rendez-vous. 332-1047, 481-2001. J.N.O.

CANTONS DE L'EST, Mont Orford, condominium jumelé, loi 31, 3 chambres, foyer, meublé, $46 000. Piscine, tennis sur les lieux, (819) 843-8888 - 6372 24-8-82

VIEUX-QUÉBEC, Haute-ville, maison ancienne, rénovée, 4 étages, 4 revenus, 5½,

Les Astros marquent trois points non mérités

Les Expos s'inclinent par leur faute

par Daniel Caza

HOUSTON (PC) — Un simple d'Alan Knicely, après un retrait à la 10e manche, a procuré un gain de 4-3, hier soir, aux Astros de Houston aux dépens des Expos de Montréal, devant 18,552 spectateurs à l'Astrodome de Houston.

Ce fut une confrontation typique: tous les points des Montréalais ont résulté de leur puissance à l'attaque, tandis que les Astros ont capitalisé, sans exception, sur chacune des largesses défensives de leurs rivaux.

En effet, le point vainqueur a été marqué par Art Howe, qui avait soutiré un but sur balles du lanceur perdant, Jeff Reardon (5-3).

De plus, aucun des trois points du Houston réussis aux dépens de Steve Rogers n'ont été mérités. Dommage pour lui. Car celui-ci a bien espacé sept coups sûrs en huit manches de jeu, mais il a tout de même raté, pour une troisième fois consécutive, l'occasion de décrocher son 15e gain de l'année. Il a toutefois diminué sa moyenne de points mérités à 2.38, le mailleure du circuit.

Les Expos ont brisé la glace à la quatrième reprise en marquant 3 points. Al Oliver a d'abord réussi son 19e circuit, ce qui lui permettait d'égaler la marque d'équipe pour un joueur de premier but, détenue par Tony Perez depuis 1977.

Du fait, Oliver obtenait également un coup sûr dans un 15e match de suite et portait sa production de points à 86.

Par la suite, après deux retraits, Tim Wallach réussissait un simple et Chris Speier, un coup de deux buts. Doug Flynn a suivi avec son deuxième simple de la rencontre pour pousser les deux coureurs à la plaque.

En cinquième manche, Steve Rogers semblait en voie de maîtriser facilement l'adversaire. Mais, tout-à-coup, après deux retraits, il allouait des simples consécutifs à Dickie Thon et Denny Walling.

Puis, Denny Walling a frappé un ballon à l'entre-champ. Sur le jeu, il y a eu confusion entre Andre Dawson, Joel Youngblood et Flynn: aucun d'eux n'a pu la capter. Thon et Walling en ont profité pour croiser le marbre et rétrécir la priorité des Expos à un seul point. L'erreur a été débitée à Dawson, sans doute parce qu'il fallait l'attribuer à quelqu'un...

Pour la deuxième fois du match, les Astros ont égalé le compte en septième reprise à la suite de bévues défensives des Expos. Pourtant, tout augurait bien à nouveau pour Rogers. Il avait disposé aisément des deux premiers frappeurs à lui faire face.

Par contre, Tim Wallach a jonglé avec la balle à la suite d'un roulant de Dickie Thon. Et, comme si ce n'était pas suffisant pour permettre à Thon d'atteindre le premier coussin, Al Oliver a omis de poser le pied sur le premier coussin pour être débité d'une erreur.

Par la suite, des simples successifs de Denny Walling et de Ray Knight ont remis en question l'issue du match.

En neuvième manche, les hommes de Jim Fanning auraient pu se sauver avec la victoire, mais une décision douteuse de l'arbitre du marbre Lee Weyer, qui a déclaré Chris Speier retiré au marbre sur un jeu serré à la suite d'un simple du frappeur suppléant Warren Cromartie, a obligé la tenue de manches supplémentaires.

Avant le match, le gérant Jim Fanning a avoué qu'il sait depuis déjà quelques jours que les Expos ont obtenu la permission de négocier avec Bill Virdon, l'ex-gérant des Astros de Houston. «C'est un bon gérant, a-t-on dit. Mais il pourrait occuper une fonction différente pour n'importe quelle formation de baseball majeur.

«Vous savez, on invente toutes sortes de rumeurs dans les journaux montréalais. Nous ne sommes donc pas à une rumeur près.

EXPOS (3)	ab	p	ca	pp
Raines cg	4	0	2	0
Youngbld cd	4	0	0	0
Dawson cc	5	0	0	0
Oliver 1b	5	1	2	1
Carter r	5	0	2	0
Wallach 3b	5	1	1	0
Speier ac	3	1	1	0
Flynn 2b	3	0	3	2
Rogers l	3	0	0	0
Cromrt fs	1	0	1	0
RJhnsncs	0	0	0	0
Reardon l	0	0	0	0
Total	38	3	12	3

ASTROS (4)	ab	p	ca	pp
Thon ac	4	2	2	0
Walling cd	4	1	2	0
Knight 1b	5	0	1	1
Garner 2b	5	0	1	0
JCruz cg	5	0	1	0
AHowe 3b	2	1	0	0
TScott cc	3	0	1	0
Pujols r	2	0	0	0
Rynlds fs	1	0	0	0
Knicely r	2	0	1	1
Sutton l	2	0	0	0
Heep fsh	1	0	0	0
LaCoss l	0	0	0	0
Puhl fs	1	0	1	0
Roberge l	0	0	0	0
Total	37	4	10	2

Montréal	000	300	0000—3
Houston	000	020	1001—4

Point victorieux après un retrait.
E—AHowe, Dawson, Oliver. DJ—Montréal 1, Houston 2. LSB—Montréal 9, Houston 10. 2B—Garner, Thon, Speier, Raines. C—Oliver (19). BV—Thon (27). S—AHowe, Flynn, Thon.

Montréal	ml	ca	p	pm	bb	rb
Rogers	8	7	3	0	3	3
Reardon P, 5-3	1 1-3	3	1	1	2	1
Houston						
Sutton	7	9	3	3	0	2
LaCoss	2	2	0	0	3	2
Roberge G, 1-1	1	1	0	0	0	0

Virdon, le futur gérant des Expos?

par Richard Milo

Bill Virdon. Retenez ce nom, il gérera les Expos la saison prochaine.

À Houston comme à Montréal, où moment où les Expos bataillent pourtant pour l'obtention du championnat de la section Est, le nom de Virdon ne cesse de revenir dans l'actualité, comme quoi sa nomination plairait à de nombreux partisans de l'équipe.

Les Expos l'engageront-ils? Il semble que la question ne se pose plus. Il s'agit plutôt de savoir quand? Déjà, et les Astros l'ont confirmé il y a quelques jours, le président et directeur général des Expos, John McHale, a demandé la permission de négocier avec l'ex-gérant des Astros.

À première vue, la candidature de Virdon séduit. Au moins un confrère, Jean-Paul Sarault, l'a déjà surpris dans le métro, qu'il utilise régulièrement pour faire des emplettes lorsqu'il est en ville.

Qui plus est, Virdon et McHalle font bon ménage depuis plusieurs années. À Montréal, lors des visites des Astros au Stade olympique, les deux hommes avaient pris l'habitude de disputer un match amical de balle au mur, histoire de garder la forme et les bons contacts!


Bill Virdon

Mais il n'y a qu'un hic. Jim Fanning, à la gérance des Expos, a obtenu toute la confiance de McHale en début de saison. Et si McHale, prend la décision d'engager Bill Virdon, il y a tout lieu de croire qu'il attendra à l'an prochain, à moins que les Expos sombrent dans une série de défaites inexplicables.

De toute façon, Virdon profite du temps qui passe pour repenser son avenir. Ses Astros ont participé à la série de championnat de la Ligue nationale il y a deux ans mais cette saison, à la surprise de tous les observateurs, l'équipe s'est effondrée à la suite de blessures.

À l'annonce du congédiement de Virdon, McHale n'a pas caché son intérêt. Mais il a également tenu à préciser que Fanning demeurait son homme de confiance, du moins pour le moment. Et les Expos, quoiqu'on en dise, viennent de remporter trois victoires en quatre matchs contre les Braves d'Atlanta.

Néanmoins, sans doute pour la saison prochaine, McHale a demandé et obtenu des Astros de Houston la permission d'entreprendre des négociations avec Virdon, sous contrat avec les Astros jusqu'en 1983. Et selon le Houston Chronicle, McHale et Virdon discutent présentement d'un salaire d'au moins $200,000 par saison.

L'an dernier, McHale a congédié Dick Williams le 7 septembre, dans l'espoir que Fanning, son homme de confiance, relance l'équipe dans les dernières semaines du calendrier. Cette année, il peut difficilement remercier Fanning qui, après tout, a accepté son invitation de gérer les Expos en 1982.

En d'autres mots, s'il congédie Fanning, s'il lui redonne son poste au développement des joueurs, McHale admettra son erreur. Mais s'il attend à l'an prochain, le problème ne se posera plus...

■ *Au secours de Galat!*

Joe Galat a au moins un ami sur terre: Jim Shofner. L'instructeur des Oilers de Houston a d'abord fait les pressions nécessaires auprès de ses employeurs pour que Hosea Fortune, un ailier, soit congédié plus tôt que prévu, la semaine dernière. Et voilà que Shofner vient de récidiver en recommandant fortement à Galat la candidature de Johnny Evans au poste de quart-arrière.

Evans, que Shofner a dirigé en tant que coordonnateur de l'offensive des Browns de Cleveland, au cours des dernières années, agira comme adjoint à Luc Tousignant même s'il s'entraîne avec les Concordes depuis mercredi, seulement.

Galat tente tant bien que mal d'améliorer l'offensive des Concordes qui, depuis le début de la saison, n'ont marqué que 47 points en cinq matchs, soit un peu plus de sept points par match...

Fortune, Evans, ainsi que Marce Lacelle, de retour au jeu, seront en uniforme contre les Lions de la Colombie-Britannique, dimanche. Les Lions, faut-il le dire, ont remporté trois de leurs cinq dernières rencontres et les Concordes, eux, ont subi une humiliante défaite de 48-6 contre les Eskimos d'Edmonton dimanche dernier.

■ *La USFL, du sérieux...*

Les instructeurs Hugh Campbell, des Eskimos d'Edmonton, et Ray Jauch, des Blue Bombers de Winnipeg, auraient déjà accepté de joindre les rangs de la USFL (United States Football League) l'an prochain.

Le Los Angeles Times affirme que Campbell aurait déjà signé un contrat avec l'équipe de Los Angeles et Ray Jauch serait sur le point d'accepter l'offre de l'équipe de Washington.

Campbell et Jauch ont aussitôt nié la nouvelle, hier. Mais les deux instructeurs ont cependant confirmé avoir reçu des offres intéressantes d'équipes de la USFL.

La USFL, c'est du sérieux. Et il faut s'attendre à que les équipes de la Ligue canadienne soient dépouillés de quelques bons éléments la saison prochaine.

Jaeger opposée à Simmonds dans l'autre demi-finale

Mandlikova peut-elle surprendre Navratilova?

par François Lemenu

Il y a des matches dont on rêve. Par exemple celui qui opposera aujourd'hui l'Américaine Martina Navratilova à son ex-compatriote, la Tchécoslovaque Hana Mandlikova, en demi-finale du Challenge Player's.

La première affichera sa puissance, la seconde sa pureté de style. Mais dans chaque cas, la volonté de gagner sera grande. Aucune des deux Praguoises d'origine ne voudra céder un pouce de court à l'adversaire. Toutes deux ont été jusqu'ici fort impressionnantes et, si le vent peut prendre congé, le public, de plus en plus nombreux, risque de voir un match d'anthologie.

Pour atteindre la demi-finale, Navratilova a vaincu successivement Dianne Fromholtz, Claudia Kohde et Iva Budarova, cette dernière par 6-2 et 6-2, hier. En l'emportant, la millionnaire du tennis féminin a porté son incroyable palmarès à 63 victoires en 64 matches! Qui, dans les circonstances, peut donc espérer la vaincre.

Mandlikova? L'ancienne championne des Internationaux de France pourrait causer la surprise. De l'avis même de Navratilova, sa jeune rivale de 20 ans, possède tous les coups du répertoire et elle est capable de jouer du grand tennis, comme en 1981. Mandlikova n'a finalement qu'un seul défaut. Elle risque des coups trop audacieux même lorsque les circonstances permettraient une riposte plus conventionnelle. Mais elle a tellement de talent qu'on lui en voudrait presque de s'en tenir à un jeu plus conservateur. Mandlikova n'a d'ailleurs fait qu'une bouchée de ses adversaires jusqu'ici, renvoyant même la Roumaine Virginia Ruzici au vestiaire après une «lutte» de 62 minutes, hier.

Les deux joueuses se sont affrontées à huit reprises en carrière, Navratilova remportant une cinquième victoire lors des récentes rencontres de la Coupe de la Fédération à Santa Clara au terme de trois manches fort disputées. La dernière victoire de Mandlikova contre son illustre rivale remonte aux demi-finales de Wimbledon en 1981.

L'autre demi-finale opposera l'Américaine Andrea Jaeger, véritable rouleau-compresseur, à l'étonnante italienne Sabina Simmonds. Hier, Jaeger n'a mis que 48 minutes pour éliminer la Tchécoslovaque Helena, cependant que Simmonds a battu l'Allemande de l'Ouest Eva Pfaff.

Sur le papier, Simmonds, née à Londres, ne fait pas le poids face à l'Américaine. De l'avis même du directeur du tournoi, John Beddington, Jaeger joue actuellement le meilleur tennis de sa carrière depuis qu'elle a décidé de monter au filet, à l'occasion. Beddington croit même que Jaeger aurait vaincu assez facilement sa compatriote Tracy Austin si celle-ci, victime d'une gastro-entérite mardi, avait participé au tournoi.

Classée troisième au monde, Jaeger a remporté son unique match contre Simmonds disputé en première ronde du tournoi de Los Angeles plus tôt cette année.

L'Italienne connaît par ailleurs son meilleur tournoi en 1982, elle qui fut choisie la joueuse la plus améliorée au circuit WTA l'an dernier. Mais de là à inquiéter Jaeger, il y a un monde.

40,000 personnes d'ici la fin du Challenge Player's

Montréal, une bonne ville de tennis (Beddington)

Le Challenge Player's, présenté au Stade Jarry, souffre d'un manque d'affluence. Le tennis féminin, c'est connu, n'attire pas. Pourtant, le directeur du tournoi, John Beddington, est satisfait des assistances, qui pourraient atteindre les 40,000 personnes d'ici la fin de la compétition, dimanche.

Beddington se rappelle trop les débuts modestes du circuit féminin pour sombrer dans le découragement à la seule vue des places inoccupées.

«Je me souviens du premier tournoi que j'ai organisé, a-t-il expliqué hier dans son petit bureau du Stade. C'était en 1971, en Angleterre. Un grand total de 700 personnes ont assisté aux cinq jours de compétition. Et croyez-le ou non, j'ai même fait un léger profit», de préciser Beddington, sourire en coin.

L'on comprend mieux alors le chemin parcouru par le tennis féminin qui, lentement, élargit son auditoire et obtient de nouvelles commandites.

«Il y a environ 50 tournois féminins durant une année et une quarantaine ont des commanditaires qui renouvellent leur association presque automatiquement, indique Beddington. Les 10 autres n'ont pas cette chance et diverses raisons peuvent être évoquées; la difficulté chronique d'attirer les meilleures joueuses en raison des bourses offertes, ou la période de l'année qui n'est pas favorable, la présentation d'un tournoi majeur avant ou après l'événement, etc...

«Nous avons cependant la chance d'avoir un produit qui attire des commanditaires qui peuvent plus difficilement s'associer à d'autres sports majeurs. Je pense par exemple à la compagnie Avon, aux cigarettes Virginia Slims, dont les ventes ont baissé depuis leur retrait, ou encore Toyota, qui recherchait un véhicule publicitaire international. Dans l'ensemble, ces sponsors sont satisfaits des retombées que leur apportent le public, la presse et la télévision.

Pour Beddington, Montréal représente l'une des 10 meilleures étapes du circuit. Et il s'explique: «Il y a deux ans, le Challenge Player's avait attiré à Montréal quelque 10,000 personnes malgré le mauvais temps, le forfait d'Evonne Goolagong et un tableau principal relativement faible. Or en deux ans, nous allons plus que tripler ce chiffre. L'an dernier à Toronto, 29,000 entrées ont été enregistrées, alors que seulement 5,000 personnes ont assisté cette année aux Internationaux de Suisse. En décembre dernier, quelque 40,000 personnes ont vu les championnats Toyota qui offraient pourtant des bourses de $300,000. Et j'étais content.

«Vous connaissez le record d'affluence à un tournoi?, interroge Beddington avant de donner la réponse: 60,000 personnes et c'était à New York. Le record pour une journée? 13,000 personnes», s'empresse-t-il d'ajouter.

Beddington, un Anglais au moral de général capable de motiver ses troupes, est d'avis que le «problème» à Montréal est simplement la trop grande capacité du Stade. Trois milles personnes dans un stade de 2,900 places créent une embiance extraordinaire. Mais ces 3,000 personnes dans un stade comme ici donnent l'impression d'un grand vide. «Mais ce n'est qu'une impression», assure-t-il.

Ce globe-trotter des temps modernes rappelle que le tennis féminin est né, professionnellement, il y a 10 ans seulement et que la hausse de popularité du sport s'inscrit dans un long processus de marketing. Il reste encore beaucoup de travail à accomplir, reconnaît Beddington, mais les progrès réalisés jusqu'ici l'encouragent dans son entreprise.

Montréal est-elle une bonne ville de tennis? «Certainement.

F.L.

BASEBALL

Ligue Nationale

Jeudi

Atlanta 5, Montréal 4
San Diego 4, St-Louis 3
Chicago 8, Los Angeles 2
Pittsburgh 6, San Francisco 1
Cincinnati 3, New York 1
Houston 7, Philadelphie 6

Hier

Houston 4, Montréal 3 (10 manches)
San Francisco 8, St-Louis 7
Los Angeles 1, Pittsburgh 0
Atlanta 2, New York 1
Philadelphie à Cincinnati
Chicago 3, San Diego 2

Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)

San Diego, Lollar (11-7) à Chicago, Noles (8-9), 14 h 20
Montréal, Burris (4-12) à Houston, Ryan (12-9), 15 h 05
Los Angeles, Wright (1-0) à Pittsburgh, Sarmiento (5-3), 19 h 05
Philadelphie, Bystrom (5-4) à Cincinnati, Shirley (4-9), 19 h 05
New York, Puleo (8-9) à Atlanta, Walk (10-9), 19 h 40
San Francisco, Laskey (12-8) à St-Louis, LaPoint (6-3), 20 h 05

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Oliver, Mon	**447**	**149**	**.333**
McGee, St-L	281	91	.324
Durham, Chi	423	134	.317
Knight, Hou	458	143	.312
Madlock, Pit	439	136	.310
Baker, LA	422	130	.308
Carter, Mon	**406**	**124**	**.305**
Lacy, Pit	282	86	.305
L. Smith, St-L	446	136	.305
Pena, Pit	385	117	.304

Ligue Américaine

Jeudi

Milwaukee 10, Oakland 6
Kansas City 3, Chicago 0
Minnesota 9, Baltimore 3
Californie 8, Boston 5

Hier

Cleveland 7, Minnesota 5
New York 4, Toronto 2
Chicago à Kansas City
Baltimore au Texas
Detroit en Californie
Boston à Oakland
Milwaukee à Seattle

Aujourd'hui
(Lanceurs prévus)

Minnesota, Williams (3-7) à Cleveland, Barker (11-8), 14 h 20
Boston, Rainey (6-4) à Oakland, McCatty (6-3), 16 h 05
Toronto, Clancy (10-10) à New York, Guidry (11-4), 20 h
Chicago, Dotson (7-11) à Kansas City, Blue (9-9), 20 h 35
Baltimore, Flanagan (9-10) à Texas, Hough (11-10), 20 h 35
Detroit, Morris (14-11) à Californie, Zahn (13-5), 22 h
Milwaukee, Medich (7-11) à Seattle, Beattie (8-9), 22 h 35

Les frappeurs

	pb	cs	pp	cc	moy.
Blackwell	39	7	4	0	.179
Carter	406	124	80	24	.305
Cromartie	374	92	51	10	.246
Dawson	446	135	64	17	.303
Flynn	65	18	8	0	.277
Francona	132	42	9	0	.321
B. Johnson	18	5	2	0	.278
Little	19	5	2	0	.263
Mills	56	14	2	1	.250
Norman	60	13	7	2	.217
Oliver	447	149	85	18	.333
Raines	477	135	33	3	.283
Speier	390	104	35	4	.266
Wallach	434	120	70	18	.277
White	97	25	13	2	.258
Youngblood	61	15	7	0	.246

Buts volés: Raines, 56; Dawson 26; Oliver et Wallach, 5; Cromartie, Carter, White et Youngblood, 2; Speier, 1.

Les lanceurs

	g-p	ml	pm	rab	mpm
Burris	4-12	106.2	54	45	4.56
Fryman	7-3	54.2	26	34	4.28
Gullickson	10-9	172.1	70	119	3.66
Lea	10-6	125.1	48	85	3.45
Lerch	0-0	0.0	0	0	0.00
Palmer	6-4	73.2	26	46	3.18
Reardon	5-2	74.0	20	59	2.43
Rogers	4-6	196.1	54	126	2.48
Sanderson	6-11	168.1	68	119	3.64
Schatzeder	0-2	30.1	13	13	3.86
B. Smith	1-1	47.2	20	25	3.78

Parties sauvées: Reardon, 19; Fryman, 9; Burris et B. Smith, 2.

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
ST-LOUIS	69	52	.570	—
PHILADELPHIE	67	53	.558	1½
MONTRÉAL	**65**	**57**	**.529**	**5**
PITTSBURGH	62	59	.512	7
CHICAGO	53	71	.427	17½
NEW YORK	50	70	.417	18½

Section Ouest

LOS ANGELES	69	54	.561	—
ATLANTA	65	56	.537	3
SAN DIEGO	64	58	.525	4½
SAN FRANCISCO	64	59	.520	5
HOUSTON	56	65	.463	12
CINCINNATI	46	75	.380	22

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
MILWAUKEE	69	50	.580	—
BOSTON	65	54	.546	4
BALTIMORE	61	57	.517	7½
DETROIT	61	58	.513	8
NEW YORK	60	59	.504	9
CLEVELAND	58	59	.496	10
TORONTO	58	64	.475	12½

Section Ouest

CALIFORNIE	69	51	.575	—
KANSAS CITY	68	52	.567	1
CHICAGO	64	55	.538	4½
SEATTLE	59	61	.492	10
OAKLAND	54	68	.443	16
TEXAS	48	69	.410	19½
MINNESOTA	42	79	.347	27½

Le Manic bat le Cosmos 3-1 devant près de 35,000 personnes

par Francis Millien

Pour la deuxième fois en autant de matches à domicile, le Manic a pris la mesure du Cosmos de New York (3-1) après avoir tiré de l'arrière en début de rencontre.

Cette fois, c'est devant la plus grosse foule de la saison, 34,251 spectateurs que la troupe d'Eddie Firmani a remporté une victoire d'équipe.

«Tout le monde a travaillé très fort mais c'est certainement le milieu de terrain qui est la clef de nos succès actuels, a tenu à préciser l'entraîneur du Manic. C'est certainement le trio le plus courageux de toute la LNAS, et il nous mènera loin».

Au sujet du Soccer Bowl, Firmani prétend qu'il n'a jamais pu s'y rendre, depuis le début de la saison. Qui pourrait l'en blâmer après l'excellente prestation de l'équipe, hier soir?

Au début de la rencontre, Roberto Cabanas a profité d'une faiblesse d'Hayden Knight pour ouvrir la marque, mais avant la fin de la première demie, Dragan Vujovic a replacé les choses en égalisant le pointage.

Loin de se laisser démonter par un adversaire qui sait imposer son rythme et placer des coups d'accélérateurs soudains, le Manic a fait preuve de combativité dans les moments les plus critiques et a été payé en retour par deux fois.

Andrew Parkinson a eu l'honneur d'inscrire les deux autres buts des siens. Tout d'abord grâce à un travail acharné de Fran O'Brien et ensuite, pour terminer une belle action amorcée par Tony Towers.

Mais le héros du match a sans conteste été une fois de plus le défenseur Frantz Mathieu, qui bien secondé par Brian Decaire et John McGrane a complètement réduit au silence le toujours dangereux Giorgio Chinaglia.

Une nouvelle fois, il aura été réduit à une seule tentative de tir, brillamment arrêtée par Bob Rigby quelques secondes avant la fin de la rencontre.

Frantz Mathieu a enflammé les 35,000 spectateurs à plusieurs reprises quand il a semé l'affolement dans la défense du Cosmos après des raids offensifs fort spectaculaires.

«J'aime jouer ce genre d'équipe, de dire Mathieu, au moins ce soir j'ai l'impression d'avoir joué au soccer. De telles équipes sont rares dans la ligue et c'est dommage».

Il a rejoint en cela Jacques Burelle, le vice-président-équipe qui a précisé que le LNAS devrait plutôt être composée de moins d'équipes, mais de la valeur du Cosmos ou du Manic. «Les stades ne se videraient pas et les spectateurs y trouveraient leur compte» a-t-il fait remarquer.

Avec ses 36 points en quatre rencontres consécutives le Manic vient de briser un record d'équipes et bien peu de formations peuvent se vanter d'avoir réussi un tel exploit cette saison.

La possibilité d'aller ravir le quatrième rang de la ligue reste donc complet et le déplacement à Chicago, demain après-midi, garde donc une importance primordiale.

Et Eddie Firmani rit une nouvelle fois en coulisse, lui qui malgré l'absence de Carmine Marcantonio, pour blessure, a réussi à aligner une combinaison gagnante.

Maintenant, la prochaine partie au Stade sera disputée mercredi soir prochain, et le Manic pour sa deuxième année d'existence, participera à sa deuxième série de fin de saison.

Pas si mal n'est-ce-pas?

Record en plongeon

TORONTO (PC) — John Nash, de Nepean, Ont., a établi un record canadien hier dans les qualifications du Championnat canadien de plongeon avec un total de 557.49 sur le tremplin d'un mètre.

Ces championnats servent d'essais en vue des Jeux du Commonwealth.

Eniko Kiefer, de Montréal, grâce à un saut périlleux de 1 1-2 tour dans son dernier plongeon, a conservé son titre canadien sur le tremplin d'un mètre.

Kiever a accumulé 452.19 points, devant Debbie Fuller, de Calgary, et Kathy Kelemen, de Vancouver.

SOCCER

Ligue Nord-Américaine

Mercredi

F.-Lauderdale 2, Tampa Bay 1
New York 3, Tulsa 1
Chicago 3, Toronto 1
San Diego 5, San Jose 0
Vancouver 2, Seattle 1
Portland 4, Edmonton 0

Hier

Montréal 3, New York 1

Aujourd'hui

F.-Lauderdale à Jacksonville
San Jose à Tulsa
San Diego à Vancouver

Dimanche

Tampa Bay à Toronto
Montréal à Chicago
Seattle à Portland
(Fin du calendrier régulier)

LIGUE NORD-AMÉRICAINE

Section Est

	pj	g	p	bp	bc	pb	pts
x-NEW YORK	32	23	9	73	52	67	203
MONTRÉAL	**31**	**19**	**12**	**59**	**41**	**48**	**158**
TORONTO	31	16	15	55	45	46	142
CHICAGO	31	12	19	54	66	51	121

Section Sud

FORT LAUDERDALE	31	17	14	62	73	55	155
TULSA	31	15	16	67	57	57	143
TAMPA BAY	31	12	19	45	68	39	110
JACKSONVILLE	31	11	20	40	69	38	104

Section Ouest

SEATTLE	31	17	14	71	48	59	159
VANCOUVER	31	20	11	57	46	45	159
SAN DIEGO	31	18	13	69	53	53	157
PORTLAND	31	14	17	49	43	42	122
SAN JOSE	31	13	18	47	60	38	114
EDMONTON	32	11	21	37	66	32	93

(Six points sont accordés pour une victoire en temps régulier ou en prolongation, quatre points pour une victoire en confrontation. Un point boni pour chaque but compté jusqu'à un maximum de trois par match. Aucun point boni pour un but en prolongation ou en confrontation.)

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Jeudi

Toronto 35, Ottawa 25

Hier

Winnipeg 35, Calgary 4

Ce soir

Hamilton en Saskatchewan

Dimanche

C.-Britannique à Montréal

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
TORONTO	7	4	2	1	188	174	9
HAMILTON	6	3	3	0	149	168	6
OTTAWA	6	1	5	0	139	171	2
MONTRÉAL	**5**	**1**	**4**	**0**	**47**	**163**	**2**

Section Ouest

WINNIPEG	6	5	1	0	188	103	10
CALGARY	6	3	2	1	137	123	7
C.-BRITANNIQUE	5	3	2	0	139	145	6
EDMONTON	6	3	3	0	208	127	6
SASKATCHEWAN	5	2	3	0	118	139	4

Desnoyers médaillé

JOLIETTE (PC) — Les archers canadiens ont obtenu une première médaille lors du Championnat des Amériques, grâce à l'excellence de Daniel Desnoyers, hier. Desnoyers a mérité la médaille de bronze en totalisant 522 points, au 90 mètres.

Pour la première fois de l'histoire du Championnat des Amériques, les Canadiens, tant hommes que femmes, ont de bonnes chances d'obtenir une des quatres premières positions au total des points individuels, positions généralement monopolisées par les archers américains. À la distance du 70 mètres disputée en après-midi, Roger Lemay obtenait le troisième meilleur résultat, mais c'est le Colombien Juan Etchavarria qui causait encore une fois une forte surprise en se classant deuxième devant trois des membres de l'équipe américaine.

L'Américaine Luann Ryon est déjà assuré de la première position chez les femmes avec une confortable avance de 65 points sur sa plus proche rivale, sa compatriote Ruth Rowe.



Voyez un spécialiste !

pour vos raquettes

CORDEUR OFFICIEL
Challenge Player's 1982

TENNIS
RACQUETBALL
BADMINTON
SQUASH
TENNIS DE TABLE

YVON GILBERT
SPÉCIALISTE

Boutique Les Sports De Raquette Enr.
239 Henri Bourassa ouest, Montréal 331-8661

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Jean-Pierre Proulx | Directeurs de l'information: Pierre Loignon, Gilbert Brunet | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Un cheval maigre...

A trois reprises cette semaine, des porte-parole autorisés du gouvernement ont cru nécessaire de réagir à la série d'articles de notre collègue Rodolphe Morissette publiée dans LE DEVOIR sous le titre: *Le train de vie du gouvernement québécois*. «Rectification générale» du président du Conseil du trésor, lettre et post-scriptum du secrétaire général du conseil exécutif, le débat est engagé, ou mieux il se poursuit mais cette fois il englobe l'ensemble des activités et des personnels de l'État.

Depuis l'hiver 1981 et surtout depuis la réélection du gouvernement Lévesque, le discours ministériel, l'action législative et la pression politique ont convergé. Les Québécois ont été conviés à concevoir l'action de l'État, les grands réseaux publics de services et le développement en général en tenant un compte strict de la raréfaction des ressources. Des «coupures aveugles» aux «réglages fins», du discours inaugural au discours du budget, des tournées ministérielles aux sommets économiques, de la concertation à la législation brutale, tous les lieux et tous les moyens ont été utilisés par ceux qui nous gouvernent pour sabrer dans les dépenses, rationaliser dans les services et stopper la croissance des effectifs.

Cet «ajustement» de la trajectoire donna lieu à un véritable procès de groupes nombreux dans la société. Des tableaux comparatifs des rémunérations dans les secteurs public et privé ont fait leur apparition sur le petit écran. Des analyses comparatives visant à démontrer la supériorité de la productivité des services publics ontariens par rapport à celle des services équivalents au Québec ont généreusement été servies aux travailleurs québécois. Des administrateurs d'institutions se sont vu critiquer sévèrement pour des habitudes et des comportements jugés trop luxueux.

Bref, on exige de cette machine publique et parapublique conçue pour le développement qu'elle diminue ses appétits. On se fait insistant. «Des habitudes devront être changées, des comportements remis en cause, des idées depuis longtemps acquises réévaluées.» Le président du Conseil du trésor déclarait à l'Assemblée nationale le 18 mars dernier: «Il est bon, voire sain, de vivre dans une situation serrée, cela nous oblige à mieux établir nos priorités et à nous remettre en question». Faisant la preuve que M. Jacques Parizeau n'exerce pas un monopole sur les expressions juteuses, M. Bérubé sortit un jour de son univers statistique pour proclamer qu'un cheval maigre tire mieux qu'un cheval gras.

Sans approuver toutes les méthodes utilisées par le gouvernement pour ajuster ses actions à ses moyens, peu d'observateurs ont contesté le besoin d'un programme complet et efficace de restriction budgétaire, la nécessité de freiner l'inflation bureaucratique, l'urgence de démasquer les intérêts corporatistes et de mettre fin au gaspillage. Le gouvernement actuel et ceux qui l'ont précédé, ont été des acteurs majeurs dans cette formidable flambée des dépenses publiques au Québec. Ces derniers mois, on a semé le blâme un peu partout. Que des graines tombent dans les jardins bien gardés des gouvernants tient aux vents qu'ils ont fait lever eux-mêmes.

..Que des questions soient posées aux hommes politiques, que les modèles de développement et de décroissance privilégiés par eux soient soumis à un examen attentif, que l'on cherche à mesurer l'usage qu'ils font des ressources publiques et la dimension ainsi que le coût des équipes dont ils s'entourent, qu'enfin on leur applique les normes qu'ils ont eux-mêmes définies et imposées, cela n'est que justice.

Les questions majeures posées par notre collègue sont dans l'esprit de tous. L'élite du gouvernement gravitant dans les sphères élevées du pouvoir à Québec tient-elle pour négligeable son propre discours quand il s'agit d'elle même? Certes, ceux qui nous gouvernent ont besoin d'un entourage particulier disponible et compétent. Certes, ils doivent disposer de ressources suffisantes. Cependant, malgré des corrections et des vérifications supplémentaires, ce que révèle les textes de Rodolphe Morissette prouve qu'à un certain niveau de l'administration publique, des ajustements majeurs s'imposent.

Le premier ministre affirmait le 9 novembre dernier: «Il n'y a pas d'endroit où l'on bouscule un peu les habitudes établies qui n'ait aussitôt ses justifications propres pour réclamer un régime d'exceptions.» Il ne doit pas y avoir de régime d'exception.

Le président du Conseil du trésor, en relisant les textes du DEVOIR, pourrait reprendre la question qu'il soumettait à son auditoire le 31 octobre dernier à l'École des Hautes Études commerciales: «Est-il obligatoire de concevoir tous nos programmes en termes d'équipes lourdes? Certes, cette question visait les grands réseaux mais elle doit être posée aussi pour toutes les missions et toutes les catégories de dépenses, pour la gestion des services éloignés des gouvernements mais aussi pour la gestion des services près d'eux dans la fonction publique directe dont les effectifs n'ont pas diminué ces dernières années. Cela vaut aussi pour le haut personnel de l'État et pour le personnel politique.

Dans cette perspective, le centralisme poussé du présent gouvernement incarné notamment par les super-ministères doit être remis en cause. De plus, on doit prévoir une cure d'amaigrissement pour un certain nombre d'organismes et pour d'autres, un enterrement de première classe. Les effets d'une telle politique ne seront pas tous négatifs, bien au contraire. La prolifération des conseils, des offices, des comités de toutes natures a épongé ces dernières années les groupes volontaires de leur meilleures ressources et figer un grand nombre d'hommes et de femmes dans un silence d'office, d'où la pauvreté d'un grand nombre de nos débats. On doit comprendre que plus on ajoute des morceaux à l'État, plus il lui en manque, selon l'expression de Pierre Emmanuel.

Si le cheval plus maigre tire mieux que le cheval gras, le développement sortirait peut-être de son marasme chez-nous s'il était porté d'une façon plus équilibrée et par l'État et par la société. Au-delà des comparaisons et des chiffres, la série consacrée au train de vie du gouvernement québécois pose les questions du modèle de développement privilégié chez nous depuis longtemps par la classe politique et celle de la santé de notre société.

Jean-Louis ROY

D'ère, d'erre, d'aire et d'air

par Rolande Allard-Lacerte

«Ici, les coquilles Saint-Jacques sont comme ça», recommande le jeune cadre supérieur — très supérieur — à son invité. Un bref pincement des lèvres accompagné d'un geste éloquent de la main renforce sa suggestion. «Alors va pour les coquilles Saint-Jacques», acquiesce l'invité. «Du vin blanc?» Autre signe approbateur. Avec autorité, sans même jeter un coup d'oeil sur la carte des vins que tend le maître d'hôtel, il demande: «Un Liebfraumilch». Le ton est celui d'un homme décidé qui sait où il va et ce qu'il veut.

Vendredi midi. Le jour où un jeune cadre même très supérieur peut s'attarder à l'heure du lunch, satisfaire sa faim de jeune loup et ne pas parler uniquement affaires. Son invité est peut-être un client ou quelque éventuel collaborateur mais c'est également un ami. D'un geste furtif, mine de rien, il desserre son noeud de cravate. Oh! tout juste ce qu'il faut pour être plus à l'aise tout en restant élégant.

Les deux hommes ne parlent ni marketing ni productivité mais vacances. L'un revient des Bermudes, l'autre part bientôt pour l'Australie: «Un long voyage, au moins vingt heures de vol. Tu devrais louer une chambre d'hôtel à Los Angeles. Même pour quatre heures, ça vaut la peine. Tu vas arriver en meilleure forme». Puis ils abordent le chapitre voiliers. Ah! les voiliers. C'est là que va désormais se loger une nouvelle bourgeoisie qui ne veut surtout pas en avoir l'air. C'est très mode en ce moment et des «locomotives» vedettes ou des «vedettes» locomotives poussent mieux le marché des voiliers que le vent du large.

Propriétaire d'un voilier, le jeune cadre explique à son vis-à-vis: «Il y a des gens qui font de la voile deux étés au lac Champlain et qui se lancent sur le fleuve et le golfe et là ils s'aperçoivent que c'est pas la même affaire. La

BILLET

mer, c'est la mer. La première tempête venue, ils ne savent pas quoi faire. J'en connais qui confient leur voilier à un «skipper» pour le faire descendre en Floride. Pour cinquante dollars par semaine, tu trouves facilement un «skipper» bien content de faire de la voile et d'être payé en plus. C'est un gros investissement, dans les $75,000. Investir autant dans un voilier dont on se sert en week-end seulement c'est beaucoup. Vaut mieux l'acheter en société, tu prends juin et juillet et l'hiver tu le loues». La quarantaine peut venir, l'homme a le pied marin.

«À propos, tu sais que j'ai vendu mon condo à Sutton? Ça me coûte moins cher de louer en hiver. Autrement tu te sens coupable si tu n'y vas pas au moins une fois par semaine tant tu as investi. Ça finit par devenir une corvée: transport de boîtes: épicerie, lingerie, entretien et réparation de deux appartements. Un chalet dans les Laurentides, c'est pareil: trois heures d'auto pour t'y rendre et autant pour rentrer à Montréal le dimanche soir et se faire cambrioler entretemps».

Au café, les deux convives sont visiblement satisfaits. Des coquilles Saint-Jacques, du Liebfraumilch et d'eux-mêmes. «Ça a bien changé depuis l'époque de mes parents. Ils avaient leur maison d'été dans le Nord. Toute leur vie a été un va-et-vient continuel entre Montréal et Sainte-Adèle. Nous, c'est différent. On veut voir le monde, voyager, changer d'air».

Après l'ère des racines, l'aire de l'éphémère, l'erre du changement d'air — voire de conjoint, de maison, de job. La mobilité a succédé à la stabilité. Le voilier c'est précisément la maison sans racines qui permet de faire la vie du petit mousse allant où le vent le pousse. Avant-hier enraciné, hier polyvalent, aujourd'hui poli par les vents. Et vogue la galère!

La succession de Jean Drapeau

Paradoxalement, ce n'est pas l'approche des élections municipales, fixées au 14 novembre prochain, qui aura suscité le regain d'intérêt que connaît la politique montréalaise présentement, mais le départ possible du maire, M. Jean Drapeau, et l'ère nouvelle que ce changement pourrait inaugurer à l'hôtel de ville. À venir jusqu'à tout récemment, en effet, pour peu que le chef du Parti civique sollicite un huitième mandat, les chances paraissaient minces non seulement de le battre, mais même de trouver des citoyens assez audacieux pour l'affronter. Cette situation pourrait connaître sous peu un revirement spectaculaire.

En effet, l'état de santé de M. Drapeau a soulevé pour la première fois la question de sa succession, y compris au Parti civique de Montréal, au pouvoir avec lui depuis 1960. Autant les conjectures eussent été purement hypothétiques et gratuites dans les années passées, autant cette fois la décision du maire de ne plus briguer les suffrages paraît, à tout le moins, plausible. En tout cas, le problème d'une possible succession à pourvoir à brève échéance au sein du PCM inquiète plusieurs membres du parti, certains n'envisageant pas d'être candidats dans leur district si Jean Drapeau n'est plus à la tête de ses troupes.

En outre, un autre développement politique important est survenu, d'un côté où on ne l'attendait guère. Le chef de police de la métropole, quittant son poste avant terme, a décidé de briguer la mairie de Montréal sous la bannière du Groupe d'action municipale. Désormais, que Jean Drapeau soit ou non de la prochaine campagne, une lutte très intéressante s'annonce à la mairie, recelant plus de surprises possibles que la dernière élection alors qu'un député fédéral, M. Serge Joyal, portait l'étiquette du GAM. Il est aussi question d'un autre candidat, représentant le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal, Me Jean Doré, qui est moins connu que le chef de police démissionnaire, mais dont l'expérience politique n'est pas moindre.

Bref, les Montréalais ne pourront pas invoquer l'absence de choix pour ne pas se rendre massivement aux urnes le 14 novembre prochain.

Si la campagne s'annonce intéressante, il est toutefois prématuré de tourner la page du régime Drapeau et d'annoncer une nouvelle époque. La situation présente rappelle plutôt, quant au pouvoir municipal, la fin du règne de Camillien Houde. Dans la biographie politique excellente qu'ils ont consacrée à Jean Drapeau, les journalistes Brian McKenna et Susan Purcell rappellent qu'en 1954, première élection où, jeune avocat, Drapeau gagna la mairie, celui-ci n'aurait très probablement pas fait le saut dans la campagne si Houde était resté dans l'arène municipale. Ce départ, historique, aura créé un vide propice à l'établissement d'un nouveau régime.

Il ne fait pas de doute qu'une situation analogue serait créée à Montréal si, après vingt-cinq ans à l'hôtel de ville, dont vingt-deux d'affilée, Jean Drapeau mettait fin à sa brillante carrière politique. Il n'est pas dit que le Parti civique ne pourrait pas lui trouver un successeur valable et rester au pouvoir rue Notre-Dame. Mais c'en serait sûrement fini des élections gagnées d'avance où la majorité de la population ne se soucie même pas d'aller voter. De ce point de vue, important dans une société démocratique, la situation serait plus saine. Au sein du PCM, il est question des candidatures hypothétiques de MM. Yvon Lamarre, président du comité exécutif, Pierre Lorange, organisateur du parti, Luc Larivée, conseiller municipal et président de la Commission des écoles catholiques de Montréal. Aucun d'entre eux n'aurait l'élection dans sa poche.

Ainsi donc, sans qu'aucun successeur ne puisse, dans l'opposition comme au pouvoir, prétendre au prestige et à la force du maire actuel de Montréal, il ne manquerait pas de candidatures pour aspirer légitimement à diriger la première ville du Québec. Davantage — et peut-être s'agit-il là d'un signe de temps nouveaux à venir — même la présence de M. Drapeau dans la lutte, s'il la confirmait malgré son état de santé, n'aurait plus le même effet sur ses adversaires et sur l'électorat. Divers sondages, en effet, tendent à montrer que l'administration Drapeau et même le maire personnellement n'ont plus la cote de popularité dont ils ont joui dans le passé, et un important mécontentement au sein de la population pourrait se traduire, le 14 novembre prochain, par des mouvements surprenants de la part de l'électorat.

La politique montréalaise n'est cependant pas faite seulement de la mairie: même s'il fut le plus souvent silencieux, le conseil municipal possède, en vertu de la charte, des attributions importantes; en vertu de la Loi de la Communauté urbaine, il va même détenir, au niveau métropolitain, des pouvoirs accrus. Dans les 57 districts électoraux de la Ville proprement dite, le choix des conseillers municipaux ne sera donc pas moins important que l'élection d'un maire.

La population aurait sûrement préféré une alliance des deux partis d'opposition actuels, le GAM et le RCM, mais il n'est pas dit qu'une lutte à trois, comme celle qui s'annonce, aura cette fois le même effet déprimant et aberrant qu'en 1978 sur le résultat du scrutin. À moins de vouloir à tout prix réélire le PCM, le Groupe d'action municipale et le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal devront concentrer leurs forces dans les districts qu'ils s'étaient mutuellement reconnus, cet été, comme plus favorables au GAM ou au RCM. Dans une lutte à trois, le conseil municipal pourrait en 1982 refléter une meilleure représentation des partis en lutte.

Mais à l'heure actuelle, la distribution des forces et des chances reste précaire. Il suffirait de peu pour faire pencher décisivement le plateau de la balance électorale. Par exemple, si Jean Drapeau décidait de succéder à lui-même!

Jean-Claude LECLERC

Le sort de la Comédie nationale

Mettre dans les bras de l'État tout ce qui ne va pas. Voilà ce qui semble être devenue la solution-miracle aux problèmes soulevés dans plusieurs milieux, notamment celui du théâtre au Québec. La Société de développement des industries de la culture et des communications (SODICC) aurait actuellement la tentation de reprendre l'immeuble qui abrite la Comédie nationale. Malgré des subventions de plus de $1 million de la part des gouvernements, les dirigeants n'ont pas réussi à rentabiliser la salle après une saison d'activités.

Il serait vain de revenir sur l'opportunité de la rénovation de la «station postale C» de la rue Sainte-Catherine. Tout le monde connaît l'histoire. Ottawa voulut se mêler de culture et accorda une subvention conditionnelle à une aide similaire de Québec. Le ministre des Affaires culturelles fut aussitôt sommé de verser $450,000 au risque de passer pour un ennemi des arts d'ici. Parce qu'il était «un vrai patriote», M. Vaugeois accepta. Le hold-up a réussi.

Il a suffi de quelques mois d'exploitation pour démontrer l'échec du projet. Le syndic est sur les lieux. Le réflexe normal serait de refiler le tout à la SODICC qui, se retrouvant coincée dans quelques mois, laisserait aller l'affaire à vil prix. Mais il faut éviter de répéter le triste épisode des librairies Dussault-Garneau. Dans cette affaire, Hachette a réussi à retirer ses billes et même on lui a promis $1,050,000. Ne sont-ils pas gentils les petits cousins d'Amérique? Et «le plus grand réseau de librairies au Québec» n'est toujours pas sorti du rouge.

La vocation de la SODICC est celle d'un banquier de la culture. Certains hommes politiques ont eu la tentation d'en faire un centre de dépannage. Certains groupes et associations croient trouver là un vaste réservoir de fonds qu'on appelle «prêts» mais qui sont au fond de bonnes vieilles subventions. Mais l'heure approche où la SODICC devra justifier ses «placements» et montrer son rendement.

Aussi il vaut beaucoup mieux laisser la liquidation suivre son cours. Des personnes et des groupes intéressés évalueront cette salle. Mais cette fois, on verra la Comédie nationale non pas sous l'angle du chantage culturel mais dans la perspective de la mission première: réunir de l'art dramatique: des gens en un lieu qui s'appelle théâtre.

Michel NADEAU

LETTRES AU DEVOIR

■ *Une erreur conceptuelle?*

La Charte canadienne des droits et libertés met sur le même pied les droits fondamentaux tels la liberté de pensée et le droit à la sûreté et le droit à un enseignement dans la langue de la minorité (article 23). Erreur conceptuelle, sans aucun doute, mettant dans le même sac des droits inaliénables et un droit très conjoncturel.

En raison de cette logique fusionniste ou confusionniste, ce droit linguistique comme tous les autres droits garantis par la Charte est soumis à la restriction éventuelle de l'article I, restriction légale qui doit s'exercer dans des limites raisonnables et dont la justification peut se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique. Mais si l'on veut que la Charte ait une quelconque portée, cette disposition devra être rarement sinon jamais appliquée. Sans doute, le législateur entrevoyait, par cet article, des situations d'urgence mais c'est justement dans de pareille situation que la Charte peut être le plus utile.

Par cet amalgame du droit à l'enseignement dans la langue de la minorité et des droits fondamentaux classiques, la marge de manoeuvre laissée au juge est extrêmement étroite car, a priori, il n'a aucune raison d'avoir une interprétation large de l'article I, lorsqu'il s'agit d'un droit linguistique et étroite lorsqu'il s'agit des autres droits ou vice versa. Pour tous les cas, le juge conscient de l'importance des droits et libertés dans une société ne pourra que très difficilement admettre qu'ils puissent être restreints de façon quelconque. Et ceci, bien que les droits linguistiques et les droits fondamentaux n'aient pas du tout la même importance philosophique dans une société. Mais un juge pourra-t-il se prononcer sur la différence de nature entre ces droits, alors que le texte de la Charte lui-même ne les différencie pas?

Par leur insertion dans une Charte des droits, tout juge ayant à décider de droit linguistique, aura à trancher dans le domaine relevant de la politique quasi partisane, d'une conception du Canada et du Québec, sans compter qu'il aura à exercer, le cas échéant, certains talents de mathématicien pour déterminer si le nombre d'enfants justifie l'enseignement dans la langue de la minorité... Faute de choix, il devient l'instrument nécessaire d'un des deux ordres de gouvernement de la fédération canadienne. Alors qu'il devrait, en vertu d'une Charte des droits, être un contre-pouvoir, un frein à l'arbitraire de tout Pouvoir. Mais l'article 23 de la Charte est fort loin de cette préoccupation philosophique, illustrant parfaitement le combat politique entre les gouvernements fédéral et québécois actuels. Voilà où mène la politique politicienne canadienne lorsqu'elle traite à la fois de droit linguistique et de droits fondamentaux dans une Charte des droits.

Michel LEBEL,
professeur de droit public
à l'Université du Québec à Montréal

■ *Un vrai parc Bellerive, monsieur Léger*

(Lettre adressée à M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement du Québec.)

Je représente un groupe de citoyens et de propriétaires de la Promenade Bellerive qui ont participé aux audiences publiques sur l'Environnement (projet quai de déversement de neige Promenade Bellerive.)

Depuis plusieurs années nous tenions à la suppression du dépotoir à neige Pierre-Bernard dans le parc de la Promenade Bellerive; c'était bien avant le projet du quai par la Ville de Montréal. Nous en avions assez des bruits, des tremblements et autres inconvénients.

Comme nous l'écrivions à M. René Lévesque, le 10 juillet, nous avons été heureux de la décision du gouvernement de refuser à la ville de Montréal l'autorisation de construire un quai devant servir au déversement de la neige usée dans le fleuve.

Cette décision ne règle cependant pas notre problème relatif au dépotoir à neige Pierre-Bernard, nous craignons même l'agrandissement du dépôt jusqu'à la rue Paul-Pau, devant nos résidences.

Nous constatons que conformément à une des recommandations du bureau d'audiences publiques sur l'Environnement, on a maintenant enlevé la clôture qui bloquait l'accès au parc de la Promenade Bellerive. Malheureusement, la clôture est restée en place entre la rue Paul-Pau et la moitié du parc Clément-Jetté, c'est-à-dire, à l'ouest de la rue Pierre-Bernard, là ou la ville avait l'habitude de déposer sa neige.

Nous avons contacté M. Richard Vanier, directeur du Service des travaux publics de la ville de Montréal. Nous voulions lui faire part de nos inquiétudes, et nous lui avons demandé à la même occasion, de ne pas dépasser au moins la rue Desmarteaux à l'est pour le dépôt à neige, comme par les années passées. Il nous a répondu avec mépris «je n'ai pas d'ordres à recevoir de vous, quant au dépôt à neige, c'est le statu quo.» Pourtant, la suppression de ce dépotoir à neige est aussi une des recommandations du bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Le 15 mars 1978, le gouvernement du Québec a pourtant loué à la ville de Montréal, les terrains de la Promenade Bellerive en bordure du fleuve (aux fins de maintenir et d'exploiter un parc public.) Ce bail a été concédé par le ministère des Richesses naturelles, en vertu de la loi du régime des eaux, dont vous êtes maintenant le gestionnaire. Vous seul, monsieur le ministre, pouvez prendre une décision en faveur des résidents de la Promenade Bellerive.

Nous vous demandons humblement, d'ordonner à la Ville de Montréal de respecter le bail qu'elle a signé, d'utiliser les terrains loués pour en faire un parc, et de lui interdire l'utilisation des terrains situés entre Paul-Pau jusqu'à l'ouest de Pierre-Bernard pour en faire un dépotoir à neige. Cette décision devrait être prise immédiatement, afin que la Ville de Montréal puisse se préparer en conséquence pour l'hiver qui vient.

Un tel geste de votre part permettrait de clore le dossier, et de démontrer l'importance que vous accordez à l'opinion de citoyens ordinaires.

Nous avons fait diverses recommandations qui ont été reprises par le BAPE pour que la neige soit déposée sur des sites industriels, loin des résidences, sur des terrains inoccupés. A cet effet nous avons discuté avec M. Claude Varin, conseiller municipal, de la possibilité d'utiliser les terrains vacants au coin des rues Notre-Dame et de Boucherville. Après consultation avec M. Richard Vanier, sa réponse fut que ces terrains sont zonés industriels, ce qui à notre avis prouve que nos suggestions sont valables.

Gilbert MUCCI,
pour un groupe de citoyens
de la Promenade Bellerive
Montréal, 17 août

■ *La réplique d'un «ami du régime»*

(Lettre adressée à Rodolphe Morissette à la suite du premier de sa série d'articles sur «le train de vie du gouvernement.»)

Vous écrivez que l'on dénombre, pour 1980-1981, quarante-deux personnes, «bénéficiaires des dépenses du conseil exécutif», «au chapitre des services professionnels, administratifs et autres». Vous ajoutez que, dans plusieurs cas, leur note (d'honoraires, de dépenses, ou les deux? votre histoire ne le dit pas) s'élevait à plus de $50,000, et vous mentionnez mon nom parmi quelques autres «amis du régime» qui auraient bénéficié des largesses dudit conseil exécutif. Un ami ayant lu cet article m'a félicité d'être riche. Votre propos peut prêter à confusion. Je crois donc devoir vous faire l'honneur d'une petite réponse.

Soyons clairs. Voici d'abord le total de mes revenus nets pour les années 1976 à 1981 inclusivement. Ce sont des renseignements précieux, comme vous le verrez. 1976, $19,297.37; 1977, $15,338.03; 1978, $15,441.02; $1979, $18,264.76; 1980, $22,657.74; 1981, $34,904.71.

Le revenu net, suivant les règles de l'impôt, c'est, dans mon cas, mon revenu total (y compris mes prestations de retraite et mon revenu d'écrivain), moins mes dépenses d'écrivain.

On voit donc que pour les quatre premières années du «régime» (1977 à 1980 inclusivement), le revenu net de l'ami que je suis du «régime» fut, en moyenne, non pas même égal à celui de l'année qui avait précédé le «régime», mais inférieur de près de $2,000.

Pour l'année 1981, la hausse, exceptionnelle, s'explique comme ceci. Premièrement, j'ai reçu, comme écrivain, une subvention globale de $15,000 (y compris les dépenses) du ministère des Affaires culturelles (aide à la création), et comme vous le savez ce n'est aucunement le gouvernement qui fait le choix des bénéficiaires de cette aide mais un jury de gens de lettres qui, cette année-là était composé de madame Louise Maheux-Forcier et de messieurs Réginald Martel et Jean Basile, qui en ont décidé. En outre, toujours pour l'année 1981, j'ai été membre de la Commission Paré et j'ai cette même année touché $10,400 d'honoraires pour cette participation. Excusez un si criant abus.

Cependant, rassurez-vous. Pour l'année 1982, tout indique que mon revenu net n'excédera pas $22,000. Je vous tiendrai d'ailleurs au courant au mois d'avril prochain. J'en suis, comme vous voyez, à peu près au même point qu'avant le 15 novembre 1976. C'est ce que vous vouliez savoir? Prenez un papier et notez-le.

Quant aux dépenses liées à des activités gouvernementales, comme celles des membres du Conseil de la langue française, toute la question est de savoir si elles sont raisonnables. Dans le cas de ce conseil, c'est actuellement un fixe de $80 par jour, pour les repas et le coucher, quand on est à l'extérieur, et rien quand on est dans sa propre ville, où l'on n'a pas droit non plus à des frais de déplacement. On peut discuter là-dessus, mais ce n'est pas le pactole. L'année dernière, elles étaient un peu plus larges, à certains égards, mais le gouvernement les a restreintes. Je crois cependant que les indemnités de dépenses, pour ce qui est d'une commission temporaire comme la Commission Paré, étaient plus élevées, de même que les honoraires.

Outre mes fonctions de membres du Conseil de la langue française, pour lesquelles je gagne $150 par jour quand je prends part à ses séances (trois ou quatre par mois), et outre le rôle que j'ai joué comme membre de la Commission Paré, le gouvernement, quelquefois, m'a confié quelques travaux. On voit, par la courbe de mon revenu (voir plus haut), les avantages scandaleux que j'en ai retirés.

Pour les gens que je connais et qui ont fait à peu près ce que j'ai fait comme travaux et participations, je ne vois pas qu'il en ait été autrement que pour moi, sauf, évidemment, si l'on tient compte des variations dans la somme et l'étendue du travail fourni par chacun.

Du reste, comment faites-vous vos calculs? Vous n'y voyez pas plus loin que le bout de votre nez. Vous mettez par exemple en parallèle la défunte Régie de la langue française, qui n'était pas un gros organisme et qui travaillait avant la loi 101, et l'Office et le Conseil de la langue française, chargés des tâches considérables découlant de cette pièce capitale de législation.

En tout cas, si j'en reviens à moi, on pourrait, pour un «ami du régime», être plus gras, à moins d'être un imbécile. Je fais donc partie des imbéciles. Mais je ne suis pas le seul. Il y a aussi les imbéciles qui les dénoncent.

Pierre VADEBONCOEUR
Montréal, 20 août

■ *Entre Rose et Riel*

Selon un article publié dans LE DEVOIR du 14 août, M. Rhéaume, président de la SSJB-M «fait un parallèle entre le refus de libération pour Paul Rose et celui essuyé, le 26 juillet dernier à la Chambre des Communes, par un groupe réclamant le pardon posthume de Riel.» Admettons tout de suite que Paul Rose mérite une libération conditionnelle, au moins autant que son camarade d'armes Nigel Hamer, ou d'autres felquistes de la même trempe.

Mais il y a quand même un pas à franchir entre les activités douteuses du groupe Nigel Hamer-Paul Rose en octobre 1970 et le patriotisme intarissable d'un Louis Riel, votre gloire et notre honte. Celui qui dirige la SSJB-M doit pouvoir saisir cette nuance.

John GRUBE
Toronto, 17 août

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Après l'échec du DRIPP

Pour aider les Haïtiens, cesser d'aider Duvalier

par Monique Dupuis

Inscrite à la maîtrise en science politique à l'UQAM, l'auteur de cet article vient de terminer un mémoire portant sur la stratégie canadienne d'aide au développement. Elle commente ici l'extrait du rapport du sous-comité des Communes touchant l'aide du Canada à Haïti publié dans cette même page le 12 août dernier.

LE sous-comité des Communes (1) posait deux questions dans l'extrait du rapport qui nous intéresse: pourquoi le projet de développement régional DRIPP a-t-il échoué? et sous quelles formes le Canada devrait-il désormais accorder son aide à Haïti? Ce qui étonne dans ce rapport, c'est l'incohérence entre l'analyse de l'échec et les solutions proposées. D'une part, le sous-comité admet qu' «en fait, le Canada a subventionné la mauvaise utilisation de ces fonds par la bureaucratie haïtienne»; d'autre part, il suggère que soit maintenue l'aide publique à Haïti et la collaboration bilatérale avec son gouvernement.

Le rapport fait état d'une détérioration grave de la situation sociale et économique à Haïti et constate que «le peu de volonté du gouvernement haïtien de régler ces problèmes humains fondamentaux et son inaptitude à le faire sont parmi les principales causes de la situation». Il mentionne aussi que «les fonctionnaires haïtiens n'affectaient pas toujours les ressources financières et matérielles aux objectifs prévus; ils recouraient à des pratiques d'embauche plutôt douteuses et ont refusé à l'occasion de rendre compte des dépenses».

Bref, le sous-comité des Communes attribue à la corruption du régime Duvalier l'échec du DRIPP. Il rejoint par là les conclusions de Mme Kari Levitt, économiste de l'Université McGill, qui, dans un rapport préparé pour ce sous-comité le printemps dernier (2), écrivait que la société haïtienne était marquée par «des inégalités indécentes de richesse et de pouvoir, une corruption gouvernementale débridée, un chômage urbain galopant et des mesures croissantes d'expropriation de la paysannerie». Mme Levitt s'interrogeait sur la possibilité de fournir une aide efficace aux pauvres: «Il est impossible, écrit-elle, d'aider les pauvres dans un pays où la classe dirigeante est une oligarchie de familles puissantes, dont le gouvernement a été qualifié, à juste titre, de kleptocratie et dont la population est privée du droit d'expression et d'opinion par un appareil répressif hautement efficace.» Dans son analyse des causes de l'échec du projet, le sous-comité ajoute qu'à son avis, la théorie du développement rural intégré (DRI), sur laquelle se fondait le DRIPP, n'était pas adaptée à la réalité haïtienne. Pour comprendre en quoi consiste cette «inadaptation», il faut voir en quoi consiste cette théorie du DRI.

Le développement rural intégré est un concept élaboré dans les années 70 par Robert McNamara, alors gouverneur de la Banque mondiale. (Oui, il s'agit bien du même Mc Namara qui était ministre américain de la Défense pendant la guerre du Vietnam et ancien PDG de la multinationale Ford Motor). Le DRI se veut un ensemble de projets coordonnés visant en principe à assurer la satisfaction des besoins essentiels dans les régions rurales du tiers-monde. Une étude du Conseil des sciences du Canada précise que «dans le présent contexte, le DRI est un aménagement rural effectué en harmonie avec les objectifs, les méthodes de planification, l'échéancier et l'échelonnement convenant au pays, en fonction des ressources et des priorités locales» (3). Ce concept est intéressant en lui-même, mais il est difficile d'imaginer qu'il puisse servir les intérêts des populations démunies s'il s'effectue «en harmonie avec les objectifs, les méthodes et les priorités locales...» dans un pays comme Haïti, où un régime autoritaire, répressif et corrompu détourne au profit de l'élite les bénéfices potentiels de tels programmes. C'est ce qu'il faut lire entre les lignes lorsque le rapport Dupras parle d' «inadaptation». En ce sens, le sous-comité se révèle plus clairvoyant (ou honnête?) que le responsable à l'ACDI pour qui les causes de l'échec sont simplement «techniques»: région trop vaste, population trop nombreuse, trop grand nombre de secteurs d'intervention.

Après avoir éclairci les causes de l'échec, le sous-comité estime que le Canada devrait «continuer à aider le peuple haïtien». Or, il vient justement de montrer que jusqu'à ce jour, il a surtout aidé les élites corrompues. Comment peut-il alors *continuer* à aider les pauvres puisqu'il n'a pas encore trouvé le moyen de le faire de façon efficace? Il propose d'abord «d'appuyer fermement les efforts déployés par les institutions multilatérales». Si le problème de l'aide bilatérale (de gouvernement à gouvernement) vient du fait que les ressources sont plus ou moins détournées par le gouvernement haïtien, le fait que les ressources transitent par une agence multilatérale ne change rien à leur destination finale; cela ne fait qu'ajouter un intermédiaire de plus, comme la Banque mondiale, par exemple, dont les pratiques sont de plus en plus controversées.

Le sous-comité propose aussi de continuer de collaborer avec le gouvernement d'Haïti moyennant de la part de ce dernier un engagement à respecter «des conditions strictes». Or, l'évolution du projet DRIPP a montré, de façon indiscutable, que le régime haïtien ne respectait pas ses engagements.

La dernière proposition du sous-comité pourrait présenter plus d'intérêt: il s'agirait pour l'ACDI de consacrer une plus grande part de ses fonds aux projets des organisations non-gouvernementales (ONG). Mais le rapport précise que ces ONG sont nombreuses et diffèrent dans leur approche et que le Canada devrait appuyer celles «qui se conforment le mieux aux critères et aux objectifs de l'aide canadienne». Or ceci est ambigu puisque l'un des principaux objectifs déclarés de l'aide canadienne est de favoriser les exportations de produits canadiens et l'expansion des firmes canadiennes dans le tiers-monde. (C'est pourquoi environ 60% du total de l'aide et 80% de l'aide bilatérale sont dépensés ici même, au Canada.) Il y a donc un risque que par exemple des travux d'irrigation servent d'abord à engraisser nos firmes d'ingénierie et nos fournisseurs de matériaux de construction, en plus du fait que les installations, là-bas, si elles sont fonctionnelles, seront probablement appropriées par les élites locales. Dans ce cas, où est l'intérêt du paysan haïtien? et celui du contribuable canadien qui veut soulager la misère? Ce dernier consent-il à ce que ses impôts servent à enrichir davantage les nantis d'ici comme ceux de là-bas?

À cause de sa nature, des modalités de son attribution, l'aide publique au développement n'est pas et ne sera jamais un facteur de transformation sociale. *L'aide extérieure ne peut que renforcer ce qui existe déjà.* Si un pays est réellement en voie de se développer, s'il y a une redistribution des ressources et du pouvoir, si un processus de développement social est amorcé, l'aide peut venir soutenir ce processus, le renforcer, le faciliter. Par contre, lorsque des structures injustes de domination politique et d'exploitation économique sont imposées par une minorité, l'aide extérieure vient renforcer un tel régime et perpétuer la situation qu'elle prétend vouloir changer. Haïti est à cet égard un bon exemple. L'aide extérieure fournit 40% du revenu national. Le régime Duvalier ne survivrait pas à un tarissement de cette source vitale de revenus. Par contre, les paysans haïtiens n'en souffriraient pas puisqu'à l'heure actuelle ils n'en profitent pas. Dans une société qui n'est pas démocratique, l'aide puhlique au développement ne peut pas atteindre les «sans pouvoir» par l'intermédiaire de ceux qui détiennent le pouvoir. *L'aide à Haïti est d'abord une aide au régime de Duvalier* et ce régime s'avère être le principal obstacle à tout effort de développement dans ce pays.

Notre rôle en tant que citoyen concerné par le scandale de l'extrême pauvreté n'est pas de faire du développement à la place des Haïtiens. Le rapport Dupras soulignait la vitalité de la population haïtienne, son originalité culturelle, sa dignité. C'est à elle de se développer et si ses efforts sont maintenant infructueux, les nôtres le seront encore plus. Notre rôle doit se limiter à contribuer à enlever les obstacles qui entravent le processus de développement. Et au-delà des problèmes d'ordre écologique, démographique et économique qui se posent, il faut reconnaître que c'est le régime Duvalier qui constitue le principal obstacle actuellement. Alors, la moindre des choses que nous puissions faire pour aider les Haïtiens, c'est de cesser d'aider le régime Duvalier qui se trouve consolidé avec l'argent de nos impôts et en notre nom.

Après la chute de Duvalier, il sera temps, alors, de soutenir, par une aide inconditionnelle et non liée, les efforts de construction d'une nouvelle société démocratique à Haïti.

Notes:

1) Canada. Chambre des Communes. *Rapport du sous-comité sur les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles*, sous la présidence de M. Maurice Dupras, Ottawa, 1982.

2) Levitt, Kari. *Politique canadienne dans les Caraïbes*, rapport préparé à l'intention du sous-comité des Communes sur les relations du Canada avec l'Amérique latine et les Antilles, 1982.

3) Canada. Conseil des sciences. Amey, A. *À partir de la base — Contribution des ONG canadiens à l'alimentation et à l'aménagement rural dans le Tiers monde*, Ottawa, juillet 1980, p. 25

Le départ de Claude Ryan

3) Le parti n'a pas été pour le chef l'instrument qu'il fallait

par Léon Dion

SEULEMENT avec le recul du temps, sera-t-il possible d'évaluer correctement le rôle de Claude Ryan dans le cours des événements survenus durant les années où il dirigea le PLQ. Il est probable que, tout au moins sous certains aspects majeurs, les opinions divergeront beaucoup suivant les conceptions que l'on se fait du Québec et de sa place dans le Canada.

C'est sans aucun doute lors de la campagne référendaire que Claude Ryan a exercé l'action la plus déterminante de sa courte carrière de chef politique. Ceux pour qui le triomphe de la cause fédéraliste était l'enjeu dont il fallait assurer à tout prix le triomphe se réjouiront toujours de la façon dont il s'est comporté. Pour les autres, ceux pour qui ce n'était pas d'abord le fédéralisme comme formule abstraite de régime politique qu'il s'imposait alors à un chef politique québécois fédéraliste de faire prévaloir mais bien plutôt la promotion active et ouverte d'un programme constitutionnel garantissant pour toujours aux Québécois la pleine jouissance de leurs droits imprescriptibles dans les cadres de la confédération canadienne, il est probable qu'ils seront plutôt conduits à conclure que Claude Ryan aura, par inadvertance ou naïveté, contribué à écrire l'une des pages les plus noires de l'histoire du Québec et du Canada.

En assumant la direction du PLQ, Claude Ryan s'était engagé à rénover le parti, notamment en favorisant et en renouvelant le recrutement des membres et des candidats, en assainissant les finances et en restructurant l'organisation. Sous ces aspects, ses patients efforts n'auront pas été vains, bien que ses choix de candidats et de permanents n'aient pas été toujours très heureux et que, depuis le printemps 1981, le parti ait connu une forte baisse de ses effectifs et de grandes difficultés financières.

Claude Ryan avait également promis d'effectuer la régénération intellectuelle du PLQ. Cela ne s'est pas produit. Ce n'est toutefois qu'au cours de la dernière année qu'il a systématiquement travaillé de façon à la rendre possible. Le matériel didactique est maintenant disponible mais il faudra bien plus que des résolutions adoptées en congrès pour que l'ensemble des militants aient assimilé le nouveau message, qui reste encore bien abstrait et difficilement transposable en langage d'action politique. Le succès éventuel du renouveau intellectuel voulu par Claude Ryan et un certain nombre de députés et de militants du PLQ dépend, à mon avis, du degré suivant lequel le message captera l'attention des jeunes, des intellectuels et des fédéralistes autonomistes. Ryan s'était engagé à attirer les intellectuels et les jeunes dans le parti mais il avait échoué, bien qu'à la fin les jeunes étaient plus actifs, sinon plus nombreux. Les circonstances favorisent un mouvement en ce sens. En effet, le Parti libéral du Canada aussi bien que le Parti québécois qui jusqu'ici ont polarisé entièrement l'enjeu national sont l'un et l'autre en perte de vitesse.

Les circonstances qui ont entouré le départ de Claude Ryan en incitent plusieurs à porter des jugements sévères sur les députés et les militants du PLQ. Sans aucun doute la conduite d'un certain nombre d'entre eux après les élections de 1981 — sinon bien avant — fut répréhensible et mérite l'indignation morale générale. Il faudrait toutefois éviter d'accabler tout le parti. Le congrès d'orientation de juin dernier a montré que la grande majorité des militants du PLQ sont bien plus sensibles aujourd'hui au message nationaliste qu'ils ne l'étaient en 1977 ou même en 1973 et il est faux de dire qu'ils souhaitent se mettre à la remorque du Parti libéral du Canada, bien qu'à des degrés divers ils subissent l'ascendant du premier ministre Trudeau.

Ce n'est pas, à mon avis, strictement en raison de ses idées qu'à la fin un si grand nombre de militants souhaitaient le départ de Claude Ryan. C'est bien plutôt, pour des raiosns que j'ai mentionnées plus haut, qu'ils ne l'aimaient pas et ne le craignaient plus. C'est aussi également parce qu'il n'était pas parvenu, lui, si longtemps étranger au parti, à trouver les mots et à accomplir les gestes qui auraient convaincu les militants qu'il était vraiment devenu l'un des leurs, un «vrai» libéral. D'où cette réticence ou ce refus d'un grand nombre à le suivre, certaines de ses décisions et de ses orientations parmi les plus importantes leur apparaissant «suspectes». Enfin, devant l'évidence maintes fois confirmée de différentes manières, que Claude Ryan ne passait pas la «rampe» et qu'il était pour le parti un «passif» au plan électoral, peut-on tellement reprocher aux militants libéraux d'avoir cherché à s'en défaire? Il est vrai que les déboires du PQ sont si graves que, même avec Ryan, il semble que le PLQ aurait pu sortir victorieux des prochaines élections. Mais, fait-on remarquer, la victoire pourrait être bien plus assurée encore sans lui.

Le plus grand reproche que l'on puisse adresser au PLQ c'est de n'avoir pas été pour Claude Ryan, étant donné sa personnalité et ses orientations, l'instrument d'action qu'il lui aurait fallu. Pour la plupart, les militants du PLQ ne sont pas des intellectuels, mais des gens pratiques qui évaluent les idées surtout en fonction de leur utilité pour l'action politique immédiate. Dans ses rapports avec eux il me semble que Claude Ryan ne reconnut pas suffisamment cette condition. Après tout, n'est-ce pas le chef qui doit exister pour le parti plutôt que le parti pour le chef? N'était-ce pas trop présumer de ses capacités d'éducateur que de penser qu'il pouvait remodeler à sa guise ce «vieux» parti politique, aux réflexes lents et lourds, aux rouages fort complexes, dont les militants sont habitués à considérer le pouvoir et les moyens du pouvoir comme le principal objectif? Encore si Claude Ryan avait su user à l'endroit des militants et des députés d'une pédagogie basée sur la persuasion, la compréhension et la douceur. Et s'il avait pu parvenir plus tôt à se définir un programme cohérent d'action et à le transposer en des formules politiques précises et prometteuses sous tous les aspects. Peut-être qu'alors serait-il parvenu à effectuer cette convergence des valeurs certaines qu'il apportait au PLQ et de l'extraordinaire moyen d'action politique que ce dernier représente?

Il est de peu d'utilité de supputer les chances du PLQ après Ryan. Il se pourrait bien qu'il s'en tire très bien. Les tiraillements résultant d'un leadership rejeté par un grand nombre n'existant plus, députés et militants pourront mieux s'attaquer aux problèmes de fond qui confrontent le parti de même que réduire les divisions intestines qui le paralysent. Divisions qui ne sont au fond qu'un fidèle reflet du Québec contemporain et qui n'apparaissent tellement plus graves que celles qui secouent le Parti québécois que parce que, contrairement à ce dernier, le PLQ n'a pas eu à sa tête un chef capable de les apaiser dans les moments de crise. Il sera notamment plus facile au PLQ de constituer une opposition plus efficace au gouvernement que ce ne fut le cas avec Claude Ryan, ce dernier ayant les réflexes trop lents et trop mal assurés pour intervenir au moment où il fallait et de la manière qui aurait permis les meilleurs résultats possibles. J'estime que les dirigeants feraient bien de ne pas précipiter le parti dans une course au leadership avant que les retombées du départ de Claude Ryan ne soient déposées. Mais le besoin d'un chef permanent se fera rapidement sentir. Et tout en reconnaissant que le thème économique a toujours été le premier chef de bataille du PLQ et que les circonstances actuelles imposent qu'il en soit encore ainsi, j'espère que, dans le choix de son prochain chef aussi bien que dans la définition de ses grandes orientations, le PLQ saura éviter de tomber dans un «économisme» étriqué. Il serait dommage que les compromis requis pour que soit restaurée l'unité du parti se fassent sur la base d'un si petit commun dénominateur.

En ce qui concerne Claude Ryan, il ne conviendrait guère de s'appitoyer sur son sort. Il a dû certes lui être pénible d'avoir à admettre à la fin qu'il n'était plus apte à diriger le PLQ. Il se pourrait bien d'ailleurs qu'évalué à l'aune de l'ensemble de sa vie, son échec politique puisse être un jour considéré sous un angle plutôt favorable. En effet, une victoire électorale le soir du 13 avril 1981, qui l'aurait fait premier ministre du Québec, aurait pu également accentuer les travers qu'il avait malheureusement trop bien montrés depuis sa venue sur la scène politique. Or, il me semble que, depuis sa défaite, il était devenu plus apaisé, plus humain, plus sensible à ces mêmes valeurs traditionnelles du Québec que dans de nombreux éditoriaux au DEVOIR et ailleurs, il avait tant contribué à définir et à adapter aux conditions du Québec contemporain. Dans de nouveaux rôles — sans doute bientôt à l'extérieur du PLQ et même de l'Assemblée nationale — correspondant mieux à son tempérament et à ses immenses talents, sa contribution à la réflexion collective sur le présent et l'avenir de la société contemporaine sera beaucoup plus valable et lui-même, j'en suis persuadé, sera plus heureux, plus détendu et plus efficace.

FIN

POST-SCRIPTUM

par Louis Bernard

Secrétaire général du conseil exécutif du gouvernement du Québec.

UN court post-scriptum à ma lettre d'hier.

Si le premier article de M. Morissette m'a incité à vous écrire pour tenter d'expliquer une erreur de perspective par laquelle M. Morissette comparait en fait des choses incomparables, le second de la série, intitulé «Le personnel et les frais de déplacement ont augmenté à vue d'oeil», m'oblige à une réaction d'un tout autre ordre.

Ce second article est en effet le fruit d'une méthodologie grossièrement déficiente, en plus d'être truffé d'erreurs de faits.

Ainsi M. Morissette a cru bon, dans la première partie de son article, de tirer des conclusions sur l'*ensemble* des coûts de déplacement d'une douzaine d'organismes gouvernementaux en se fondant sur la progression d'une *partie* de ces coûts, mais sans s'assurer que l'évolution de cette partie reflétait celle de l'ensemble. Malheureusement, il s'est lourdement trompé, induisant ainsi tous ses lecteurs en erreur. La chose est d'autant plus impardonnable qu'il lui aurait été facile, à l'aide des seuls comptes publics, de comparer directement, d'une année à l'autre, l'ensemble des frais de déplacement.

Prenons l'exemple de la Régie des services publics. Les comptes publics indiquent que la Régie a dépensé en frais de transport et de communication la somme de $62,966 en 1976-1977 et de $80,000 en 1980-1981, soit une augmentation de 27% en quatre ans. Parmi ces frais, il y en a quelques-uns, dont les comptes publics indiquent les bénéficiaires par leur nom, parce qu'ils dépassaient un certain seuil ($3,500 en 1976 et $4,000 en 1980). Les frais de déplacement ainsi identifiés étaient de $7,917 en 1976-1977 (soit 13% du total de cette année-là) et de $38,824 en 1980-1981 (soit 49% du total de cette année-là), il va de soi que le fait qu'il y ait en 1980 un plus grand pourcentage de dépenses dont les bénéficiaires sont nommément identifiés ne veut pas dire qu'il y a une augmentation correspondante du total des dépenses.

Or, l'article de M. Morissette ignore complètement le taux d'augmentation de l'*ensemble* des dépenses, qui est le seul significatif, pour ne parler que du taux d'augmentation des dépenses nommément identifiées qui, lui, n'a aucune signification. De sorte que le lecteur garde l'impression que les frais de déplacement à la Régie des services publics ont augmenté de 390% alors qu'ils n'ont augmenté que de 27% en quatre ans. La chose est d'autant plus injuste pour les gens de la Régie des services publics que, lorsqu'on déduit les frais de déménagement qui entrent dans la catégorie «frais de déplacement» pour isoler les seuls frais de voyage, on constate que ceux-ci n'ont augmenté en quatre ans que de 17%, ce qui est beaucoup moins que l'augmentation des coûts de transport et de séjour entre 1976 et 1980.

Je pourrais reprendre un par un chacun des cas que cite M. Morissette et démontrer que les pourcentages «astronomiques» qu'il met en évidence n'ont aucun rapport avec l'évolution réelle du total des frais de déplacement de ces organismes. Je l'affirme de façon catégorique parce que j'ai fait faire la vérification. M. Morissette ne s'est pas aperçu que, dans les comptes publics de 1980-1981, il y avait tout simplement une plus grande partie des frais de déplacement qui étaient identifiés nommément que ce n'était le cas dans les comptes de 1976-1977.

Cette erreur aurait pu facilement être évitée si M. Morissette s'était donné la peine de comparer directement l'ensemble de la catégorie «transport et communication» d'une année à l'autre. Il aurait alors constaté que, pour tout le gouvernement, les dépenses de cette catégorie sont passées de $100 millions en 1976-1977 à $164 millions en 1980-1981, soit une augmentation de 64% qui, loin d'être «astro-

Suite à la page 14

Festival des vins grecs

SUR L'AVENUE DU PARC...

Durant le mois d'août, visitez un de ces restaurants et bénéficiez de spéciaux sur les repas et le vin!

Restaurant ZITA
Crevettes sur charbon de bois
incluant soupe, salade, café et dessert
9.95
Tous les jours de 11h. à 24h.
5292 avenue du Parc
274-9313-14

Restaurant Avenue Grecque
«Shish Kebab»
Crevettes sur charbon de bois
$9.95
Soupe, salade grecque aubergines, riz ou frites maison, café
5583 avenue du Parc
tél. 270-1304

Découvrez chez thanos
Cuisine grecque authentique
Hors d'oeuvres de premier choix
Poissons et Fruits de mer frais
Brochette de fruits de mer: filets, crevettes, pétoncles Repas complets 8.95
"Paidakia" (côtelettes d'agneau) Repas complet 7.25
Soupe et dessert inclus dans les deux cas.
Ouvert de 11h30 à 15h et de 17h à la fermeture
Diners d'affaires à partir de $4.25
5271 avenue du Parc 279-8417

Paradosiakon Symposium
Restaurant Poissons et Vins Grecs
du lundi au vendredi
Diners d'affaires lun. au ven. 4.95 à 7.95
Spéciaux tous les soirs 5.95 à 7.95
Le meilleur poisson en ville, tous les jours, depuis 10 ans!
5334 Avenue du Parc — 274-7022

Psaropoula Restaurant
«Un des premiers restaurants de pêcheurs» —Françoise Kayler La Presse
Poissons frais sur charbon de bois
Spécial cette semaine
Crevettes "Giovetsaki" 8.95
INCLUANT: Salade, riz Dessert, Café OU Thé
5258 avenue du Parc 271-2130

Mouvos
Restaurant grec
Poissons et fruits de mer à leur meilleur
Spéciaux à partir de
$5.95
incluant salade, dessert et café
4859 avenue du Parc
Réservations: 271-5354
Durant l'été, ouvert de 17h. à minuit

PRIX SPÉCIAUX SUR NOS VINS ROSÉS "DEMESTICA" ET "RODITY"

Le train de vie du gouvernement/Les sous-ministres

suite de la première page

Aujourd'hui, dans dix ministères sur 30, le directeur de cabinet est accompagné d'un directeur de cabinet adjoint. À la Justice celui-ci a deux directeurs adjoints et il en a trois au bureau du premier ministre.

Depuis 1977, les fameux «secrétaires particuliers adjoints» sont devenus graduellement des «attachés politiques», dont les tâches viennent d'être clarifiées dans le document qu'a produit le bureau du premier ministre et qui s'intitule *Liste de la répartition des tâches*. Ce sont avant tout des «agents de liaison»: avec les députés, avec les cabinets ministériels parents, avec le reste du personnel du cabinet ministériel dont il s'occupe, avec les secteurs et organismes du ministère, etc. Un certain nombre de ces attachés politiques ont la responsabilité de l'agenda du ministre et des tournées ministérielles. Ils écrivent souvent les interventions publiques du ministre. Ils sont attachés de presse, relationnistes (au bureau du premier ministre, quelques-uns s'occupent de l' «information régionale»). Certains jouent le rôle d' «analyste politiques» et conseillent le ministre. Le plus grand nombre des attachés politiques ont la responsabilité de catégories données de «dossiers» à l'intérieur de chaque ministère.

Enfin, on retrouve, dans le comté du ministre, un, le plus souvent deux et parfois trois attachés politiques. Ainsi, les ministres responsables de l'Aménagement, du Conseil du trésor, de l'Éducation, puis des Travaux publics, respectivement MM. François Gendron, Yves Bérubé, Camille Laurin et Alain Marcoux, ont chacun trois attachés politiques de comté.

En avril 1976, ces attachés politiques de comté (pour les ministres) étaient au nombre de 28. En mars 1978 on en compte 36; ils sont 55 en décembre 1980 et 58 cet été.

Quant aux attachés politiques (et secrétaires particuliers adjoints) qui oeuvrent à Québec dans les cabinets ministériels, leur nombre varie beaucoup suivant les ministères et il ne suit pas nécessairement l'importance du budget administré par le ministre. Ainsi, s'ils sont une douzaine au bureau du premier ministre, on n'en retrouve pas moins de cinq aux Affaires culturelles, contre trois aux Affaires municipales et autant aux Travaux publics.

Les plus grands consommateurs d'attachés politiques sont le ministre du Travail, M. Pierre Marois (huit), ceux de l'Éducation et de l'Énergie et des Ressources, MM. Camille Laurin et Yves Duhaime (sept chacun). En comptent chacun six les ministères des Affaires intergouvernementales, de l'Agriculture, d'État au Développement économique, de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme et des Transports.

Par rapport à avril 1976 (les derniers mois de l'administration libérale de M. Robert Bourassa), le nombre des sous-ministres adjoints (ou associés ou des secrétaires généraux associés) a évolué de manière variée suivant les ministères.

En avril 1976 on ne comptait aucun sous-ministre adjoint dans les quatre ministères d'État. Les six ministères d'État d'aujourd'hui en ont 13 en tout. Les sous-ministres adjoints sont en nombre égal aujourd'hui à il y a six ans à l'Éducation (9), aux Transports (6), aux Institutions financières et Coopératives (4), aux Loisirs, Chasse et Pêche (4). Leur nombre a baissé de huit à cinq aux Affaires sociales et de trois à deux à l'Immigration (qui comprend maintenant les Communautés culturelles).

En revanche, il a doublé, de trois à six, au bureau du premier ministre, comme à l'Industrie, Commerce et Tourisme. Ensemble, les Affaires municipales et l'Environnement, qui formaient naguère un seul ministère et avaient trois sous-ministres adjoints, en ont chacun trois maintenant. À la Justice, leur nombre est passé de quatre à sept, de trois à cinq aux Finances, comme à l'Agriculture (qui comprend aussi les Pêcheries et l'Alimentation aujourd'hui).

À la Fonction publique on est passé de deux à quatre sous-ministres adjoints, de un à trois aux Affaires culturelles, de zéro à quatre au Conseil du trésor, de deux à cinq au Travail et à la Main-d'Oeuvre. Deux ministères, enfin, comptent un sous-ministre adjoint de plus qu'en avril 1976: le Revenu (5) et le ministère de l'Énergie et des Ressources (8), lequel a regroupé les Terres et Forêts et les Richesses naturelles.

Les sous-ministres en titre avaient en 1980-81 un salaire tournant autour de $70,000, tandis que celui des sous-ministres adjoint variait entre $55,000 et $69,000. Le plus souvent il dépasse $60,000. Quatre d'entre eux avaient des salaires supérieurs à $70,000: MM. Michel Audet, Industrie et Commerce ($70,900), Eric Gourdeau, Yvon Tremblay et Pierre Martin, du Conseil exécutif ($70,794).

FIN

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Vignola

quelques recommandations à ses supérieurs, le ministre de la Justice, Me Marc-André Bédard, et le président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Pierre DesMarais II.

«Je préférerais que mon successeur vienne de l'intérieur du SPCUM», a-t-il dit. Aucune autre force policière ne procure à ses membres une expérience comparable à celle du SPCUM de telle sorte que, de l'avis de M. Vignola, il demeure préférable de choisir le directeur parmi les officiers qui y ont fait carrière.

Ce n'est pas la première fois qu'un parti politique sollicite la candidature de M. Vignola. L'ancien directeur du SPCUM a admis qu'en 1981, un parti politique qu'il n'a pas voulu identifier, lui avait offert un comté dans la ville de Montréal. Il s'agissait du Parti québécois.

«Je prends conscience que je suis, à partir d'aujourd'hui, un citoyen à part entière; je suis même membre d'un parti politique», a-t-il dit en recevant sa carte de membre du GAM. Cette candidature à la mairie de Montréal lui apparaît comme un prolongement logique et naturel à sa carrière de policier et de cadre de la police.

M. Henri-Paul Vignola, âgé de 51 ans, est entré au service de la police de Montréal en 1952. Il détient une maîtrise en criminologie et un diplôme du Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études commerciales. Récemment, il publiait *Police, le défi de l'an 2000*, un recueil des articles parus sous sa signature dans la Revue de la police de la CUM et dans lesquels il exposait les principes directeurs de son administration.

Certains de ces principes dont il se faisait le promoteur, tels le rapprochement entre les citoyens et les policiers, la déconcentration des effectifs, pourront lui être utile dans la campagne électorale. C'est d'ailleurs en évoquant ces thèmes qu'il a tenu son premier discours politique devant quelques dizaines de partisans hier. Dans deux semaines, estime-t-il, il pourra discourir en connaissance de cause des principaux dossiers et du programme électoral du GAM.

Sa candidature à la tête d'un parti d'opposition n'a suscité aucun commentaire de M. Yvon Lamarre, président du comité exécutif de Montréal, qui a été, jusqu'à la mi-juillet, président du Conseil de sécurité publique. Depuis quelques mois, M. Lamarre contestait de plus en plus les retombées de la politique de décentralisation de la police promue par M. Vignola.



M. Henri-Paul Vignola

«Nous le traiterons comme un aspirant désormais», a dit M. Lamarre.

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal (RCM) estime que cette candidature n'offre pas de véritable choix aux Montréalais puisqu'elle substituerait à une administration autocratique et hautaine l'image d'un chef autoritaire de police. «Il découvrira vraisemblablement qu'il est difficile de se départir spontanément de son uniforme et de passer auprès de la population le test de la crédibilité dans le rôle du personnage de candidat maire», affirme le président du RCM. M. Jean Roy, dans un communiqué.

En 1978, le GAM, tout comme le RCM, n'avait fait élire qu'un seul conseiller sur les 54 qui composent le conseil municipal de Montréal. Son candidat à la mairie, alors, M. Serge Joyal, avait terminé deuxième derrière M. Jean Drapeau.

◆ Complice

d'avoir vu la Polonaise Marta Mezaros à ses débuts.

Pourquoi a-t-elle accepté l'invitation de Serge Losique cette année? Parce qu'elle aime bien Montréal, qu'elle ne s'y sent jamais complètement dépaysée, que le *timing* était bon. Elle ne tourne pas présentement et ne tournera pas pour un bon bout de temps, même si elle jouera en novembre dans une pièce de théâtre montée par Victor Lanoux. Se sent-elle une responsabilité supplémentaire en tant que présidente du jury? «Vous savez, dit-elle avec un sourire un peu moqueur, on est en démocratie, ce qui veut dire que la délibération se fait à la majorité. Moi je ne dirai pas aux autres quoi penser, ni sentir. D'ailleurs un film c'est tellement subjectif. Nous faisons tous plus ou moins le même métier, nous aimons tous le cinéma et en même temps nous avons peut-être tous des goûts et des opinions très différents».

Est-elle au courant des problèmes particuliers du Festival de Montréal? «Quels problèmes?» demande-t-elle, incrédule. «Il n'y a jamais de problèmes», renchérit le secrétaire. Je reformule ma question. Les problèmes de la qualité de la sélection officielle. Montréal vient quelques mois après Cannes, les films en compétition n'y sont jamais d'aussi bonne qualité? «Ah, je comprends, dit-elle vaguement. Oui, vous savez, tout dépend de la production mondiale de l'année. Même Cannes qui reste le plus grand festival de films a des problèmes certaines années, tout dépend des tendances. Et puis dans une quantité donnée de films, il est évident qu'il y aura des bons films et des moins bons films, peu importe. Quant au décalage entre Cannes et Montréal, vous savez on oublie très vite les films qu'on a vus le mois dernier et on plonge vite dans le nouveau».

Comment va-t-elle au cinéma? En profane, en professionnelle, en technicienne, en spécialiste, en critique, en bon public? «Mon approche n'est jamais intellectuelle, c'est toujours très émotif. Ou bien je me fais complètement avalée par l'histoire, je ris, je pleure avec les personnages, je marche complètement ou bien je décroche. C'est à ce moment-là que je commence à m'attarder sur les détails techniques. Le cinéma reste pour moi l'évasion, le rêve, c'est un art qui m'apporte toujours quelque chose. En même temps, quand je suis vraiment prise par un film, j'oublie que je suis au cinéma, je «vis» totalement l'histoire qui se déroule devant mes yeux».

Comment juge-t-elle le travail des autres acteurs? «Un comédien, même le plus grand, ne peut sauver un mauvais film, c'est triste à dire mais c'est comme ça. De toutes façons, un film c'est un ensemble et tout le monde y est un peu responsable». Elle hésite un instant puis reprend. «Vous savez' un film, même raté, reste toujours intéressant, enfin les mauvais films existent...»

Comment va-t-elle exercer son rôle de présidente du jury? Elle réfléchit un instant comme si elle n'avait vraiment pas songé à la question. «Moi, je me fais toujours une fête d'aller au cinéma, je ne suis pas là pour juger, j'ai envie d'aimer, de me payer un petit plaisir égoïste. J'ai parfois même des scrupules à porter des jugements. De quel droit. C'est toujours un peu prétentieux d'être assis et de juger».

Quels sont les derniers films qui ont retenus son attention? Des films vus à Cannes avant tout. *Fitzcarraldo* de Werner Herzog. «Là j'ai complètement marché. Le voyage était éclaté, extraordinaire». Elle a bien aimé le dernier Antonioni, *Hammett* de Wim Wenders sans oublier *La Passante du sans-souci*. Je lui fais remarquer qu'elle semble aller dans le sens d'un cinéma d'imagination, moins traditionnel. «Pas vraiment, dit-elle. C'est d'ailleurs ce qui est formidable avec le cinéma. On peut aimer tous les styles en même temps. Dans les autres arts, c'est plus difficile. Quand on aime la peinture moderne, on a parfois de la difficulté à apprécier les classiques. La fascination du cinéma c'est qu'il peut se déployer dans mille formes et obtenir le même effet auprès de son public c'est-à-dire le toucher, le convaincre de quelque chose. C'est vraiment un art pour tout public».

Croit-elle à la compétition? Mettre les films, les cinéastes les uns contre les autres, les faire courir comme des chevaux, est-ce vraiment nécessaire? «La compétition c'est la vie. On fait toujours les choses un peu par rapport aux autres. Je crois que c'est comme ça qu'on avance. Sans compétition, on ne bougerait plus...»

◆ Compétition

fois hier et le seront une troisième et dernière fois cet après-midi. Et déjà hier matin, pour la première projection de ces deux longs métrages, un bon nombre de cinéphiles montréalais étaient au rendez-vous. En fait dès 9 h, soit une demi-heure avant le début des projections, une file prenait forme devant les portes encore fermées du cinéma. Et quelques heures plus tard, à la sortie des premières projections, la plupart des spectateurs étaient d'accord: la compétition commençait bien!

Tiempo de revancha et *Konopielka* ne constituent certes pas de grandes oeuvres cinématographiques mais elles offrent le mérite toujours fort apprécié de ne jamais ennuyer, d'intéresser par leur propos et de fonctionner au niveau de leur forme et de leur récit.

On a rarement l'occasion de voir à Montréal du cinéma argentin. *Tiempo de revancha* offre donc tout d'abord ce premier intérêt. Le réalisateur Adolfo Aristarain qui a aussi écrit le scénario du film, a tourné une intrigue à portée sociale puisqu'il s'agit au point de départ des relations de travail dans le milieu minier. Le personnage principal est expert en explosifs et sous l'influence d'un copain de longue date qu'il retrouve à la mine où il vient d'être engagé, il décide de se venger de la compagnie malhonnête qui gère la mine en multipliant profits et cadavres. Le coup monté, un accident truqué, tourne mal et l'ami y meurt. Le personnage principal décide d'adopter le comportement que son ami devait initialement afficher, c'est-à-dire prétendre que l'explosion l'a rendu muet afin de poursuivre la compagnie pour une somme importante. Mais pour toucher la somme, il devra rester constamment muet alors que les représentants de la compagnie feront tout pour lui arracher un mot quelconque. Réussira-t-il? Oui, mais la ruse choisie est difficile, pleine d'embûches et le personnage, pour mettre un terme à son épreuve, en viendra même à se couper la langue.

La dernière image détonne un peu trop par rapport à l'ensemble, mais celui-ci est en général bien mené et intègre assez bien le propos social et la contestation à l'intrigue. Dans ce sens, la réalisation conventionnelle est intelligente et efficace autant dans les scènes intimes que celles plus spectaculaires. L'humour n'est pas absent non plus, et c'est un humour qui porte. Le réalisateur Adolfo Aristarain est, semble-t-il, un jeune cinéaste en vue en Argentine. En 1978, il avait réalisé *La Part du lion*.

Le Polonais Witold Leszczynski, l'auteur de *Konopielka*, le deuxième film en compétition présenté hier, a plus d'expérience et plus de films à son actif. Il a tourné *Konopielka* à partir d'un roman d'Edward Redlinski.

Le film a pour personnage central Kaziuk, un fermier qui vit avec sa famille dans une région pauvre, reculée, désolée et peuplée de légendes. Arrivent des fonctionnaires qui imposent au village une institutrice. Elle devra éduquer les jeunes dont le fils de Kaziuk. L'étrangère troublera profondément le fermier et cela d'autant plus qu'elle loge chez lui. Kaziuk est attiré par sa beauté, en rêve même, mais par ailleurs n'accepte pas facilement ses connaissances et ses manières modernes. Il sera quand même profondément marqué par elle et c'est un peu sous son influence qu'il enfreindra un des tabous de la région.

Le film est en noir et blanc et la qualité de sa photographie convient bien à la construction de l'ensemble qui prend un peu l'allure d'un conte tragi-comique. En effet on rit souvent devant les images de ce film qui cerne avec empathie toutefois le désarroi d'un être devant la beauté, l'éducation, la vie moderne.

Enfin le seul militaire présent dans le film est nettement antipathique. Il faut peut-être voir là une allusion aux événements que vit la Pologne depuis plusieurs mois.

Aujourd'hui et demain, quatre nouveaux longs métrages en compétition: *Les Fantômes du chapelier* de Claude Chabrol, *Kamikaze 1989* de l'Allemand Wolf Gremm, *Volver A Empezar* du cinéaste espagnol José Luis Garci et enfin *Brimstone* du Britannique Richard Loncraine.

Voici le programme d'aujourd'hui et demain au cinéma Parisien:

SAMEDI

Salle 1
9 h 00 *Les Fantômes du chapelier* (France)
11 h 20 *Kamikaze 1989* (Allemagne)
15 h 00 *Konopielka* (Pologne)
17 h 00 *Tiempo de la revancha* (Argentine)
19 h 10 *Kamikaze*
21 h 30 *Les Fantômes du chapelier*

Salle 2
11 h 00 *A contratiempo* (Espagne)
13 h 10 *Harlequin* (Australie)
15 h 10 *Maravillas* (Espagne)
17 h 10 *By Design* (Canada)
19 h 00 *Harlequin*
21 h 00 *A contratiempo*

Salle 3
10 h 40 *By Design* (Canada)
13 h 00 *O Sonho nao acabou* (Brésil)
15 h 00 *Sorry Wrong Number* (USA)
16 h 50 *Double Indemnity* (USA)
19 h 00 *Le Féminin pluriel* (France)
21 h 10 *Le Bonheur des tristes* (France)

Salle 4
9 h 30 *The Man from Snowy River* (Australie)
11 h 30 *Les Hommes sans femmes* (URSS)
14 h 30 *L'Étoile du Nord* (France)
17 h 00 *Cecilia* (Cuba)
20 h 00 *Sadgati* (Inde)
21 h 20 *The Man from Snowy River*

Salle 5
10 h 50 *Matagi* (Japon)
13 h 00 *The Dark Room* (Australie)
15 h 00 *Abortion Ward* (Israël)
17 h 10 *To Remember or To Forget* (URSS)
19 h 00 *Une glace avec deux boules* (France)
21 h 00 *Silvestre* (Portugal)

DIMANCHE

Salle 1
9 h 00 *Volver a empezar* (Espagne)
11 h 00 *Brimstone* (Grande-Bretagne)
13 h 00 *Kamikaze 1989* (Allemagne)
15 h 00 *Les Fantômes du chapelier* (France)
17 h 20 *Avant-hier* (Hongrie)
19 h 20 *Volver a empezar*
21 h 30 *Brimstone*

Salle 2
14 h 00 *Tag der Idioten* (Allemagne)
16 h 00 *The Scarecrow* (Nouvelle-Zélande)
18 h 00 *Tag der Idioten*
20 h 00 *Parsifal* (Allemagne/France)

Salle 3
11 h 00 *Le Bonheur des tristes* (France)
13 h 00 *La Derelitta* (France)
15 h 00 *Le Féminin pluriel* (France)
17 h 00 *Survivors* (USA)
19 h 10 *Le Frère André* (Québec)
21 h 00 *Hommage à John Barrymore* (USA)

Salle 4
9 h 20 *Sadgati* (Inde)
10 h 40 *The Man from Snowy River* (Australie)
14 h 10 *The Red Bells* (URSS)
16 h 40 *The Spies Who Never Were* (Canada)
19 h 00 *Guy de Maupassant* (France)
21 h 10 *Les Hommes sans femmes* (URSS)

Salle 5
9 h 30 *Une glace avec deux boules* (France)
11 h 20 *Le Lit* (Belgique)
13 h 20 *Hit and Run* (USA)
15 h 20 *Silvestre* (Portugal)
17 h 50 *Nuit brève* (URSS)
19 h 30 *Day of the Assassin* (USA)
21 h 30 *Menuet* (Belgique)

◆ OLP

embarquement, sera effectué par des officiers de la «sûreté générale» libanaise, a-t-on précisé.

C'est à bord d'un bateau grec, escorté par des navires de guerre américains et français, que les premiers palestiniens de l'OLP quitteront Beyrouth dans l'après-midi. Ils seront au nombre de 400 combattants, dont l'unité Badr de l'Armée de libération de la Palestine (ALP), l'armée régulière de l'OLP, et des fedayin du Front de libération arabe.

Les Palestiniens, y compris les blessés, seront rassemblés au stade municipal de Beyrouth-Ouest en attendant l'arrivée des premiers parachutistes français. Puis ils se rendront en convoi sur le port, d'où ils embarqueront pour Larnaca (Chypre), à 200 kilomètres. Là, des avions jordaniens et syriens évacueront ensuite les membres de l'unité badr vers Amman et les combattants de l'ALF vers Bagdad.

Cette évacuation par mer durera trois jours — aujourd'hui, demain et lundi —, et concernera au total 3,000 combattants de l'OLP. Par la suite l'ensemble des fedayin quitteront la capitale libanaise en deux semaines, selon le plan de l'émissaire américain Philip Habib accepté par les parties en présence.

Le dernier obstacle à l'application de ce plan a été levé hier, les deux prisonniers israéliens détenus par l'OLP et réclamés par Jérusalem ont été remis à l'armée israélienne dans l'après-midi, sur le port de Beyrouth, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge. En outre, l'armée israélienne a pris livraison des neuf cercueils contenant les restes de soldats tués avant et pendant l'invasion israélienne et réclamés par Jérusalem.

Les deux prisonniers ont ensuite été conduits jusqu'aux lignes israéliennes, dans l'enceinte du port de Beyrouth, par une ambulance escortée de membres des services de sécurité du Fatah (principale organisation au sein de l'Organisation de libération de la Palestine).

Le premier ministre libanais, M. Chafic Wazzan, qui a annoncé la libération des prisonniers israéliens, a par ailleurs affirmé avoir reçu des garanties du gouvernement américain pour la libération des Palestiniens et des Libanais détenus par les Israéliens. Selon M. Menahem Begin, 9,000 Palestiniens ont été faits prisonniers par les forces israéliennes depuis le début de leur offensive au Liban.

La fin d'une grave crise de plus de 10 semaines semblait donc enfin proche, à quelques heures du début de l'application du plan Habib, et le président Reagan a félicité son envoyé spécial pour ce succès diplomatique: «Ce que vous avez fait est véritablement un résultat solide. Vous avez réussi face à de gros obstacles», lui a-t-il dit dans un télégramme.

Cependant, le problème du départ du Liban des forces syriennes reste entier, faisant planer la menace d'un affrontement entre Syriens et Israéliens.

Le chef de la diplomatie israélienne, M. Yitzhak Shamir, a réaffirmé jeudi soir les objectifs israéliens, qui demeurent le retrait des forces palestiniennes, non seulement de Beyrouth-Ouest, mais du Liban tout entier, ainsi que celui des troupes syriennes de la force arabe de dissuasion (FAD) qui occupent le Nord-Liban et la plaine de la Bekaa.

◆ Post-scriptum

Suite de la page 13

nomique», est facilement explicable par l'évolution entre 1976 et 1980 des coûts de déplacement (essence, hôtel, repas).

Une erreur de même nature enlève toute valeur aux comparaisons que M. Morissette a tenté de faire quant à l'évolution du personnel d'encadrement. Les comptes publics de 1980-1981 identifient nommément tout le personnel cadre; malheureusement, il n'en était pas de même dans les comptes publics de 1976-1977 qui se contentaient d'énumérer le personnel gagnant plus de $28,000. Pour des raisons difficiles à expliquer, M. Morissette a présumé qu'aucun cadre ne gagnait, en 1976, moins de $28,000 — ce qui n'était manifestement pas le cas. Cela le conduit à sous-estimer considérablement le nombre de cadres en 1976 et à fausser toutes ses comparaisons.

Ainsi, M. Morissette laisse entendre qu'à la Commission des valeurs mobilières le nombre de cadres est passé de 6 à 15, alors qu'en réalité il a toujours été — et est toujours — de quatorze. Il en va de même pour la Régie des assurances agricoles (où le nombre total de cadres a diminué de 17 à 13) et pour la plupart des autres organismes cités à cet égard par M. Morissette.

Quant à la croissance des effectifs, là encore, les chiffres de M. Morissette sont truffés d'erreurs. À la Commission de surveillance de la langue française, les effectifs sont passés de 23 à 32 (soit plus 39%), et non de 20 à 35 (soit 75%); au Conseil de la langue française, les dépenses réelles n'ont pas augmenté de 32% de 1979 à 1980, mais sont restées stationnaires; à l'Office de la langue française, M. Morissette ignore les 130 occasionnels qui existaient en 1976 mais inclut les 44 occasionnels de 1980, etc.

Le reste est à l'avenant.

Permettez-moi de conclure par un paradoxe.

Il ressort de l'examen comparé des comptes publics de 1976 et de ceux de 1980 que ces derniers sont plus complets en ce sens qu'ils identifient spécifiquement un plus fort pourcentage des dépenses.

C'est cette transparence accrue qui nous a mérité de la part du DEVOIR un traitement aussi manifestement injuste.

■ *Au sujet du personnel d'encadrement, l'article de mercredi faisait expressément état de «cette particularité» des Comptes publics de 1976-77, qui consistait à n'énumérer que les cadres gagnant au moins $28,000, alors que les Comptes publics des années suivantes parlent de tout le personnel cadre, quel que soit le salaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que dans les deux articles visés (le premier et le deuxième), l'auteur fournissait aussi les données pour 1977-78 dans la majorité des cas, sauf quelques exceptions qu'on s'est empressé de relever, mais qui sont loin de «fausser toutes les comparaisons».*

Pour ce qui est de la «croissance des effectifs», les données utilisées, qui portent sur les années 1978 à 1980 (au 1er juillet de chacune de ces années) sont tirées de l'Annuaire du Québec, 1979-1980, publié par le Bureau de la statistique du Québec (page 148) et les chiffres cités proviennent de la Direction générale des systèmes du ministère de la Fonction publique. Précisons que l'article incriminé ne parlait pas des «dépenses réelles» en l'occurrence, mais toujours des «masses salariales».

Quant aux frais de déplacement, je ne me serais pas aperçu que, dans les Comptes publics de 1980-81, il y avait «tout simplement une plus grande partie des frais de déplacement qui étaient identifiés nommément que ce n'était le cas dans les Comptes de 1976-77»... Mais c'est précisément cela qui m'a frappé! Et les Comptes en identifient davantage parce qu'il y en a davantage qui dépassent $4,000 (contre ceux qui dépassent $3,500 en 1976-77). L'article publié jeudi établit dès le deuxième paragraphe que ce n'est que de ceux-là qu'il s'agira. La comparaison n'est pas dépourvue de signification; on compare des comparables. Quant à la «conclusion» contenue à cet égard dans le premier paragraphe du même article, à savoir que «les frais de déplacement affichés par une quinzaine d'organismes gouvernementaux ont pris depuis quatre ans des propositions astronomiques» ne dit pas qu'on conclut d'une partie à la totalité des dépenses en question. D'ailleurs, le total des seules dépenses dépassant $4,000 en 1980-81 dans maints organismes ou ministères présentent des montants déjà fort substantiels, voire parfois étonnants pour certains organismes.

Rodolphe MORISSETTE

Tout est affaire de famille chez les Portugais d'origine

suite de la première page

climat familial de l'établissement. De toutes manières, l'entreprise est une affaire de famille portugaise, où les épouses, les cousins en vacances et le frère de la femme du boucher finissent tôt ou tard par mettre la mains à la pâte.

«J'ai commencé à travailler ici à 9 ans», dit, avec un large sourire, Pedro Frias.

Plusieurs Portugais travaillent dans l'alimentation et leurs coupes de viande sont habituellement l'oeuvre de connaisseurs. (M. de Brito avait une boucherie au Portugal avant d'émigrer). Mais beaucoup d'autres débutent et finissent dans une usine, ce qui ne correspond pas nécessairement à leurs espoirs.

Les nouveaux arrivants quant à eux — il y aurait depuis deux ans un modeste regain, après une accalmie de 1976 à 1979 — possèdent souvent une compétence professionnelle en soudure, électricité, mécanique ou électronique qui facilite leur acclimatation.

Ces nouveaux Portugais ont des aspirations différentes et le quartier Saint-Louis — surtout entre les rues du Parc, Saint-Hubert, Notre-Dame et le boulevard Saint-Joseph — n'exerce plus sur eux qu'une force d'attraction temporaire, en attendant de trouver un endroit en banlieue.

Le «corridor des immigrants», le long de la rue Saint-Laurent abrite quand même la principale agglomération portugaise de la métropole, où la contribution portugaise est considérable, notamment dans la rénovation qu'ils ont commencée avant que les spéculateurs n'y réalisent à leur tour d'énormes profits.

Ce n'est pas pour rien qu'en 1975 la Société d'architecture de Montréal décernait son prix annuel à la communauté portugaise. Puis cette dernière eut droit à un parc, le parc Portugal, sur la rue Saint-Laurent, à l'angle des rues Rachel et Vallières.

Près de 65% des Portugais sont des insulaires, arrivés tout droit de l'ancienne colonie Les Açores. Certains sont venus à la liquidation de l'empire colonial vers le milieu des années 1970, alors qu'un demi-million de «retornados» ont quitté les îles. Mais c'est surtout un peu avant, à partir de 1945, que sont débarqués les Portugais, pour éviter les guerres coloniales et fuir la pauvreté du pays dirigé par Salazar, pays analphabète à 75% à la fin des années 1950.

Ceux qui arrivent maintenant, ont déjà connu le milieu urbain et chaque cas a son histoire puisque ce n'est pas un événement social précis qui les attire.

Rosalina Imidia, pour sa part, a quitté Lisbonne il y a dix ans, à 23 ans. Elle voulait «un changement». Elle se distingue d'abord par son goût de parler politique et elle souhaite que la communauté portugaise fasse éclater les portes d'un univers, trop clos à son avis.

«Souvent, les Portugais ont peur de tout et de rien, ils n'ont pas confiance en eux», dit-elle.

C'est Mme Imidia qui, à 18 h tous les jours, souhaite le bonsoir à ses 24,000 auditeurs, sur les ondes de la doyenne des radios communautaires au pays, Radio Centre-ville, qui a ses studios sur la rue Saint-Laurent, près de la rue Duluth.

Elle est parfaitement à l'aise à son poste-meuble (communément appelé console) et signale qu'il s'agit d'un poste datant de la première moitié du siècle, celui-là même qui a transmis la voix du Frère André de l'Oratoire Saint-Joseph.

Elle fait alterner messages de toutes sortes et musique et, insatisfaite de la marchandise «désuète» des trois disquaires portugais de la ville, elle fait venir ses disques d'Europe.

Jeudi soir, elle lançait l'émission avec une chanson de Shila, une Canadienne qui vit au Portugal depuis six ans et chante dans sa langue seconde. «A-t-elle un accent?» — «Bien entendu, répond Mme Imidia en riant. Et c'est très joli».

Mme Imidia est particulièrement intriguée par la jeunesse portugaise qu'elle soupçonne d'être «un peu perdue», parce que n'ayant pas remplacé les associations plus traditionnelles de ses parents.

Si certains jeunes demeurent très attachés à leurs racines, comme dans la famille de Brito, d'autres, comme le fils d'une commerçante sur la rue Saint-Laurent qui prévient sa mère qu'il l'abandonnera à chaque fois qu'elle parle de retourner au Portugal, ne conçoivent pas la vie autrement qu'ici.

Mais il est peu probable que Mme Manuela Machado quitte jamais le Canada. Elle tient une boutique sur le rue Saint-Laurent, que son mari approvisionne en se rendant au Portugal deux fois par année. Les fragiles objets de céramique voyagent par bateau. La traditionnelle vaisselle fleurie bleue et blanche y est à l'honneur mais il paraît que les Québécois préfèrent les cruches en terre cuite brunes.

Flor do Lar reçoit les journaux portugais trois fois par semaine et vend plus de 600 exemplaires de *Bola*, le favori. Il traite du sport. Les deux journaux portugais imprimés à Montréal, *La Voz de Portugal* et *l'Émigrante* sont aussi en vente, ainsi qu'une panoplie de photoromans et de revues de mode.

Flor do Lar est situé en pleine Europe à Montréal et si les devantures des établissements commerciaux portugais sont parfois noyés dans un océan de néons il vaut la peine de s'arrêter aux magasins de vêtement pour enfants, où l'on trouve à prix très raisonnable beaucoup de qualité et de bons tissus.

La Casa Minhota sur Saint-Laurent est un des bons restaurants ainsi que l'Estrela de Oceano, sur la rue Rachel. Le Solmar et La Portugaise offrent le Fado en mangeant.

LE DEVOIR
Montréal, samedi 21 août 1982

CAHIER 72

L'information documentaire au Québec, situation et perspectives

Publi-reportage

La Bibliothèque nationale, hier, aujourd'hui, demain

par
Jean-Rémi Brault
conservateur en chef

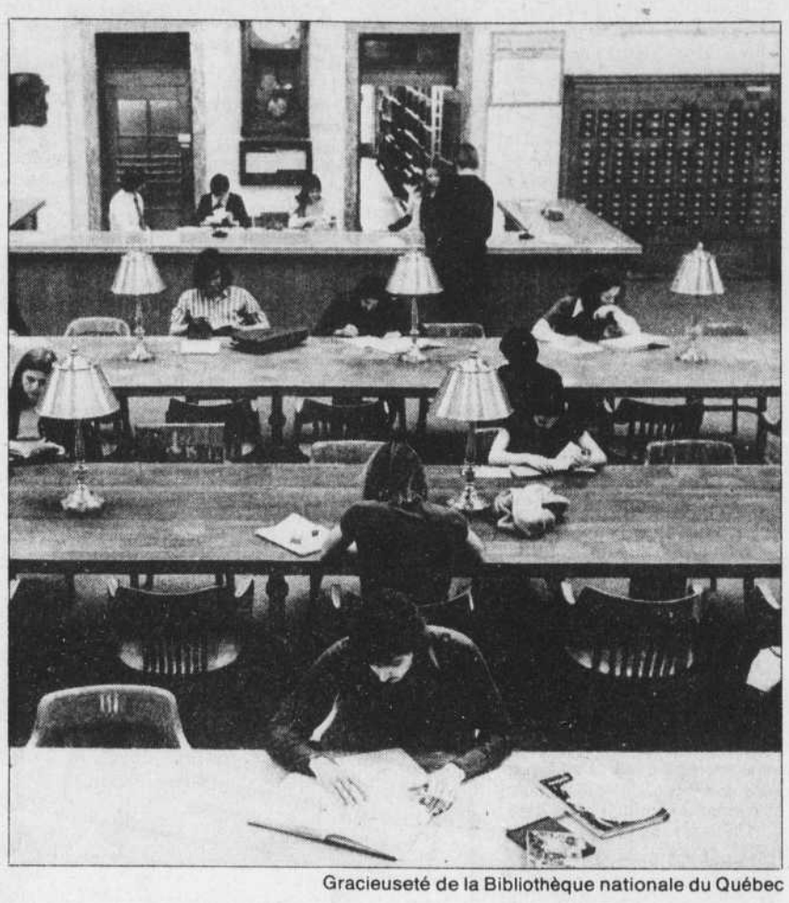
C'EST à l'été 1967 que les députés réunis dans ce qui s'appelait alors Assemblée législative, votaient la loi 91 et dotaient le Québec d'une Bibliothèque nationale. Après s'être donné des Archives nationales en 1920, puis un Musée du Québec en 1933 et un Musée d'art contemporain en 1964, le Québec bouclait le cycle de ses grandes institutions nationales en créant la Bibliothèque nationale.

À la vérité, cette nouvelle institution n'était pas créée *ex nihilo*. Le gouvernement du Québec était déjà propriétaire de la Bibliothèque Saint-Sulpice, de son imposant édifice de la rue Saint-Denis, de ses fort riches collections de documents. Il réorientait cette institution et lui confiait un mandat national. Et ainsi, contrairement à la plupart des pays, il logeait sa Bibliothèque nationale à l'extérieur de la capitale nationale. C'était, sans le dire, et par la force des circonstances, une autre étape de la déconcentration administrative.

Mais le plus important réside dans le fait que l'État confiait à la Bibliothèque nationale du Québec le même mandat que tous les États du monde ont confié à leur bibliothèque nationale, le même mandat qui a déjà été défini par l'Unesco pour l'identification précise des bibliothèques nationales. Et ce mandat, en quelques mots, c'est celui de l'acquisition, de la conservation, de l'inventaire et de la mise en disponibilité du patrimoine documentaire national.

Patrimoine documentaire — La Bibliothèque nationale du Québec s'intéresse donc à tout le secteur du patrimoine documentaire québécois. Cela signifie que tous les documents produits au Québec doivent être acquis, conservés, inventoriés et rendus disponibles.

Ces documents, ce sont les livres, les revues et journaux, les cartes géographiques et bientôt les disques, les gravures et les estampes. Mais ce sont aussi des documents éphémères de toute nature, qui témoignent à leur façon de la vie de la communauté québécoise. Des affiches, des cartons d'invitation, des programmes de toute nature, enfin des documents imprimés pour toute occasion permettent de colliger une documentation qui complète avantageusement le secteur des documents plus conventionnels.



Gracieuseté de la Bibliothèque nationale du Québec

Ce patrimoine documentaire comprend aussi tout ce qui se publie partout dans le monde et qui, d'une façon ou d'une autre, concerne le Québec. Qu'il s'agisse d'un ouvrage écrit par un Québécois mais publié hors du Québec ou d'une oeuvre étrangère dont le sujet est le Québec, qu'il s'agisse d'un ouvrage traduit ou illustré ou préfacé par un citoyen ou une citoyenne du Québec, qu'il s'agisse d'une parution spécifique d'un périodique étranger dont le sujet, en tout ou en partie, intéresse le Québec, tous ces documents doivent être acquis par la Bibliothèque nationale. Ils lui permettent de devenir graduellement le centre de documentation par excellence sur le Québec.

Acquisition du patrimoine documentaire — Toutes les bibliothèques nationales exercent cette fonction par l'intermédiaire des dispositions du dépôt légal. S'appliquant essentiellement aux documents produits au Québec, le dépôt légal permet à la Bibliothèque nationale d'acquérir de façon systématique, en deux exemplaires, les livres, les journaux et les périodiques et en un exemplaire, les cartes. Ces dispositions du dépôt légal s'étendent graduellement aux disques, aux cassettes, aux gravures et aux estampes.

Quant aux documents produits hors du Québec, ils ne peuvent évidemment pas être soumis aux contraintes d'une loi dont l'application ne peut dépasser le territoire québécois. Ils sont donc acquis de façon aussi systématique que possible, c'est-à-dire, dans la mesure où la Bibliothèque en est informée.

Conservation de ce patrimoine — Cette opération présente de multiples difficultés. Il suffit de se rappeler que ni les journaux ni les revues ni même les livres ne sont imprimés sur du papier fabriqué pour être conservé longtemps. Il faut suppléer aux mauvaises qualités du papier en créant artificiellement des conditions qui permettent de conserver le mieux possible et le plus longtemps possible ce patrimoine documentaire.

Et de plus, il se trouve que la Bibliothèque nationale n'est pas logée dans des édifices originellement conçus pour la conservation. Elle ne dispose ni de climatisation ni d'humidification qui permettraient d'assurer une bonne conservation.

Malgré tout, en attendant une construction qui apporterait une solution à ce problème et à bien d'autres et qui serait conforme aux normes généralement admises, tout est mis en oeuvre pour préserver et le contenu et le contenant du patrimoine documentaire québécois. Ainsi, un important programme de microfilmage a été élaboré et est en cours de réalisation.

Nous pourrions épiloguer longtemps sur la pertinence de conserver tous ces documents (livres, revues et journaux surtout) sous leur forme originale à une époque où les moyens de reproduction sont de plus en plus raffinés et permettent de condenser en quelques mètres cubes ce qu'un vaste édifice ne parvenait pas à loger. Quoi qu'il en soit, pour le moment, ces documents sont conservés intégralement; les plus rares, les plus anciens, les plus précieux sont microfilmés, dans l'espoir de conserver ainsi le contenu, si un malheur faisait disparaître le contenant.

Inventaire de ce patrimoine — C'est également une des tâches de toutes les bibliothèques nationales que de rédiger et publier la bibliographie nationale. Au Québec, cette fonction est répartie en trois périodes, dont les limites ont été déterminées plus ou moins arbitrairement.

La première période débute en 1764, au moment de la parution du premier imprimé québécois, et elle va jusqu'en 1820. La bibliographie de cette période est sérieusement amorcée.

Suite à la page 21

PRÉSENTATION

Répondant à l'invitation du comité organisateur de la 48e conférence générale de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) qui se tiendra à Montréal du 22 au 28 août à l'hôtel Reine-Elizabeth, l'Association pour l'avancement des sciences et techniques de la documentation (ASTED) a accepté de collaborer à la réalisation du présent cahier consacré à l'information documentaire au Québec. Le rôle d'éditeur du cahier a été confié au comité des publications de l'ASTED notamment aux personnes dont les noms suivent: Michel Biron, Bibliothèque nationale du Québec; Lise Breton, Centre d'animation, de développement et de recherche en éducation (CADRE); Lise Brousseau (ASTED); Lise Brunet, École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal; Monique Dumont (INFOGES); Marcel Dupuis, Université du Québec à Montréal (UQAM).

Le thème du cahier a été choisi de façon à cerner la réalité documentaire au Québec et d'en faire ressortir les multiples facettes.

Le comité a obtenu, pour la rédaction des articles, de la part des professionnels du milieu, une collaboration des plus précieuses et bénévole. À ces personnes qui font profiter de leur compétence et de leur connaissance de la réalité québécoise, les lecteurs du DEVOIR, les spécialistes de l'information documentaire d'ici et de nombreux pays réunis à Montréal pendant quelques jours, nous exprimons notre profonde gratitude.

Nous regrettons par ailleurs, que faute d'espace, il ne nous ait pas été permis de faire place, dans ces pages, à toutes les réalisations et à tous les organismes du monde documentaire québécois. Les nombreuses offres d'articles qui nous ont été faites nous ont bien permis de juger de l'intérêt et du dynamisme de ce groupe professionnel.

SOMMAIRE

16 Pierre Matte
Les 23 ans d'application de la loi des bibliothèques publiques au Québec

17 Jacques Panneton
Montréal et le développement des bibliothèques

Réal Messier
Les bibliothèques centrales de prêt

18 Paul-Émile Filion
Les bibliothèques d'enseignement au Canada

René Gélinas et Raymond Turgeon
Les centres documentaires à l'école primaire et à l'école secondaire

19 Gabriel Allard
La bibliothèque collégiale, une fierté à conserver

20 Gilles Deschatelets
La téléréférence: toute la mémoire du monde au bout des doigts

Gertrude S. de Carufel
La Centrale des bibliothèques: un service unique dans le monde francophone

21 Agnès Lassonde
Les organismes professionnels en bibliothéconomie

22 Claude-André Bonin
L'information personnalisée: le défi des années 80

Les bibliothèques gouvernementales en évolution

par
Monique Charbonneau
Directrice de la bibliothèque administrative du ministère des Communications du Québec.

L'EXPLOSION de l'information» décrite par Toffler, dans *La Troisième Vague*, s'est réalisée dans les bibliothèques du gouvernement du Québec où les effectifs ont triplé, au cours de la dernière décennie, alors que le taux de croissance de la fonction publique ne dépassait pas 20%; ceci au cours d'une période où les bibliothèques gouvernementales, d'abord axées sur des fonctions traditionnelles, se transforment rapidement en de véritables centres d'accès à l'information gouvernementale.

Ce phénomène de croissance rapide en période de «décroissance» s'explique. En effet, la concentration d'activités documentaires dans les bibliothèques gouvernementales a permis et permet toujours une importante économie de ressources tant humaines que financières.

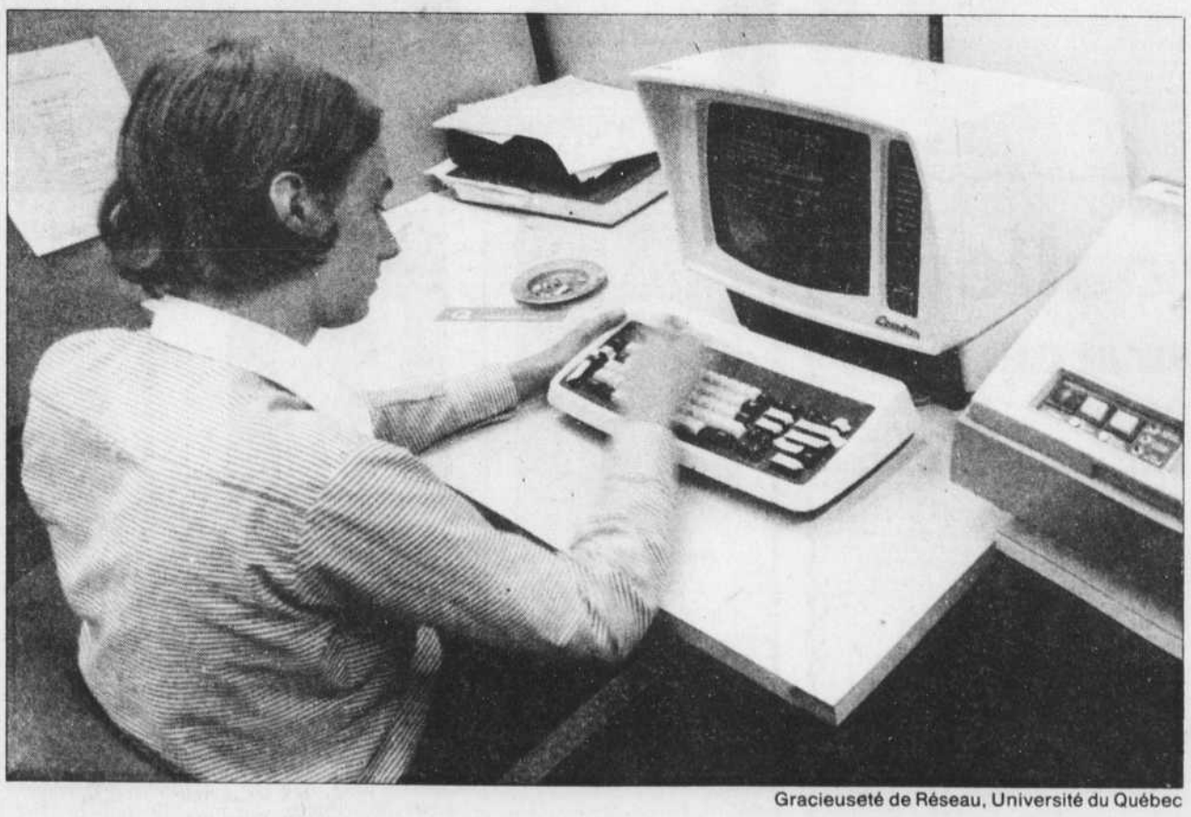
Ensemble hétérogène — Il est très difficile de décrire «la» bibliothèque gouvernementale type. En effet, les bibliothèques gouvernementales se caractérisent par une certaine hétérogénéité, qu'il s'agisse de leur appellation, de leur taille et de leur situation dans l'organigramme du ministère ou de l'organisme qu'elles desservent.

Elles sont en outre réparties entre le tout petit centre de documentation où une seule personne effectue des fonctions d'information documentaire, jusqu'à une bibliothèque collective desservant quinze ministères.

Cette diversité dans la taille et dans la situation des bibliothèques au sein de l'organisation administrative s'est, jusqu'à présent, posée en obstacle à un véritable dialogue et à l'établissement d'une véritable coordination entre ces bibliothèques gouvernementales. Toutefois, compte tenu des objectifs gouvernementaux de rationalisation des ressources, les bibliothèques gouvernementales se tournent de plus en plus vers la collaboration et l'échange d'information en vue de réaliser des projets communs.

Qu'est-ce qu'une bibliothèque gouvernementale? — Le rapport du Comité de coordination des bibliothèques gouvernementales (juin 1978) la décrivait comme un «centre d'information et de ressources jouant un rôle de support à la réalisation des objectifs et des activités du ministère ou de l'organisme qu'elle dessert». On peut ajouter à cette définition, qu'elle est de plus en plus une source d'information gouvernementale privilégiée mise à la disposition des autres bibliothèques et par le fait même du public, en général.

L'objectif premier d'une bibliothèque gouvernementale est de soutenir la conception et l'exécution des activités et des programmes ministériels en fournissant au personnel des ministères et organismes, divers services d'information et de documentation qui contribuent à accroître leur efficacité et leur rendement. On a observé également qu'un autre mandat s'ajoute progressivement à cet objectif principal: celui de rendre accessible l'information gouvernementale à des clientèles extérieures, soit par des services d'accueil et de renseignements pour les citoyens, soit par la diffusion de banques de données spécialisées.



Gracieuseté de Réseau, Université du Québec

Rôle et mandats — Examinons maintenant le rôle de certaines bibliothèques dont les mandats sont révélateurs des diverses missions gouvernementales.

La Bibliothèque de la Législature répond à la mission législative de l'Assemblée nationale. C'est une bibliothèque de prestige créée en 1792, dès l'instauration du parlementarisme en Bas-Canada. Elle possède un fonds documentaire très riche, résultat des efforts patients d'érudits tels Etienne Parent, Pamphile Lemay et Jean-Charles Bonenfant. Cette bibliothèque répond aux besoins en documentation et information du personnel de l'Assemblée nationale et plus particulièrement des députés, des ministres et du personnel politique.

La Bibliothèque administrative du ministère des Communications répond à trois missions gouvernementales particulières soit: les missions administrative, économique et sociale. C'est une bibliothèque collective qui dessert 15 ministères et organismes situés sur la colline parlementaire dont les ministères de l'Éducation, des Affaires intergouvernementales, des Communications, des Affaires municipales. En plus de développer des collections de base en matière de documentation administrative pour l'ensemble du gouvernement et d'offrir à sa clientèle des services de recherche documentaire dans tous les domaines d'intérêt de sa clientèle, elle assure deux mandats de «coordination»: constituer un catalogue collectif informatisé pour l'ensemble des bibliothèques gouvernementales et gérer un programme de dépôt des publications gouvernementales.

La Bibliothèque du ministère de l'Énergie et des Ressources est constituée en réseau et dessert les secteurs des Terres et Forêts, des Mines et de l'Énergie. Elle gère des mini-centres de documentation situés dans les neuf régions administratives du ministère et répond à une double mission: scientifique et économique. Par la richesse de ses collections, elle fournit une documentation complète à ses chercheurs; sa collection dans le domaine de la foresterie est d'ailleurs considérée comme la plus importante au Québec.

Enfin, plusieurs bibliothèques, bien qu'étant plus modestes que celles que nous venons de décrire exercent un rôle non moins important au sein de leur ministère ou organisme. À titre d'exemple, la bibliothèque du ministère de l'Environnement, en plus de fournir des services de recherche aux fonctionnaires de son ministère, a créé une banque de données informatisée sur l'environnement appelée ENVIRODOQ.

Depuis 1977, certaines bibliothèques gouvernementales participent, en réseau, à la réalisation d'un catalogue collectif automatisé, sous la coordination de la Bibliothèque administrative.

L'entrée des données catalographiques en ordinateur crée certains sous-produits qui devaient auparavant être réalisés manuellement; les bibliothèques participant au catalogue collectif reçoivent donc des fiches de catalogue, des étiquettes et le catalogue lui-même, sur microfiches.

La rentabilisation des ressources humaines et financières affectées au catalogage, l'échange accéléré de renseignements grâce à ce produit collectif et le développement plus rationnel des collections des bibliothèques gouvernementales sont parmi les nombreux avantages que procure ce fonctionnement en réseau.

La recherche et la diffusion de la documentation — De nombreux moyens sont utilisés par les bibliothèques gouvernementales pour faire connaître à leur clientèle les ressources documentaires disponibles.

Entre autres, les bibliothèques gouvernementales utilisent de plus en plus la téléréférence c'est-à-dire l'interrogation, par terminal, des banques documentaires informatisées.

Mentionnons en outre, que le gouvernement du Québec développe lui-même de nombreuses banques de données informatisées, disponibles par la téléréférence, dont une banque regroupant l'ensemble des publications gouvernementales (PUBLIQ), une répertoriant les articles de revues québécoises (RADAR), une autre spécialisée sur l'environnement (ENVIRODOQ), une banque de terminologie (Office de la langue française) et une banque sur la recherche en éducation (EDUQ). Enfin, une banque d'information juridique québécoise sera disponible sous peu.

Vers de nouvelles activités — On recourt de plus en plus à l'expertise des bibliothèques gouvernementales pour réaliser certains projets ou certaines activités en marge de leurs fonctions traditionnelles.

Voici quelques exemples qui illustrent bien la variété des fonctions confiées aux bibliothèques à l'intérieur de la fonction publique:

Au *ministère de l'Énergie et des Ressources*, la bibliothèque compte une nouvelle division «Accueil et renseignement» qui a comme mandat de fournir aux citoyens tous les renseignements qu'ils désirent et auxquels ils ont droit sur les activités et programmes du Ministère.

À *l'Assemblée nationale*, les historiens et les sociologues attachés au service de la recherche contribuent, par leurs écrits' à la diffusion du rôle et de la fonction de l'Assemblée nationale. Ils travaillent, entre autres, à la reconstitution du Journal des Débats pour la période précédant le début de la publication de cet ouvrage.

Au *ministère des Affaires culturelles*, la bibliothèque travaille à la réalisation d'une base de données sur les biens culturels.

Au *ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation*, le Service de la documentation, en plus de gérer 5 bibliothèques, a la responsabilité de la gestion des documents administratifs de l'ensemble du Ministère.

À *l'Office de la langue française*, le Service de la documentation a créé et développé une base de données bibliographiques spécialisées sur les documents de nature terminologique.

Enfin, au *ministère des Communications*, la Bibliothèque administrative, en plus de compiler la «Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec» a comme mandat de mettre en application un programme de dépôt des publications gouvernementales.

Programme de dépôt — En novembre 1981, M. Jean-François Bertrand, ministre des Communications du Québec, annonçait la mise sur pied d'un programme de dépôt des publications gouvernementales dans 200 bibliothèques du Québec.

L'objectif de ce nouveau programme étant de favoriser un accès optimal à l'information gouvernementale du Québec, le réseau des bibliothèques publiques s'est donc vu confier un rôle de premier plan.

En effet, près de 150 bibliothèques publiques ainsi que onze bibliothèques centrales de prêt reçoivent désormais les publications gouvernementales qu'elles choisissent dans la «Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec», en fonction des besoins de leur clientèle. Trois bibliothèques publiques, soit celles de Montréal, de Québec et de Sept-Iles reçoivent automatiquement la totalité des publications gouvernementales annoncées dans la «Liste mensuelle» et sont donc considérées comme dépositaires universels.

Le réseau des bibliothèques universitaires bénéficie lui aussi d'un dépôt universel des publications gouvernementales. Comme les bibliothèques universitaires sont situées dans chacune des régions administratives du Québec, elles permettent donc une accessibilité complète aux citoyens de leurs régions respectives.

Le réseau des bibliothèques gouvernementales a aussi accès au programme. En plus de choisir les ouvrages qui répondent aux besoins de leurs usagers, elles donnent tout particulièrement accès, en priorité, aux publications de leur propre ministère ou organisme; toute personne qui désire consulter cette documentation peut le faire soit par la consultation sur place à la bibliothèque ministérielle, soit grâce au prêt entre bibliothèques, en s'adressant à la bibliothèque de sa localité.

Enfin, les délégations générales du Québec à l'étranger sont aussi dépositaires sélectifs et servent de relayeurs d'information dans les pays où elles sont situées. Elles négocient en outre, des ententes d'échanges de publications avec des organismes intéressés à recevoir les publications du gouvernement du Québec. À titre d'exemple, l'Université Harvard a déjà conclu une entente selon laquelle certaines publications de l'université sont déposées à la Bibliothèque administrative du ministère des Communications en échange des publications du gouvernement du Québec. Les bibliothèques sont déjà en cours avec certaines bibliothèques européennes et américaines.

Réseau de répondants — Le programme de dépôt des publications gouvernementales ne pourrait fonctionner sans le réseau des 60 répondants des ministères et organismes québécois.

Lors de la création du programme de dépôt, les directions des Communications de chacun des ministères et organismes ont identifié un responsable des publications dont le mandat est de coordonner l'ensemble des publications de son ministère ou organisme et de communiquer tout nouveau titre au responsable de la publication de la «Liste mensuelle».

L'accès aux publications gouvernementales est donc grandement facilité par cet outil d'information ainsi que par le programme de dépôt en bibliothèques.

PUBLIQ — L'accessibilité aux publications gouvernementales sera encore améliorée grâce à la création d'une banque de données qui sera développée à partir de renseignements contenus dans la «Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec». En effet, la banque PUBLIQ (Publications du gouvernement du Québec), en plus de fournir les titres de toutes les publications gouvernementales ainsi que leurs points d'accès, permettra à toute bibliothèque d'obtenir, par la Centrale des bibliothèques, les fiches de catalogue correspondant aux publications répertoriées.

Enfin, grâce à la participation d'Informatech Québec, cette banque sera disponible en accès direct à tous les abonnés d'Informatech et atteindra donc l'objectif gouvernemental de rendre accessible l'ensemble de ses publications.

Futurs développements — En vue de faciliter encore plus l'accessibilité à l'information gouvernementale, le ministère des Communications se propose à l'automne prochain, de donner suite à deux points particuliers qui ont fait l'objet d'une demande répétée de la part des bibliothèques québécoises.

En premier lieu, il étudiera la possibilité d'étendre le dépôt des publications au réseau des cégeps et, en second lieu, évaluera l'opportunité de répertorier les documents «non publiés» des ministères et organismes gouvernementaux afin de publier une liste périodique de ces documents, du même type que la «Liste mensuelle des publications du gouvernement du Québec».

On leur confiera de plus en plus, des mandats élargis, en collaboration avec d'autres spécialistes des sciences de l'information.

Les bibliothèques gouvernementales sont prêtes à relever le défi!

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU QUÉBEC

Publi-reportage

Les 23 ans d'application de la loi des bibliothèques publiques

par Pierre Matte

L'auteur de cet article appartient au Service des bibliothèques publiques du gouvernement du Québec.



Gracieuseté de la Bibliothèque nationale du Québec

ANTÉRIEUREMENT à 1960, les quelques bibliothèques publiques qui pouvaint mériter ce nom, avaient été établies au hasard des initiatives de quelques associations privées ou de rares municipalités, sans loi directrice, sans plan d'ensemble, sans coordination des efforts et sans aide gouvernementale.

Faute de fonds suffisants, ces bibliothèques publiques, même si elles donnaient un certain service à leurs utilisateurs, étaient loin de jouer pleinement leur rôle.

À l'instigation des associations de bibliothécaires, l'État est toutefois intervenu, le 18 décembre 1959, en sanctionnant la Loi sur les bibliothèques publiques du Québec (L.Q., 1964, chap. 59), pour amorcer au Québec le développement des bibliothèques publiques qui, dans les autres provinces du Canada, étaient déjà régies par une loi depuis plusieurs décennies et offraient des services de qualité à leur population. On avait volontairement donné au texte de cette loi une portée très générale, afin de permettre au gouvernement d'appliquer, par décret, sans avoir à retourner chaque fois devant l'Assemblée nationale, des solutions pratiques, adaptées à chaque phase de développement.

Elle établissait les deux pivots de la Direction des bibliothèques publiques: la Commission, consultative auprès du ministre, et le Service, élément administratif de cette Direction.

L'adoption de cette loi, présentée par l'honorable Juge Yves Prévost, alors secrétaire de la province, marque donc, pour les bibliothèques publiques du Québec, un tournant important dans leur développement, dont on peut identifier cinq périodes.

Première période (1960-1963) — Durant cette période, les études et les enquêtes firent prendre conscience de l'état de sous-développement des bibliothèques publiques.

Le besoin d'information en bibliothéconomie entraînant la création d'un centre de documentation qui fut, pendant un certain temps, l'un des plus complets au Québec.

Les recherches sur la législation, la réglementation, l'organisation et le fonctionnement des réseaux de bibliothèques publiques au Canada et à l'étranger permirent à la Commission et au Service des bibliothèques publiques de proposer l'application d'un système de bibliothèques adapté aux besoins du Québec.

Cette première étape de démarrage fort importante dans l'implantation de véritables bibliothèques publiques, a été réussie grâce à la conviction, à la détermination et au dynamisme de plusieurs personnes, en particulier, de M. Gérard Martin, directeur du Service, de M. Georges-Émile Lapalme, premier ministre des Affaires culturelles, et de son sous-ministre, M. Guy Frégault.

Deuxième période (1964-1972) — De 1964 à 1972, l'insuffisance des crédits alloués aux bibliothèques publiques oblige les gestionnaires à consolider le réseau des bibliothèques existantes plutôt qu'à l'étendre et retarde ainsi la poursuite des objectifs de démocratisation de la culture, de diffusion du livre et de sensibilisation des municipalités.

Néanmoins, des contacts plus fréquents avec les dirigeants des municipalités et l'application d'une première réglementation incitative entraînèrent la municipalisation d'un grand nombre de bibliothèques publiques sans, pour autant, accroître substantiellement la contribution financière de ces municipalités.

Cette période est cependant beaucoup plus caractérisée par les études et l'expérimentation des systèmes régionaux et des mesures d'aide financière que par le développement des bibliothèques publiques. Le travail se poursuit plutôt sur l'aménagement des structures de normalisation et de contrôle de la réglementation des subventions aux bibliothèques publiques.

Troisième période (1973-1976) — Cette période marque une étape déterminante dans l'évolution de la politique québécoise d'aide au développement des bibliothèques publiques, par l'application des conclusions d'une étude justificative de l'aide gouvernementale aux bibliothèques publiques. Les recommandations de cette étude, qu'on appelle techniquement mémoire d'élément de programme, ont été acceptées par le Conseil du trésor. Ce mémoire est également le produit d'études et d'expériences poursuivies au cours de l'étape précédente. Il analyse en profondeur la situation des bibliothèques, en définit les besoins, les objectifs et les priorités. Il recommande des mesures correctives pour rattraper le retard sur les autres provinces canadiennes.

L'intervention gouvernementale dans le secteur des bibliothèques publiques devient moins aléatoire et ponctuelle et plus rationnelle et tangible.

La nouvelle gestion par programmes fournit l'occasion d'améliorer les outils de contrôle de l'utilisation des subventions et d'évaluation des services à la population. Des normes qualitatives et quantitatives de services permettent ainsi de mesurer les conditions d'efficacité de chaque bibliothèque.

Les nouveaux règlements de subventions, tout en étant plus incitatifs, tiennent compte d'un indice de richesse des municipalités.

La préoccupation de l'État d'établir des liens de communication plus étroits entre les municipalités, les bibliothèques et les gestionnaires, par la publication d'un bulletin d'information, s'ajoute à sa volonté de normaliser et de rentabiliser le réseau des bibliothèques publiques.

Quatrième période (1977-1979) — Les événements observés au cours de la quatrième période indiquent que la politique d'aide au développement des bibliothèques publiques est perçue dans une perspective plus globale du livre et de la lecture. Elle atteint, en quelque sorte, une certaine maturité.

Le Livre blanc sur le développement culturel attribue aux bibliothèques une véritable mission culturelle. L'animation et la promotion du livre et des bibliothèques retiennent l'attention dans la gestion par programmes. La proportion des bibliothèques qui offrent un programme d'animation culturelle passe ainsi de 15% en 1976 à 50% en 1979.

Les mesures d'aide financière plus généreuses mettent l'accent sur l'achat de documents en vue d'améliorer la qualité du service de lecture.

Les interventions des gestionnaires sont de plus en plus explicites quant aux moyens de développer le goût et les habitudes de lecture et quant à la perception de la bibliothèque publique comme un complément à l'industrie du livre.

Dans la perspective d'une plus grande rationalisation budgétaire, les règles administratives des bibliothèques centrales de prêt se normalisent.

Cinquième période (1980-) — Le début de la décennie de 1980 constitue un autre jalon d'une importance capitale dans la politique de développement des bibliothèques publiques. Ces dernières deviennent une priorité, annoncée pour la première fois dans le discours du budget. Conséquemment, des subventions beaucoup plus généreuses et diversifiées (entre 20% et 35% pour le fonctionnement, 50% du coût d'achat des livres, jusqu'à 65% du coût de la construction et 75% du coût de rénovation des locaux de bibliothèques) traduisent la volonté de l'État de donner au Québec une structure d'accessibilité aux livres comparable à celle des États voisins.

Les bibliothèques publiques atteignent un stade de développement qui leur permet de s'intégrer dans le monde de l'enseignement académique, de l'éducation des adultes, et de tenter, avec la Télé-Université, une expérience concernant les ressources documentaires qu'elles peuvent fournir aux étudiants inscrits aux cours par correspondance qui y sont donnée. Elles ont également atteint un niveau d'efficacité qui les rend aptes à mettre l'importante documentation gouvernementale à la disposition de la population.

Par ailleurs, le ministère des Affaires culturelles prépare une nouvelle politique de la lecture, afin de généraliser dans l'ensemble de la population l'habitude et le plaisir de lire et afin d'accroître le rendement des bibliothèques publiques et des librairies du Québec.

Bilan sommaire — Même si, au cours des derniers mois, la crise économique est venue perturber la mise en oeuvre de ce plan et ralentir la production de ses effets, il reste que les 71 millions de dollars investis par le gouvernement du Québec dans les bibliothèques publiques depuis 22 ans ont donné des résultats encourageants. Sur les 163 municipalités de plus de 5,000 habitants, il n'en restera bientôt plus qu'une trentaine, la plupart, de moins de 15,000 habitants, qui n'ont pas leur bibliothèque.

Alors qu'en 1960 aucune des quelque 1,530 municipalités de moins de 5,000 habitants pouvait bénéficier d'un service de bibliothèque publique adapté aux besoins de sa population, cette année, quelque 650 de ces petites municipalités, représentant environ 800,000 habitants, bénéficient d'une petite bibliothèque où ils peuvent avoir accès à une collection qui s'établit, en moyenne, à un peu plus d'un volume par habitant.

Le quart de la population de ces petites municipalités utilise ces bibliothèques. Les statistiques de 1981 révèlent que ces lecteurs ont emprunté 2,875,000 volumes.

Les services à ces petites bibliothèques publiques sont assurés par 11 bibliothèques centrales de prêt desservant virtuellement l'ensemble de l'immense territoire du Québec.

Dans les municipalités de plus de 5,000 habitants, les bibliothèques publiques desservent 66.7% de la population. Le cinquième de cette population qui a accès aux bibliothèques publiques les fréquente effectivement. En 1980, ces lecteurs ont emprunté 13,500,000 volumes, ou un peu plus de trois volumes par tête, à même une collection de près de 6,000,000 volumes.

Certes, sur à peu près tous les plans, des progrès considérables ont été accomplis depuis que la Loi des bibliothèques a été approuvée. Sans doute, il reste encore beaucoup à faire non seulement pour que l'ensemble de la population du Québec soit desservie, mais pour qu'elle soit bien desservie. Cependant, malgré les difficultés temporaires que nous traversons, le ministère des Affaires culturelles est en voie, quoique peut-être avec un peu de retard, d'atteindre ses objectifs.

Une fois que les bibliothèques publiques auront été établies partout, il restera à les coordonner pour former un véritable réseau d'information, muni de tous les moyens modernes de communication.

Alors, l'attrait des bibliothèques publiques sur la population provoquera une augmentation du nombre d'utilisateurs qui, à son tour, prouvera la rentabilité des investissements des municipalités et du Québec dans les bibliothèques publiques.

Bibliothèque de Verdun

Collection canadienne — Livres pour adultes et enfants
Expositions de peinture — Microfilms, journaux et revues
Cours de peinture — Théâtre — musique — spectacles
Service de références — Ciné-spectacles

5955 AV. BANNANTYNE **768-1140**

Bibliocom

Bibliographie internationale de la communication en langue française

Publié par le département d'information et de communication, Université Laval, Québec

"Cette bibliographie est bien faite, dans le souci d'être rigoureuse et complète; elle est également pratique à manier et d'un usage facile" (Bulletin des bibliothèques de France)

Pour commander votre exemplaire:

Infoges, 417 rue St-Pierre, bureau 403, Montréal, Qué. H2Y 2M4. (514) 288-7065

Michel Beaulieu

PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL (Poésie)

Michel Beaulieu
visages
neiges
mai la nuit
rémission du corps énamouré
zoo d'espèces
personne

«déjà (vois-tu) l'illusion peut-être
depuis le fond des cuisines où l'on invite
d'une voix que nulle oreille n'entend
si ténue qu'elle file chaque minute»

Ces quatre vers, les premiers du recueil intitulé **VISAGES** que Michel Beaulieu vient de publier aux Éditions du Noroît, donnent bien le ton de cet ensemble de cinq suites poétiques où le quotidien garde tous ses droits mais où la poésie, pour autant, prend toute la place et envahit à la fois l'espace et le temps:

Autant Beaulieu peut, par son travail d'éditeur à l'Estérel ou de critique, être engagé dans la littérature qui se fait, autant son écriture se démarque de tout manifeste claironnant ou de toute affirmation péremptoire pour débusquer la poésie là où elle se trouve et inviter le lecteur à une réflexion sur le quotidien:

«tant de mots resteront-ils dans leur gangue
pétrifiés
que nul jamais ne polira
de l'âme ni des doigts»

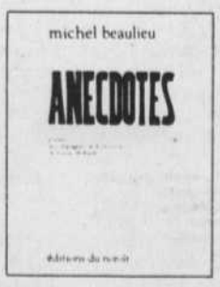
Visages, le quatrième titre de Michel Beaulieu publié au Noroît, regroupe les suites suivantes: neiges; mai la nuit; rémission du corps énamouré; zoo d'espèces; personne.

Visages, de Michel Beaulieu, 135 p., $10.

Du même auteur:



$4



$5



$6

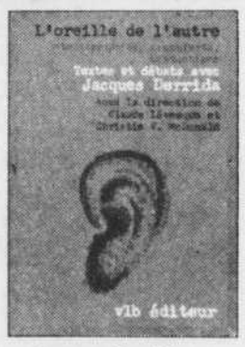
En vente dans toutes les bonnes librairies ou chez l'éditeur

Éditions du Noroît
C.P. 244, St-Lambert
Qué. J4P 3N8

VLB Éditeur

La petite maison de la grande littérature

Pour une fabuleuse nouvelle saison!



Jacques Derrida

L'oreille de l'autre

Voici enfin publiée les interventions effectuées lors des séances de table ronde avec le philosophe français Jacques Derrida, à l'Université de Montréal, en 1979. Des réflexions inédites de Derrida sur Nietzsche, Heidegger, Blanchot, Joyce, Freud, Benjamin, Lacan, sur la traduction, l'écriture au féminin et bien d'autres thèmes.

214 pages — **19,95$**



Jacques Lanctôt

Affaires courantes

Affaires courantes est une affaire de coeur et de corps, en même temps qu'une affaire de lettres. Ces textes poétiques en prose racontent dans une bouleversante nudité et avec un bonheur d'écriture certain, la prison et la coupure profonde. Ils disent le désir de l'autre qui travestit, de l'intérieur, l'insoutenable violence de l'absence.

132 pages — **9,95$**



Marcelle Roy

Traces

Un recueil de poésie, à la fois tendre et bouleversant. À travers les traces de l'enfance et les tabous, l'auteure se cherche et cherche la portée des gestes posés à l'intérieur du **cercle,** ce vaste système des comportements sociaux appris qui emprisonnent l'homme et la femme. La réflexion se fait tantôt poèmes, tantôt récits.

104 pages — **7,95$**



André Carpentier

Du pain des oiseaux

Un nouveau recueil de sept nouvelles fantastiques par l'auteur de **Rue Saint-Denis.** Ici, le récit d'aventure, l'effet fantastique ou insolite, le réalisme psychologique même véhiculent des mythes dégradés dont le projet serait de répondre à l'angoisse qui nous habite. Une écriture en trompe-l'oeil qui nous entraîne au pays de l'imaginaire pur et cru et de la peur aux sueurs froides.

154 pages — **11,95$**

Michel Garneau

Petitpetant et le monde, suivi de Le Groupe

Deux pièces désopilantes de Michel Garneau. La première est une fable sur la solidarité, et pour ce faire, l'auteur donne la parole au plus fidèle ami de l'homme, le chien. La seconde, plus réaliste, dénonce avec beaucoup d'humour les clichés, les idées reçues et les petits dogmes insidieux qui nourrissent les gestes du quotidien.

144 pages — **9,95$**



Yvon Paré

La mort d'Alexandre

Un roman québécois du meilleur cru. Des personnages titanesques aux gestes démesurés et excessifs qui nous ressemblent et qui prennent des allures tantôt de géants, tantôt de grands enfants rêveurs. **La mort d'Alexandre** est imprégné d'un seul et même souffle et est traversé de part en part par un courant impétueux d'amour, de tendresse et de belle rage de vivre.

212 pages — **14,95$**





Élizabeth Bourget

Bonne fête maman

Les personnages de **Bonne fête maman** ont tous ce quelque chose de familier qui nous les rend si proches, miroirs de notre mal à vivre, et qui, dès lors, appartiennent au destin tragique et solidaire de toute humanité. Où trouver le bonheur, sinon dans une réappropriation de soi-même, de son corps, de son temps de vivre?

172 pages — **7.95$**

Bon de commande

Veuillez me faire parvenir les ouvrages suivants:

.....

Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat postal ☐
au montant de: .....$

NOM: .....

ADRESSE: .....

VILLE: ..... CODE POSTAL: .....

Retournez à

VLB ÉDITEUR
2016 est, rue Sherbrooke
Montréal, Québec H2K 1B9

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU QUÉBEC
Publi-reportage

Montréal et le développement des bibliothèques

par
Jacques Panneton
conservateur

A maints égards, la Bibliothèque de la Ville de Montréal occupe une place privilégiée dans l'histoire de l'information documentaire au Québec. Créée en 1902, elle a été témoin et garde mémoire de l'évolution de la société montréalaise depuis le début du siècle, et même bien avant.

Par exemple, avant que soit créée la Bibliothèque nationale du Québec à partir de la Bibliothèque Saint-Sulpice, la Bibliothèque de la Ville de Montréal a assuré la conservation du patrimoine imprimé d'ici, grâce à l'acquisition en 1910 et au développement subséquent de la bibliothèque personnelle du bibliophile québécois Philéas Gagnon.

La Bibliothèque de la Ville de Montréal a également été un instrument de diffusion et un agent de transformation par la mise en service de plusieurs succursales dans le territoire de la Ville dès après la Seconde Guerre.

L'observateur le moins prévenu aura remarqué au cours des dernières années les manifestations d'un nouveau dynamisme, l'émergence des signes concrets d'une vitalité renouvelée: une bibliothèque à la station de métro McGill, la Bibliothèque Langelier, le réaménagement de la Bibliothèque de l'Acadie, les bibliothèques Maisonneuve et Marie-Uguay dans les maisons de la culture des mêmes noms.

Ce nouveau développement est influencé par les objectifs généraux de l'administration municipale. Dans ce contexte, les priorités de bibliothèques peuvent être définies selon cinq grands axes.

La Bibliothèque de la Ville contribue à la revitalisation des quartiers en améliorant sa présence à ce niveau, et en augmentant ainsi les possibilités d'information et de développement culturel.

La Bibliothèque de la Ville assure un développement multi-média de ses collections, en intégrant une collection audio-visuelle variée et décentralisée.

La Bibliothèque de la Ville vise des critères de qualité en tenant compte des Normes du Ministère des Affaires culturelles pour les bibliothèques municipales dans la planification et la gestion de ses ressources et services.

La Bibliothèque de la Ville de Montréal intègre les méthodes modernes de gestion de l'information documentaire en recourant à un programme important d'automatisation.

Sur le plan des services, la Bibliothèque de la Ville se développe selon sa logique propre de système d'information documentaire, tout en participant comme agent actif de diffusion à une politique générale de développement culturel.

En conséquence, les années 1980 ont commencé et continueront de voir la Bibliothèque de la Ville de Montréal pratiquer une politique de présence dynamique dans le milieu.

Un exemple limite de visibilité est la Bibliothèque du métro McGill qui a été mise en service en décembre 1981. Il s'agit d'une expérience unique au monde, où l'on trouve une bibliothèque aménagée à aire ouverte à l'intérieur même de la station la plus achalandée du métro de Montréal. La Bibliothèque est ainsi assurée d'une exposition maximale, et ses usagers d'une accessibilité maximale.

Tous les quartiers de Montréal sont visés par l'installation de bibliothèques modernes et fonctionnelles. Après les réalisations déjà soulignées de Maisonneuve, Marie Uguay et de l'Acadie, on peut mentionner des projets à l'état de chantier comme Côte-des-Neiges, Patro Le Prévost, Notre-Dame-de-Grâce et Plateau Mont-Royal, ou encore des projets dont les études techniques sont parvenues à des degrés divers d'avancement, et dont la réalisation est prioritaire. Les dividendes rapportés sous forme du nombre de livres prêtés dans les bibliothèques récemment aménagées dans des locaux faciles d'accès et localisés dans des centres naturels d'activités, ont confirmé le bienfondé des améliorations générales en cours.

Toutes les bibliothèques susmentionnées et toutes les autres bibliothèques existantes dans le réseau de la Ville sont dotées à ce jour de collections et équipements permettant l'audition de cassettes sonores sur place. Au cours de 1982, un service de prêt de cassettes sera graduellement implanté partout. Des collections et de l'équipement pour le visionnement sur place de vidéo-cassettes sont en cours d'acquisition.

L'effort d'accessibilité a aussi été porté en faveur des usagers défavorisés. Dans un premier temps, la Bibliothèque de la Ville de Montréal a mis en route un système de dépôt de livres qui a permis de rejoindre jusqu'à maintenant 13,000 personnes vivant en institutions. De plus, un service de lecture à domicile a été mis sur pied grâce à la collaboration du Service bénévole de Montréal. Ce service est destiné aux personnes que l'âge ou la maladie retient à leur domicile.

L'expansion actuelle des bibliothèques à la Ville de Montréal constitue le coeur d'un réseau de maisons de la culture, une des réalisations des politiques municipales en matière de développement culturel.

La maison de la culture doit, en premier lieu, être comprise comme un concept. En second lieu, c'est un espace qui s'actualise sous des formes allant de la dispersion des équipements culturels sur le territoire à celle d'une forte concentration de ces équipements dans un même lieu. L'orientation, retenue pour ses capacités dynamiques et son impact potentiel sur le milieu, favorise autant que possible une formule visant une certaine concentration verticale des équipements culturels du quartier, c'est-à-dire un regroupement de fonctions qui se complètent (par exemple: bibliothèque, cinéma, théâtre, etc.).

La maison de la culture remplira à l'intérieur de ses murs deux grandes fonctions: la fonction de bibliothèque et la fonction d'animation culturelle. Si celles-ci ne doivent pas leur coexistence à une inhérence naturelle, leur présence dans un même édifice se justifie toutefois par la complémentarité de leurs actions. La relation et l'intelligence de ces deux fonctions se matérialisent essentiellement par un échange d'appuis ponctuels et continus autour de la programmation de leurs activités réciproques.

En conséquence, la Bibliothèque de la Ville de Montréal est pour les intervenants du développement culturel une ressource sur laquelle ils peuvent compter. Inversement, ces mêmes intervenants représentent pour la Bibliothèque de la Ville de Montréal des antennes et des moyens d'action utiles à ses fins propres de système d'information.

Dans chacune des nouvelles maisons de la culture, la bibliothèque constitue la ressource de base. Au niveau de l'action, son intervention est très étroitement associée à une programmation dynamique d'activités culturelles, en vertu de la préoccupation manifestée par la bibliothèque en tant qu'institution pour le développement culturel. Cependant, la bibliothèque conserve une légitimité propre et une autonomie fonctionnelle complète qui lui assurent le respect de sa nature de système d'information, voué au développement collectif par la documentation dans tous les secteurs de l'activité humaine.

Les bibliothèques centrales de prêt

par
Réal Messier
Directeur général des Bibliothèques centrales de prêt de la région de Québec.

CONÇUE par le général de Gaulle, au terme de la Deuxième Guerre mondiale, afin de doter la France d'une infrastructure culturelle, la formule des bibliothèques centrales de prêt (BCP) a été adoptée au Québec comme solution à la bibliothèque régionale, au début des années soixante, par M. Gérard Martin, alors directeur du Service des bibliothèques publiques du Québec.

Afin d'offrir un service de lecture publique de qualité à une population de 6,000,000 d'habitants répartis sur un territoire de plus de 1,550,000 km2, face à un contexte géopolitique où l'on retrouve 33% de la population résidant dans 1,400 municipalités de moins de 5,000 habitants, i.e. 92% des corporations municipales du Québec, le législateur a établi deux formules; la BCP et ses bibliothèques affiliées répondant essentiellement aux besoins de ces municipalités de type semi-urbain ou rural et la bibliothèque municipale autonome.

Évolution des BCP — Pendant que l'État procédait à un découpage théorique du territoire en régions de bibliothèque, la bibliothèque municipale de Trois-Rivières expérimentait une formule de régionalisation en diffusant via un bibliobus un service de lecture publique pour les municipalités rurales environnantes.

C'est ainsi qu'est née en 1961, la première BCP au Québec, celle de la Mauricie.

L'État ayant réparti en dix régions administratives l'ensemble du territoire, le principe d'une BCP par région administrative fut ainsi accepté.

L'évolution et l'implantation des BCP s'est donc effectuée sur une période de près de vingt ans, à intervalles irréguliers passant par les créations des BCP en Outaouais (1964), Saguenay-Lac Saint-Jean (1969), Bas Saint-Laurent-Gaspésie (1975), Abitibi-Témiscamingue (1977), Estrie et Région Québec (1978), Région Sud de Montréal (1979), Côte-Nord (1980), la BCP des Portages (1980) avec son siège social à Rivière-du-Loup et la dernière créée (1981), la BCP des Laurentides pour desservir le nord de la région montréalaise.

Originalité de la formule — Si les BCP du Québec ont obtenu au cours des années des succès à différents niveaux, il faut en chercher les raisons dans la formule.

Bien que subventionnées par le ministère des Affaires culturelles, les BCP sont des corporations privées à but non lucratif, dont les membres sont recrutés par les représentants des municipalités et par les membres des différents comités.

Les membres des comités locaux de bibliothèque étant presque exclusivement des bénévoles, nous sommes donc en présence d'une structure vivante de participation, d'implication du milieu au sein d'un organisme régional.

Ce succès, les BCP l'ont provoqué, en optant systématiquement dès leur création pour un rôle dynamique, i.e. en axant leurs activités sur la diffusion et l'animation.

C'est ainsi que l'on retrouve dans les BCP le prêt des livres, mais également de revues, de disques, de films, de jouets éducatifs jusqu'au prêt d'oeuvres d'art, en format original ou en reproduction.

Au-delà des activités de formation et d'animation destinées tant aux membres des comités qu'aux citoyens, les BCP oeuvrent au niveau de leur région respective à la mise en valeur du patrimoine culturel régional.

Perspectives — Maintenant que l'ensemble du territoire québécois a virtuellement accès à une bibliothèque publique, maintenant que la réforme de la fiscalité municipale a reporté à ces corporations de nouvelles responsabilités et un nouveau partage de financement, maintenant que l'ensemble des BCP a proposé au MAC un plan de développement, lequel plan a été reconnu par le ministre d'alors, M. Denis Vaugeois, comme «réaliste et réalisable», voilà que le contexte économique vient s'imposer comme un frein à ce développement des bibliothèques dans le milieu.

Ainsi, avec 50% de la population vivant dans ces petites municipalités et ayant accès à un service de lecture publique, il est difficile de préciser si l'actuel contexte économique va perdurer et si l'ensemble de la population québécoise aura accès à un service essentiel, celui d'une bibliothèque publique, à la fin de la décennie ou au début du 21e siècle, alors que les BCP, elles, sont prêtes à relever de nouveaux défis.

Les bibliothécaires professionnels du Québec

• La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec, lors de sa création par une loi le 30 mai 1969, comptait 169 bibliothécaires professionnels. Aujourd'hui, plus de 900 membres ont acquis le statut de professionnels
L'Assemblée Nationale du Québec, par une loi, constituait une corporation groupant des bibliothécaires professionnels et disposant de pouvoirs nécessaires pour sauvegarder les intérêts des professionnels et assurer la protection du public.

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec possède un secrétariat et des comités permanents:
— Organise des activités professionnelles
— Assiste les membres et employeurs au niveau de l'embauche
— Conseille les instances gouvernementales sur les politiques de lecture et de diffusion de l'information
— Collabore avec les professionnels du livre et de l'édition.

LISTE DES MEMBRES DE LA CORPORATION DES BIBLIOTHÉCAIRES PROFESSIONNELS DU QUÉBEC INSCRITS AU TABLEAU AU 16 AOÛT 1982.

ABERMAN, Celia Levit\
ABRAMOVITZ, Marylin Machla\
ADAM, Ronini\
ADRIAN, Donna J.\
AIRD, Jacques\
ALAIN, Jean-Marc\
ALARY, Murielle\
ALLAIRE, Daniel\
ALLAIRE, Fleur-Ange\
ALLARD, Armand\
ALLARD, Diane\
ALLARD, Serge\
ALLEN, Margery\
ANDREWS, Joanna\
ANTONELLI, Claude\
ANTONOVYCH, Myroslava\
ARCAND, Jean-Claude\
ARCHAMBAULT, Marie\
ARCHAMBAULT, Michèle\
ARCHAMBAULT, Pauline Perreault-\
ARMSTRONG, Douglas L.\
ARNOLDI, Monique de Ruette-\
ASTBURY, Effie\
AUBIN, Alain\
AUBIN, Robert\
AUBRY, Louise-Élaine\
AUBUT, Roland\
AUDET, Claire\
AUDET, Lucien\
AUDET, Roger\
AUGER, Maurice\
AUGER, Pauline\
AUGER, Roland\
AUMONT, Gérard\
BABOYANT, Marie\
BACHAND, Michelle\
BADEAUX, Hermine\
BAILLARGEON, Danièle\
BALCER, Madeleine\
BALDWIN, Gabrielle Couillard-\
BARD, Marie-Thérèse\
BARETTE-PILON, Nicole\
BARIL, Hubert\
BARRIA, Myriam\
BARRY, Colette\
BARTLETT, Elinor Marion\
BAYLEY, Ann Margaret\
BAZIN, Jules\
BEAUCHAMP, Jacques\
BEAUCHEMIN, Céline\
BEAUDOIN, Madeleine\
BEAUDOIN, Michel\
BEAUDOIN, Yolande\
BEAUDRY, Claude\
BEAUDRY, Raymonde\
BEAULIEU, Jacinthe\
BEAULIEU, Mario\
BEAUMIER, Renald\
BEAUMONT, Guy\
BEAUREGARD, Réjean\
Bédard, Bernard\
BÉGIN, Claude\
BEHRENS, Elizabeth M.-A.\
BÉLAND, André\
BÉLANGER, Jean-François\
BÉLISLE, Germain\
BÉLISLE, Monique\
BÉLISLE, Thérèse\
BELL, Jeanne\
BELLAVIGNA, Marc-Antoine\
BELLEFEUILLE, Andrée\
BENOIT, Rosemarie\
BENOIT-LADOUCEUR, Lucie\
BERGERON, Gilles-I\
BERGEVIN, Gilles Morin\
BÉRIAULT, Jean-Eudes\
BERLOW, Carolyn F\
BERLYN, Judith\
BERNARDIN, Luce\
BERNHARD, Paulette\
BERNIER, Gaston\
BERNIER, Luc\
BERNIER, Normand\
BERNIER, Roger\
BERTRAND-GASTALDY, Suzanne\
BÉRUBÉ, Lucien B.\
BESSETTE, Madeleine\
BESSETTE, Serge\
BEST, Isabel M.\
BETTEZ, Jules\
BIELLE, Christian Pierre\
BILODEAU, Benoit\
BIRON, Michel\
BIRON, Jean-Pierre\
BLAIS, Donald\
BLAIS, Gaston\
BLANCHARD-GAGNON, Denise\
BLANCHET, Robert\
BLAU, Brenda\
BLEAU, Robert\
BLEYER, Hilda\
BLONDEAU, Gilbert\
BLOOMFIELD, Justine A. Stern-\
BLOUIN-CLICHE, Odette\
BOILARD, Thérèse\
BOISCLAIR, Nicole\
BOISVENUE, Marie-Josée\
BOISVERT, Marie-Ange\
BOISVERT, Michel\
BOISVERT, Rachel\
BOIVIN, Henri-Bernard\
BOIVIN, Richard\
BOLDUC, Yves\
BOLDUC-NAIDOO, Ghislaine\
BONIN, Claire\
BONIN, Claude André\
BONIN, Roger\
BONNELLY, Claude\
BOSA, Réal\
BOTH, Stéphanie\
BOUCHARD, Marcel\
BOUCHER, Camille\
BOUCHER, Denis\
BOUCHER, Hélène\
BOUCHER, Louis\
BOUCHER' Michel\
BOUDREAU, Gérald E.\
BOUDREAU, May\
BOULAIS, Danielle Champagne-\
BOULET, Paul-Émile\
BOULIANE, Louise Allard-\
BOUMAN, Judith C.\
BOURASSA, Lise Depatie-\
BOURBONNAIS, Gabrielle\
BOURDAGES, Céline\
BOURGEOIS, Jean-Marc\
BOURGOIN, Jeannette\
BOUTHILLETTE, Jean\
BOYER, Denis\
BOYER, Francine Laurin-\
BOYER, Ginette\
BRILLANT-BRILLAND' Christian\
BRISTOL, Doris Thomas-\
BROCHU, Jocelyne\
BROWN, Jean Isobel Taylor-\
BRUCHA, Beverley\
BRYANT, Norah Page-\
BUI, Van Pham-\
BULL, Jerry\
BUTLER, Patricia\
BUTTICAZ, Brigitte\
CAMPBELL, Anne\
CAMPBELL, Cathrin M.\
CAPORICCI, Mary\
CARDINAL, Robert\
CARON, Alfred\
CARON, Colette\
CARON, Gilles\
CARON, Rosaire\
CARPENTIER, Louise\
CARRIÈRE, Francine\
CARTIER, Céline\
CARTIER, Georges\
CASNO, Dr. Pierre\
CELLIER, Francine Adam-\
CHABOT, Jean\
CHABOT, Juliette\
CHABOT, Lise\
CHAGNON, Monique\
CHAGNON-CÔTÉ, Louise\
CHALIFOUX, Jean-Pierre\
CHAMPAGNE, André\
CHAMPOUX, Léo-Paul\
CHAPUT, Gilles\
CHARBONNEAU, Hélène\
CHARBONNEAU, Madeleine\
CHAREST, Nicole\
CHARETTE, Christiane\
CHARETTE, Réjean\
CHARUEST, Isabelle\
CHÊNIER, André\
CHÊNIER, Jacques\
CHEVRIER-LETELLIER, Francine\
CHRISTIN, Lise\
CICKELLO, Antoinette\
CLERK, Diane Raymond-\
CLOUTIER, Laurette\
CLOUTIER-DUBORD, Ginette\
COLE, Alison G.\
COLEMAN, Veronica\
COLLISTER, Edward A.\
CONNOLLY, Heather\
CONSTANTIN, Céline\
CONSTANTINE, Marianne\
CONTRERAS, Amanda\
CORBETT, Joseph P.\
CORMIER, Normand\
CORNEAU, Roger E.\
CORRIVEAU, Alphonse\
CORRIVEAU, Conrad\
CORRIVEAU, Robert M.\
CÔTÉ, Camille\
CÔTÉ, Diane Lebel-\
CÔTÉ, Hedwidge Barbeau\
CÔTÉ, Jean-Pierre\
CÔTÉ, Monique\
CÔTÉ, Nicole\
CÔTÉ, Paul-Henri\
CÔTÉ, René\
COULOMBE, Serge\
COULOMBE, Victor\
COULTER, Joan M. Pollack-\
COURTIS, Shirley\
COUTURE, Louise Beaulieu\
COUTURE-LAFLEUR, Raymonde\
COVIENSKY, Lana\
CRAWFORD, David Sullivan\
CROUCH, Keith\
CURRAN, William M.\
CYTRYBAUM, Mary\
DANEAU, Lise\
DANIS, Rolland\
DANSEREAU, Judith Auger\
DARBON, Ginette\
DAVIDSON-RICHARDS, Christina\
DE LIACHMIN, Lana (Hamilton)\
DE LORIMIER, Lise-Andrée\
DE VARENNES, Kathleen Mennie-\
DE VARENNES, Rosario\
DE-ROUYN, Solange\
DECHIEF, Hélène\
DELORME, Silvie\
DEMERS, Jacques\
DEMERS, Madeleine\
DEMERS, Monique Daigneault-\
DEMETER, Rosalie\
DENOMMÉE, Céline\
DENONCOURT, Gilles\
DEPELTEAU, Denise\
DERDERIAN, Anna Karnik\
DEROME' Michelle\
DERY, Joanne\
DESAULNIERS, Michel\
DESAUTELS, Jeanne\
DESCHÂTELETS, Gilles\
DESERRES, Monique\
DESJARDINS, André\
DESJARDINS, Guy\
DESLAURIERS, Françoise\
DESMARAIS, Gaétan\
DESMARAIS, Huguette\
DESMARAIS, Raymond\
DESMEULES, Jacqueline\
DESROCHERS, Edmond\
DESROCHES, Jean-Guy\
DESROCHES-VOYER, Jeannette\
DI IORIO, Anita\
DICKSON, Lynda Vivian\
DIEHL, Barbro\
DION, Jocelyne\
DION, Lucie\
DION, Pierre\
DION, Monique Picard\
DIONNE, Claire\
DIONNE, Guy\
DIONNE, Isabelle Laperle-\
DIONNE-CARTIER, Marielle\
DJEVALIKIAN, Sonia\
DOHERTY, Monica\
DOLANSKY, Tina Marcy\
DONAHUE, Sheila\
DONNELLY, Celia M.\
DORKEN, Renate Daniel-\
DOSMOND, Jean\
DOSTALER, Henriette\
DOWNING, Elizabeth Anthea J.\
DRAPEAU, Mark\
DROUIN, Marèse\
DROUIN, Roger\
DRUMMOND, Margaret Edith\
DUBÉ, Laurent\
DUBOIS, Florian\
DUBOIS, Mireille\
DUBORD, Gérard\
DUBUC, Richard\
DUCAS, Ada Musacchio\
DUCASSE, Yves\
DUCHARME, Jacline\
DUFORT, Robert\
DUFOUR, Allen\
DUFOUR, Doris\
DUFRESNE, Daphné\
DUFRESNE, Nicole Marie\
DUHAMEL-CÔTÉ, Marie\
DULUDE, Paule-Andrée\
DUMONT, Gaston G.\
DUMOUCHEL-GARANT, Geneviève\
DUMOULIN, Jacques\
DUMOULIN, Nicole\
DUONG, My Loan\
DUPONT, Lisette\
DUPUIS, Marcel\
DUPUIS, Marie-Thérèse Heuschen-\
DUPUIS, Michel\
DUPUIS, Michèle\
DUPUIS, Onil\
DUPUY, Michelle\
DURAND, Marielle\
DUROCHER, Claire\
DUROCHER, Claude\
DUVAL, Louise (Blais)\
DUVAL, Marc\
EASON, Hélène\
EIKELBOOM, Janney\
ELLIOTT, Frances\
ELVIDGE, Mary Ann\
ENEA, Rosedany\
ERDILE, Lila\
FAUCHER, Blanche\
FAUCHER, Suzanne\
FAVREAU, J-Étienne\
FAVREAU, Roger\
FELX, Maurice\
FELX-HÉTU, Yolande\
FENTON, Elizabeth Anne\
FILIATRAULT, André Y.\
FILION, Louise\
FILION, Marthe\
FILION, Paul-Émile\
FINEGOLD, Ronald\
FINK, Madeleine Bertrand-\
FINK, Norman\
FINLAY, Barbara\
FINLAY, Mary Robert-\
FINLAYSON, Janet\
FINN, Julia\
FINNEMORE, Alison\
FLEURENT, Denis\
FONDA, Zdenka Anne\
FONTAINE, Marcel\
FONTAINE, Nicole Lafontaine-\
FOREST, Luce\
FORREST, Grant\
FORTIER, André\
FORTIN, Jean\
FORTIN, jean-Luc\
FORTIN, Johanne\
FORTIN, Valérie\
FORTIN, Yves-Paul\
FOURNIER, Michel\
FOURNIER-RENAUD, Madeleine\
FRANCOEUR, Marthe\
FRANCOEUR, Paul\
FRANSBLOW, Penny Kaminsky-\
FRAPPIER, Gilles\
FRAPPIER, Suzanne\
FREEL, Mary Louise\
FUENZALIDA, Jose Louis\
GADBOIS, Alain\
GAGNÉ, Dorothy Joan\
GAGNÉ, Guy\
GAGNÉ, Louise\
GAGNÉ, Pierre\
GAGNÉ, Roland-G.\
GAGNÉ-GIGUÈRE, Suzanne\
GAGNIER, Ginette\
GALARNEAU, Pierrette\
GALLANT, Augustin\
GALLER, Anne-Marie\
GALLICHAN, Gilles\
GAMACHE, Réginald\
GARIÉPY, Jacques\
GARNEAU, Nicole\
GARON, Agathe\
GAUCHER, Monique\
GAUDETTE, Hélène\
GAUDREAU, Pierre\
GAUDREAULT, Delphis\
GAULIN, Dolorès\
GAUTHIER, Réal\
GAVRIN, Véra\
GÉLINAS, Diane Tousignant-\
GÉLINAS, Gratien\
GÉLINAS, Michel R.\
GÉLINAS, René\
GÉLINAS, René A.\
GÉLINAS, Sylvain\
GENDREAU, Joan-Yves\
GERMAIN, Jean-Pierre\
GERTLER, Pauline\
GILBERT, Nicole\
GILMORE, CArolyn\
GINGRAS, Jean-Jules\
GINGRAS, Roger\
GIRARD, Roland Joseph-\
GODBOUT-MERCURE, Micheline\
GODIN, Maud\
GOLDBERG, Deborah\
GOODFELLOW, Marjorie E.\
GORRE, Lucille Bélanger-\
GOSSELIN, Jean-Claude\
GOSSELIN, Lise\
GOULET, Louise\
GRAHAM, Audrey Frances\
GRAHAM, Beverly\
GRAINGER, Bruce\
GRAMMOND, Madeleine\
GRAY, Carolyn\
GREENE, Carol P.-\
GRÉGOIRE, Constance\
GRÉGOIRE, Ginette\
GRÉGOIRE, Madeleine\
GRODZICKY, Roman R.\
GROF-IANNELLI, Martie\
GRONDIN, Gilles\
GROSS, Ann\
GROSS, Margaret\
GROVES, Ms. Aline\
GUÉNETTE, Suzanne\
GUÉRARD-LABBÉ, Esther\
GUÉRETTE, Normand\
GUILBEAULT, Claude\
GUILMETTE, Pierre\
GUITARD, André\
GUNJIAN, Nevart Nairy\
HAMILTON, Judy\
HAMLYN, Grace\
HANDFIELD, Lucie\
HANEY, Jane\
HARDY, Yvon\
HARPIN, Josée\
HAWKE, Susan\
HÉBERT, Fernande\
HÉBERT, Frances Woods-\
HÉBERT-ERBAN, Madeleine\
HÉON, Gérard\
HÉROUX, Jean\
HÉROUX, Réjean\
HOBBS, Kathleen\
HOFFMAN, Sandra Diane\
HOLMAN, Sandy\
HONOREZ, Paule Buset-\
HOPPER, Johanne R.\
HOUDE, Denis\
HOULE, Marcel\
HOULE-LAGUEUX, Gisèle\
HOUYOUX, Philippe\
HOWARD, Helen\
HOWISON, Suzanne\
HUBBARD, Marlis May\
HUBSCHER, Elenore\
HUDON, Marcel\
HUDON, Michèle\
HUET, François\
HUFFMAN, Sharon\
HUVELIN France Latreille-\
HUYNH, Ngof-Anh Dang Thi-\
HYDE, Barbara\
ISABELLE, Lucille\
JACQUES, André\
JALBERT, Marthe Fournier-\
JALLET, Aline\
JARRY, Johanne\
JEAN, Claire\
JIRKOVSKY, Zuzana\
JOANIS, Marc\
JOBET, Sonia Monett-\
JODOIN-ROSS, Huguette\
JOHNSTON, Norma\
JOHNSTON, Patricia Élaine\
JOLICOEUR, Louis-Philippe\
JOLLETT, Robert\
JUDAH, Marjorie\
JUNEAU, Jean\
KAHN, Marian\
KAUSHANSKY, Rosalie\
KHOUZAM, Monique\
KO, Jean\
KOLODNY, Joyce Élaine\
KRALIK, Jane M.\
KRONSTROM, Denis\
L'ÉCUYER, Gaston\
L'ESPÉRANCE, Marcelle\
L'HÉRAULT, Pierre\
LABARRE, Anna-Marie\
LABORY, Louise Guillemette-\
LACAILLADE, Jacqueline\
LACHANCE, Andrée\
LACHANCE, Anne-Marie\
LACHAPELLE, Claude\
LACOURSE, Jeanne D'Arc\
LACOURTE, Carol\
LACROIX, Yvon-André\
LAFOREST, Marthe\
LAFRENIÈRE, Guy\
LALANDE, Louise\
LALIBERTÉ, Madeleine A.\
LALIBERTÉ-LEFEBVRE, Claire\
LALLIER, Louise\
LALONDE, Denis\
LAM, Vinh-The\
LAMARRE, André\
LAMARRE, Diane\
LAMBERT, Madeleine Cadieux-\
LAMBERT, Thérèse\
LAMBERT, Yvan\
LAMBROU, Angella\
LAMONDE, Francine Neilson-\
LAMONTAGNE, Pierre-Paul\
LAMOUREUX, Michèle\
LAMY, Georgette\
LAND, Iris L.\
LANDREVILLE, Louis-Philippe\
LANGLAIS, Lise\
LANOUETTE, Marie\
LANTHIER-BOITEAU, Carole\
LAPOINTE, Georgette\
LARIVIÈRE, Gérard\
LAROCHE, Thérèse\
LAROCHELLE, Donald\
LAROCHELLE, Nicole Tremblay-\
LARRUE, Jean-Didier\
LASNIER, Jean\
LASSONDE, Angès\
LASSONDE, Jean-René\
LAURENDEAU, Gisèle\
LAUZIER, Suzanne\
LAVERDIÈRE, Guy\
LAVERDIÈRE, Sylvie\
LAVERGNE, Ingrid Smith-\
LAVERGNE, Rodolphe C.\
LAVIGNE, Lise\
LAVIGNE, Michèle\
LAVIGNE, Pierre\
LAVIGUEUR, Lucile\
LAVIN, Marta\
LAVOIE, Gaston\
LAWRENCE, Lesley-Ann\
LE BRETON, Pierre\
LE SIEUR, Berti\
LEBEL, Clément\
LEBLANC, Monique Primeau-\
LECAVALIER, Monique\
LECLERC, Nancy Christine\
LEDOUX, Raymonde\
LEDOUX, Suzanne\
LEFEBVRE, Éliane\
LEFEBVRE, Gilbert\
LEFEBVRE, Louise\
LEFEBVRE, Maud\
LEGAULT, Gilbert\
LEGAULT, Noëlla\
LEGAULT, Sr. Émilia\
LÉGER, Denyse\
LEHOUX, Bernard\
LEIBU, Judith Egri\
LEIDE, John E.\
LEMADEC, Bruno\
LEMAY, Philippe\
LEMIEUX, Louise\
LEMIRE, Camil\
LEMIRE, Lise Poisson-\
LEMIRE, Marcel\
LEMIRE, Yves\
LEMOYNE, Beryl L. Robinson-\
LÉPINE, Pierre\
LESSARD, Évelne\
LESSARD, Jean-Paul\
LESSARD-DURRANT, Wendy\
LETENDRE, Jean\
LETENDRE, Micheline\
LETTRE, Suzanne\
LÉVEILLÉ, Jean-Marie\
LÉVESQUE-BOUCHARD, Isabella\
LÉVESQUE, GUY\
LÉVESQUE, Lucien\
LÉVESQUE, Michel\
LÉVESQUE, Raymond\
LÉVESQUE, Réal-Léonce\
LEWIS, Elizabeth\
LITTLE, Eleanor Thornhill-\
LOCKE, Joanne Hart-\
LODGE, Carol Joy\
LONDON, Eleanor\
LONGTIN, Marcel\
LONGTIN, Michelle\
LUI, Kathleen\
LUSSIER, Claudine\
LUSSIER, Jean-Pierre\
LYDON, Rosemary\
MACKAY, Louise\
MACKEY, Laurette M.-B.\
MACLEAN, Eleanor\
MAISONNEUVE, Nicole\
MALETTE, Danielle\
MALO-CHARBONNEAU, Agathe\
MALTAIS, Jean-Eudes\
MALTAIS, Louis-Adhémar\
MANDEVILLE, Andrée Noiseux-\
MANSEAU, Pierre\
MARCHAND, C.-Marguerite\
MARCHAND, Lucie\
MARCIL, Gilles\
MARCIL, Louise\
MARION, Danielle\
MARLEY, Carol B.\
MARQUIS, Julien\
MARTEL, Claire\
MARTIN, Céline\
MARTIN, Madeleine\
MATTE, Claude\
MATTE, Pierre\
MAURICE, Béatrice\
MC LAREN, Marion Rae-\
MCCONNELL, Robert Wayne\
MCCONOMY, Eileen\
MCINTOSH, Julia\
MCINTYRE, Joan\
MCKENZIE, Donald\
MCLEOD-RUTHERFORD, Jean\
MCMILLAN-KNECHTEL, Janet Isobel\
MELANÇON-BOLDUC, Ginette\
MELOCHE, Louise Morin-\
MÉNARD, Réal\
MENNIE, Margaret Elizabeth\
MERCIER, Marguerite\
MERCIER, Roch\
MERCURE, Gérard\
MESSIER, Réal\
MEUNIER, Pierre\
MEUNIER, Pierre\
MEZA, Ofélia\
MICHAUD, Robert\
MILLAR, Laurie\
MITTERMEYER, Diane\
MOHAMMED, Selima\
MONDOU, Cécile\
MONFETTE, Yvon\
MONSTAD-OZOLINS, Dorothy\
MONTAGNE, Claudette\
MONTPLAISIR, Isabelle\
MONTREUIL, Danièle\
MORACHE, Marcelle Reeves-\
MORELAND, Bruce\
MORIER, Yvan\
MORIN, Adrien\
MORIN, Cécile\
MORIN, Jeannine\
MORIN, Jeannine\
MORIN, Jules\
MORIN, Marie-Alfreda\
MORNEAU, Philippe\
MORRISON, Pauline Jack-\
MOSER, Beryl\
MOULARY-OUERGHI, Josiane\
MOUNIVONGS, Vannary\
MUKHOPADHYAY, Christel\
MUNGER, Denys\
MURCHISON, Nora T. Corley-\
MUTHER, Aimée\
NADEAU, Johan\
NADEAU, Léonard\
NAQVI, Rabab\
NEILSON, Hélène\
NEILSON, Marjorie E. Morrison-\
NÉRON, Réal\
NGUYEN, My Chau Duong-\
NGUYEN, Ngoc-Thanh Phan-\
NGUYEN, Vy-Khanh\
NGUYEN, Minh-Thu\
NISHIZAKI, Colette Loranger-\
NOBREGA, Gérard\
NORMANDIN, André\
NORTON, Mary J.\
NOVACK, Helen\
OLIVIER, Réjean\
OLIVIER, Suzanne\
OLYNYK, Nadia\
ORR-PETRYK, Louise\
OSTIGUY, Jean\
OUARDANI, Othman\
OUELLET, Fernand E.\
OUIMET, Yves\
PAGÉ, Alain\
PAINCHAUD, Sylvie\
PANNETON, Jacques\
PAPILLON, Lucien\
PAPILLON, Yvon\
PAQUET, Denise\
PAQUETTE, Michèle\
PAQUIN, Yvon\
PARADIS, André\
PARADIS, Gilles\
PARADIS, Jacques\
PARADIS, Louise\
PARADIS, Monique\
PARADIS, Olivier\
PARADIS, Raymond A.\
PARÉ, Jeanne R.J.M.\
PARENT, Ingrid A. Tepesh-\
PARIZEAU, Louise\
PARKER, Charles-P. Gérald\
PASSERIEUX, Catherine\
PATRICK, Wendy E.\
PATTON, Joanna Marie Burns-\
PAUL, André\
PELLETIER, Charles-H.\
PELLETIER, Claire G.\
PELLETIER, Claude\
PELLETIER, Denise\
PELLETIER, Jacqueline-Rena\
PELLETIER, Louise\
PELLETIER, Rita\
PELLETIER, Rosaire\
PELLETIER, Sr Béatrice\
PELLETIER-CHABOT, Claire\
PERRAS, Nicole\
PERREAULT, Micheline\
PERRON, Howard C.\
PERRON, Hubert\
PÉRUSSE, Lyse\
PETIT-LEROUX, Madeleine\
PETROV, M. Jane Anders-\
PIATTI, Louisa\
PICHÉ, Gaétan\
PICORY, Catherine\
PIERRARD-BINIEK, Maryse\
PIGEON, Micheline\
PINTAL, Angèle\
PIPON, Sharon\
PLAMONDON, Micheline\
PORAY-WYBRANOWSKI, Anna\
POULIN, Pierre\
POULIN, Serge\
PRICE, Maureen Beatrice\
PRIMEAU, Marguerite\
PROVENCHER, Louise-Marie\
PRUD'HOMME, Johanne\
PRUNEAU, Albert\
PYM, Brenda\
QUY, Le-Duy\
RABY, Éva\
RACINE, André-Paul\
RAGBIR, Jeanne-Marie\
RAINVILLE, Clothilde\
RANGER, Lise\
RAPKIN, Lenore\
RAVVIN, Linda Flomen-\
REEVES, Mariette\
REISS, Nellie\
RENAUD, Danielle\
RENAUD, Huguette\
RENAUD, Jacques\
REUBER, Margaret Louise Julia\
REYNOLDS, Ann D.\
REHAULT, François\
RHÉAUME-CHAMPAGNE, Michelle\
RIBIÈRE, Michelle\
RICHER, France\
RICHER, Suzanne\
RICHER, Yvon\
RICHTER, Adélaïne\
RIENDEAU, Nicole\
RINGUET, Gemma\
RIOPEL, Jean-Marie\
RIOUX, Jeannine, O.S.U.\
RIVET, Colette\
ROBERT, André\
ROBERT, Bernard\
ROBERT, Claudette\
ROBERT, EDMOND\
ROBERT, Michel\
ROBERTSON, Derek\
ROBERTSON, Louise\
ROBERTSON, Mario\
ROBINSON, Chantel\
ROBITAILLE, Suzanne\
ROCHETTE, Gilles\
ROCHON, Diane\
RODRIGUE, Réal\
ROHRLICK, Ruth\
ROME, David\
ROMPRÉ, Jean-Yves\
ROSENTHAL, Tamara\
ROTHE, Edkhard E.\
ROTHKRUG, Ingrid Scheidt-\
ROUCHON, Jérémie\
ROUSSEAU, Denis\
ROUSSEAU-DUBOIS, Suzanne\
ROUSSEL, Hélène\
ROVIRA, Anna\
ROY, Claudette\
ROY, Denis\
ROY, Jacques\
ROY, Jean-Luc\
ROY, Jean-Paul\
ROY, Jean-Pierre\
ROY, Pierre\
RUEL, Ginette\
SAINT-PIERRE, Jeanne-Marguerite\
SALTIEL, Marie-Louise\
SANSFAÇON, Jacques\
SARAULT, Denyse\
SARR

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU QUÉBEC
Publi-reportage

Les bibliothèques d'enseignement

par
Paul-Émile Filion
Jésuite, vice-recteur adjoint et conservateur de la bibliothèque de l'Université Concordia, à Montréal.

DEPUIS 1960, les bibliothèques d'enseignement au Canada ont connu un développement sans précédent dans l'histoire du pays. Pendant les années 1960, les crédits ont augmenté considérablement, entraînant l'enrichissement des collections et le recrutement de nombreux professionnels, techniciens et commis; les grandes constructions, plutôt utilitaires que monumentales, se sont multipliées.

Cet essor s'est poursuivi au cours de la suivante décennie. Depuis deux ans cependant, à tous les niveaux et à travers le pays, les ressources s'amenuisent, les budgets réduits se multiplient et presque tous les projets de développement et de construction sont mis en veilleuse.

Il y a vingt ans on croyait fermement, à la suite des experts de l'OCDE, que l'investissement en matière d'éducation était très rentable. La prospérité facilitait l'expansion des institutions, de multiples initiatives se voyaient financer volontiers. Le milieu professionnel a su profiter de la situation pour se concerter et proposer des stratégies de développement.

Il ne faut pas ignorer que ce fut l'époque de la création des grandes écoles polyvalentes, des collèges communautaires et des collèges d'enseignement général et professionnel. Le fonctionnement de ces institutions requérait des budgets impensables jusqu'alors. Par ailleurs, le développement rapide et presque sans frein des départements universitaires à travers le pays, en particulier des programmes d'études avancées (maîtrise et doctorat), a coïncidé avec celui des instances de niveau primaire et secondaire. Les bibliothèques universitaires (collections et personnel) ne recevaient guère que le vingtième de ces nouveaux budgets, les bibliothèques de niveau inférieur, beaucoup moins. Mais c'était davantage que dans les décades antérieures.

L'un des moteurs de cet essor des vingt dernières années dans le domaine des bibliothèques d'enseignement au Canada fut le rapport de Edwin E. Williams, de Harvard University (1). Dans cette recherche, commanditée par l'Association des universités et des collèges de Canada (AUCC), on avait comparé les ressources d'une quinzaine d'universités canadiennes du point de vue de leurs collections. Le rapport entraîna toutes les provinces à une émulation dont les bibliothèques universitaires profitèrent. Cinq ans plus tard, l'enquête Downs (2) étendit l'inventaire des ressources à un plus grand nombre d'institutions; celles-ci s'intéressèrent davantage à leurs bibliothèques. Dans plusieurs provinces des enquêtes similaires furent entreprises ultérieurement, par exemple celle que le Ministère de l'Éducation du Québec finança en 1979 et dont le rapport Allen, fut pris en considération sérieuse et pratique par l'État québécois (3).

On trouvera dans l'article très documenté de Laurent-G. Denis «Librairies and Librarianship in Canada» (4), une mine de renseignements et d'observations sur les bibliothèques, dont celles du secteur de l'enseignement; M. Denis y a présenté une synthèse de données recueillies par neuf collèges.

De plus en plus, les bibliothèques d'enseignement des divers niveaux opèrent en réseau. Les services provinciaux offrent aux institutions, directement ou indirectement, des listes pour le choix des ouvrages, des instruments pour le catalogage et une meilleure exploitation de leurs collections. Au Québec, où on a graduellement fait disparaître les services gouvernementaux de bibliothèque pour les institutions d'enseignement, on a financé le développement d'une Centrale des bibliothèques dont l'existence même se justifie par l'apport de services communs orientés vers le milieu.

Malheureusement, les bibliothèques scolaires souffrent les premières de la compression des fonds publics. Malgré l'inflation et la dévaluation de la monnaie canadienne (on importe énormément de livres et revues d'Europe et des États-Unis), les budgets d'acquisition sont très souvent réduits; on ne remplace pas, on congédie même les cadres supérieurs des bibliothèques, confiant les responsabilités professionnelles à du personnel moins rémunéré. Quant aux universités, elles doivent d'un bout à l'autre du pays, repenser l'orientation de leurs collections et un accroissement du rendement du personnel. Par ailleurs, sous le leadership et avec le concours financier de la Bibliothèque nationale du Canada (qui vient de célébrer son vingt-cinquième anniversaire) et de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique (CISTI), se sont établis des services nationaux et surtout des organismes de consultation comme le Comité du réseau des ressources, le Comité du réseau des services bibliographiques et des communications, le Comité de la bibliographie et des services d'information en sciences humaines, la Commission consultative sur l'information scientifique et technologique et plusieurs autres groupes de travail. C'est ainsi qu'une grande enquête se poursuit présentement à l'échelle du pays sur «les prêts entre bibliothèques et l'envoi de documents au Canada», enquête menée par le Centre de recherche de la faculté de bibliothéconomie de l'Université de Toronto. Par ailleurs, on achève au Québec une enquête en partie semblable au sujet des prêts entre les universités du Québec; cette enquête est menée pour le compte du sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec.

Ce genre de comité, qui existe pratiquement dans toutes les régions du pays, permet une consultation entre pairs et facilite la coopération entre les institutions, surtout en visant à établir un consensus des priorités. À ce sujet, on relira avec profit l'article publié par Onil Dupuis (5). Au niveau pan-canadien, depuis six ans, les grandes universités se sont jointes aux bibliothèques nationales pour former l'Association des bibliothèques de recherche du Canada (parallèle à l'Association of Research Libraries des États-Unis et au SCONUL d'Angleterre).

Au niveau des praticiens, the Canadian Association of College and University Libraries (CACUL), une section de la Canadian Library Association (CLA), organise pour ses membres depuis vingt ans de nombreux séminaires, colloques et conférences et a contribué à une évolution des esprits devant la montée de la centralisation et de l'automatisation des services. C'est un objectif que poursuivent également l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED, organisme national de langue française, parallèle à la CLA), l'Association canadienne des sciences de l'information, la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ — CPLQ), ainsi que l'Association des bibliothécaires du Québec (ABQ — QLA) et la Special Libraries Association.

Dans le secteur scolaire, c'est plutôt à l'intérieur des associations provinciales que s'exercent la réflexion et l'initiative des bibliothécaires. Mais à cause de la récession actuelle, leur engagement porte surtout sur la défense et l'illustration de leurs services et sur la résistance aux coupu-

Suite à la page 22

Les centres documentaires au primaire et au secondaire

par
René Gélinas et Raymond Turgeon
Conseiller pédagogique respectivement à la CRS Louis-Fréchette et à la CRS Tardivel.

LE milieu de l'éducation subit l'influence de tout changement d'ordre politique, social, économique, technique ou culturel. Ainsi s'expliquent les changements d'envergure des systèmes éducatifs depuis deux décennies.

Les auteurs du rapport Parent avaient d'ailleurs compris cette notion systématique du changement. C'est ainsi qu'ils considéraient les ressources des bibliothèques et centres documentaires comme un élément indispensable aux enseignants et aux élèves pour se maintenir au niveau des importantes modifications qui se manifestent dans le système d'éducation. Et aujourd'hui plus que jamais, on sait qu'il n'est plus possible d'enseigner sans des bibliothèques vivantes, sans des audiovidéothèques possédant des documents variés et offrant divers services et surtout sans du personnel compétent en nombre suffisant pour «animer» les ressources documentaires.

Le centre documentaire de l'école, en favorisant la lecture, la consultation et la recherche, doit s'intégrer à la démarche d'apprentissage de l'élève et faciliter son développement culturel et personnel.

Le nouveau programme de français au primaire donne une place importante à la lecture comme moyen d'information et de divertissement alors que le programme du secondaire soutient que les «habiletés langagières et les valeurs socio-culturelles constituent les deux principaux axes autour desquels s'organise l'enseignement de la langue maternelle».

Fortes de ces nouvelles orientations, les commissions scolaires doivent mettre à la disposition des élèves un grand éventail de documentation afin de les faire entrer en contact avec les oeuvres les plus représentatives de notre culture.

Dans une telle perspective, le centre documentaire ne sera pas perçu comme une fin, mais plutôt comme un moyen de faciliter la mise en application des nouveaux programmes. Il sera perçu comme un *service essentiel* de l'école moderne.

La réalité ne favorise malheureusement pas toujours l'atteinte de ces objectifs pédagogiques. Alors que le début des années 70 accueillait «l'opération dépannage et démarrage» permettant l'établissement de «bibliothèques» dans la plupart des écoles secondaires, la disparition en 1973, d'une subvention spécifique aux commissions scolaires pour le développement des centres documentaires (per capita protégé) sonnait la fin d'une période de développement. Depuis cette date, dans la plupart des bibliothèques scolaires, tant primaires que secondaires, les collections de documents ne sont plus tenues à jour.

Alors qu'en 1973 les établissements scolaires allouaient au moins $12 per capita à l'achat de livres, à l'exécution de travaux de reliure, à l'achat ou à la location de documents audiovisuels, nous constatons que maintenant plusieurs écoles n'affectent même pas 1$ à l'achat de documents imprimés. La documentation audiovisuelle échappe à ce mouvement de réduction dans les rares écoles secondaires qui effectuent leurs achats au niveau des audiovidéothèques régionales.

La documentation disponible dans les écoles du Québec devient de plus en plus désuète. Elle a été acquise, dans une proportion de plus des deux tiers, avant 1976. Il ne semble pas trop audacieux de prétendre que la plus grande partie des documents actuellement à la disposition des usagers a été publiée avant que l'homme ne marche sur la lune.

En plus d'être périmées, les collections s'usent et se brisent sans qu'on songe à les remplacer. Plus une collection vieillit, plus elle s'appauvrit et moins on s'en sert; moins on s'en sert, plus l'administration a tendance à l'appauvrir.

Il n'y a pas que les collections qui soient touchées par la dégradation de la situation; il en va de même du personnel préposé aux ressources documentaires. La région de Québec, pour ne citer qu'un exemple, a perdu 18 professionnels et cadres, soit presque la moitié du personnel affecté normalement à la planification et à la coordination des activités d'organisation, de développement et d'exploitation de la documentation. Plusieurs pertes au nombre des techniciens et du personnel administratif s'ajoutent également. Il est alarmant de constater que les écoles qui subissent une diminution du personnel préposé à l'organisation et à l'exploitation de la documentation ne sont habituellement pas celles où il y a une diminution de la clientèle scolaire. Certaines commissions scolaires, au niveau primaire surtout, ne disposent même pas d'une personne qualifiée pour les conseiller en matière de documentation.

Suite à la page 22

Champigny
LIBRAIRE DE FONDS
4474, rue St-Denis, Montréal, Qué. H2J 2L1
Librairie Champigny inc.
MONT-ROYAL 844-2587

Le service aux bibliothèques:
- **Disponibilité de tous les livres en langue française actuellement sur le marché.**
- **Livraison partout dans le monde.**
- Service de commandes «d'office».
- Boutique de livres pour jeunes.
- Choix de livres conçus ou adaptables pour l'étude du français-langue seconde.
- Système de traitement des commandes rapide et efficace.





BORÉAL EXPRESS

BELLARMIN

L'éclatement d'un monde
Les Clercs de Saint-Viateur et la révolution tranquille
par Paul-André Turcotte
366 pages, **$15.00**

L'Église d'ici et le social
La commission sacerdotale d'études sociales
par Jacques Cousineau, S.J.
287 pages, **$15.00**

Par le chemin du Roi une femme est venue
Une vie de la nouvelle Bienheureuse: Marie-Rose Durocher
par Germaine Duval, S.N.J.M.
398 pages, 60 illustrations, **$15.00**

Braise au coeur du pays
Brève esquisse d'une vie bien remplie: Marie-Rose Durocher
par Jacqueline Beaudet, S.N.J.M.
154 pages, **$5.95**

L'Iconostase
Une évolution historique en Russie
par Nathalie Labrecque-Pervouchine
296 pages, 33 illustrations, **$15.00**

Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français 2
1980-1981 Aspects et problèmes
311 pages, **$20.00**

Romans du pays 1968-1979
Analyse des meilleurs romans québécois
par Gabrielle Poulin
454 pages, **$14.95**

Un cri trop grand — roman —
Mise en valeur de la personnalité féminine
par Gabrielle Poulin
333 pages, **$9.95**

La facilité du jour — roman —
La rencontre de trois générations — avec ou sans affrontements
par Lise Lacasse
286 pages, **$11.95**

L'éducation physique Où va la profession?
par l'Association interuniversitaire des étudiants et des étudiantes en activité physique du Québec
150 pages, **$9.95**

Les Éditions Bellarmin
8100, boul. Saint-Laurent
Montréal H2P 2L9
Tél.: (514) 387-2541

Félicitations
aux participants du
48e Congrès de l'IFLA
Les employés de la
Bibliothèque de Drummondville
405 rue St-Jean
Drummondville J2B 5L7

Ville de Saint-Léonard
SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE
Service gratuit à tous les résidants de Saint-Léonard

Heures d'accueil:

Bibliothèque centrale,
8420, boul. Lacordaire
Tél.: 321-7635

Service aux adultes:
Lundi au vendredi: 9 h 30 à 21 h 30
Samedi: 10 h 00 à 17 h 00
Dimanche: 13 h 00 à 17 h 00

Service aux jeunes:
Lundi au vendredi: 9 h 30 à 17 h 30
Samedi: 10 h 00 à 17 h 00
Dimanche: 13 h 00 à 17 h 00

Succursale Ladauversière,
7560, boul. Lacordaire,
Tél.: 727-1246
Lundi - vendredi - samedi: 13 h 00 à 17 h 00
Mardi - mercredi - jeudi: 13 h 00 à 21 h 00

UNE BIBLIOTHÈQUE À VOTRE SERVICE

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU QUÉBEC
Publi-reportage

La bibliothèque collégiale, une fierté à conserver

par Gabriel Allard
Coordonnateur de la bibliothèque du Collège de Maisonneuve à Montréal.

LES bibliothèques de collèges se sont acquis en quinze ans une réputation enviable, fierté pour le Québec et admiration au Canada, aux États-Unis et en Europe. Ce court article se donne pour objectif de brosser un tableau réaliste, informatif.


Gracieuseté du Collège de Maisonneuve

Après avoir dit ce qu'est un cégep, nous présenterons un court historique des bibliothèques de collèges, leur état actuel et les perspectives d'avenir. Cet article parle surtout des 44 cégeps et mentionne certaines données pour les 26 bibliothèques de collèges privés; le programme d'enseignement est le même.

Le mot «cégep» désigne le collège d'enseignement général et professionnel. L'étudiant qui arrive au cégep vers l'âge de seize ou dix-sept ans, après ses études secondaires, a déjà fixé son choix entre le secteur général comportant deux années d'études et conduisant aux facultés universitaires et le professionnel comportant trois années d'études et conduisant soit aux écoles spécialisées universitaires, soit au marché du travail (technicien). Les deux options comportent chacune de douze à seize cours de formation générale. Les cégeps sont publics et sont donc financés par l'État, comportant donc une gratuité complète pour l'étudiant. Les collèges privés appartiennent à des institutions et son financés à 80% par l'État.

Historique des bibliothèques de cégeps — Soixante pour cent des cégeps sont issus des collèges classiques qui, offraient quatre années de niveau secondaire et de niveau collégial, couronnées par le baccalauréat es arts. Ces collèges avaient construit des locaux adéquats, proportionnels aux inscriptions de l'époque. La formation autrefois gréco-latine évoluait progressivement vers les sciences et dictait un choix nouveau de la documentation dans ce secteur.

L'attribution à ces collèges de subventions statutaires dans les années cinquante avait permis des budgets plus importants pour l'achat de la documentation. Cela favorisa la professionnalisation du personnel jusque-là restreint, bénévole et membre des communautés religieuses gérant les collèges et l'engagement d'un personnel laïque compétent, formé dans nos écoles de bibliothéconomie, par un baccalauréat d'un an. Ce personnel dynamique a vite trouvé le moyen de se regrouper en section dans l'Association canadienne des bibliothécaires de langue française.

C'est aussi à ce moment, en 1964, que remonte la fondation de la Centrale des bibliothèques, conçue par un groupe de bibliothécaires de collège, pour faire oeuvre coopérative dans le traitement des collections existantes très semblables dans les diverses bibliothèques; ainsi, à l'arrivée des cégeps, les collections existantes dans ces collèges étaient déjà cataloguées et classifiées.

Une ère nouvelle s'ouvrait avec la fondation des cégeps. La bibliothèque à ce moment faisait face à un défi considérable. En effet, les nouveaux programmes à double option demandaient de choisir, d'acquérir, de traiter une documentation technique jusque là inexistante. La Centrale des bibliothèques a alors intensifié son service bibliographique pour donner un appui aux bibliothécaires dans le choix de la documentation. Les nouveaux cégeps qui se construisaient exigeaient encore davantage, ne pouvant pas compter sur un fonds de bibliothèque existant. Un fonds spécial fut créé par la Direction générale de l'enseignement collégial pour acheter rapidement une documentation spécifique pour les nouvelles options mises en place.

Locaux. — Les collèges privés ont eu certes à évoluer beaucoup quant au choix de la documentation en réponse aux exigences des nouveaux programmes. Ce sont surtout les cégeps qui ont subi les plus lourds changements. La clientèle augmenta très rapidement exigeant de nouvelles constructions dont la bibliothèque. Un comité a été formé, composé des personnes les plus compétents dans le milieu, pour établir un Guide pour la construction des bibliothèques de cégeps. S'inspirant des normes américaines dont les nôtres étaient issues, ce guide a présidé à toutes les constructions de bibliothèques depuis ce jour.

C'est aussi à ce moment que s'organise de façon plus systématique le service audio-visuel. La documentation non écrite prend alors une place importante dans l'enseignement. De l'équipement approprié était donc requis et des locaux spéciaux.

La situation présente — Les bibliothèques de cégeps existent donc depuis quatorze ans; nos collections sont bonnes, nos locaux sont fonctionnels et accueillants, l'équipement adéquat pour l'utilisation du document audio-visuel a été mis en place et l'organisation offre des services excellents grâce à un personnel compétent et varié. Certes il y a place pour amélioration, mais nous sommes bien nantis.

Richesse des collections et budgets — L'éventail actuel des options offertes dans les cégeps dicte la diversité de nos collections qui offrent beaucoup de différence d'un collège à l'autre, compte tenu de l'ancienneté; il nous est donc difficile d'évaluer la richesse de ces collections, mais quelques chiffres nous en donneront quand même une idée: les bibliothèques de collèges privés comptent présentement 1,002,374 documents et les publics 4,156,153; total des collections 5,158,527 documents écrits et audio-visuels (environ 1,405,000), sans compter les documents complémentaires, brochures, etc.; elles acquièrent annuellement 121,000 documents pour un montant de $2.545.365, les salaires atteignent en 1981-82 $9,251,611. Les dépenses totales de ces bibliothèques sont de $13,403,570.

Budgets — L'on pourrait supposer facilement, sans grands calculs, quels budgets devraient être nécessaires pour entretenir ces collections et, pour certaines bibliothèques, assurer un rattrapage. On pourra consulter à cet effet un article sur le financement des bibliothèques de collèges. Le budget régulier d'opération paie une partie de la documentation acquise annuellement et le budget spécial de maintien de la collection vient combler la différence. Les sommes établies au départ (800 000$) auraient dû être indexées selon le coût de la vie et surtout le coût en escalade de la documentation mais nos demandes n'ont pas été écoutées. Récemment, compte tenu de la situation économique difficile, nous avons dû accepter des coupures budgétaires importantes, mais ceci nous apparaît comme une période temporaire qui devrait se rétablir.

L'intégration du document audio-visuel et du document écrit dans une seule collection, gérée par la bibliothèque, constitue un point majeur et caractéristique. Cette collection est complètement classifiée et cataloguée selon deux systèmes: la classification Dewey et la classification du Congrès. Quatorze cégeps créés lors de l'opération de 1968, ont opté pour la classification du Congrès, alors que les autres, continuant une longue tradition des collèges classiques, ont conservé la classification Dewey employée dans les écoles et les bibliothèques publiques. Presque tous les documents s'offrent à l'usager selon le principe du libre accès.

Cette documentation est très utilisée, à preuve: 1,024,509 utilisateurs ont été enregistrés en 1980-81 par les collèges privés et 3,820,045 par les collèges publics, au total 4,844,960; ceci ne tient pas compte des utilisations sur place évaluées à la moitié du nombre des prêts. Plusieurs bibliothèques de cégeps utilisent même la régie de diffusion dans les classes pour la documentation audio-visuelle. Cette utilisation va de pair avec la fréquentation: les collèges privés enregistraient la même année 1,376,551 entrées comparativement à 9,187,932 pour les bibliothèques de cégeps, au total 10,564,483. Le nombre d'entrées à la bibliothèque par jour correspond approximativement au nombre d'étudiants inscrits dans chaque collège.

Locaux, ameublement et équipement — La venue massive des étudiants au cégep a créé le besoin de constructions considérables qui ont tenu compte des exigences de la bibliothèque comme moyen d'enseignement. Un groupe de bibliothécaires chevronnés a établi, en 1968, un guide pour la construction des bibliothèques de cégeps; le principe de base: prévoir des locaux situés autant que possible au centre du campus, offrant aux usagers (étudiants et professeurs) la place nécessaire pour travailler, entourés de leur documentation, dans une atmosphère facilitant la concentration et assistés d'un personnel compétent, capable de les guider dans le choix de la documentation et de leur inculquer les méthodes de travail. Ces bibliothèques sont construites pour asseoir aux tables le quart des étudiants inscrits. L'expérience a prouvé que ce chiffre était conservateur. Actuellement les bibliothèques de collèges privés couvrent une superficie de 146,350 mètres carrés pouvant loger 2,584 places assises; les bibliothèques de cégeps comptent 934,401 mètres carrés pour 17,062 places assises; au total: 1,080,752 mètres carrés pour 19,646 places assises.

Il nous a fallu tout inventer pour le secteur audio-visuel car nous n'avons trouvé nulle part une organisation qui satisfasse à nos exigences pour l'utilisation et l'organisation de ce secteur et son intégration à l'enseignement. Après quatorze ans de fonctionnement nous pouvons affirmer que les prévisions du guide étaient réalistes. Il reste à produire une nouvelle édition de ce guide avec les modifications qui s'imposent.

Le personnel professionnel, même s'il est encore trop peu nombreux, est préparé par cinq années d'études universitaires. Il est assisté par du personnel technique formé par un cours de trois ans dans cinq cégeps régionaux. Ces deux groupes sont soutenus par un personnel d'agents de bureau, dans une proportion de deux pour un, auquel s'ajoute le temps partiel fourni par les étudiants.

Personnel et organisation — Au plan local l'organisation comporte habituellement deux secteurs majeurs, le secteur des services techniques pour le traitement des documents et le secteur des services publics pour le service aux usagers: l'assistance aux lecteurs et le prêt de la documentation. Un coordonnateur, qui est la plupart du temps un bibliothécaire chevronné, assure la direction sous la juridiction immédiate du directeur des services pédagogiques. Dans plusieurs cégeps un coordonnateur dirige les deux services: bibliothèque et audio-visuel (secteur production et animation).

Au niveau provincial et gouvernemental, les bibliothèques d'enseignement se réfèrent toutes à l'organisme Direction générale des moyens d'enseignement pour les services communs: le service des bibliothèques, l'audiovisuel, la Centrale des bibliothèques, etc.

Il faut mentionner aussi qu'une loi spéciale oblige tou-

Suite à la page 22

À L'ÈRE DE L'INFORMATION PERMANENTE,

CRÉATION D'UN RÉSEAU DE BIBLIOTHÈQUES ET DE BANQUES DE DONNÉES

Dans peu de temps, il sera presque aussi simple, pour un Montréalais, d'emprunter un livre conservé dans une bibliothèque de Vancouver que d'en consulter un autre à la bibliothèque de son quartier. On pourra obtenir en moins de deux des télécopies de textes difficiles à trouver ou des indications sur l'endroit où sont entreposés les ouvrages nécessaires à ses travaux. Le prêt entre bibliothèques, l'édition sur demande et la recherche bibliographique ne sont que quelques-uns des services mis sur pied à l'échelle du pays qui gagneront en efficacité grâce à l'établissement d'un réseau de communication bibliographique décentralisé au Canada. C'est à l'élaboration d'un tel réseau, réunissant les ressources de diverses banques de données et de toutes les bibliothèques canadiennes intéressées à y participer, que se consacre depuis quelques années **la Bibliothèque nationale du Canada.**

Pour en savoir plus long sur ce projet de réseau et sur les services offerts par la Bibliothèque nationale du Canada aux bibliothèques du pays, pourquoi ne pas venir faire un tour **aux kiosques 26, 27 et 28 de l'exposition de l'IFLA,** dans le grand salon de l'hôtel Reine Élizabeth? Avec l'aide du Groupe des communications informatiques du Réseau téléphonique transcanadien, la Bibliothèque nationale et l'ICIST (Institut canadien de l'information scientifique et technique) y présentent entre autres les services télématiques à valeur ajoutée du projet pilote iNet.

L'exposition se tient dans le cadre du 48e congrès international de l'IFLA, du 22 au 28 août. **Le jeudi 26 août,** l'admission est libre.

Bibliothèque nationale du Canada / National Library of Canada — Canada

Une bonne façon de se documenter,

GAGNON,
libraire

498, rue d'Aiguillon
B.P. 653 H.V.
Québec G1R 4S2
Tél.: 418-523-6760

livres anciens ou épuisés.

Catalogues adressés sur demande.

SIGIRD

La bibliothèque informatisée de l'UQAM

Un Système Intégré

Une seule notice bibliographique à laquelle se greffe l'inventaire et les informations relatives aux diverses étapes de la chaîne documentaire: acquisition, catalogage-indexation, repérage, prêt...

de Gestion Informatisée

permettant une entrée de données en mode dialogué, guidée par un menu de directives et une filière de dépannage et orientée vers la création de divers sous-produits documentaires et de gestion.

des Ressources Documentaires

normalisé pour tous les types de documents et adaptable aux divers niveaux de besoins des bibliothèques selon une approche réseau

un SYSTÈME INTÉGRÉ

développé conjointement par:
le service des bibliothèques et
le service de l'informatique

Pour plus amples informations:
J.P. Côté, Bibliothèque (514) 282-3116
M. Gagnon, Informatique (514) 282-4340

IFLA 48e Conférence
Stand no. 64

Université du Québec à Montréal
Case postale 8889, Montréal
Québec, Canada H3C 3P3

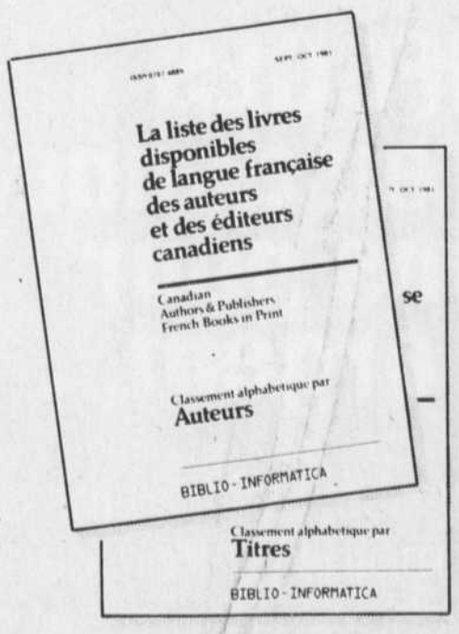
Une documentation utile, les livres de la librairie

GAGNON

498, rue d'Aiguillon,
B.P. 653 H.V.
Québec G1R 4S2
Tél.: 418-523-6760

Demandez nos catalogues de livres anciens ou épuisés.

Au service des recherchistes depuis 27 ans.



Vous désirez acheter un livre de langue française d'un auteur ou d'un éditeur canadien?...

Vous en trouverez toutes les coordonnées: éditeur, collection, présentation, code ISBN, année de publication, sa disponibilité, son distributeur et son prix actuel dans **la liste des livres disponibles de langue française des auteurs et des étiteurs canadiens.**

Déjà l'édition de mai 1982 permettait aux **libraires,** aux **bibliothécaires** et à leurs clients-lecteurs d'identifier, par le nom de l'auteur ou par le titre, **15,310** ouvrages de **321** éditeurs distribués par **204** fournisseurs.

Cet instrument d'information actualisée sur l'industrie des livres d'ici simplifie la recherche, vous sauve du temps et vous permet de répondre adéquatement à la clientèle. Chaque édition complètement remise à jour est accessible uniquement par abonnement, à votre choix

– en format **IMPRIMÉ** – en format **MICRO-FICHES**

Sous l'égide de la Société de Développement du Livre et du Périodique (S.D.L.P.)
en coopération avec les associations professionnelles des
AUTEURS – ÉDITEURS – DISTRIBUTEURS – LIBRAIRES

BIBLIO-INFORMATICA® **vous présente cet instrument de commercialisation**

* créé avec l'aide du Conseil des Arts du Canada.
* reconnu par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec comme instrument officiel de référence du Service des bibliothèques publiques et comme partie de l'équipement bibliographique des libraires agréés;
* et qui s'adapte actuellement aux besoins d'informatisation de l'industrie grâce aux Programmes d'aide au développement de l'édition canadienne du Ministère des Communications du Canada.

Simple comme bonjour pour l'avoir à portée de la main.

AGENCE INTERNATIONALE D'ABONNEMENTS / INTERNATIONALE SUBSCRIPTION AGENCY

PERIODICA inc.

C.P. 220, Ville Mont-Royal, Qué.
H3P 3C4 Tél.: (514) 274-5468

DUPUIS JUNIOR

des images pour rêver, rire et découvrir

Série A: TITOU 10 albums - 24 pages - 16 x 15.5 cm.
— La vie de tous les jours d'un adorable petit garçon. **2,75$ ch.**

Série B: FANETTE 10 albums - 24 pages - 16 x15.5 cm.
— Les petites aventures quotidiennes d'une fillette. **2,75$ ch.**

Série C: LES ENFANTS DE MON ÉCOLE
4 albums cartonnés et plastifiés - 20 pages - 16 x 15.5 cm.
— À travers neuf enfants de caractère différent, la découverte de l'école et du monde qui les entoure.
Une initiation à l'entrée à la vie scolaire. **3,40$ ch.**

Série D:
1. Sara et son hamster
2. Pierre et Pamela
3. La poupée de Tina
4. Tina sent, entend, voit...
4 best-sellers, 24 pages, 16 x 15.5 cm. **3,40$ ch.**

Série E: PANDI 6 albums - 32 pages - 16 x 16 cm.
— Le cadeau intelligent des tout-petits.
Une histoire complète que les enfants comprendront par les seules images. **3,40$ ch.**

En vente chez votre libraire

Granger — DISTRIBUTION EXCLUSIVE
210, boul. Crémazie ouest, Montréal, Québec, H2P 2S4
Tél.: (514) 389-3561

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU QUÉBEC
Publi-reportage

Toute la mémoire du monde au bout des doigts

par
Gilles Deschatelets
Chef de la division des collections scientifiques à l'Université Laval.

L'APPARITION des systèmes électroniques de recherche bibliographique (téléréférence) est probablement la découverte la plus importante à toucher les bibliothèques et centres de documentation depuis l'invention du papier.

Essentiellement, la téléréférence consiste à faire compiler par un ordinateur une bibliographie sur le sujet de votre choix. Cela se fait par une «conversation», un dialogue entre l'ordinateur et vous — ou entre l'ordinateur, un bibliothécaire et vous —, conversation lors de laquelle vous spécifiez vos besoins documentaires et où l'ordinateur vous présente des échantillons de ce qu'il possède pour satisfaire votre requête. Cette «conversation», avec feedback mutuel immédiat, se poursuit jusqu'à ce que vous ayez trouvé ce que vous cherchiez et que vous fassiez imprimer l'information qui semble répondre le mieux à votre besoin. Voilà, en termes très généraux, ce qu'est la téléréférence: une revue de littérature sur «mesure» préparée par un ordinateur selon vos propres spécifications.



Gracieuseté de Réseau, Université du Québec

La téléréférence est une application presque parfaite de l'informatique à la recherche documentaire qui permet d'éviter le traditionnel «travail du moine» en bibliothèque, c'est-à-dire la tâche fastidieuse de dépouiller manuellement catalogues, fichiers et répertoires pour identifier les documents pertinents à consulter.

Soyons maintenant un peu plus technique et analysons en détail de quoi se compose et comment fonctionne un service de téléréférence.

■

Description et fonctionnement — Techniquement, le processus consiste à interroger, à partir d'un terminal (le plus souvent dans une bibliothèque ou dans un centre de documentation, quoiqu'il soit possible de le faire avec un micro-ordinateur de maison) relié à un ordinateur central via un réseau de télécommunications, une ou plusieurs banques, à même le menu offert par le système interrogé, contenant divers types d'information ou de renseignements.

On peut ainsi identifier quatre principaux intervenants dans le processus de la téléréférence:

1) *Producteurs de banques d'information* — Il existe plusieurs types de banques d'information, depuis les *banques bibliographiques* qui répertorient des documents publiés (volumes, journaux, articles de revue), les *banques documentaires* qui offrent accès aux documents eux-mêmes (par exemple les textes des lois du Québec, du Canada), jusqu'aux *banques d'information factuelle* (ex. listes d'adresses, répertoires d'organismes éducatifs, fichiers biographiques) ou *statistique* (ex. données de Statistique Canada).

Aujourd'hui, la plupart des bibliothèques industrielles, gouvernementales, d'enseignement et de recherche connaissent ces banques et peuvent en offrir l'accès.

2) *Serveurs* — Les serveurs sont les organismes, privés ou gouvernementaux, qui offrent effectivement l'accès aux banques d'information.

Il n'existe qu'un seul courtier québécois. Il s'agit d'Informatech (à Montréal) qui offre l'accès à diverses banques québécoises et françaises.

Deux serveurs canadiens (QL SYSTEMS Ltée, un serveur privé et CAN/OLE de l'Institut canadien de l'information scientifique et technique) se disputent également le marché aux grands serveurs américains (DIALOG Information Services Inc., une filiale de la LOCKHEED Corporation; System Development Corporation (SDC), une filiale de la Burroughs Corporation et Bibliographic Retrieval System (BRS), filiale du groupe IHS (Indian Heal/Thyssen-Bornemisza).

On annonce pour très bientôt la venue au Québec, du serveur français Questel (via Informatech).

3) *Centres de médiation (courtier)* — Les centres de médiation ou centres de courtage demeurent, pour l'immense majorité des recherches effectuées, les bibliothèques et centres de documentation.

Les bibliothèques possèdent également toute l'infrastructure requise pour offrir ce service, aussi bien au niveau informatique qu'économique et technique.

4) *Clients* — Cela nous amène au client qui est la base même du processus. Qui est le client du service de téléréférence? Une enquête menée en 1980 démontrait que ce service est encore utilisé de façon marginale et qu'il demeure un service hautement spécialisé, davantage privilégié dans les universités, les centres de recherche, les services gouvernementaux et les centres industriels. Son utilisation dans les bibliothèques publiques est encore minime.

■

Situation au Québec — À l'instar de son information scientifique et technique (IST) comme à l'instar de nombre de ses biens culturels (cinéma, musique), le Québec se caractérise bien davantage comme un consommateur que comme un producteur d'information documentaire.

Il existe encore bien peu de producteurs québécois de banques d'information, bien peu de banques d'information québécoises et bien peu de serveurs québécois. Le manque de coordination qui a toujours prévalu dans le domaine de la production et de l'exploitation de l'information documentaire au Québec, a automatiquement entraîné la nécessité, pour les institutions québécoises consommatrices d'information documentaire, de s'alimenter à l'étranger, même pour obtenir de l'information documentaire québécoise!

Pourtant, il se «consomme» relativement beaucoup d'information documentaire au Québec. On estime à 50,000 le nombre d'interrogations ordinolingues effectuées en 1981, ce qui représente un investissement de plus de $750,000 et l'on prévoit que ces chiffres auront triplé en 1983. Il n'en demeure pas moins que l'immense majorité de ces interrogations se fait sur des banques d'information américaines. Pendant ce temps, il demeure toujours aussi difficile d'obtenir l'information documentaire québécoise...

Il semble cependant que le gouvernement du Québec a enfin pris conscience du problème puisqu'une décision du Conseil des ministres, le 17 février 1982, mandatait l'Informatech pour diffuser l'information documentaire française et québécoise au Québec et l'information documentaire québécoise à l'étranger. L'Informatech est également responsable de la mise en marché des banques françaises et québécoises au Québec. Enfin, elle verra à offrir des services-conseils pour le développement des banques ordinolingues au Québec.

L'instance de coordination et de diffusion des banques documentaires gouvernementales sera la Direction générale de la Coordination interministérielle du Ministère des Communications.

Cette décision du Conseil des ministres ratifie également l'entente entre Questel et Informatech. Enfin, on y établit une politique de financement des services de production et d'exploitation des banques ordinolingues.

Il est à espérer que ces mesures amèneront la mise en place d'une infrastructure technologique adéquate au Québec, non seulement pour faciliter l'accès à l'information documentaire québécoise par la création et l'exploitation de banques ordinolingues québécoises, mais également pour rationnaliser les mécanismes d'accès aux serveurs étrangers, c'est-à-dire établir la transparence des nombreux protocoles d'interrogation.

■

Perspectives d'avenir — Quel est l'avenir de la téléréférence? Au Québec, malgré une volonté politique encourageante, tout reste encore à faire depuis la mise en place de l'infrastructure technologique indispensable au «répertoriage», au stockage et à l'exploitation de l'information documentaire jusqu'à la rationalisation des habitudes de consommation de l'information documentaire.

De façon plus générale, je ne crois pas que la téléréférence soit jamais promise à une grande consommation de masse principalement parce que l'information qu'elle véhicule, qu'elle soit de type bibliographique, documentaire, factuelle ou statistique, n'en demeure pas moins hautement spécialisée et répond davantage à des besoins ponctuels d'ordre occupationnel qu'à des préoccupations sociales ou culturelles. Ce dernier type d'information trouvera dans les années qui viennent un véhicule privilégié dans les technologies de masse du type *vidéotexte* (Télidon, Antiope, Prestel). La technologie de transmission de l'information documentaire qui rejoindra le grand public, sera celle du vidéotexte offrant dans tous les foyers (via la câblodistribution, la fibre optique ou autre), à un prix abordable, accès à une multitude de fichiers d'information. Cette information sera différente de celle véhiculée par les systèmes de téléréférence: ce sera surtout une information de type «populaire».

L'on devrait donc assister à l'élaboration et au fonctionnement de deux réseaux parallèles de stockage et de diffusion de l'information: l'un, la *téléréférence*, transitant de l'information documentaire, l'autre, le *vidéotexte*, facilitant la diffusion d'une information populaire, de type social, communautaire ou culturel. Et malgré les relais qui ne manqueront pas de s'établir entre les deux réseaux, je n'entrevois pas de ce fait d'augmentation notable dans la consommation de l'un ou l'autre type d'information parce que chaque type d'information répond à des besoins différents, dans des situations différentes.

Quant aux prospectives des systèmes de téléréférence comme tels, trois aspects sont susceptibles de changer de façon draconienne dans les années qui viennent: 1°) l'édition électronique, c'est-à-dire la publication ordinolingue des documents eux-mêmes, par opposition aux banques bibliographiques signalant uniquement les documents; cette innovation est susceptible de changer considérablement l'industrie de l'édition spécialisée; il est même permis de parler de «micro-sociétés sans papier»; 2) l'amélioration technologique considérable qui sera apportée aux systèmes de téléréférence pour les «humaniser», c'est-à-dire pour les rendre transparents aussi bien au niveau de leur protocole d'interrogation qu'au niveau de la structure interne des banques offertes (ex: recherche simultanée sur plusieurs banques, traduction locale des protocoles d'interrogation, vocabulaires d'indexation, etc); 3°) enfin, la prise en charge, par certaines clientèles, du contrôle de leurs recherches au terminal; les clientèles les plus susceptibles d'effectuer directement leurs recherches au terminal, sans médiation, sont celles dont les fonctions ou occupations impliquent nécessairement une recherche documentaire; c'est le cas, par exemple, de la recherche et de l'enseignement, dans les universités.

Conclusion — En conclusion, on peut affirmer que la téléréférence est promise à un bel avenir. Malgré que son marché potentiel ne soit pas encore atteint, il n'est pas à prévoir cependant qu'à l'instar du vidéotexte, elle deviendra jamais un service de masse.

La Centrale des bibliothèques, un service unique

par
Gertrude S. de Carufel
Responsable de l'information et de la documentation à la Centrale des bibliothèques.

DEPUIS 1964, le Québec s'est donné un instrument unique dans le champ de la documentation de la langue française: la Centrale des bibliothèques qui offre des services bibliographiques centralisés.

Fiches de catalogues, bulletins mensuels, répertoires annuels et quinquennaux de documents imprimés et audiovisuels, index de périodiques..., autant de services documentaires offerts aux écoles et aux collèges du Québec, dont peuvent profiter également les établissements scolaires francophones des autres provinces et de l'étranger.

Dix ans après sa fondation, soit en 1974, la Centrale s'apprête à franchir un cap important par l'utilisation des techniques de l'informatique. Presque en même temps s'amorce au Québec le développement des bibliothèques publiques. Pourquoi ces dernières ne profiteraient-elles pas des services centralisés existants? Les responsables au ministère des Affaires culturelles et à celui de l'Éducation se concertent; on s'entend pour proposer aux bibliothèques municipales un service de catalogage sur demande qui bientôt est offert à toute la clientèle. La Centrale continue de progresser, grâce à l'appui éclairé des administrateurs publics, au concours d'un personnel expérimenté et à la participation vigilante des bibliothèques.

La Centrale des bibliothèques reste fondamentalement la même: elle offre annuellement aux agents du monde documentaire du Québec ses services centralisés d'analyse, d'évaluation de catalogage et de classification de quelque 12,000 documents imprimés et audiovisuels. À ce noyau central, se greffent un index analytique de plus de 150 périodiques de différents pays francophones (PERIODEX), une bibliographie de la recherche en éducation au Québec (EDUQ), un traitement complet — choix, analyse, catalogage et classification — des jeux et jouets pour les ludothèques (Choix Jeunesse: Jeux et Jouets), des bibliographies thématiques annotées ainsi que différents produits bibliographiques répondant à des demandes précises des diverses clientèles.

Prospectives — La Centrale des bibliothèques, comme tous les organismes en croissance, a connu des années difficiles et a dû plusieurs fois faire face à des défis de taille. Aujourd'hui, forte de son nouveau statut et dotée d'une automatisation bien implantée dans ses opérations, elle se trouve de nouveau à une phase importante de son développement. Tout en tenant compte du contexte économique actuel, elle tourne vers l'avenir un regard dynamique et confiant. Elle est maintenant prête à élargir ses services centralisés pour les offrir à d'autres clients dont les bibliothèques spécialisées. Ses clientèles pourront, dès l'automne, bénéficier de tout un ensemble d'options pour la présentation des fiches. Dans un avenir rapproché, les données de la Centrale feront l'objet d'une diffusion sur bandes magnétiques. D'un intérêt peut-être encore plus grand pour tous ceux qui distribuent la documentation ou qui l'utilisent, la Centrale pourra sous peu offrir, sur une vaste échelle, des services de recherche bibliographique. En plus de EDUQ, réalisé pour la direction de la recherche du ministère de l'Éducation, on peut déjà mentionner d'autres projets de bases de données: un pour la Bibliothèque administrative du ministère des Communications et un autre pour l'Institut québécois de recherche sur la culture.

Le succès d'une entreprise se résume en quatre mots; qualité, diversité, exclusivité et service. C'est ce que la Centrale des bibliothèques désire continuer d'offrir au monde documentaire du Québec. Avec les 295,000 enregistrements contenus dans ses bases de données et un budget de $2.5 millions, elle est peut-être loin de ses modestes débuts mais n'a pas encore atteint son apogée; elle entrevoit d'autres développements aptes à répondre aux besoins documentaires de la collectivité québécoise.

La CDBPIM
(Conférence des directeurs de bibliothèques publiques de l'île de Montréal) souhaite la
BIENVENUE
AUX
délégués au congrès de l'IFLA et compte que plusieurs d'entre eux pourront participer à la visite de bibliothèques publiques organisée pour eux le **mardi 24 août à 12:00 heure.**

LIBRAIRIE FAUBOURG-QUÉBEC
MAINTENANT SISE AU
1377 est, Ste-Catherine
Montréal, Québec
H2L 2H7 Tél.: 526-4115
LIVRES ANCIENS ET D'OCCASIONS
SPÉCIALITÉ: CANADIANA
PUBLIONS DES CATALOGUES ET OFFRONS UN SERVICE DE RECHERCHE

Éditions Naaman
C.P. 697, Sherbrooke, Québec J1H 5K5
Tél.: (819) 563-1117

Les Éditions Naaman de Sherbrooke publient des auteurs de langue française (alf) et des auteurs français nés ou vivant hors de France. Elles éditent aussi la revue **Écriture française dans le monde**, la tribune des Francophones.

Les livres Naaman (plus de 430 titres) s'adressent à des lecteurs de différents degrés de culture, serviraient de manuels aux divers niveaux d'enseignement et devraient se trouver dans la plupart des bibliothèques.

Collection BIBLIOGRAPHIES. Choix de titres

N° 3. **Répertoire des thèses littéraires canadiennes de 1921 à 1976.** Antoine Naaman. 456p. $ 20,00
N° 4. **Répertoire des professeurs et des chercheurs (littérature québécoise et canadienne-française).** René Dionne. 120p. $ 10,00

NOUVEAUTÉS (mai-août 1982)
Collection CRÉATION. Titres canadiens

N° 108. A.S. DelBurgo. **Avec un «L» comme Liban...**, 64p. $ 4,00
N° 109. Y. Beauchesne. **Les Passagers étonnés**, 64p. $ 4,00
N° 110. R. Runte. **Brumes bleues**, 64p. $ 4,00
N° 111. G.L. Gilbert. **Les Dédales d'un cœur**, 112p. $6,00
N° 114. S. Rukalski. **Au-delà de la vie**, nouvelles, 144p. $ 8,00
N° 115. L. Darios. **Le Soleil des Morts**, nouvelles, 184p. $ 10,00
N° 116. L. de G. Pelletier. **La Palestine fleurira**, récit-témoignage, 112p. $ 6,00

• Envoi, sur demande, du catalogue général Auteurs de langue française (titres analysés).
• **Diffusion: Éditions Naaman**
C.P. 697, Sherbrooke (Québec, Canada) J1H 5K5
Tél.: (819) 563-1117.

HUGO C'EST
20% de remise sur tous nos livres en librairie
sauf sur marchandise étiquettée en rouge et à prix net
Hugo, c'est aussi...
• un stationnement • un vaste choix de livres
• un service personnalisé • une sélection de disques classiques
Librairie Hugo
librairie agréée
Centre commercial Wilderton, 2735 Van Horne, Montréal. 739-9251 — 739-0512
Service aux bibliothèques Commandes téléphoniques
■ NOUVEAUTÉS ■ PSYCHOLOGIE ■ DICTIONNAIRE ■ PHILOSOPHIE ■ LITTÉRATURE ■ JEUNESSE ■ LIVRES DE POCHES ■ ROMANS ■ COMMANDES SPÉCIALES ■ CASSETTES ■ DISQUES

LE "COBREN":
UN RÉSEAU POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ
Le "COBREN" regroupe les directeurs de bibliothèques publiques de la région du Nord: Blainville, Deux-Montagnes, Lachute, Le Gardeur, Mascouche, Mirabel, Rosemère, St-Eustache, St-Jérôme, Ste-Thérèse, Terrebonne et la B.C.P. des Laurentides.
Ce comité oeuvre à une meilleure rationalisation des ressources (achats collectifs d'équipement, développement des collections, uniformisation des procédures), ainsi qu'une amélioration de la qualité des services à la population.
Cette étroite collaboration permet d'offrir une information plus complète sur tous les sujets et une gamme d'activités variées.
Ainsi, le "COBREN" représente, pour tous les citoyens de la région, un instrument de diffusion privilégié!
Pour d'autres renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous à **473-2702.**



INFOGES vous en donne moins pour votre argent... *
*moins de casse-tête, moins de frustration, moins d'effort dans votre recherche de l'information.
INFOGES
Les professionnels de l'information documentaire
POURQUOI VOUS EN PASSER?
417 rue St-Pierre, bureau 403
Montréal, Qué. H2Y 2M4 tél. (514) 288-7065

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU QUÉBEC
Publi-reportage

Les organismes professionnels de bibliothéconomie

par
Agnès Lassonde
Bibliothécaire professionnelle

LES organismes du monde documentaire auxquels peuvent se joindre les bibliothécaires et autres spécialistes de la documentation québécois sont nombreux. Cependant l'article qui suit a pour but de vous présenter ceux qui sont strictement d'origine québécoise.



Gracieuseté de la Ville de Montréal, division des bibliothèques

Ainsi, il n'y sera pas question de groupes tels que l'Association canadienne des sciences de l'information (ACSI), la Special Library Association (SLA) ou la Canadian Library Association (CLA), pour ne nommer que ceux-ci, même si ces associations ont des chapitres québécois dans certains cas et comptent nombre de Québécois parmi leurs membres.

Enfin les plus importants organismes québécois, à cause du nombre de leurs membres, dont nous traiterons d'abord, seront présentés suivant l'ordre chronologique de leur formation. L'article se termine par une énumération d'associations qui regroupent les bibliothécaires selon leur spécialité ou leur région ou les deux à la fois.

L'Association des bibliothécaires du Québec/Quebec library Association — C'est la plus ancienne association québécoise de bibliothécaires — elle célèbre incidemment cette année son 50e anniversaire — et la deuxième à se former au Canada. C'est une association provinciale et l'unique association bilingue de sa catégorie au pays. Elle est ouverte à toute personne, bibliothèque, institution, firme commerciale intéressée aux bibliothèques. Actuellement, elle regroupe environ 250 membres.

L'ABQ/QLA s'est fixe comme objectifs de promouvoir l'établissement et le progrès des bibliothèques de la province, de donner à ses membres l'occasion de se rencontrer pour discuter des problèmes de leur profession, de mettre le public au courant des services offerts par les bibliothèques dans les domaines de l'éducation et des loisirs et d'éveiller l'opinion publique sur la nécessité d'avoir des bibliothèques plus nombreuses et mieux pourvues.

À titre de service à ses membres, elle offre plusieurs activités professionnelles chaque année et publie un bulletin d'information bibliothéconomique.

Son pouvoir auprès des gouvernements, comme celui de toute association de ce genre, n'est bien sûr que consultatif. Malgré tout, ses interventions sont constantes dans les domaines qui la concernent.

Conjointement avec d'autres associations de bibliothécaires, l'ABQ/QLA a signé, en septembre 1981, une lettre adressée au ministre des Affaires culturelles du Québec manifestant à la fois leur satisfaction et leurs inquiétudes au sujet de l'adoption et de l'entrée en vigueur de la Loi 51, Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre. Les associations concernées ont formé un comité conjoint de surveillance de la politique du livre québécois.

L'ABQ/QLA a participé aussi, en mars 1981, à la rédaction d'un mémoire soumis au Comité d'étude de la politique culturelle fédérale.

Enfin, en décembre 1981, l'ABQ/QLA a fait parvenir au gouvernement fédéral des lettres demandant l'exemption de la taxe de vente sur les ordinateurs et protestant contre l'augmentation des tarifs postaux pour les livres et le matériel éducatif.

Pour l'avenir, l'ABQ/QLA souhaite maintenir sa surveillance vigilante dans les domaines qui relèvent de sa compétence et s'occuper en même temps de promouvoir les techniques de pointe, l'automatisation, les supports audiovisuels, le marketing des bibliothèques et les recherches sur l'usager.

L'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) — En 1943, soit onze ans après la fondation de l'ABQ/QLA, la première association québécoise et canadienne de bibliothécaires de langue française est formée. Elle a porté plusieurs noms au cours de son histoire, qui sont le reflet de son évolution constante. Depuis 1974, suite à une revision en profondeur de ses objectifs et de ses structures, elle opère sous le nom de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). C'est l'association-hôte du présent congrès de l'IFLA.

L'ASTED, même si elle possède une charte provinciale, est une association nationale. Il n'existe aucune autre association de bibliothécaires de langue française au Canada. C'est le pendant de la Canadian Library Association (CLA) pour le Canada français. L'ASTED et la CLA entretiennent d'ailleurs des relations étroites et tiennent plusieurs activités conjointes.

Les buts de l'ASTED consistent à promouvoir l'excellence des services et du personnel des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information, à inspirer la législation et à promouvoir les intérêts respectifs des bibliothèques, des centres de documentation et des centres d'information auprès des gouvernements concernés, enfin, à exercer, au sein de la francophonie nord-américaine, un rôle prépondérant en bibliothéconomie ainsi que dans les sciences de la documentation et de l'information.

Toutes personnes et toutes institutions intéressées à l'avancement des sciences et des techniques de la documentation peuvent devenir membres de l'ASTED. Actuellement, elle regroupe environ 950 personnes dont 10% ne sont pas citoyens du Québec.

L'Association permet à ses membres de se perfectionner en offrant, dans différentes régions du Québec, des journées d'étude, stages et colloques. Ainsi, en novembre 1981, le Comité des relations internationales de l'ASTED tenait un colloque sur «les attentes des pays en voie de développement en matière d'information et de documentation pour la prochaine décennie», organisé en collaboration avec l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, l'UNESCO et le CRDI.

Les membres profitent aussi de bourses d'étude, de prix littéraires et de plusieurs publications dont une revue trimestrielle intitulée *Documentation et bibliothèques* et un *Bulletin de nouvelles* publié cinq fois par année. L'ASTED peut de plus s'enorgueillir d'un catalogue de plus de 35 titres.

L'ASTED agit aussi comme éditeur et distributeur exclusif des publications de l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal et d'autres organismes. Ce travail d'édition correspond aux efforts de plus en plus grands tentés par l'Association de s'autofinancer.

On doit aussi ajouter au nombre de ses réalisations récentes la co-production d'un film pour enfants sur l'accès à l'information.

D'autre part, l'ASTED qui compte déjà une commission, quatre sections, vingt comités permanents et huit délégations a résolu d'étendre son action au moyen d'autres comités. Ainsi a-t-on vu naître récemment un comité ad hoc qui regroupe les personnes qui travaillent dans les centres de documentation juridiques, un comité permanent qui rassemble les personnes qui oeuvrent dans les centres de documentation pour handicapés et enfin, en collaboration avec la CLA, un comité permanent sur les implications et les applications des vidéotextes.

Les perspectives d'avenir de l'ASTED dépendront des résultats du travail mené par son comité d'orientation qui a reçu comme mandat de reviser le plan de développement et les structures de l'Association.

La Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) — un troisième regroupement important de bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ) est de nature bien différente des associations précédentes. Elle s'est formée pour répondre au désir de nombreux bibliothécaires détenteurs de diplômes universitaires en bibliothéconomie de développer les services de bibliothèques et de centres de documentation et d'encourager l'étude et la recherche en bibliothéconomie mais aussi pour répondre au besoin d'établir les normes de compétence de ses membres, d'édicter des règles d'éthique et de les faire respecter par ses membres et enfin de promouvoir, développer et protéger les intérêts professionnels et le bien-être de ses membres.

Le 30 mai 1969, l'Assemblée nationale du Québec adoptait donc une loi constituant une corporation groupant des bibliothécaires professionnels et disposant des pouvoirs nécessaires pour sauvegarder les intérêts professionnels de ses membres, assurer la protection du public et réglementer l'usage du titre de bibliothécaire professionnel.

Cet organisme est une corporation à titre réservé, c'est-à-dire qu'elle réserve à ses membres l'usage exclusif du titre de bibliothécaire professionnel. En mars 1982, elle regroupe 900 membres.

Les réalisations de la Corporation reflètent bien ses objectifs. Elle publiait, en 1969, un code d'éthique professionnelle puis, en 1979, le Code de déontologie. Le premier a force de loi depuis sa parution dans la Gazette officielle du Québec, en 1969, et demeurera en vigueur tant que le second n'aura pas reçu l'approbation légale, ce à quoi la Corporation travaille activement.

Ses normes de compétence viennent compléter les codes d'éthique et fournissent d'autres points de repère dans l'évaluation professionnelle des bibliothécaires.

Ses interventions visant la défense des droits des citoyens sont constantes. En témoignant, entre autres, le mémoire présenté à la Commission d'étude sur l'accessibilité à l'information gouvernementale (Commission Paré) et celui sur «Les bibliothèques et l'éducation des adultes» (Commission Jean). On perçoit son influence aussi dans les études sur la politique du livre, la politique québécoise de la recherche scientifique et le plan de développement des bibliothèques municipales.

Elle participe à l'élaboration et à la mise à jour des programmes de formation universitaire par l'entremise de ses délégués auprès des écoles de bibliothéconomie comme le souhaite l'Office des professions du Québec.

Les employés et les bibliothécaires la consultent quand il s'agit de dénicher un candidat ou un emploi. Son comité de formation professionnelle organise régulièrement des journées d'étude et de perfectionnement. Les plus récentes avaient des thèmes aussi variés que les services aux adolescents, les techniques d'entrevue de sélection du personnel et l'utilisation des micro-ordinateurs dans les bibliothèques.

Ses publications sont une autre facette de son activité: *Argus* et *Argus journal*, une revue professionnelle et un bulletin de nouvelles et des monographies dont *Le professionalisme et le rôle social du bibliothécaire* qui vient de paraître.

Les premières années d'existence de la Corporation correspondent à une période de mise en place des structures d'organisation et d'action. De plus en plus, elle travaille à développer la dimension scientifique de la profession. Elle encourage la recherche de façon tangible par une bourse de recherche et la promotion, auprès des écoles de formation, de la création de centres de recherche en bibliothéconomie et en science de l'information. Elle voudrait aussi encourager chez ses membres la formation de consultants, c'est-à-dire de bibliothécaires autonomes qui offrent leurs services en dehors des cadres d'une institution. Depuis quelque temps, la Corporation s'emploie à susciter des candidats à la profession aptes à répondre aux besoins futurs de la bibliothéconomie québécoise. Enfin, le dossier des bibliothécaires scolaires lui tient particulièrement à coeur en cette période de restrictions budgétaires qui invitent à la compression des effectifs professionnels.

La Corporation joue donc un rôle de plus en plus important dans la mise en oeuvre, au Québec, d'un réseau de service d'information documentaire.

D'autres associations — Ces trois associations québécoises sont les principales. Mais il en existe d'autres. Le Répertoire des associations de bibliothèques au Canada en relève 14 pour le Québec et il n'est pas exhaustif.

Chaque groupe de bibliothécaires spécialisés, en plus d'appartenir à une des sections qui lui est réservée au sein des grandes associations, oeuvre souvent par ailleurs à l'intérieur de plus petites associations. Par exemple, les bibliothécaires scolaires se retrouvent au sein de la Quebec Association of School Libraria (QASL) ou de l'Association des enseignants bibliothécaires du Québec (AEBQ); les bibliothécaires de bibliothèques municipales ont formé, selon les régions, la Conférence des directeurs de bibliothèques publiques de l'île de Montréal (CDBPIM), le Comité des bibliothèques publiques de la région du Nord (COBREN) ou le Comité interrégional des bibliothèques publiques qui regroupe la bibliothèque municipale de Québec et 5 bibliothèques centrales de prêt (BCP): l'Outaouais, le Saguenay-Lac St-Jean, la Gaspésie, l'Estrie et le Portage à Rivière-du-Loup; les directeurs des bibliothèques universitaires se retrouvent à l'intérieur du Sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et ceux des bibliothèques gouvernementales au sein du Comité de coordination des bibliothèques gouvernementales du Québec (COBIGO). Les bibliothécaires pour enfants de leur côté se doivent d'appartenir à Communication-Jeunesse.

Et voilà une esquisse rapide des nombreuses associations québécoises qui sollicitent les bibliothécaires. Signe de vitalité, saine concurrence ou cause de la fragmentation de nos énergies? En ces temps économiquement difficiles plusieurs soulèvent la dernière option et nos efforts futurs aboutiront, à une meilleure coordination de toutes ces énergies.

La Bibliothèque nationale du Québec

Suite de la page 15

La seconde période couvre les années 1821 à 1967, c'est-à-dire jusqu'au moment de la création de la Bibliothèque nationale. Cet inventaire considérable impliquerait jusqu'à 150,000 titres. Le travail est commencé, et déjà trois tomes de 1,000 titres de la *Bibliographie du Québec, 1821-1967* ont été publiés. Deux autres tomes de 1,000 titres chacun paraîtront au cours de la présente année.

De plus, depuis 1968, la *Bibliographie du Québec* est publiée tous les mois. Elle répertorie tous les document québécois publiés au Québec et reçus par le dépôt légal, aussi bien ceux du secteur public que ceux du secteur commercial et privé. Distribuée d'abord au Québec, puis dans toutes les grandes bibliothèques du Canada et des États-Unis, de même que dans une centaine de pays, la *Bibliographie du Québec* contribue puissamment à faire connaître la production imprimée du Québec.

Même si ces trois volets couvrent l'exhaustivité de la bibliographie nationale et que les autres bibliographies ne constituent que des sous-produits, il importe de signaler leur grande importance. En effet, la Bibliothèque nationale prépare et publie un grand nombre de bibliographies thématiques, fort utiles aux chercheurs. Parmi celles-ci, la *Bibliographie des bibliographies québécoises* et la *Bibliographie des ouvrages de référence du Québec* occupent une place privilégiée tant à cause de l'ampleur des projets que des services exceptionnels qu'elles rendent.

Enfin, à ce chapitre, il faut mentionner le *Répertoire analytique d'articles de revues du Québec*, connu sous le sigle *RADAR*. Ce répertoire analyse plus de 150 périodiques québécois, offrant ainsi aux chercheurs un instrument de travail indispensable.

Diffusion du patrimoine documentaire — Ces documents acquis, conservés et répertoriés, sont aussi mis en disponibilité. Ce qui peut paraître une évidence prend une importance particulière au niveau des moyens utilisés pour rendre cette fonction opérationnelle.

Bien sûr, les chercheurs sont accueillis dans les salles de lecture. Bien sûr, tous les moyens sont mis en oeuvre pour rendre cette documentation accessible. Bien sûr encore, la bibliographie nationale et les bibliographies thématiques constituent autant de mécanismes pour diffuser et faire connaître le patrimoine documentaire québécois.

Il convient pourtant de signaler que la Bibliothèque nationale organise des expositions, publie des catalogues, participe à des congrès, des symposiums et colloques: elle exploite tous les moyens qui lui semblent appropriés pour faire connaître ce patrimoine documentaire d'abord aux québécois puis à tous les autres chercheurs.

Ainsi, peu à peu et graduellement, au cours des quinze premières années de son existence, la Bibliothèque nationale a tenté de réaliser les principaux mandats que le législateur lui avait confié. La tâche est à peine amorcée, mais l'objectif reste le même: offrir à la collectivité une institution nationale digne de la nation québécoise et apte à lui rendre les services qu'elle requiert de façon légitime.

les éditions la liberté inc



Combien de mystères renferme cette île interdite? Saura-t-on jamais tout ce qui s'y est passé et même ce qui s'y passe aujourd'hui?

Jeannette Vekeman Masson

Grand-Maman raconte

La Grosse-Île

ISBN 2-89084-015-8 Prix: **9.95$**



Le MONGOLISME pose des problèmes pénibles, difficiles et délicats. L'objectif de cet ouvrage est d'apporter une information de qualité, à la portée du grand public et des parents.

J.A. Rondal et J.L. Lambert

Questions et réponses sur le

Mongolisme

ISBN 2-89084-012-3 Prix: **12,95$**



Plus un milieu se fait lourd, complexe, difficile, plus le caricaturiste y trouve de quoi batifoler. L'auteur a pratiqué la polyvalente pendant 9 ans. Il connaît du dedans cette institution québécoise.

Les Polybottines

ou l'ère des polyvalentes

de Antoni Girard

ISBN 2-89084-009-3 Prix: **7.75$**

Dans toutes les bonnes librairies

les éditions la liberté inc

3020 Chemin Sainte-Foy,
Sainte-Foy, Québec,
Canada G1X 3V6
Tél.: (418) 652-3763

Le livre universitaire

LA FONCTION CRITIQUE DANS LE *POP ART* AMÉRICAIN



N. Dubreuil-Blondin
256 p. **21,95$**

L'examen du pop art révèle combien celui-ci, malgré une imagerie commerciale omniprésente, partage l'idéologie de l'abstraction américaine et se rattache à un temps fort de la pensée artistique aux États-Unis.

QITDLARSSUAQ
L'histoire d'une migration polaire
Guy Mary-Rousselière, o.m.i.
192 p. **14,95$**
Cet ouvrage peut être considéré comme définitif sur cette migration qui a intéressé un grand nombre d'anthropologues depuis Kroeber.



LA QUÊTE DU SAVOIR
Essais pour une anthropologie de l'éducation camerounaise
Renaud Santerre, Céline Mercier-Tremblay *et al.*
896 p. **30$**
À l'intérieur de la République unie du Cameroun se regroupent 150 groupes ethniques parlant chacun sa langue et pratiquant chacun une forme particulière d'éducation traditionnelle dans un contexte où prévalent le français et l'anglais comme langues officielles.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7

Librairie Raffin Inc.

6722, rue St-Hubert
Montréal, Qué. H2S 2M6

Nous le savons:

La satisfaction des bibliothécaires dépend de l'efficacité de l'information, et de la précision des services offerts.

Librairie agréée par le Ministère des Affaires culturelles du Québec

service aux collectivités:
M. Jean Flores Tél: 274-9922

Les samedis de la librairie HERMÈS

Elisabeth Marchaudon, libraire
Depuis le mois de mars 1981, la librairie Hermès vous a invité à rencontrer

André Vanasse
Pierre Dansereau
Jean-Yves Soucy
Pierre Turgeon
Gilbert Larocque
Paul Chamberland
Simonne Monet Chartrand
L'Équipe de la revue Liberté
Girerd
Le Groupe Fleurbec
Mia & Klaus
Gatien Lapointe
Flora Groult
L'Équipe de Croc
Madeleine Ouelette-Michalska
André Major
Julie Stanton
Jeanne Bourin
Léandre Bergeron
Victor Lévy-Beaulieu
Roland Giguère
Gérard Tremblay
Hélène Ouvrard
Roch Carrier
Ghislaine Meunier-Tardif
Les Amis de Léautaud
Lucien Bodard
Solange Chaput-Rolland
Michèle Lalonde
Les Compagnons du Lion d'Or
Jacques Benoit
François Barcelo
Placide Gaboury
Antonine Maillet
Robert Marteau
Bertrand Gauthier
Marie-Louise Gay
Madeleine Ferron
Jacques Laurent
Cecil Saint-Laurent
Raymonde Lamothe
Geneviève Auger
Alice Parizeau
Marcelle Brisson
Yves Beauchemin
Denis Monière
Roger Fournier
Le Dr. Duguay
Le Pr. Ellenberger
Chrystine Brouillet
Michel Beaulieu

Soyez des nôtres cet automne
Les samedis, de 14 h à 16 h

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

L'INFORMATION DOCUMENTAIRE AU QUÉBEC

Publi-reportage

L'information personnalisée: le défi des années 80

par Claude-André Bonin

Chef de service, bibliothèque de l'Hydro-Québec

Il y a à peine une dizaine d'années que s'est répandu au Québec la création des centres de documentation d'entreprise. Auparavant, on ne parlait que de bibliothèques spécialisées. Déjà les centres de documentation font place aux centres d'information spécialisés.

Chaque terme recouvre une réalité bien différente, même si chacun repose en partie sur celui qui l'a précédé. Les bibliothèques et centres spécialisés desservent toutes sortes d'organismes: entreprises, institutions et associations, à la fois dans les secteurs public, parapublic et privé. Règle générale, ces services sont dispensés d'abord au personnel de l'organisme et quelquefois à la clientèle qu'il dessert. Dans bon nombre de cas, le public peut cependant avoir accès, par la consultation sur place, à une grande partie de la documentation disponible. Il existe pratiquement autant de type de bibliothèques et de centres spécialisés qu'il peut y avoir d'organismes différents. L'existence et le niveau de développement de ces services dépend du dynamisme même de l'entreprise et de l'importance que celle-ci accorde à l'information documentaire et à son utilisation comme facteur de recherche, d'innovation et de prise de décision. Dans l'ensemble, ce sont les grandes entreprises de services, tant gouvernementales que privées, qui sont les mieux pourvues en services d'information documentaire. Les PME, quant à elles, ne possèdent pas de tels service, ni individuellement, ni collectivement.

Les services offerts — Les spécialistes de l'information documentaire reçoivent une formation universitaire et professionnelle axée sur les méthodes de gestion et d'exploitation de l'information en fonction de la satisfaction des besoins de l'utilisateur. A cet égard, le personnel affecté à la recherche, à l'obtention et à la diffusion de l'information et de la documentation joue un rôle de tout premier plan. Celui-ci, en plus d'assurer un service de question-réponse, doit être en mesure de connaître à fond les besoins du demandeur afin de le desservir adéquatement sur une base courante. Et sachant à quelles fins l'information demandée sera utilisée, ces spécialistes pourront mieux sélectionner la documentation ou l'information la plus pertinente, et ce, en temps opportun.

Le documentaliste est habituellement associé étroitement aux projets de l'unité pour laquelle il travaille et il connaît personnellement l'ensemble de sa clientèle. Il utilisera toutes les ressources disponibles pour satisfaire leurs besoins d'information documentaire,que ce soit par le biais du réseau formel ou informel d'information dans l'entreprise et à l'extérieur de celle-ci. De fait, les sources où trouver l'information deviennent souvent plus importantes que la collection même du centre. Pour ses recherches, le spécialiste de l'information documentaire utilise abondamment les services de téléréférence (banques données bibliographiques, statistiques et factuelles). Il prépare à l'aide de ces services des profils d'intérêt personnalisés pour la mise à jour des connaissances du personnel qu'il dessert, en plus de dossiers qu'il élabore sur différents sujets d'importance pour l'unité.

Le traitement automatisé et l'accessibilité de l'information documentaire — Depuis les cinq dernières années en particulier, les systèmes de traitement automatisé de la documentation ont littéralement révolutionné les méthodes conventionnelles de traitement documentaire dans les entreprises.

La sophistication et la diversité des systèmes informatiques maintenant sur le marché, tant au niveau de la «quincaillerie» (exemple: les mini-ordinateurs) que des progiciels disponibles pour le traitement documentaire, facilitent la création d'un réseau interne d'information documentaire à la grandeur de l'entreprise.

Ces systèmes, pouvant convenir à des besoins documentaires variés et multiples, assurent une intégration complète de la documentation tant interne qu'externe. Ainsi, une meilleure connaissance des rapports et des études déjà produits évite la répétition d'études parfois fort dispendieuses pour l'entreprise.

Le réseau documentaire automatisé et intégré sur une base coopérative pour l'ensemble des intervenants en information documentaire a pour but premier de rendre l'information plus accessible par une meilleure disponibilité documentaire.

L'accès par terminal permet une interrogation des fichiers de la même façon que ceux utilisés aux services de téléréférence. Par ce moyen, les gestionnaires et les spécialistes pourront identifier et localiser plus rapidement l'information pertinente.

Les utilisateurs des services de recherche documentaire — Nous pouvons distinguer trois catégories d'utilisateurs des centres d'information documentaire en fonction du type d'activités (la mission), de la structure et du dynamisme de l'entreprise:

— les gestionnaires et leur personnel au niveau opérationnel;

— les chercheurs et les spécialistes d'une discipline;

— les administrateurs et les planificateurs.

En général, les premiers exigent une information ou un renseignement précis, pratique, détaillé et souvent instantané et c'est surtout pour eux qu'existent les centres d'information. Les seconds préfèrent utiliser eux-mêmes les documents et admettent à peine qu'on en fasse la sélection. En ce sens, les centres de documentation et les bibliothèques spécialisées répondent mieux à leurs besoins de même que pour les administrateurs. Ces derniers cependant, demandent habituellement la préparation de dossiers-synthèses nécessitant à la fois l'analyse de l'information et de la documentation sur des questions de portée plus générale.

Les études de besoins — Cette démarche de recherche est complétée par une connaissance plus globale des besoins et de l'utilisation de l'information dans l'entreprise. Les consultants en documentation, les services centraux de documentation et les bibliothèques spécialisées, réalisent des études spécialement à cette fin pour obtenir une vue d'ensemble des besoins de l'entreprise. Les résultats permettent d'identifier les besoins à satisfaire et le comportement des utilisateurs, ainsi que de déterminer le type d'organisation documentaire le plus approprié; l'établissement de services de recherche documentaire efficaces dépend en grande partie du succès de telles études.

La qualité des services de recherche rendus est l'élément qui permet d'évaluer, à toutes fins pratiques, l'utilité des centres d'information documentaire et souvent de justifier leur raison d'être.

Perspectives d'avenir — À l'heure actuelle, seulement un dixième de 1% du budget d'exploitation des grandes entreprises est consacré à l'obtention d'informations extérieures nécessaires à leur fonctionnement. C'est bien peu par rapport aux sommes investies à la collecte des informations internes par ordinateur, traitement de texte, etc. Cette tendance sera complètement renversée au cours des prochaines années, ces organismes ne pouvant plus se permettre de fonctionner en vase clos dans la société de demain.

Les Américains nous vantent déjà depuis quelque temps les mérites de l' «information manager»; le contexte économique aidant, nous assisterons à une complète intégration des diverses sources d'information tant internes qu'externes à l'organisme. Tous les moyens sont pratiquement en place pour ce faire: télécommunications, réseaux automatisés, vidéotexte, machine à traitement de texte, progiciels de plus en plus performants.

Les spécialistes des centres d'information seront associés à la création des banques d'information grâce à la qualité des modes de repérage, de traitement et d'accès à l'information documentaire qu'ils ont développés.

Dans un premier temps, les centres d'information créeront leurs propres banques d'information à partir de la documentation existante. Leur exploitation sera faite de la même manière que pour les banques d'information externes, c.-à-d. par les spécialistes des services de téléréférence.

Les langages d'interrogation étant normalisés et plus adaptés aux besoins des utilisateurs d'information, ces derniers auront accès directement aux banques d'information; la chose sera courante d'ici le début de la prochaine décennie. Les spécialistes de l'information documentaire fourniront alors l'information sur la façon de mieux utiliser toute l'information disponible.

Au collégial, une fierté à conserver

Suite de la page 19

tes nos bibliothèques, sauf universitaires, à acheter leurs livres au Québec. C'est une subvention indirecte aux libraires dont le principal effet est de nous faire payer beaucoup plus cher nos livres que si nous pouvions les prendre directement au pays d'origine. C'est une loi coercitive qui nous prive d'une documentation considérable, car les budgets ne sont pas augmentés proportionnellement.

Au plan du développement interne, le regroupement s'est fait, pendant vingt-neuf ans, par la Commission des directeurs de bibliothèques de collèges, à la Fédération des collèges classiques, continuée par la Fédération des cégeps. Ce fut un organisme d'étude de nos problèmes, de pression et de prospective. Les commissions ont été abolies en 1981, ne laissant que quatre grandes familles dont celles des affaires pédagogiques dont nous faisons partie. Des comités ad hoc sont créés, mais l'esprit n'y est plus. Cette nouvelle structure ne favorise pas autant le développement de nos bibliothèques. Les interrelations entre les bibliothèques de cégeps et les autres, surtout les bibliothèques publiques et spécialisées sont très lâches, car il nous manque une coordination provinciale, ce que nous préconisons depuis sept ans.

Au plan professionnel, nous nous regroupons, institutions et personnels, sous diverses associations dont la principale au Québec est l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). Plusieurs de nos membres et de nos institutions font aussi partie, au plan canadien, du Canadian Library Association et quelques uns font partie de l'American Library Association. Quelques collèges, surtout de langue anglaise, sont membres de ABQ-QLA, l'Association des bibliothèques du Québec, Quebec Library Association. Plusieurs bibliothèques sont maintenant rattachées à des banques de données et nous sommes à poser les bases d'un réseau spécifique pour l'information documentaire dans les collèges du Québec.

Prospectives — Les réseaux d'information documentaire ont pris au Québec une importance nouvelle avec l'automatisation. Déjà les universités sont regroupées dans UTLAS, University of Toronto Library Automation System. L'Université du Québec possède son réseau: SIGIRD desservant ses constituantes. C'est le réseau le plus important spécifiquement québécois. Plusieurs bibliothèques gouvernementales et des services spécialisés sont maintenant munis de petits réseaux et de banques de données pouvant desservir divers secteurs du Québec.

Nous avons par le passé fait diverses tentatives pour regrouper les divers réseaux existants et mettre sur pied un véritable réseau d'information documentaire pour l'ensemble des bibliothèques du Québec. Le point majeur de ces tentatives se situe dans la «Table ronde sur la planification des services documentaires québécois», qui fut organisée par l'ASTED, le 4 mai 1978, devant les cinq ministres impliqués et trois spécialistes des installations de réseau au plan international: M. Matza, Vénézuela, C. V. Penna, Unesco, A. F. Trezza, Washington.

Il semble préférable de constituer des réseaux spécifiques, quitte à les regrouper sous une juridiction commune. C'est dans cette perspective que nous avons, depuis 1970, fait diverses tentatives pour mettre sur pied ce réseau. En 1980, un comité formé par les directeurs de bibliothèques collégiales, portant sur l'automatisation des bibliothèques, a demandé au DISC (Développement informatique des systèmes des collèges) d'étudier la mise sur pied de ce réseau. Une expérimentation de trois mois sera faite en septembre 1982 avec l'Université du Québec à Montréal.

Un nouveau regroupement s'impose pour les bibliothèques de collèges pour remplacer la Commission des directeurs de bibliothèques. Si nous voulons assurer la cohésion dans l'étude des problèmes qui se posent il nous faut nous regrouper dans un organisme structuré, par exemple l'ASTED, qui puisse nous appuyer dans nos démarches de développement.

Si nous ne voulons pas que l'avenir détruise les réalisations enviables que nous avons faites, il incombe de façon impérieuse au ministère de l'Éducation d'assurer à nouveau les subventions adéquates pour le renouvellement et l'amélioration des collections; les règles budgétaires doivent être révisées, le budget spécial indexé rétroactivement en proportion de l'augmentation du coût de la documentation.

En conclusion, les efforts que nous avons déployés depuis trente ans nous ont créé des bibliothèques collégiales enviées par les bibliothèques européennes, voire même par les bibliothèques américaines. Au plan des collections, du personnel et des locaux, nous sommes fiers de nos bibliothèques, nous y avons mis le meilleur de nous-mêmes, parce que nous croyons à ce moyen puissant, intégré à l'enseignement, sans lequel celui-ci perd toute sa valeur de dynamisme et d'apprentissage réel. Pour assurer la continuation de cette oeuvre, il nous faut, pour un avenir immédiat, songer à l'automatisation complète de nos services, l'interrelation par ce réseau avec les divers réseaux existants, il nous faut développer aussi le sens de l'appartenance à un organisme central seul capable d'une action en profondeur. Il faut aussi que le ministère de l'Éducation assure avec réalisme les subsides nécessaires, preuve de sa foi en un si puissant moyen d'enseignement que sont nos bibliothèques de collèges. L'avenir est à nous.

Les bibliothèques

Suite de la page 18

res radicales, quasi aveugles dans certains cas.

Les sommes considérables que les institutions ont investi dans leurs bibliothèques depuis vingt ans ont porté des fruits. La conjoncture récente impose des restrictions très importantes, mais la solidarité développée au cours des dernières années entre les institutions permettra d'éviter le pire, comme aussi le regroupement du personnel à l'échelle provinciale et nationale.

Le passé, espérons-le, sera garant du futur car le pays requiert cette ressource essentielle aux pays modernes qu'est l'information documentaire et, aussi et surtout, pour en assumer la mise à jour et la pleine utilisation, de nombreux bibliothécaires professionnels, compétents et responsables aussi bien que des techniciens, bien formés et dynamiques. Comme le souhaiterait le poète, «les fruits passeront la promesse des fleurs» malgré les saisons mauvaises car, en somme, en ce domaine comme en bien d'autres, ce sont les personnes et le savoir qui constituent la vraie ressource et richesse.

Notes

1) Williams, Edwin E., *Ressources des bibliothèques des universités canadiennes pour la recherche en humanités et en sciences sociales*. Ottawa, AUCC, 1962.

2) Downs' Robert B., *Ressources des bibliothèques d'université et de recherche au Canada*, Ottawa, AUCC, 1967.

3) Allen, Patrick, *Rapport du comité technique d'évaluation des bibliothèques universitaires québécoises*. Ministère de l'Éducation, 1979.

4) Denis, Laurent-G., *IFLA Journal* 8 (1982), pp. 11-41.

5) Dupuis, Onil, *Documentation et bibliothèques*, 23 (1977), pp. 143-150.

Les centres

Suite de la page 18

Il est primordial, dans les circonstances, que le ministère de l'Éducation accorde des crédits suffisants aux établissements scolaires afin qu'ils puissent mettre à la disposition des élèves des centres documentaires adéquats pour leur apprentissage. Les sommes minimum consenties pour l'achat d'un livre par année par élève et des montants de 3 à 4 $ par élève pour l'acquisition de documents audiovisuels permettraient à peine la survie des centres documentaires.

Il est important également qu'il y ait du personnel compétent au niveau d'une commission scolaire afin de profiter au maximum des sommes investies dans les ressources matérielles.

La promotion de l'utilisation des ressources didactiques dans les écoles demeure une tâche primordiale qui requiert du personnel compétent et ouvert aux nouvelles orientations de la pédagogie moderne.

Enfin, les parents peuvent exiger que leurs enfants puissent avoir accès à des ressources documentaires de qualité et en quantité suffisante. La pression conjuguée de tous les intervenants en la matière peut faire en sorte que les centres documentaires passent de l'âge des cavernes à l'âge qui permettra d'entrevoir celui de la télématique.

Bibliothèques de Montréal-Nord

Bibliothèque Municipale de Montréal-Nord
5 400 boul. Henri-Bourassa est, Montréal-Nord
H1G 2S9 Tél.: 324-2360

Succursales:

Bibliothèque Charleroi
4740 rue Charleroi,
Montréal-Nord
H1V 1V2
Tél.: 325-4655

Bibliothèque Belleville
10 400 rue Belleville,
Montréal-Nord
H1H 4Z7
Tél.: 324-6496

Bibliothèque Polyvalente
Henri-Bourassa
6051 boul.
Maurice-Duplessis,
Montréal-Nord
H1G 1Y6
Tél.: 324-5900
327-2041 après 16.00 hres

SERVICES
Prêt de livres, revues, jeux, documents audio-visuels (cassettes, disques, enregistrements sonores et visuels, cours de langue).

COLLECTIONS
100,000 livres
10,000 documents audio-visuels

ANIMATION
Conférences, Heure du conte, Présentation de films, Journal des Jeunes.
Les bibliothèques Municipales, Charleroi et Belleville sont complètement automatisées.

LES B.C.P.

LA PRÉSENCE VIVANTE DU LIVRE ET DE LA CULTURE EN RÉGION

Les BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT constituent le réseau des onze (11) bibliothèques régionales du Québec devant rejoindre les 1,400 municipalités situées en région. Elles atteignent déjè près de la moitié des deux (2) millions de citoyens qu'elles desserviront éventuellement, soit le (1/3) de la population du Québec.

Partout la création des bibliothèques municipales affiliées aux B.C.P. suscite un intérêt spontané et enthousiaste. Près de 25% de la population desservie utilise la bibliothèque et on y emprunte plus de trois (3) millions de livres et autres biens culturels chaque année.

Ce sont les efforts concertés des municipalités et de l'État québécois qui permettent aux B.C.P. de participer ainsi à l'essor culturel du Québec

POUR

L'INFORMATION LA DOCUMENTATION ET LA RÉCRÉATION

LE RASSEMBLEMENT DES BIBLIOTHÈQUES CENTRALES DE PRÊT DU QUÉBEC

819-771-7345

Guide bibliographique du traducteur, rédacteur et terminologue

par

Jean Delisle et Lorraine Albert

Ce guide s'adresse aux professionnels de la traduction et de l'interprétation, aux rédacteurs et aux terminologues, de même qu'aux enseignants et aux étudiants.

13 x 25 cm., 192 pages **Prix: $6,75**

En vente chez votre libraire et aux:
Éditions de l'Université d'Ottawa

BON DE COMMANDE
ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, avenue Hastey, Ottawa, Ontario, Canada, K1N 6N5

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaires de

Guide bibliographique du traducteur

Nom.....

Adresse.....

.....

Ci-inclus mon chèque ou mandat de poste.....

Les chèques ou mandats de poste doivent être faits à l'ordre des

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

The History of Quebec: A Bibliography Of Works In English

Plus de 3,000 rubriques: textes de référence, livres, articles, mémoires, thèses et périodiques.

Abonnement: 10 $ par personne
15 $ pour les organismes

Prière d'envoyer le montant requis au:
Centre d'études sur le Québec anglophone
Université Concordia
7141, rue Sherbrooke ouest
Montréal (Québec)
H4B 1R6

VILLE DE BLAINVILLE

"La Ville de Blainville

est heureuse d'annoncer

L'OUVERTURE

de sa nouvelle

Bibliothèque municipale

(dotée d'une superficie de 10,000 pi. ca.)

le 1er septembre 1982

Bienvenue aux visiteurs!"

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

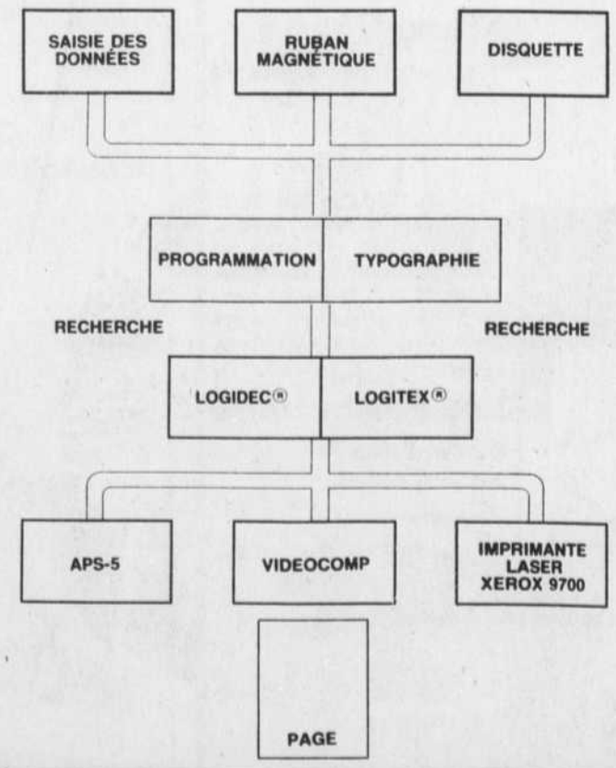
Fondée en septembre 1977, Logidec a connu une croissance phénoménale, grâce à l'exploitation de son système exclusif de photocomposition par ordinateur.

La maîtrise de cette nouvelle technologie a contribué à une solide implantation de la compagnie Logidec, et celle-ci, par la promotion de ses produits, s'est imposée dans ce domaine hautement spécialisé, devançant ainsi plusieurs compétiteurs déjà établis.

Savoir bien utiliser les ressources informatiques tout en respectant les règles de la typographie, fait de Logidec la firme de photocomposition la plus innovatrice au Canada.

Parce qu'elle a su répondre avec satisfaction aux besoins variés de sa clientèle, Logidec s'est bâtie une réputation prestigieuse auprès de tous ceux qui font appel à ses services.

Logidec, qui a ses ateliers au centre-ville de Montréal, exploite aussi ses logiciels en France et aux États-Unis.



LOGIDEC

2050 Mansfield, suite 420, Montréal, Québec H3A 1Y9
(514) 844-1086

Les idées avant les événements

par James Thwaites

Les enseignants et le pouvoir: histoire de l'Alliance des professeurs de Montréal, les luttes syndicales et le développement social (1952-1958), Paulette Vigeant-Galley, Québec, CEQ-APM, décembre 1981, 128 pages.

DEPUIS la publication de *150 ans de luttes* par la CSN et la CEQ, le mouvement syndical manifeste le désir de redécouvrir son passé et de le faire connaître tant chez ses militants qu'auprès du grand public. Après une phase initiale de projets communs, au moins entre la CSN et la CEQ, la tendance est aux monographies portant sur une centrale particulière. La FTQ travaille à un projet sous la direction de Léo Rohak. La CSN a publié l'étude de Jacques Rouillard qui survole l'évolution de cette centrale des origines à nos jours. À la CEQ, par contre, on préfère des monographies portant sur les périodes considérées comme significatives. Ainsi, deux ouvrages viennent de paraître. Le premier est une étude de Louis Clermont-Laliberté: l'auteur y analyse le régime Charbonneau et le début de celui de Gaulin; le second, de Paulette Vigeant-Galley, est consacré aux années 1950 à l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal (APCM). C'est ce dernier ouvrage dont il est question ici.

L'APCM, aujourd'hui l'Alliance des professeurs de Montréal, était affiliée à la CEQ et à son ancêtre, la Corporation des instituteurs catholiques (CIC), à l'exception des années 1950. Au cours des années 1940, elle partageait la vedette avec une association d'enseignantes, la Fédération catholique des institutrices rurales (FCIR) de Laure Gaudreault. À l'intérieur de la CIC, qui est venue chapeauter tout le mouvement dès 1946, l'Alliance a joué le rôle d'une sorte de fer de lance. Son chef, Léo Guindon, connu aussi sous le nom «le petit coq», avait mené son mouvement depuis 1942 d'une façon dynamique. Il s'impliquait partout. Guindon cumulait à un moment donné les postes de président de l'APCM, de la FICV (Fédération des instituteurs et institutrices des cités et villes) et de la CIC, aussi bien que celui de directeur du journal officiel de cette dernière: *L'Enseignement*. Suite à la grève illégale de 1949 (les grèves dans les secteurs public et parapublic étant illégales entre 1944 et 1965), la situation interne à la CIC commençait à se gâter. Guindon a perdu ses élections à la présidence du mouvement provincial en 1951 aux mains de Léopold Garant de Québec. Deux ans plus tard, autour d'un problème de restructuration qui menaçait la représentativité et le leadership de l'Alliance à l'intérieur de la CIC, l'Alliance s'est retirée définitivement de cette dernière, pour la réintégrer qu'à la fin de la décennie sans Guindon au gouvernail. Désormais, l'Alliance était engagée dans une lutte sur plusieurs fronts: bien entendu contre la CIC; mais aussi contre la CECM, la CRO et le gouvernement provincial (à cause de sa désaccréditation erronée par ces corps publics); et contre ses associations rivales à Montréal issues du problème de la désaccréditation. Cette période de lutte intense forme le coeur du livre de Paulette Vigeant-Galley.

Le sujet ne manque certainement pas d'intérêt, lié comme il est aux grandes questions du jour pendant la dernière décennie de la «grande noirceur». Il est aussi fort original. Son traitement, cependant, soulève certaines questions. Axée essentiellement sur une seule source, le journal officiel de l'Alliance, l'étude manque un peu de profondeur et d'équilibre. L'auteur, par souci d'objectivité, signale clairement cette lacune, ainsi qu'une autre: le fait que le journal officiel reflète surtout les opinions des leaders de l'association, la vaste majorité des membres s'exprimant très peu dans ces pages.

La nature des sources et l'honnêteté intellectuelle de l'auteur font porter l'étude, par conséquent, non pas sur les événements comme tels mais sur les idées et la perception des leaders. Ainsi, après avoir analysé la définition de l'enseignant utilisée par l'Alliance, elle analyse les positions évoquées dans le journal officiel par rapport à trois thèmes: la vie politique, l'Église et les luttes syndicales. De cette façon, l'auteur a pu aborder les événements les plus significatifs sans se faire accuser de ne pas en présenter une version complète.

Malgré cet effort, le lecteur reste sur son appétit. La première raison est évidemment que les sources restent incomplètes. La deuxième est que la démarche utilisée (idées, perception) force l'auteur à couvrir la période au moins trois fois afin d'expliquer chaque thème identifié. La troisième est qu'un des événements clefs de la période, qui aurait pu servir à regrouper les thèmes, n'est pas exploité pleinement: la grève de 1949 et ses suites. Cet événement est d'ailleurs omniprésent dans le texte. Il est possible qu'une explication chronologique plus étoffée et un plus grand accent sur la grève de 1949 et ses suites, au point de départ, auraient pu au moins apporter des nuances à deux sur trois de ces problèmes.

Notons, un autre problème de plus grande importante. Quoique l'auteur et l'éditeur méritent des félicitations en ce qui concerne les photographies et les extraits du journal officiel, le livre aurait pu être amélioré considérablement grâce à une utilisation mieux organisée des sources en ce qui touche leur présentation matérielle, leur regroupement et leur identification.

Avec le livre de Paulette Vigeant-Galley, nous sortons du texte polémique et du survol intégral pour entrer dans l'analyse scientifique des phénomènes du mouvement syndical, publiée *par* le mouvement syndical. *Les enseignants et le pouvoir* dénote ainsi une orientation intéressante d'une centrale syndicale sur le plan de la recherche. Sur celui de l'interprétation de l'action syndicale, cette étude est également révélatrice en tant que copublication CEQ-APM à la veille du trentième anniversaire de la scission entre ces deux groupements.

Que lisiez-vous aux temps chauds?

par Paule des Rivières

QU'ON l'y dépose avec nonchalance ou fébrilité, le livre de vacances a habituellement sa place dans le sac de voyage, avec le maillot et la crème à bronzer. Et neuf fois sur dix le best-seller traduit de l'américain demeure le grand favori.

C'est du moins ce que j'ai pu constater lorsque, fin juillet, je me suis retrouvée à la piscine du Manoir Richelieu, à Pointe-au-Pic, dans le comté de Charlevoix. Munie d'épaisses lunettes fumées noires, j'ai pu jeter quelques regards indiscrets sur les lectures des estivants.

La réflexion d'une amie fut à l'origine de ce petit jeu. «Je parie, dit-elle, qu'il n'y a pas ici un seul livre québécois». Au bout du troisième jour, au moment où elle s'apprêtait à se féliciter de son discernement, voilà qu'une figure connue est repérée: c'est Lise Payette, sur la couverture de son ouvrage *Le pouvoir? Connais-pas*. La propriétaire de l'objet enseigne la littérature et la poésie au cégep de Lévis-Lauzon près de Québec et dit avoir «beaucoup de sympathie pour cette femme».

Il saute aux yeux cependant que la littérature indigène ne fait pas le poids et le Canada anglais n'est guère plus présent dans l'esprit des vacanciers. Seul un baigneur féru de politique et de potins lit *Le Prince* que le journaliste Richard Gwyn a écrit sur Pierre Trudeau.

En tête de palmarès, le sportif et romancier John Irving fait décidément un malheur. Plusieurs «voient» *Le Monde selon Garp* et *l'Hôtel New-Hampshire* traîne ici et là, au côté des chaises longues et des serviettes de plage.

Ce livre a été rapidement traduit en français et, en outre, il possède les qualités du succès. Son style est moderne et son langage visuel; l'histoire de cette sympathique famille américaine, à la fois excentrique et typique est pleine de rebondissements imprévus et saugrenus qui accrochent le lecteur.

«Je recommande l'*Hôtel New-Hampshire* à beaucoup de gens, confirme M. Pierre Tremblay, libraire chez Hachette à Montréal, qui a aussi un faible pour *Le choix de Sophie* de William Styron, un écrivain du sud des États-Unis.

«Une quantité considérable de personnes demandent des avis. Après deux ou trois questions j'arrive à cerner les goûts des clients, explique-t-il. Ainsi, ceux qui ont aimé *Les oiseaux vont mourir au Pérou* de Coleen McCoulough apprécient *L'espace d'une vie*, de Barbara Bradford. «Je suis assuré de frapper dans le mille», dit Pierre Tremblay.

À la piscine de Pointe-au-Pic, c'est une plantureuse blonde qui lit *L'Espace d'une vie*, pendant que sa fille adolescente dévore les *Rois maudits* de Henri Drouot en sirotant une limonade et est tellement absorbée qu'elle n'entend pas lorsqu'on l'invite à la baignade.

Plus loin, une belle jeune femme se désennuie avec *La vie mystérieuse de Crista Spalding* dans lequel un homme voit apparaître sa fille morte depuis un bon moment déjà et, à sa gauche, un homme très bronzé feuillette avec plus ou moins d'empressement *Toilette de femmes* de Marilyn French.

Plus loin, appuyé à la clôture qui empêche les baigneurs de voir le fleuve Saint-Laurent, un homme à moustache exhibe fièrement *The intimate sexual life of famous people* dans leque l'ineffable Irving Wallace frappe encore, en fournissant moult détails sur les habitudes de gens célèbres, de George Sand et Chopin à Elvis Presley, en passant par Charlie Chaplin.

James Clavell a aussi sa place, avec *Shogun* et *Noble House*, aperçus dans leur langue originale.

C'est un auteur américain également qui a la faveur du comédien Yvon Dufour, qui tient cet été la vedette de la comédie *Le charimari* présenté au Manoir Richelieu. «Absolument éblouissant», dit-il en parlant de *La troisième vague* de Alvin Toffler, qui a écrit *Le choc du futur*. Yvon Dufour lit aussi religieusement, avant de se coucher, *Précis sur le bridge*, ceci en marge des pièces de théâtre qu'il consomme régulièrement, toujours à l'affut d'une bonne comédie pour la saison prochaine.

Les classiques, on le voit, sont exceptionnels au Manoir Richelieu en cet été 1982.

Note de lecture

Guide des arbres de l'Amérique du Nord, par C. Franck Brockman, Éditions Marcel Broquet, La Prairie, 1982, 294 pages, $17.50.

Vous connaissez la différence entre un sapin et une épinette?

Moi, je ne l'ai découverte que l'autre jour avec l'aide du nouveau *Guide des arbres de l'Amérique du Nord* — et d'un ami bien renseigné. J'ai découvert autre chose par la même occasion: quand un néophyte part se promener dans le bois avec un guide d'identification, il a intérêt à amener un ami bien renseigné. Les guides en chair et en os sont encore les meilleurs.

Cela dit, le *Guide des arbres de l'Amérique du Nord*, traduit de l'américain, peut rendre de grands services au débutant comme au vieux routier. Il présente plus de 730 espèces (dont la grande majorité, faut-il préciser, ne poussent pas dans la Belle Province). Bien que bourré d'informations et illustrations couleurs, cet ouvrage archiconcis tient dans une poche.

Il fait partie d'une série de guides d'identification de qualité consacrés — outre les arbres — aux oiseaux, aux minéraux, aux batraciens (grenouilles, crapauds, salamandres) et aux coquillages du Canada et des États-Unis. Voilà assurément des outils précieux pour tous les francophones curieux des choses de la nature.

Paul Morisset

ATTENTION PROFESSEURS
Thèmes d'accueil
pour l'année scolaire 82-83
- AFFICHES
- AUTO-COLLANTS
- FICHES D'ACTIVITÉS pour professeurs de 1ère à 6ième année.
- CARNETS PERSONNELS

Pour la rentrée ou à tout autre moment de l'année scolaire

Éditions François Martel Enrg.
C.P. 284,
Dorion-Vaudreuil, Québec
J7V 7J6
(514) 453-3356

Veuillez me faire parvenir sans aucune obligation de ma part, une documentation sur votre matériel.
Nom .....
Adresse .....
.....
Code postal:..... Tél.: ( ) .....

LE LIVRE D'ARTISTES AU QUÉBEC
RÉTROSPECTIVE
à la Bibliothèque nationale du Québec
1700, RUE SAINT-DENIS
DU 22 AOÛT AU 30 SEPTEMBRE 1982
Ministère des Affaires culturelles
Bibliothèque nationale du Québec


Le Proche-Orient à la recherche de la paix. (1973-1982)
Par Philippe Rondot.
Philippe Rondot, dans cet ouvrage, trace les différentes étapes du processus de paix qui, entre octobre 1973 et avril 1982, a profondément modifié le visage du Proche-Orient, y introduisant de nouvelles données tant sur le plan des évolutions internes des États de la région, que sur celui des rapports arabo-israéliens et internationaux.
Collection "Perspectives Internationales" dirigée par Charles Zorgibe - 216 pages - 28.50$
puf
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs: Les Editions Françaises, Boucherville, J4B 5W2. Tél.: 641-0514





Une vision apocalyptique du monde contemporain

La Contre-Révolution, Thomas Molnar Paris, La Table Ronde, 1982, 235 pages.

par Roger Duhamel

VOICI une réédition toute récente de la traduction française d'un ouvrage paru d'abord en américain sous le titre, *The Counter Revolution*. L'auteur, Thomas Molnar, doit être d'origine hongroise, si l'on se fie à son patronyme, le même que le créateur de *Liliom*. Spécialiste des problèmes de la pensée politique contemporaine, il enseigne à l'Université de New York.

Il n'est pas facile de rattacher la contre-révolution à un événement historique précis, puisqu'elle concerne avant tout une attitude de désapprobation globale et mal définie à l'égard des faits révolutionnaires, v.g. la terreur ou la suppression de la propriété. Je doute même que le mot soit adéquat et je crains qu'il n'entraîne quelque confusion dans les esprits. À cette désignation lourde et approximative de contre-révolutionnaire, je substituerais d'emblée celle de conservateur, qui m'appartait coller de beaucoup plus près à l'objet. Question de vocabulaire qui n'affaiblit en rien la thèse de Molnar, cherchant à démontrer que la monarchie a succombé à la Révolution française pour des raisons analogues et par des moyens identiques qui exiliquent l'écroulement d'autres ordres politiques aux XIXe et XXe siècles.

L'analyse de la situation intellectuelle de la France à la veille de 1789 est absolument passionnante. Le pays est depuis longtemps divisé entre deux États, l'ancienne monarchie d'une part, charriant son train traditionnel d'institutions, d'idées et de privilèges et, d'autre part, la république des lettres, c'est-à-dire au premier chef les philosophes des Lumières s'appliquant à la diffusion de leurs principes et de leurs réformes.

Il est remarquable que cette république des lettres ait recruté d'aussi nombreux adeptes dans la bourgeoisie et la noblesse, chez les financiers et les hommes d'État et jusque chez les prélats français et les monarques étrangers. S'il en est ainsi, d'après Tocqueville auquel il faut toujours revenir, c'est que les classes moyennes, l'élément socialement et économiquement actif de la population, souffrent d'être écartées de la machine de l'État et trouvent à s'employer dans le maniement des idées neuves. À elles se sont tout naturellement agrégés les gens riches et les snobs, les uns et les autres toujours désireux de ne pas rater le dernier coche de la modernité en marche.

Les chefs intellectuels du XVIIIe, s'ils ont commencé par monter de séduisantes utopies, abandonnent peu à peu les nuages de l'imaginaire pour aborder des cas concrets. Ce glissement se produira une fois Louis XIV disparu, à un moment où le sentiment religieux devient chancelant et où l'Angleterre protestante est un objet d'admiration inconditionnelle. Dans ce contexte, on s'explique mieux l'anglomanie militante de Voltaire, partagée au reste par la plupart de ses camarades de lettres. Fait curieux, quand ils cessent de braquer leurs regards sur Londres, les philosophes réservent leur tendresse au despotisme éclairé de la Prusse et de la Russie de ce temps-là, un despotisme qui ne devrait pas susciter plus de ferveur qu'une monarchie française peu à peu vidée de sa substance.

Le point à retenir, c'est que les assauts convergents des philosophes ne visent pas que la monarchie; ils prennent pour cible toutes les formes d'autorité établie. La fameuse *Encyclopédie* de Diderot, c'est une arme de propagande d'une redoutable efficacité, lancée contre la théologie, la métaphysique, les ordres religieux et l'autorité séculière. Si bien qu'au terme de sa démonstration, Molnar est fondé à constater que «les attaques portées contre le christianisme, l'Église et le clergé allèrent désormais de pair, et fournirent, sans doute possible, le thème le plus largement exploité du siècle...»

L'idée de patrie est très différente pour les conservateurs et les progressistes — j'abandonne définitivement ces vocables de révolutionnaires et de contre-révolutionnaires! Pour les progressistes, le concept de nation n'est pas beaucoup plus qu'une étape provisoire entre la tribu et la communauté mondiale, ils estiment que le nationalisme est une entrave à la marche de l'histoire. Les conservateurs soutiennent au contraire que la nation, étant la structure la plus apte à intégrer une communauté nombreuse et diversifiée, est en outre «le meilleur catalyseur d'énergies à l'époque contemporaine.»

Au cours de la dernière guerre, Staline n'a pas été lent à mobiliser les symboles nationaux afin de galvaniser la résistance de son peuple à l'envahisseur. Beaucoup plus récemment, le pape Jean-Paul II saisissait l'occasion de son discours à l'UNESCO pour souligner les vertus d'un nationalisme humaniste et généreux. Qu'on le réprouve ou qu'on l'exalte, son existence demeure vigoureuse et explique largement, lors de la guerre folle des Malouines, l'instinctif rapprochement anglo-américain, de même que les manifestations spontanées de solidarité latino-américaine. C'est tout simplement qu' «une nation est une création de l'histoire, un produit de la nature.»

Si l'on en croit Molnar, l'objectif principal du conservateur serait l'élimination de la démocratie. Ce qui me semble exagérément péremptoire. Sans doute doit-on regretter que le mot même serve à toutes les sauces et que l'on puisse, par exemple, baptiser «démocraties populaires» des régimes d'oppression et de servitude. Ce que l'on souhaiterait surtout de la part des adversaires de la démocratie, c'est qu'ils réussissent à proposer un système de remplacement qui ne comporte pas plus de maux que celui qui l'a précédé. Il est excellent en théorie de noter, avec Pie X, que l'harmonie sociale ne proviendra que d'une résurrection des corporations adaptées aux exigences du monde moderne ou de favoriser le retour aux principes fondamentaux, qui sont la hiérarchie, la sélection et l'arbitrage en opposition à l'anarchie libérale et à la dictature marxiste. Certes, comme tout cela serait bel et bon, mais n'est-ce pas aussi poursuivre des chimères? De la même façon, n'est-il pas illusoire de réclamer l'élimination des partis politiques? Aussi longtemps que des hommes auront en commun quelques idées, comment et pourquoi leur interdire de se grouper pour les défendre et en convaincre leurs semblables?

L'auteur de *La Contre-Révolution* ne risque pas d'être accusé d'un excès d'optimisme. À l'entendre, «le pouvoir de destruction inhérent à la doctrine révolutionnaire a finalement entraîné l'affaiblissement décisif de toutes les institutions occidentales: l'Église, l'État, les tribunaux, l'université, l'armée et la vie culturelle.» Bigre, il ne reste plus grand chose à quoi se raccrocher! N'est-ce pas oublier que le pire n'est pas forcément inévitable?

Pour Molnar, il ne reste plus à la résistance conservatrice que deux bastions: l'Église catholique et la tradition politique anglo-saxonne et plus spécifiquement américaine. Mais il n'est pas du tout assuré que les progressistes n'en viendront pas à bout! L'avant-dernier paragraphe de ce livre sombre laisse très peu d'espoir: «Notre civilisation s'achèvera sans doute le jour où l'Église catholique et les États-Unis rejoindront la révolution. Cela est, d'ailleurs, en train de s'accomplir: dans l'Église depuis le Concile du Vatican II, aux États-Unis depuis 1967-1968.»

Rideau, la pièce est terminée, les gens du voyage démontent le chapiteau... Aucune autre représentation annoncée. C'est relâche, pour cause de fin du monde ou de fin d'un monde...

La dérision amoureuse

Pascal Bruckner, **Lunes de fiel,** roman collection «Fiction et cie»; éditions du Seuil, Paris 1981, 251 pages.

par Claude Beausoleil

ILS sont quatre à s'entrecroiser sur ce bateau qui les mènera de Marseille à Istamboul en passant par Venise. Deux couples: Rebecca et Franz, Béatrice et Didier. Pendant les cinq jours de cette croisière se dressera le procès lucide et impitoyable de l'amour en couple. Les déchirements, les aveux, les tromperies, la cruauté, tout y passera jusqu'à la soumission ou l'éclatement final. Dans ces *Lunes de fiel* Pascal Bruckner (dont on se souviendra qu'il est le co-auteur du *Nouveau désordre amoureux*, essai sur les moeurs contemporaines en matière d'érotisme, d'amour et de mode de vie) fait le bilan des illusions d'une génération. Trois des personnages ont trente ans; Rebecca la sensuelle, la convoitée, a vingt ans. Générations de la liberté sexuelle, de l'ouverture d'esprit par rapport aux liens sacrés du mariage voilà les données de base de ce quatuor qui verra s'effriter les rêves de voyage et d'amour à travers des révélations sur l'humain qui dépassent les prévisions de la révolution sexuelle. Le récit s'organise à partir de longs monologues de Franz qui mènera toute l'intrigue en dirigeant les opérations mentales et physiques malgré son infirmité dont on apprendra qu'elle a été causée par sa passion et sa haine pour Rebecca, cette belle juive-arabe dont le corps contient tous les fantasmes politiques et sexuels de l'infirme au passé aryen.

C'est par les monologues de Franz que les étapes d'une histoire d'amour seront décortiquées, mises à nu. Ses récits qu'il reprend à chaque soir dans sa cabine de première classe sont des cauchemars hallucinés qui travailleront l'imaginaire de Didier, son confident d'une croisière. Alors les rapports entre Didier et Béatrice se dégraderont jusqu'à ne paraître qu'une supercherie que leur voyage vers les Indes vue comme la recherche d'une vérité intérieure, concrétisait lamentablement. La quête du bonheur paraît dérisoire dans ce récit qui frôle la réflexion et l'horreur. «Tout un temps de paresse et de langueur se déployait dans notre côte à côte. L'existence commune sécrétait confiance et tranquillité. Moments uniques qui ne se racontent pas: car le bonheur a une histoire qui n'est pas l'histoire ordinaire; il est la confusion de la mémoire avec l'oubli: souvenirs d'épisodes si denses qu'ils sont gommés par leur perfection même, figés dans un flou éternel. «L'échec de toutes les tentatives de bonheur semble résider dans la perte du désir de l'autre, la lassitude quand le temps fait son affaire tranquillement. Franz se livrera à des remarques qui ébranleront Didier qui délaissera Béatrice pour désirer la sombre et énigmatique Rebecca qui représente l'ailleurs, le renouvellement des sources. Poussé par Franz aux extrêmes limites, l'infirme lui proposant le corps de Rebecca, Didier sera entraîné, autant par la fascination et le désir d'échapper à ce qui est sa vie monotone de couple heureux jusqu'à mutiler le visage adoré de cette Rebecca qui représente la faille européenne. Infirme, elle rejoindra Franz dans sa haine. Didier sera emprisonné à Istamboul. Béatrice poursuivra son voyage vers le mirage indien où elle sombrera dans la drogue.

Le roman de Bruckner se lit d'un trait, haletant et prenant. Ses descriptions analysent un aspect de l'actuel et ce lieu clos qu'est le paquebot de croisière qui emporte les couples vers leurs pertes inévitables pourrait bien être à l'image de ces défaites amoureuses qui marquent l'Occident tel que nous le vivons. «Qu'y pouvons-nous? Nous n'avions ni repères ni modèles. En l'absence de tout art d'aimer en Occident, l'acte amoureux devient la somme de toutes les façons licites ou illicites de s'étreindre.

Dans *Lunes de fiel* Pascal Bruckner nous tend un miroir sévère, précis, parfois tendre («s' aimer c'est remettre sans cesse le dictionnaire à jour au nom même d'une même liberté d'être ensemble pour être bêtes en toute innocence ») des ravages produits par l'ennemi principal du couple moderne: l'ennui.

Encore la femme

— Michelet, **La femme,** coll. Champs, Flammarion 1982, 364 pages.
— Goncourt, **La femme au XVIIIe siècle,** coll. Champs, Flammarion, 1982, 389 pages.
— Marguerite de Navarre, **Heptameron,** coll. Garnier, Flammarion, 1982, 564 pages.

par Madeleine Ouellette-Michalska

C'EST dommage. On connaît mieux *La sorcière* de Michelet que son essai *La femme* que la collection Champs de Flammarion vient de rééditer, où il expose le rôle de celle-ci dans le mariage et la société.

Des enfants, un petit ménage, un petit jardin pour la jeune épouse que les travaux des champs et d'usine débiliteraient. Sa première responsabilité: être le «dimanche de l'homme», harmoniser les forces vives de la nature, régner dans le monde du sentiment. Mais fuir celui de l'intelligence et de l'action comme la peste.

Car celle qui est une religion pour l'homme, «ne crée pas l'art, mais l'artiste». Ce livre, rempli de contradictions, est indispensable si l'on veut comprendre tout à fait l'histoire des idées et l'histoire de la femme.

Même comprendre les Goncourt pour qui, dans le *Journal*, «le génie est mâle» et la femme, un «animal mauvais» à qui la prostitution convient. Mais alors pourquoi cette apologie ambiguë de *La femme au XVIIe siècle* qui nous est offerte également dans la collection Champs, où se trouve tracé un superbe portrait de femme?

C'est que cette femme à la bouche fine et à la lèvre mince, comme le souligne Elisabeth Badinter dans sa préface, est la bourgeoise du 18e siècle délivrée des besognes ménagères et des servitudes matérielles, qui peut exercer son intelligence, sa liberté morale et sexuelle.

Les autres sont des femelles, celles qu'il méprise, c'est-à-dire les paysannes et filles galantes qui représentent 80% de la population féminine de l'époque. Il leur consacre onze pages de son imposante étude. Les femmes de l'entourage des Goncourt étaient irréductibles au rêve. Par contre, les femmes inaccessibles représentaient pour eux la femme idéale, celle même dont on fait état dans l'essai.

Marguerite de Navarre avait pourtant déjà fait sauter la charnière qui séparait les unes et les autres, trois siècles plus tôt, avec *Heptameron* qui fait toujours couler beaucoup d'encre. Soeur de roi, reine elle-même, elle avait signé des pièces et poèmes édifiants. Pourquoi sur le tard ces contes profanes et très libres?

De la parvenue, avait-on dit. De l'irrévérencieuse. De la déclassée qui serait passée du vers pieux à la prose gaillarde. Mais la femme semble pourtant être restée la même. Marguerite de Navarre qui écrit des poèmes religieux inorthodoxes, des divertissements théâtraux et des contes gaulois mettant en scène des hommes et des femmes, laïques, des moines et des religieuses, semble poursuivre le même but et le même plaisir.

Susciter la réflexion, dénoncer l'intolérance et l'hypocrisie d'un monde enclin aux guerres de religion, qui livre dans ses rapports hommes/femmes une part de sa vraie nature et ses vraies croyances.

Les lettres étrangères

Un repos forcé

par Naim Kattan

Zone de repos ou Quinze jours de réflexion, de Felix Kandel traduit du russe par Maya Minoustchine chez Gallimard.

IL y a quelques années Félix Kandel, Juif soviétique, a fait une demande d'émigration en Israël. Il a fait ses études dans un institut d'aéronotique et il a publié des nouvelles et écrit des scénarios. Avant de le laisser partir, la milice soviétique l'arrêta. Il ne fut pas envoyé dans un camp de travail ou dans une prison politique mais à la «Zone de repos» qui est une prison des environs de Moscou où l'on enferme généralement, pour une quinzaine de jours, des ivrognes qu'on ramasse sur la voie publique. Kandel raconte sa mésaventure. Les événements qu'il rapporte sont d'une telle absurdité, si tragiques que pour les évoquer il n'y a qu'une manière: en rire. Aussi ce livre qui décrit de la façon la plus saisissante l'atrocité des prisons est d'une drôlerie irrésistible.

L'ouvrage comprend deux formes d'écriture: une description minutieuse des conditions de vie dans la prison et des histoires populaires presque des légendes racontées par un groupe de soûlards se réunissant pour tenter par des petits vols et des petites escroqueries d'obtenir la bouteille de vodka. Des cellules de vingt mètres carrés. Trente-cinq personnes y sont parquées. Ils sont littéralement les uns sur les autres. Odeur nauséabonde, manque d'air, on peut avoir les pieds gelés et étouffer de chaleur à la tête selon l'emplacement. Les prisonniers sont presque des déchets humains. Il suffirait qu'une famille veuille se débarrasser d'un homme ou d'une femme pour que ceux-ci se retrouvent dans la *zone de repos*. Une dénonciation à la milice, des témoins et le tour est joué. Personne ne songe à protester car selon l'adage populaire, «plus vite on rentre en prison et plus vite on en sort». Il n'est pas besoin de commettre un délit pour se retrouver derrière les barreaux. La prison est un fait, une circonstance. Ce n'est même pas un accident. Un autre fait de cette existence quotidienne est le vol. Un ouvrier reçoit sa paye, il sort de l'usine et se rend au magasin pour acheter une bouteille de vodka. Il arrive à six heures et demi, l'employé le fait patienter jusqu'à sept heures et c'est alors l'heure de fermeture du magasin. Or, l'employé veut bien vendre la vodka après l'heure de fermeture mais il demande un montant supplémentaire qu'il empoche. Un camionneur livre la viande. On la pèse à la sortie de l'abattoir. Il laisse la viande un peu geler avant de la livrer car cela fait augmenter le poids et il empoche la différence. Les ruses et les astuces sont multiples et la corruption généralisée, le vol apparaît comme un instrument de survie.

Entre l'arbitraire des hiérarchies et la corruption universelle, il n'y a qu'une issue: la boisson qui est à la fois évasion, oubli, consolation et plaisir. Kandel ne proteste pas et ne dénonce pas dans la colère et la révolte. Comment arracher le réel à la dévalorisation du langage, à l'absurdité des situations? Ainsi, une incroyable prison est nommée *zone de repos* et tout est à l'avenant. Pour sauver le langage Kander choisit les mots les plus simples. Son livre est comme un chant populaire, une narration à bâtons rompus, un rêve décousu. C'est sa manière de résister à l'avilissement de l'homme. Et le rire est une victoire, celle de la dignité. Ce qui attache surtout dans ce livre, c'est l'infini douceur. Kandel aimait ses compagnons d'infortune. Il ne s'agit même pas d'une solidarité entre victimes mais c'est la fraternité entre des hommes réunis par le hasard, unis par une volonté fût-ce inconsciemment, de ne pas mourir avant d'avoir vécu.

égalité
été 1982
numéro six
revue acadienne d'analyse politique

Numéro spécial Acadie-Québec!
Actes du colloque d'avril 1982 à Moncton
«Convergences et divergences des projets politiques acadien et québécois»
Textes d'André Boulerice, Michel Roy, G.-Raymond Laliberté, Michel Bastarache, Denis Monière, Lysiane Gagnon, Jean-François Bertrand, Léon Thériault, Bernard Richard, Jean-Pierre Lanteigne, Paul Comeau, Lucille Beaudry et Michael Goldbloom.
5$ (+ 50¢ frais de port) 171 pages
Abonnement annuel (3 numéros):
Régulier **15 $**
À l'extérieur du Canada **20 $**
Abonnement de soutien **100 $**
ÉGALITÉ 120, rue Victoria, Moncton (N.-B.) E1C 1P9

Les pages littéraires du Devoir:
Excellent outil de sélection des dernières parutions du livre d'ici et d'ailleurs (romans, ouvrages spécialisés, essais, etc.). Le Devoir est présent et vous renseigne.
Abonnez-vous dès maintenant.
renseignements:
844-3361

Veuillez remplir ce coupon et nous le faire parvenir avec votre chèque ou mandat poste payable à l'ordre de: Le Devoir, c.p. 6033 succ. Place d'Armes, Montréal, Qué. H2Y 3S6

tarifs d'abonnement
1 mois — 12$
2 mois — 20$
3 mois — 28$
4 mois — 35$
5 mois — 42$
6 mois — 50$
7 mois — 57$
8 mois — 65$
9 mois — 72$
10 mois — 80$
11 mois — 87$
12 mois — 95$
tarifs disponibles pour abonnement à l'étranger.

Ci-inclus.....$ pour une période de.....mois
à compter du .....
Nom .....
Adresse .....
Code postal.....Tél .....

Ajoutez au prestige de vos publications...
annoncez-les dans le Devoir !
Jacqueline Avril
844-3361

FOIRE INTERNATIONALE DU LIVRE
FRANCFORT
Forfait: Du 6 au 12 octobre 1982
HÉBERGEMENT À L'HÔTEL
'FRANKFURT SHERATON'
pour information et réservation:
VOYAGES Marco Polo TOURS
Détenteur d'un permis du Québec
1117 Ste-Catherine ouest, Suite 903 Montréal
Tél.: 281-1481

RABAIS? ESCOMPTE? AUBAINE? ÉCONOMIE? RÉDUCTION?
SCORPION FLAMMARION PROPOSE UNE DÉFINITION COMMUNE POUR TOUS CES MOTS:
20% DE RÉDUCTION APPLICABLE SUR TOUS LES
20%
DICTIONNAIRES
DU 21 AOÛT AU 25 SEPTEMBRE.
flammarion scorpion
1243 UNIVERSITÉ 866-6381
CENTRE LAVAL 688-5422
GALERIES D'ANJOU 351-8763
LES TERRASSES 288-3514
MAIL CHAMPLAIN 465-2242

Festival des films du monde

Un seul conseil: prenez des risques

par Francine Laurendeau

BIEN sûr, noblesse oblige, il y a la compétition puisque tout festival international qui se respecte croit devoir être compétitif. Mais aussi, mais surtout, il y a tout le reste. On peut facilement se noyer dans ce programme trop abondant qui multiplie les sections, les hommages et les rétrospectives. À ceux qui, perplexes, se demandent encore à quels cinéastes se vouer, un seul conseil: prenez des risques. Plus vous plongerez, plus vous risquerez de faire des découvertes. Au lieu d'aller voir les longs métrages qui prendront à coup sûr l'affiche à Montréal, sortez plutôt des sentiers battus, dépaysez-vous, que diable! Ce n'est pas tous les jours que vous aurez l'occasion de choisir entre des films tchécoslovaques, néo-zélandais, cubains, indiens, tunisiens, cubains, péruviens ou turcs...

Mentionnons quand même, parmi les oeuvres hors-concours de ce week-end, *L'Étoile du nord*, de Pierre Granier-Deferre, inspiré d'un Simenon, avec les excellents acteurs que sont Simone Signoret et Philippe Noiret. Ce sera probablement de ce cinéma commercial que je viens de vous suggérer d'éviter, mais si vous préférez les valeurs sûres, l'auteur de *La Veuve Couderc* et d'*Une femme à sa fenêtre* saura vous faire passer deux heures agréables. Un mastodonte drainera également le public ces jours-ci: *The Red Bells (Mexico in Flames)*, c'est le titre anglais du film de Serge Bondartchouk, un des géants du cinéma soviétique. Basé sur deux livres du journaliste américain John Reed, le film devrait exciter la curiosité de ceux qui ont vu *Reds*, de Warren Beatty. Le cinéma qui monte, le cinéma que New York découvre, c'est le cinéma australien. *The Man from Snowy River*, de George Miller, promet d'être une histoire typique de ce pays de plein air, un western à l'australienne.

Sans faire systématiquement le tour des nombreuses sections du Festival, signalons le film de Carlos Saura qui remportait l'Ours d'or (le grand prix) du Festival de Berlin, en 1981. *Deprisa, Deprisa! (Vite, vite!)* a ceci de particulier dans l'oeuvre de Saura qu'il rompt assez brutalement avec la démarche introspective poursuivie depuis plusieurs films, avec Géraldine Chaplin comme interprète de prédilection. Faute de *Dulces horas*, nous aurons tout de même un Saura à nous mettre sous la dent... D'Humberto Solas, *Cecilia* est une monumentale fresque historique sur La Havane d'il y a plus d'un siècle, pour laquelle on a mobilisé le budget d'une année de production nationale cubaine. Nous verrons si l'investissement était justifié. Sur le ton de la comédie, *By Design*, de Claude Jutra, décrit les mésaventures d'un couple lesbien qui veut avoir un enfant. L'occasion ne nous est pas si souvent donnée, au Québec, de suivre la carrière anglophone de l'auteur de *Mon oncle Antoine*. On vient de rappeler, dans l'indifférence générale, l'anniversaire des catastrophes nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki. *Survivors*, film américain de Steven Okazaki, est un documentaire composé de témoignages de survivants de la bombe nucléaire.

Werner Schroeter a réalisé des oeuvres lyriques et baroques, profondément déconcertantes parfois mais toujours intéressantes. Souvenez-vous du *Règne de Naples* ou de *Palermo oder Woldsburg*. Le dernier film du cinéaste allemand, *Tag der Idioten* (littéralement «le jour des idiots»), se déroule dans l'univers bizarre et clos d'un asile de folles. Satiajit Ray est un très grand metteur en scène indien qui accédait, dès 1956, à la renommée internationale avec le premier volet de sa trilogie *Pather Panchali*. Le moindre de ses films mérite d'être vu et il ne faudrait surtout pas rater *Sadgati (Délivrance)*, sous prétexte qu'il a été tourné pour la télévision et ne fait que 50 minutes. Un monument de plus de quatre heures à suscité, au dernier Festival de Cannes, des polémiques passionnées: *Parsifal*, de Hans Jürgen Syberberg (l'auteur très allemand de *Hitler un film d'Allemagne*). L'action de l'opéra de Wagner (l'Orchestre philarmonique de Monaco est dirigé par Armin Jordan) est située dans un étrange décor: un immense masque mortuaire de Richard Wagner. Et on a beaucoup discuté ce Parsifal androgyne.

En guise de conclusion à ce survol forcément arbitraire des films présentés hors-compétition ce week-end, j'anticiperai légèrement sur la semaine qui vient. À partir de lundi, on pourra en effet voir *Passion*, le dernier film de Jean-Luc Godard, un cinéaste qui n'est plus à présenter. Mais, surtout *Un autre regard* (sous le titre anglais d'*Another Way*), du réalisateur hongrois Karoly Makk. En 1958 — deux ans après l'écrasement par les chars soviétiques de l'insurrection de Budapest —, un réquisitoire contre toutes les oppressions. La comédienne Jadwiga Jankowska-Cieslak s'est mérité à Cannes, pour *Un autre regard*, un prix d'interprétation féminine. C'est très certainement un film à ne pas manquer.

Maintenant, oubliez tout ça et plongez hardiment.

en tête d'affiche

The Long Good Friday. Une sorte de «Godfather» britannique. Mais ici, contrairement aux films de Coppola, aucun romantisme. Une violence à froid, crue, un personnage intense, dur, vulnérable aussi. (Au Cinéplex).

E.T., the extra-terrestrial. Un extra-terrestre seul sur terre est recueilli par un jeune garçon. Un conte à la manière de Steven Spielberg qui poursuit sa démarche entreprise dans «Close encounters of the third kind». Le spectateur est intrigué, amusé, émerveillé, touché. (Aux cinémas Alexis Nihon, Square Décarie, Odéon Laval et Brossard).

Il faut tuer Birgitt Haas. Services secrets, psychologie, amour fou. Climat trouble bien rendu par une image légèrement sous-exposée et un son sourd. Avec Philippe Noiret, Jean Rochefort et Lisa Kreuser. De Laurent Heyneman qui nous a déjà donné «La Question». (Au Dauphin).

On Golden Pond. Katharine Hepburn et Henry Fonda s'y sont mérité des Oscars. Ce drame familial est cependant lourdement conventionnel. (En français au Berri).

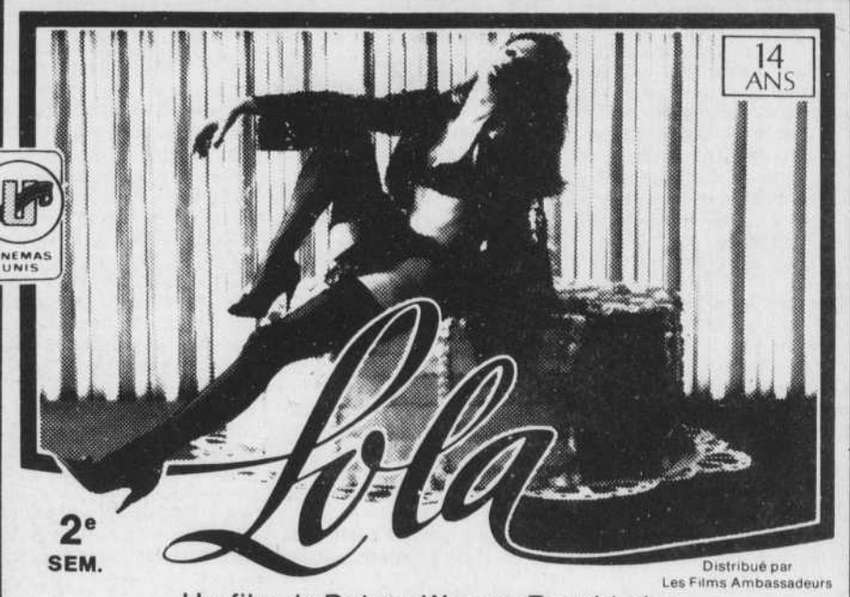
R.G.

LES PIÈGES DE LA MER
Des bancs de Terre-Neuve à l'île d'Anticosti, le périple du commandant Cousteau et de la *Calypso* au Canada.
Une prodigieuse aventure dans l'une des grandes réserves mondiales de la vie marine!
Un film de Jacques-Yves Cousteau, produit par Jacques Bobet et réalisé par Jacques Gagné
POUR TOUS
Une coproduction de la Fondation Cousteau et de l'Office national du film du Canada
Au Canada, une distribution de l'Office national du film du Canada
Office national du film du Canada
National Film Board of Canada
desjardins 1 BASILAIRE 1 288-3141
Paris QUEBEC PLACE D'YOUVILLE 694-0891

52e SEMAINE À MONTRÉAL — POUR TOUS
UN FILM DE CLAUDE LELOUCH
120 comédiens — 10,000 figurants — 200 danseurs
Laissez-passer non valables
LES UNS ET LES AUTRES
LaCité 1 3575, AV. DU PARC 844-2829
TOUS LES JOURS À 1.00, 4.45, 8.30

UN FILM EXCEPTIONNEL, des images parmi les plus étonnantes qu'on ait jamais vues sur un écran
24e SEMAINE DE SUCCÈS!
RENÉ MALO PRÉSENTE
DIVA
UN FILM DE JEAN-JACQUES BEINEIX
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
SAM. DIM. 12.40, 2.55, 5.20, 7.30, 9.40,
SEM.: 7.30, 9.40.
14 ANS
DISQUE DE LA MUSIQUE EN VENTE AU CINÉMA ET CHEZ LES DISQUAIRES


AU DELÀ DES GESTES DE L'AMOUR, IL EXISTE UNE AUTRE FAÇON D'AIMER!
MAKING LOVE
VERSION ANGLAISE AVEC SOUS-TITRES FRANÇAIS
Un film de Arthur Hiller
avec MICHAEL ONTKEAN • KATE JACKSON • HARRY HAMLIN
2e SEM.
ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842 6053
SAM. DIM. 12.35, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
SEM. 7.00, 9.05.
CINÉMAS UNIS


14 ANS
2e SEM.
Lola
Distribué par Les Films Ambassadeurs
Un film de Rainer Werner Fassbinder
avec Barbara Sukowa • Mario Adorf • Armin Mueller-Stahl
EN PREMIÈRE DÈS AUJOURD'HUI!
En Allemand avec Sous-Titres Anglais
PLACE VILLE-MARIE CINEMA 2 866 2644
12.45, 2.55, 5.05, 7.15,& 9.25.

LES FILMS MUTUELS
sont heureux d'annoncer au public montréalais qu'il pourra voir les films suivants sur les écrans des cinémas Odéon cet automne:


DOUX AVEUX


TOUT FEU TOUT FLAMME


FITZCARRALDO


LE RETOUR DE MARTIN GUERRE


LE GENDARME ET LES GENDARMETTES

DOUX AVEUX
de FERNAND DANSEREAU
avec HÉLÈNE LOISELLE et MARCEL SABOURIN
Le 10 septembre au cinema Berri

TOUT FEU TOUT FLAMME
de JEAN-PAUL RAPPENEAU
avec YVES MONTAND et ISABELLE ADJANI
Le 8 octobre au cinema Cremazie

LA QUARANTAINE
de ANNE-CLAIRE POIRIER
avec MONIQUE MERCURE et JACQUES GODIN
Le 8 octobre au cinema Le Dauphin

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID
de ELIE CHOURAQUI
avec ANDRÉ DUSSOLLIER et ANOUK AIMEE
Le 24 septembre au cinema Berri

FITZCARRALDO
de WERNER HERZOG
avec KLAUS KINSKI et CLAUDIA CARDINALE
Le 29 octobre au cinema Berri

LE BEAU MARIAGE
de ÉRIC ROHMER
avec BÉATRICE ROMAND
et ANDRÉ DUSSOLLIER
En octobre au cinema Berri

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE
de DANIEL VIGNE
avec NATHALIE BAYE et GERARD DEPARDIEU

TERREUR À L'HÔPITAL CENTRAL
de JEAN-CLAUDE LORD
avec LEE GRANT et WILLIAM SHATNER
Le 22 octobre dans 6 salles

HÉROS ou SALOPARDS
de BRUCE BERESFORD
avec EDWARD WOODWARD et JACK THOMPSON
En septembre au cinema Berri

LE GENDARME et LES GENDARMETTES
de JEAN GIRAULT
avec LOUIS DE FUNES

FANNY et ALEXANDRE
de INGMAR BERGMAN
avec GUNN WALLGREEN et ALLAN EDWALL

LA CORPORATION DES FILMS MUTUELS LTÉE. 1717 EST, BOUL. DORCHESTER, SUITE: 340 MONTRÉAL QUE. H2L 4T3 TEL: (514) 526-3761

L'OSM au cénacle des grands orchestres

par
Carol Bergeron

SI le *Daphnis et Chloé*, premier enregistrement discographique de l'Orchestre Symphonique de Montréal pour la firme Decca-London, fut unanimement acclamé par la critique internationale, quel accueil réservera-t-on à son quatrième disque également consacré à des oeuvres de Ravel? Un peu tôt pour le dire mais l'athmosphère de joie et de légitime fierté qui irradiait au lancement de mardi dernier, laisse présager un avenir aussi brillant.

Saviez-vous que l'OSM est en voie de se tailler une enviable réputation internationale? C'est le *Manchester Guardian*, par exemple, qui le qualifie déjà de meilleur orchestre français du monde.

C'est possible et il y a un illustre précédent qui n'est pas sans rapport avec nous, ne serait-ce qu'en raison de la filiation spirituelle entre Charles Dutoit et Ernest Ansermet: qu'on se souvienne de ce qu'on disait de L'Orchestre de la Suisse romande.

L'histoire se répétant, on a l'impression que Charles Dutoit est sur le point de refaire à Montréal ce que son célèbre compatriote avait réussi à Genève. De toute manière, si nous devons nous offrir un orchestre encore vaut-il mieux qu'on le place au rang des meilleurs. Cela, en outre, ne peut que favoriser son intégration à la société montréalaise dans son ensemble.

Jusqu'en 1977, c'est-à-dire jusqu'à l'arrivé de Charles Dutoit, il faut admettre que l'OSM appartenait, sans doute trop, à une classe privilégiée assez peut représentative du milieu. Des donateurs aux abonnés, la présence des francophones était mince. La Place des Arts semblait même très loin du coeur de la ville où elle est en réalité située. Il y avait là un problème majeur qui menaçait l'avenir de cette institution.

«Déghettoiser» l'OSM, au mieux le sortir de sa tour d'ivoire, gommer cette imagerie bourgeoise et élitiste, tâche redoutable qu'il fallait impérativement entreprendre. S'offrir un orchestre comme d'autres s'offrent un Renoir, c'est un luxe que peu de sociétés peuvent maintenant se payer. C'est autour de Charles Dutoit, chef d'orchestre dynamique, enthousiaste et plein de ressources, que se sont, heureusement pour nous, cristallisés tous les efforts de renouveau.

Mais d'abord, comment séduire les Montréalais? Certes pas en claironnant que la musique classique c'est beau, grand, magnifique et que surtout c'est mieux que la musique «populaire». Non, c'est par l'orchestre lui-même que Dutoit commença: en faire un des meilleurs au monde, pourquoi pas? Là-dessus, on ne se trompe pas car il est tellement facile de comparer par le disque. Le Philharmonique de Berlin, le Philharmonia de Londres ou le Chicago Symphony sont maintenant à la portée de tous.

Après avoir rebâti l'orchestre, Dutoit est allé chercher une reconnaissance internationale de sa valeur. C'est par Decca-London que le processus s'engagea. Et bien, cette firme anglaise qui avait l'habitude de travailler avec les musiciens de Vienne et de Chicago, fut impressionnée au point de faire signer à l'OSM un contrat de 12 enregistrements. Fallait-il être convaincu de ses qualités pour ne pas reculer devant les implications financières importantes que cela allait nécessiter.

Pouvait-on cependant s'attendre à ce que d'entrée de jeu, l'OSM se classe parmi les meilleures phalanges orchestrales d'aujourd'hui? Sans doute pas et pourtant cela s'est produit: l'Académie Charles-Cros, dès son premier disque, lui décerna son Grand Prix, l'oscar de la musique. Cette récompense hautement convoitée vient confirmer l'exceptionnelle qualité musicale et technique d'un enregistrement.

La critique est unanime, on louange tout autant l'interprétation que l'orchestre. On n'hésite pas à placer la version Dutoit-OSM de *Daphnis et Chloé* de Ravel devant tous les autres enregistrements de cette oeuvre. Extraordinaire exploit si l'on songe que des chefs aussi prestigieux que Munch, Monteux, Cluytens et Boulez pour ne citer que des Français, avaient déjà laissé leur marque dans cette partition.

Ainsi auréolée, l'image de l'OSM apparaissait plus crédible, plus séduisante. Entreprendre la conquête du public montréalais devenait alors une démarche logique qui devait donner des résultats positifs.

À en juger par la foule énorme qui, le 2 juin dernier, remplissait le Forum pour entendre la *Neuvième* de Beethoven, on peut conclure que quelque chose a ou est en voie de changer: par exemple, les quelque 13,000 personnes qui se trouvaient là ne provenaient visiblement pas tous des quartiers huppés de la ville. D'autre part, et cela est encore plus important, l'atmosphère était à la fête. Ajouter à cela les concerts d'été dans les parcs et à l'église Notre-Dame, l'évidence d'une volonté ferme d'aller à la rencontre d'un nouveau public se confirme.

Par cette démarche intelligente, l'OSM s'intègre petit à petit dans le quotidien des gens. En «OSMisant» les Montréalais — en particulier les francophones — on «québécise» l'orchestre. Ce dernier d'ailleurs, ne deviendra un symbole de fierté qu'à la condition de se rapprocher encore davantage de tous les Québécois.

D'autre part, un orchestre de grande classe, cela profite à tout le monde. Cela, en tout cas, peut favoriser une saine émulation parmi les instrumentistes formés au Québec en plus d'en attirer d'excellents venus d'ailleurs. Lorsqu'un orchestre devient un but convoité par les musiciens, le problème du recrutement se pose dans des termes différents. On est prévenu du niveau élevé de compétence qu'il faut atteindre et l'enseignement musical doit s'adapter ici au Québec comme ailleurs.

Un autre aspect fondamental de l'image de marque d'un orchestre c'est bien entendu son répertoire. Il doit évidemment refléter toutes les grandes écoles de la musique d'orchestre occidentale. Mais il ne doit pas y en avoir que pour les chefs-d'oeuvres. Une modeste composition prend souvent, bien jouée, noble allure. Notre histoire de la musique est en vérité fort courte mais depuis Calixa Lavallée, on a écrit beaucoup pour orchestre. Il faudrait prendre le temps de chercher.

Quant à la musique contemporaine, il ne faudrait pas en avoir peur. Et la nôtre, celle du Québec, soigneusement interprétée, elle en vaut indubitablement bien d'autres. Du Gilles Tremblay par exemple, ça devrait se programmer beaucoup plus fréquemment. En somme, le contenu en oeuvres de compositeurs du Québec pourrait faire l'objet de plus de générosité dans l'élaboration des séries de concerts de l'OSM.

En résumé, nous avons maintenant tout lieu d'être fier de notre orchestre. Cela vaut le coup d'en profiter pleinement. Plus nécessaire d'aller ailleurs, l'OSM ce n'est jamais qu'à quelques stations de métro de chez vous. Enfin, l'OSM, c'est à portée de quatre disques de votre chaine stéréo.

Expositions

Rétrospectives très ordinaires

par
René Viau

VINGT années de peinture au Canada. Sous ce titre ambitieux, c'est une exposition pourtant bien ordinaire qu'il nous est donné à voir aux galeries d'art de l'université Concordia jusqu'en septembre prochain. Il s'agit, en fait, d'une présentation de peintures de la collection de l'université, acquises au fil des ans ou grâce à la générosité de collectionneurs. Ferron, Molinari, Gagnon, Riopelle... les toiles s'échelonnant sur plus de vingt ans se succèdent.

Une collection comme il y en a beaucoup, avec ses points forts et ses points faibles, rien de plus. Il n'y a vraiment pas là de quoi faire tout un plat. Il ne faut surtout pas tomber dans le panneau de cette «présentation d'été» qui se dissimule mal sous des grands airs prétentieux de bilan. À voir donc... en passant. Cela ne vaut pas le détour.

■

La guerre en aquarelle. Aquarellistes, soldats-artistes, estampiers se sont penchés sur la guerre de 1812 entre Britanniques — Canadiens? — et Américains. Batailles, carte militaires, portraits équestres, beaux uniformes astiqués, cavaliers avec panache... Pour les amateurs de gravures historiques et d'aquarelles topographiques. L'exposition est montée en partie par le Royal Ontario Museum de Toronto. Jusqu'au 12 septembre. La guerre: Yes, sir!

Jusqu'à la fin de septembre, le McCord présente aussi, à partir de ses très riches archives Notman, un montage photographique qui fait revivre le plaisir très victorien du spectateur d'alors qui utilisait une variété de supports optiques pour grossir le détail photographique. Une sorte de *Blow-up* en faux col et en dentelles.

Aussi au McCord, on verra les tapis crochetés acadiens de Mme Poirier. À 81 ans, cette dernière aura crocheté des tapis représentant des paysages de Chéticamp presque toutes sa vie. Une vingtaine de ses éclatantes créations sont en montre.

■

Opéra. Cathédrale mondaine du Second Empire, les délices architecturaux de l'Opéra de Paris continuent de nous éblouir. Autant les amateurs du style «Beaux-Arts» que les amateurs d'opéra seront ravis de savoir qu'une exposition à la place Victoria nous présente ce cadre magnifique à la décoration très riche et très dorée. Cet hommage à Charles Garnier, architecte de l'Opéra de Paris, se double d'une exposition de costumes et d'autres accessoires du «bel canto» dont certains furent portés par des artistes canadiens que se sont produits sur cette scène prestigieuse où l'exhubérance théâtrale se retrouve aussi dans le cadre bâti. Jusqu'au 3 septembre.

■

L'expo des Expos. Au centre Saydie-Bronfman, en 25 photographies cibachrome, Richard Pérusse nous livre l'atmosphère du stade Olympique lors des parties des Expos. C'est un autre visage de ce sport que l'on retrouvera. Les images en définissent d'une façon efficace, la forme et les lignes abstraites. Ce sport est donc aussi vivement coloré que ses participants. Jusqu'au 8 septembre.

Aussi au centre Bronfman, après la très belle exposition du photographe anglais Bill Brandt, on peut voir les oeuvres, décevantes disons-le, de cinp artistes: Herzl Kashetsky, Sonia Pearl, Marylin Rubenstein, Lois Seigel et Robin Wall. Jusqu'au 8 septembre.

■

La galerie UQAM présente, jusqu'au 26 août, une rétrospective de plus de 20 ans d'estampe chez les Inuit à partir de la collection du Musée de l'homme. On y verra aussi une quarantaine de sculptures réalisées par des artisans de Dorset à Provungnituk.

Au Centre d'interprétation de la nature du parc Paul-Sauvé d'Oka, une quinzaine de peintres animaliers attirent les foules. Très accessible au public, cette forme d'expression connaît, ces jours-ci, une rage étonnante. Intutulée *Les arts de la nature*, l'exposition se termine le 29 août.

Née à Montréal en 1955, l'artiste Geneviève Cadieux nous fait voir, au Agnes Etherington Art Centre de Kingston (Ontario), cinq oeuvres de grand format: des constructions multi-médias, où la lumière domine et où la photographie a son mot à dire. Ses oeuvres, paraît-il, sont caractérisées par une grande diversité dans l'invention. Jusqu'au 19 septembre. À noter qu'il ne reste que bien peu de temps pour voir, au Musée d'art contemporain, la très belle rétrospective Riopelle.

Notes de lecture

La forteresse. Denis Desforges, roman, Éditions Albin Michel, 253 pages.

Le Destin et le Temps ne font pas bon ménage, surtout quand, disciple de Montherlant, un auteur essaye de les confondre pour leur opposer «la soif d'une immense retirement».

C'est pourtant ce qu'essaye de faire Denis Desforges avec son héros Gaetano Martin, exministre d'un petit état d'Amérique du Sud. La forteresse, dans laquelle il est enfermé, devient rapidement son état propre: il s'emmure dans son desintéressement. Mais les événements le prennent comme intermédiaire, en vain d'ailleurs puisque son destin n'entrave pas la fatalité des autres, bien que présent sous la forme d'un vieillard symbolique et qui est voulu mystérieux, par l'auteur. Il va donc chercher dans la mort «son superbe isolement.»

En dépit d'une puissance d'évocation des paysages audins qui tient de la poésie lyrique, et de la recherche d'un dialogue intérieur qui nous semble un peu froid, l'auteur n'est pas arrivé, malgré ses dons indiscutables d'écrivain, à nous faire entrer dans ce monde de l'absurde. Peut-être parce que le temps du «Maitre de Santiago» qui a influencé Desforges, est passé avec Montherlant.

Peut-être aussi parce que, en dépit de son obsession, Denis Desforges a décidé d'appliquer la recette de Jean Cocteau: «Puisque ces mystères nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs.»

F.P.

Revue d'esthétique, nouvelle série, no 2, Paris, Privat.

Dirigée par Mikel Dufrenne, la *Revue d'esthétique* a quitté la chancelante collection 10/18 de Christian Bourgois pour se retrouver en format de luxe (au prix de 70 francs) aux éditions Privat. La revue n'a apparemment pas de distributeur au Québec mais Mikel Dufrenne nous a fait tenir ce magnifique numéro deux consacré à Sartre et Barthes.

Bien sûr, c'est la mort qui réunit ces deux grands intellectuels de la France de mai 68. Mais c'est en même temps une cause commune de deux écrivains engagés dans leur siècle. Tous deux ont voulu décrypter «le système». Ils l'ont fait en interrogeant les signes et les mots.

Au sommaire de ce numéro présenté par Mikel Dufrenne, des textes qui rendent hommage à Sartre par Sandro Briosi, Pierre Verstraetten, Jacques Leenhardt, Daniel Charles, et Jacques Roubine; et des textes pour Barthes par Mikel Dufrenne, Dominique Noguez, Raymond Monpetit et Daniel Charles. On reproduit aussi le texte d'entretiens de Barthes avec Norman Biron pour deux émissions de la série «Des livres et des hommes» entendues au réseau FM de Radio Canada en 1975 et 1977.

En fait, cet hommage à Sartre et à Barthes s'intéresse à leurs écrits sur l'art. Ce qui est en fidélité avec le rôle que se donne la *Revue d'esthétique*, animée par Mikel Dufrenne et Olivier Revault d'Allonnes, avec Dominique Noguez.

■

Vie et mort de Max Jacob, par Pierre Andreu, Éditions de La Table Ronde, 1982.

Max Jacob, **Derniers poèmes en vers et en prose,** coll. Poésie, Gallimard, 1982.

«Je suis un martyr de moi-même», disait Max Jacob. L'homme est né à Quimper en 1876. Il est mort au camp nazi de Drancy en 1944. Figure légendaire de la bohème de Montmartre, amoureux de Modigliani, ami de Picasso et Apollinaire, il se convertit au catholicisme en 1909. Après la débauche, ce fut la vie religieuse. Max Jacob, l'homme ou l'ange, dit Le Clézio dans sa préface aux derniers poèmes qui viennent de paraître chez Gallimard. Max Jacob, ou la grâce, ajoute Le Clézio.

Ce poète, cet «illuminé» qui se fit clown pour affronter son tragique destin, qui se fit «moine» pour transfigurer la vie, est un des plus purs produits de la Bretagne, de l'esprit surréaliste le plus ancien. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que ce soit Max Jacob qui inventa le poème en prose. Tout comme il présida à la fondation du cubisme.

Son oeuvre ne fut pas très connue de son vivant. Mais le poète accueillit de nombreux jeunes poètes, séduits par son «état de poésie» sans doute.

Pierre Andreu est un de ceux-là. Ami de Max Jacob, il vient de nous en donner la biographie la plus détaillée et précise. La ferveur anime ce livre autant que les documents auxquels il a eu accès. Voilà bien l'histoire de Max Jacob. Une histoire en kaléidoscope. Mais la biographie de Pierre Andreu, si elle fourmille de détails ne nous donne pas nécessairement la mesure de l'homme dans son unité fracassante et fracassée.

En fait, la qualité et le défaut de cette biographie, c'est de ne pas prendre ses distances. On a beau suivre pas à pas Max Jacob, on aimerait parfois que le poète se retourne, nous regarde dans les yeux et nous révèle un peu plus de lui-même en faisant ses pirouettes!

Pour retrouver l'âme de Max Jacob, relisez ses poèmes. Dans la collection Poésie de Gallimard, il y avait déjà *Le Cornet à dés* et *Le Laboratoire central*. Voici les *Derniers poèmes*, brillamment préfacés par Le Clézio. Le dernier de ces poèmes s'intitule: «L'âme agitée refait le ciel».

Jean Royer

Un bon conseil.



Adoptez un régime alimentaire sain.

La Fondation du Québec des maladies du coeur

LA DÉCOUVERTE DE SOI
par
LA PEINTURE ET LE DESSIN

Technique spéciale qui permet des progrès rapides. Les cours sont d'une durée de 15 semaines et débutent en septembre

Renseignements:
843-3076 — 658-1071

Nous achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438 ouest, Sherbrooke,
845-7471, 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures au Canada
lun. au ven. de 9 h à 17 h 30,
samedi et dimanche fermé

GRANDE SOIRÉE D'OPÉRETTE
Mercredi le 25 août 1982 à 21 heures
présenté par le
théâtre LYRICHOREGRA 20
directeur artistique: **A. Nonat**
artistes invités:
L. Lecavalier, C. Dussault, D. Pilon
M. Camirand, S. Racine, B. Laplante
E. Charlebois, A. Nonat, P. Trépanier L. Bergeron
Grande Scène: **FESTIVAL DU VIEUX PORT**

COURS DE GRAVURE
chez
GRAFF
Sérigraphie - Michel Leclair
849-5162
Eau-forte - Juliana Joss
738-7605

SOLDE
de
GRAVURES
jusqu'au 4 septembre
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage

COURS DE DESSIN
"Selon la tradition des anciens maitres"
débutant en septembre 82
Pour renseignements **486-0939**
(sur semaine après 18h)
(fin de sem: 10h à 21h)

RÉCITAL D'ORGUE
Mercredi, le 25 août à 20 heures



ANTOINE BOUCHARD
Oeuvres de **Bruna, Arauxo, Böhm, Bruhns, LeBègue** et **Litaize.**
Organisé par LES CONCERTS SPIRITUELS
Billets en vente à 19 heures à la porte - $3.50; étudiants $2.50.
50 billets au jubé de l'orgue à $5.00.
RENSEIGNEMENTS: 733-8211
Oratoire St-Joseph

dans le Devoir... votre galerie d'art occupe une place de choix...

Robert CAMPEAU 844-3361

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante

Les Concerts Gala vous éblouiront avec ses huit concerts inoubliables des plus grands classiques, romantiques et modernes. Haydn, Liszt, Beethoven, Mozart, Bruckner, Bartók. Entre autres vedettes: la soprano Jessye Norman, le pianiste Krystian Zimerman et le violoniste Henryk Szeryng.

LES CONCERTS GALA

14-15 septembre
Charles Dutoit
Colette Boky, *soprano*
Ryland Davies, *ténor*
John Paul Bogart, *baryton-basse*
Choeurs de l'OSM
Haydn: Les Saisons

18-20 octobre
Charles Dutoit
Pierre Amoyal, *violoniste*
Schoenberg: Concerto pour violon
Schubert: Symphonie no 9

2-3 novembre
Herbert Blomstedt
Zoltan Kocsis, *pianiste*
Bartók: Concerto pour piano no 3
Bruckner: Symphonie no 6

6-7 décembre
David Zinman
Dorothy Masella, *harpiste*
Timothy Hutchins, *flûtiste*
Mozart: Symphonie no 33, K. 319
Concerto pour flûte et harpe
Symphonie no 41, K. 551 (Jupiter)

25-26 janvier
Hiroshi Wakasugi
Paul Stewart, *pianiste*
Liszt: Les Préludes
Concerto pour piano no 2
Syniphonie Dante
«Choeurs de l'école Face»
I. Edwards

1-2 mars
Charles Dutoit
Krystian Zimerman, *pianiste*
Beethoven: Concerto pour piano no 4
Symphonie no 3 (Eroïca)

29-30 mars
Charles Dutoit
Henryk Szeryng, *violoniste*
Brahms: Ouverture tragique
Berg: Lulu-suite (Pauline Vaillancourt, sop.)
Brahms: Concerto pour violon

17-18 mai
Charles Dutoit
Jessye Norman, *soprano*
James McCracken, *ténor*
Louis Quilico, *baryton*
Saint-Saëns: Samson et Dalila, Acte II
Stravinsky: Le Sacre du Printemps

Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 25%

Téléphonez au **842-3402** et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts. Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans, gracieuseté de **The Gazette.**

OSM **Orchestre symphonique de Montréal** *Charles Dutoit Directeur artistique*

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *spectacles*

Le 9e Festival du théâtre pour enfants

Surprendre au lieu de moraliser

par **Robert Lévesque**

DEPUIS hier, le parc Lafontaine est le lieu du 9e Festival de théâtre pour enfants. Jusqu'au 27 août, 13 troupes, dont neuf du Québec, deux de l'Ontario, une de France et une de Belgique, tenteront de prouver qu'à l'heure des jeux Atari et de leurs guerres inter-galactiques à la portée des tout-petits, on peut encore intéresser ces enfants, qui auront 25 ans en l'an 2000, avec une petite fille qui a peur de la nuit, un âne et une tortue qui ont raté l'embarquement dans l'arche de Noé, un clown en unicycle, une réflexion sur la solitude.

Le théâtre pour enfants au Québec, qu'il ne faut pas confondre avec les *patofferies* commerciales, vit, depuis près d'une dizaine d'années, une effervescence remarquable. Il y a, seulement au Québec, plus de troupes subventionnées (environ 35) que dans le reste du Canada, et à l'Association québécoise du jeune théâtre (AQJT) sont inscrites pas moins de 18 troupes professionnelles fonctionnant à plein temps. Toutes, depuis 1972, alors que Monique Rioux proposait, dans un rapport au Centre d'essai des auteurs dramatiques (CEAD), la création d'ateliers d'écriture réunissant auteurs, comédiens et enfants, se sont inscrites dans un courant qui privilégie, avant même le spectacle, la relation qui s'établira avec les enfants. Bref, il ne s'agit pas tant de divertir que de mettre l'enfant en situation de *concerné*.

Évidemment, cette approche comporte ses limites et, particulièrement lors du septième festival, en 1980, la tendance trop fortement «éducative» avait transformé le théâtre en une salle d'école supplémentaire où l'on imposait aux enfants une «participation» qui empêchait tout émerveillement, qui faisait de Pierrot un professeur régimentant l'imaginaire des pauvres enfants dont l'année scolaire se trouvait à débuter une semaine d'avance.

Cette année, en parallèle aux représentations divisées en trois groupes (les tout-petits, les enfants, les adolescents), la direction du festival a décidé d'organiser des rencontres-débats dont le thème général — la théâtralité — permettra sans doute d'aborder de front ce principal handicap du théâtre pour enfants et l'indécision qui le ronge dans son approche scénique. Les comédiens sont-ils de nouveaux pédagogues déguisés, ou doivent-ils être des comédiens, des gens de spectacle, qui, au lieu de moraliser, vont surprendre, émerveiller, toucher?

Maurice Yendt, qui est le directeur du Théâtre des Jeunes années à Lyon, parlera de la déscolarisation du théâtre pour le jeune public, c'est-à-dire qu'il évoquera, sans doute, ces dangers de didactisme dans lesquels le théâtre pour enfants au Québec s'enferre parfois. Roger Deldime, qui dirige le Centre de sociologie du théâtre à l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles, fera part des tendances du répertoire pour la jeunesse dans son pays. Le co-directeur du Théâtre Am-Stram-Gram de Genève, Dominique Catton, fera part des expériences suisses, et Joan Hernandez, directrice des Duck Street Marionettes, à la Nouvelle-Orléans, abordera l'aspect de l'enseignement des langues étrangères par le théâtre pour enfants.

Une rencontre portera sur le «maternalisme» et le «paternalisme» en théâtre pour enfants. Ce sera, encore une fois, l'occasion de s'interroger sur les risques inhérents à cette tendance, persistante chez certains pratiquants, à trop vouloir encadrer l'imaginaire et la liberté du jeune spectateur.

Puisqu'enfin c'est beaucoup plus la pratique de ce théâtre que son contenu qui fait problème, Daniel Meilleur, l'un des fondateurs de la troupe La Maramille en 1973, rappelle que ce qui s'est produit depuis le début des années 70 en théâtre pour enfants, c'est d'abord une révolution au niveau des sujets abordés, beaucoup plus qu'une évolution au niveau de la forme et de l'approche théâtrales. «Avant cette effervescence de théâtre pour enfants, qui a surgi à la fin des années 60, tous les sujets étaient réduits; il y avait plein de tabous. Maintenant, ces tabous n'existent plus. Vous avez des spectacles sur le sexe qui, il y a 10 ans, auraient été objets de scandale et de censure.»

On a aussi beaucoup réinterprété les contes de fées, en piégeant leurs contenus réactionnaires, normalisateurs, réductifs. On a aussi compris, mais peut-être pas chez tous les groupes, que rien n'était possible si l'on ne partait pas de la prémisse que l'enfant est intelligent. On a, depuis 10 ans au Québec, abattu des cloisons, libéré des sujets, mais là où l'on a le moins réfléchi — et ce neuvième festival permettra peut-être un rattrapage — c'est dans le champ de la forme théâtrale. L'enfant est un spectateur, oui ou non? Le théâtre, même au fond d'une salle de classe, est un spectacle? Alors, pourquoi faut-il souvent voir avancer en scène une espèce de moniteur ou d'animateur qui va vous dire de répondre ci ou ça, de choisir qui est la plus fine, d'applaudir bien fort à des conneries qui n'étaient même pas difficiles à faire...

Le théâtre pour enfants au Québec est maintenant devenu un secteur (pour parler comme les fonctionnaires) reconnu. Au ministère des Affaires culturelles, on vient d'avoir la grande illumination. Pour la première fois, alors que ce festival, qui a neuf ans, est le plus ancien et le plus pauvre au Canada, on a accepté de délier les cordons de la bourse et le comité exécutif du festival a reçu une subvention de $25,000. Jusqu'à maintenant, c'est l'Association québécoise du jeune théâtre qui, à même ses maigres budgets, prenait sur elle l'organisation de ce festival important. Certaines années, il fallait tout boucler avec $5,000, alors que le festival s'établissait une bonne réputation à l'étranger.

Cette année, c'est le pactole, en comparaison avec les huit années de vaches maigres. Les Affaires intergouvernementales assument $32,000 de frais de voyages et de séjour pour les invités; le Conseil des arts y va de $22,500; l'Office des tournées défrait les coûts des troupes de l'Ontario. Bref, avec les revenus escomptés de la vente des billets (il en coûte $3 aux adultes, $2 aux enfants), on globalise un budget de $116,000. On n'avait jamais vu ça.



Le théâtre pour enfants vit une effervescence remarquable.

De plus, fait à souligner, la Ville de Montréal, quoique le Conseil des arts de la CUM ne tient pas compte du théâtre pour enfants dans ses programmes de subvention, a fourni une aide technique sans aucune commune mesure avec les expériences passées. Ainsi, les salles du pavillon Lafontaine (le gymnase) et du pavillon Calixa-Lavallée sont entièrement équipées au frais de la Ville; le Service des Loisirs a distribué des tracts pour le festival: des animateurs. Donc, aux locaux de l'AQJT, on n'avait, cette semaine, que des éloges pour l'appui de la Ville de Montréal.

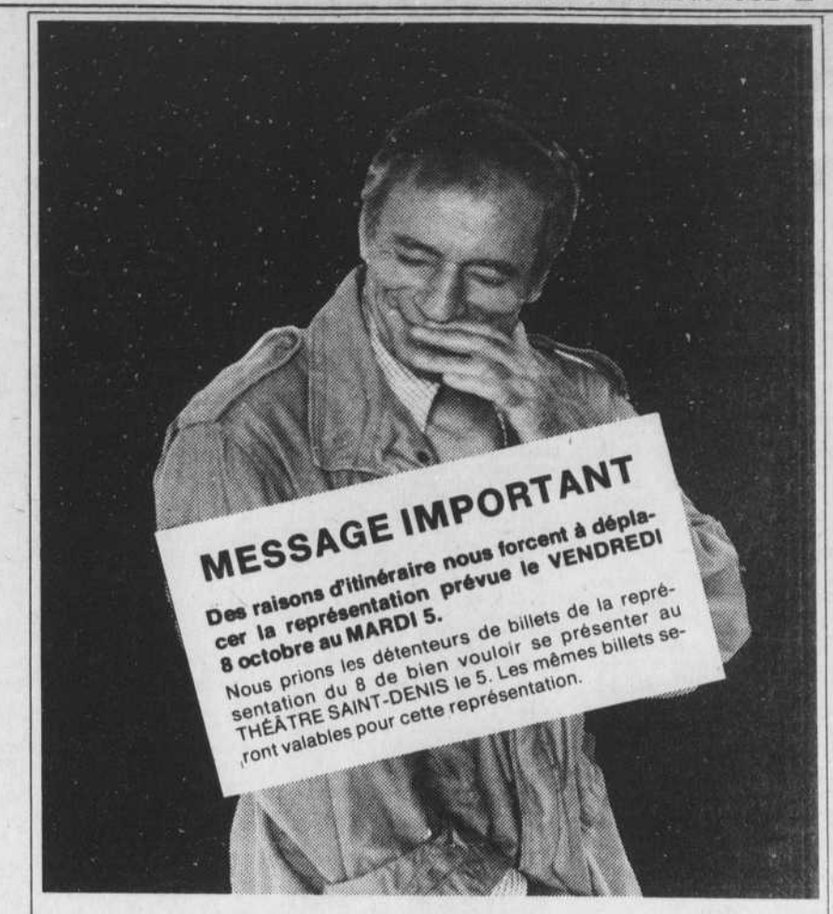
On verra donc au parc Lafontaine, d'aujourd'hui jusqu'à vendredi, les troupes québécoises Le Caroussel de Saint-Lambert; le Court-Circuit de Montréal; Circus, qui se consacre à l'univers du cirque; Le Gros Mécano de Québec; La Grosse Valise de Joliette; l'Ensemble Marcabru de Montréal, qui créera un spectacle musical avec une adaptation du Roman de Renart; le Théâtre de Quartier de Montréal; et le Théâtre Petit à petit, qui reprendra encore une fois sa pièce interdite par la CECM: *Où est-ce qu'elle est ma gang?*.

De l'Ontario, on verra le groupe Imago d'Ottawa et le Théâtre de la Vieille 17 de Rockland. La Compagnie de la Carrerarie de Lyon présentera un spectacle musical intitulé *Les passe-temps d'une pierre*. Cette troupe existe depuis 1972 et elle est formée de musiciens appartenant à divers groupes de musique contemporaine improvisée. Le Théâtre de Galafronie de Bruxelles offrira un récit différent de l'arche de Noé. Cette troupe a été formée en 1978.

On peut obtenir informations et billets aux guichets du festival qui sont situés au pavillon Calixa-Lavallée, en plein coeur du parc Lafontaine. À tous les jours, un journal rendant compte des activités et des discussions est disponible au prix de 25 cents.

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.



Michel Gélinas présente

yves montand

Théâtre St-Denis
Berri
1594, rue St-Denis
Renseignements 849 4211

en vente aux guichets du Théâtre Saint-Denis, et à tous les comptoirs Ticketron *
* frais de service

galerie uqam

ART INUIT AU CANADA
Estampes et sculptures

Exposition organisée avec la collaboration du Musée national de l'Homme, Musées nationaux du Canada

DU 14 AOÛT AU 28 AOÛT 1982

GALERIE UQAM
PAVILLON JUDITH-JASMIN-SALLE J-R160
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
1400, RUE BERRI
MONTRÉAL

LA GALERIE EST OUVERTE DU MERCREDI AU DIMANCHE DE 12 HEURES À 18 HEURES. LUNDI 23 AOÛT, MARDI 24 AOÛT.

Université du Québec à Montréal

LA 49e DE L'OSM
OPUS 82 & 83
L'éblouissante

Les Grands Concerts vous éblouiront avec quelques-unes des plus grandes oeuvres du répertoire interprétées par des artistes célèbres. L'Orchestre symphonique de Montréal, sous la direction de Charles Dutoit, vous présente: Martti Talvela, la plus illustre basse de notre temps, Rudolf Serkin, sans doute le plus grand pianiste vivant, Emil Gilels lors de son seul concert en Amérique du Nord, Maurice André, «Le Prince de la trompette».

LES GRANDS CONCERTS

B **11-12 octobre** Charles Dutoit **Martti Talvela,** *basse* Mariana Paunova, *contralto* Choeurs de l'OSM, *W. Riddell*	**Rimsky-Korsakov: La Grande Pâque Russe** **Prokofiev: Alexandre Nevsky** **Moussorgsky: Boris Godounov, extraits**
C **26-27 octobre** **Zubin Mehta** Kyung-Wha Chung, *violoniste* Yo-Yo Ma, *violoncelliste*	Mendelssohn: Ruy Blas, ouverture **Brahms: Concerto pour violon et violoncelle** Hindemith: Musique de concert pour cordes et cuivres **Strauss: Till Eulenspiegel**
B **9-10 novembre** **Dennis Russell-Davies** Garrick Ohlsson, *pianiste*	Hodkinson: Fantasia for Orchestra Mozart: Concerto pour piano, K. 503 **Nielsen: Symphonie no 4 (Inextinguible)**
B **13-15 décembre** **Jesus Lopez-Cobos** Ken Noda, *pianiste*	Stockhausen: Jubilee Chopin: Concerto pour piano no 2 **Dvorak: Symphonie no 6**
C **11-12 janvier** **Charles Dutoit**	Mozart: Symphonie no 38, K. 504 (Prague) Boulez: Notations **Rimsky-Korsakov: Schéhérazade**
B **15-16 février** Charles Dutoit **Radu Lupu,** *pianiste*	Ravel: Ma Mère l'Oye (complet) Tremblay: Cantique de Durées **Brahms: Concerto pour piano no 1**
C **8-9 mars** Charles Dutoit **Maurice André,** *trompettiste*	Matton: Mouvement symphonique no 4 **Haydn: Concerto pour trompette** Stravinsky: Symphonie en do **Hummel: Concerto pour trompette**
C **22-23 mars** **David Zinman** **Shlomo Mintz,** *violoniste*	Mercure: Kaléidoscope **Bruch: Fantaisie écossaise** **Beethoven: Symphonie no 6 (Pastorale)**
C **5-6 avril** Franz-Paul Decker **Anton Kuerti,** *pianiste*	Freedman: Chaconne **Mozart: Concerto pour piano, K. 595** **Strauss: Sinfonia Domestica**
B **12-13 avril** **Günther Herbig** **Emil Gilels,** *pianiste*	**Beethoven: Concerto pour piano no 3** **Mahler: Symphonie no 6**
B **26-27 avril** Charles Dutoit Richard Roberts, *violoniste*	Shostakovich: Concerto pour violon no 2 **Bruckner: Symphonie no 4 (Romantique)**
C **10-11 mai** Charles Dutoit **Rudolf Serkin,** *pianiste*	Ravel: Le Tombeau de Couperin Ravel: Valses nobles et sentimentales **Brahms: Concerto pour piano no 2**

Abonnez-vous dès maintenant! Épargnez 15% ou 25%

Série A: Abonnez-vous à la série des 12 concerts et épargnez 25%. 12 concerts pour le prix de 9!

Série B ou C: Abonnez-vous à l'une ou l'autre des séries de 6 concerts et épargnez 15%.

Téléphonez au **842-3402** et faites porter à votre compte Visa ou MasterCard ou passez à notre bureau d'abonnement, ouvert du lundi au vendredi entre 11 heures et 18 heures, au 200 ouest, boul. de Maisonneuve, à l'arrière de la Place des Arts. Prix spéciaux pour étudiants et personnes de plus de 65 ans. gracieuseté de **The Gazette.**

OSM *Orchestre symphonique de Montréal* — *Charles Dutoit Directeur artistique*

L'art du cinéma d'animation
Jusqu'au 5 septembre

★ **Une exposition**
«une exposition qu'on ne peut manquer sous aucun prétexte»
Jean Tourangeau, La Presse

★ **150 films**
«en dehors des festivals spécialisés dans le domaine, la plus grande collection de films d'animation auxquels le public aura jamais eu accès»
Richard Guay, Le Devoir

★ **Ateliers et démonstrations**
Techniques d'animation:
Démonstrations par des cinéastes de l'ONF (de 13 à 17h), pour tous.

Ateliers pratiques pour les moins de 12 ans, pour les 10 à 16 ans, (renseignements et inscriptions: 285-1600, poste 154)



Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Les jeudis jusqu'à 21h
Prix d'entrée: adultes 2$, étudiants 75¢,
gratuit pour les moins de 12 ans!
Renseignements: 285-1600

Autres expositions:
Max Ernst: Écrits et œuvre gravé
Jusqu'au 12 septembre
Kees Van Dongen: Actrice dans le rôle de Hamlet
Jusqu'au 14 novembre

Promenades commentées dans le Vieux Montréal
Les mercredis à 11h
Départ: Place Vauquelin près du métro Champ-de-Mars

Betty Boop, Grim Natwick

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ASTRE I; 9480 Lacordaire (327-5001) — "Ragtime". Sam. dim.: 13 h 30; 17 h 00; 20 h 00. Sem.: 19 h 30.
ASTRE II — "Caligula". Sam. dim.: 13 h 20; 17 h 00; 20 h 15. Sem.: 19 h 45.
ASTRE III — "L'oeil du témoin". Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 35; 20 h 10. Sem.: 19 h 30. "Chez Porky". Sam. dim.: 14 h 50; 18 h 25; 22 h 00. Sem.: 21 h 20.
ASTRE IV — "Les petites filles". Sam. dim.: 13 h 20; 17 h 00; 20 h 40. Sem.: 21 h 55. "Scrable d'amour". Sam. dim.: 14 h 35; 18 h 15; 21 h 50. Sem.: 20 h 45. "Martine, l'infirmière à tout faire". Sam. dim.: 15 h 45; 19 h 25. Sem.: 19 h 30.
AVENUE; 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "A midsummer night sex comedy". Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.
BERRI I; 1280 St-Denis (288-2115) — "Tais-toi quand tu parles" 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 40; 21 h 30.
BERRI II — "Les 3 caballeros" 12 h 10; 16 h 00; 19 h 50. "Mary Poppins" 13 h 30; 17 h 20; 21 h 10.
BERRI III — "Arlequin" 12 h 30; 14 h 25; 16 h 15; 18 h 05; 19 h 55; 21 h 45.
BERRI IV — "La maison du lac" 12 h 55; 15 h 00; 17 h 10; 19 h 20; 21 h 30.
BERRI V — "Bandits, bandits" 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40.
BIJOU; 5030 Papineau (527-9131) — "Les folles étreintes de Julia" 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 20; 21 h 45. "Adolescentes libertines" 13 h 45; 16 h 00; 18 h 15; 20 h 40.
BONAVENTURE I; 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Lady Chatterly's lover". Sam. dim.: 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sem.: 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.
BONAVENTURE II; — "The best little whorehouse in Texas". Sam. dim.: 13 h 20; 15 h 25; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 40. Sem.: 17 h 30; 19 h 35; 21 h 40.
BROSSARD I; Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Mary Poppins" Sam. dim.: 12 h 00; 15 h 45; 19 h 30. Sem.: 17 h 05; 20 h 50. "Les 3 caballeros". Sam. dim.: 14 h 30; 18 h 15; 22 h 00. Sem.: 19 h 35; 22 h 00.
BROSSARD II — "Arlequin". Sam. dim.: 12 h 20; 14 h 10; 16 h 00; 17 h 50; 19 h 40; 21 h 30. Sem.: 17 h 50; 19 h 40; 21 h 30.
BROSSARD III — "E.T. extra terrestrial". Sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
CHAMPLAIN I; 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "La bidasse". Sam. dim.: 12 h 25; 16 h 00; 19 h 45. Sem.: 18 h 10; 21 h 45. "Le défi". Sam. dim.: 14 h 20; 18 h 05; 21 h 45. Sem.: 20 h 05.
CHAMPLAIN II — "Le Chinois". Sam. dim.: 13 h 00; 16 h 25; 19 h 55. Sem.: 18 h 15; 21 h 40. "A Miami faut le faire". Sam. dim.: 14 h 40; 18 h 10; 21 h 40. Sem.: 19 h 55.
CHÂTEAU I; 6958 St-Denis (271-1103) — "Venin" 12 h 45; 16 h 25; 19 h 55. "Meurtre à la St-Valentin" 14 h 35; 18 h 05; 21 h 35.
CHÂTEAU II — "Le lion du désert" 12 h 05; 14 h 50; 17 h 40; 20 h 25.
CINÉMA DE MONTRÉAL I; 1584 est Mont-Royal (521-7870) — "Les doigts du diable" 13 h 10; 16 h 30; 19 h 50. "Déviations mortelles" 14 h 50; 18 h 10; 21 h 30.
CINÉMA DE MONTRÉAL II — "La guerre du feu" 13 h 20; 17 h 20; 21 h 15. "L'étranger, le 8e passager" 15 h 10; 19 h 10.
CINÉMA DE PARIS; 896 ouest, Ste-Catherine (861-2996) — "Things are tough all over" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE; 335 est, boul. de Maisonneuve (842-9763) — Sam.: "Quatre pas dans les nuages" (d'Alessandro Blasetti, Italie, 1947) 18 h 00. "À soir on fait peur au monde" (de François Brault et Jean Dansereau, Québec, 1969) 20 h 00. Dim.: "La cabane" (Québec 1973) et "Guitare" (Québec 1974) de Richard Lavoie (pour enfants) 15 h 00. "Boudu sauvé des eaux" (de Jean Renoir, France, 1932) 18 h 00. "On a volé un tram" (de Luis Bunuel, Mexique, 1953) 20 h 00.
CINÉ-PLEX I; 2001 Université, suite 100, (849-4518) — The secret policeman other ball" 12 h 45; 14 h 30; 16 h 15; 18 h 00; 19 h 45; 21 h 30.
CINÉ-PLEX II — "Chariots of fire" 12 h 20; 14 h 35; 16 h 50; 19 h 05; 21 h 20.
CINÉ-PLEX III — "Endless love" 12 h 30; 14 h 45; 17 h 00; 19 h 15; 21 h 30.
CINÉ-PLEX IV — "Citizen Kane" 13 h 00; 15 h 10; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40.
CINÉ-PLEX V — "The long good friday" 12 h 55; 15 h 05; 17 h 15; 19 h 25; 21 h 35.
CINÉ-PLEX VI — "The devils playground" 12 h 25; 14 h 15; 16 h 05; 17 h 55; 19 h 45; 21 h 35.
CINÉ-PLEX VII — "The secret policeman other ball" 12 h 15. 14 h 00; 15 h 45; 17 h 30; 19 h 15; 21 h 00.
CINÉ-PLEX VIII; — "The secret policeman other ball" 13 h 05; 14 h 50; 16 h 35; 18 h 20; 20 h 05; 21 h 50.
CINÉ-PLEX IX; — "Victor Victoria" 12 h 10; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 10; 21 h 30.
CLAREMONT; 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Tron" 13 h 30; 15 h 25; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS I; Complexe Desjardins (288-3141) — "Les pièges de la mer" 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15.
COMPLEXE DESJARDINS II; — "L'amant de Lady Chatterley" 14 h 00; 17 h 45; 21 h 30 — "Felicity" 12 h 05; 15 h 50; 19 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS III; — "Adolescentes libertines" 12 h 05; 14 h 20; 16 h 35; 18 h 50; 21 h 05 — "Folles étreintes de Julia" 13 h 05; 15 h 20; 17 h 35; 19 h 50; 22 h 05.
COMPLEXE DESJARDINS IV; — Sam.: "Gigi" 12 h 05; 14 h 20; 16 h 35; 18 h 50; 21 h 05. Dim. à jeu.: "Gen Hur" 13 h 00; 19 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE; 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche.
CÔTE-DES-NEIGES I; 6800 Côte-des-Neiges (735-5526) — "The best little whorehouse in Texas" Sam. dim. 13 h 20; 15 h 25; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 40. Sem.: 19 h 35; 21 h 40.
CÔTE-DES-NEIGES II; — "Annie" Sam. dim.: 12 h 15; 14 h 30; 16 h 50; 19 h 15; 21 h 35. Sem.: 19 h 15; 21 h 35.
CRÉMAZIE; 8610 St-Denis (388-4210) — "Porté disparu" Sam. dim.: 12 h 25; 14 h 40; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 30. Sem.: 19 h 15; 21 h 30.
DAUPHIN I; 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Rox et Rouky" 13 h 15; 16 h 30; 19 h 45. — "Condorman" 14 h 50; 18 h 00; 21 h 20.
DAUPHIN II; — "Il faut tuer Brigitt Haas" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20.
DORVAL I; 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Poltergeist". Sam. dim.:12 h 30; 14 h 40; 16 h 50; 19 h 00; 21 h 10. Sem.: 19 h 00; 21 h 10.
DORVAL II; — "The world according to Garp". Sam. dim.: 13 h 15; 15 h 45; 18 h 15; 20 h 45. Sem. 18 h 15; 20 h 45.
DORVAL III; — "Night shift" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.
DÉCARIE SQUARE I; Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "E.T. extra terrestrial" Sam. dim. 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.
DÉCARIE SQUARE II; — "The pirate movie" Sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.
ÉLYSÉE I; 35 Milton (842-6053) — "Diva" Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 55; 17 h 20; 19 h 30; 21 h 40. Sem.: 19 h 30; 21 h 40.
ÉLYSÉE II; — "Making love" Sam. dim.: 12 h 35; 14 h 50; 16 h 55; 19 h 00; 21 h 05. Sem.: 19 h 00; 21 h 05
FAIRVIEW I; 7555 Transcanadienne, Pointe-Claire (679-8095) — "Friday the 13th III" Sam., dim.: 13 h 15; 15 h 15; 17 h 15; 19 h 15; 21 h 15. Sem.: 19 h 15; 21 h 15.
FAIRVIEW II; — "An officer and a gentleman" Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00 Sem.: 18 h 30; 21 h 00.
IMPÉRIAL; 1430 Bleury (288-7102) — "Star Treck: the wrath of Khan" 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 20.
JEAN-TALON; 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Tais-toi quand tu parles" Sam., dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 19 h 30. "Inspecteur La Bavure" Sam., dim.: 14 h 45; 18 h 15; 21 h 45. Sem.: 17 h 45; 21 h 15.
KENT I; 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Raiders of the lost ark" Sam. dim.: 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25. Sem.: 19 h 15; 21 h 25.
KENT II; — "The world according to Garp". Sam. dim.: 13 h 30; 16 h 00; 18 h 30; 21 h 00. Sem.: 18 h 30; 21 h 00.
LA CITÉ I; 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Les uns les autres" 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30.
LA CITÉ II; — "Justicier dans la ville II" 12 h 45; 14 h 25; 16 h 05; 17 h 35; 19 h 15; 21 h 00.
LA CITÉ III; — "Aventuriers de l'arche perdue" 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 05.
L'AUTRE CINÉMA; 6430 rue Papineau (722-1451) — "Quelque part dans le temps" 18 h 45; "La maîtresse légitime" 19 h 15; "C'est l'apocalypse" 21 h 00. "Dernier tango à Paris" 21 h 30.
LAVAL I; 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Légitime violence" Sam., dim.: 12 h 40; 16 h 10; 19 h 40. Sem.: 19 h 40. "Justicier dans la ville". Sam., dim.: 14 h 30; 18 h 00; 21 h 30. Sem.: 18 h 00; 21 h 30.
LAVAL II; — "Venin" Sam., dim.: 13 h 00; 16 h 30; 20 h 00. Sem.: 20 h 00. "Meurtre à la St-Valentin". Sam., dim.: 14 h 50; 18 h 20; 21 h 50. Sem.: 18 h 20; 21 h 50.
LAVAL III; — "Folles étreintes de Jennifer". Sam., dim.: 12 h 00; 14 h 50; 17 h 40; 20 h 30. Sem.: 20 h 30. "Linda". Sam., dim.: 13 h 15; 16 h 05; 18 h 55; 21 h 50. Sem.: 18 h 55; 21 h 50.
LAVAL IV; — "Les aventures de l'arche perdue" Sam. dim.: 12 h 40; 14 h 50; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 19 h 10; 21 h 20.
LAVAL V; — "Friday the 13th III" sam. dim.: 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sem.: 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40.
LAVAL-ODÉON I; Centre 2000, 3195 ouest Boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "E.T. extra terrestrial" sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.; 19 h 10. 21 h 20.
LAVAL-ODÉON II; — "La bidasse" sam. dim.: 15 h 40; 19 h 35. Sem : 18 h 00; 21 h 35. "Le défi" sam. dim.: 13 h 45; 17 h 40; 21 h 35. Sem.: 19 h 50.
LOEW'S I; 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "An officer and a gentleman" 12 h 00; 14 h 20; 16 h 40; 19 h 05; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.
LOEW'S II; — "Night shift" 13 h 40; 15 h 40; 17 h 40; 19 h 40; 21 h 40. Samedi dernier spectacle: 23 h 40.
LOEW'S III; — "Poltergeist" 12 h 05; 14 h 25; 16 h 40; 19 h 00; 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 20.
LOEW'S IV; — "Young doctor in love" 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.
LOEW'S V; — "Diner" 12 h 15; 14 h 15 15; 16 h 35; 19 h 00; 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.
MERCIER; 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Les blues" dim.: 15 h 25; 19 h 25. Lun. à sam.: 18 h 00; 21 h 50 "Les voisins" dim.: 13 h 30; 17 h 30; 21 h 30. Lun. à sam.: 20 h 00.
OUIMETOSCOPE I; 1204 est Ste-Catherine (525-8600) — "Caligula" (de Tinto Brass, USA, Italie, 1979) sam.: 19 h 00; 21 h 45. Dim.: 13 h 00; 15 h 45; 19 h 00; 21 h 45.
OUIMETOSCOPE II; — Sam.: "C'est ma vie après tout" (de John Badham, USA, 1981) 19 h 15; 21 h 30. Dim.: "Je repars à trois" (de Massimo Troisi, Italie, 1981) 14 h 00; 16 h 15; 19 h 15; 21 h 30.
OUTREMONT; 1248 ouest Bernard (277-4245) — Sam.: "The China syndrome" (s.t. fr.) 19 h 00. "Equus" 21 h 30. Dim.: La bidasse 19 h 00. "Coupe de torchon" 21 h 30.
PALACE I; 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Rocky III" 13 h 20; 15 h 20; 17 h 20; 19 h 20; 21 h 20. Sam.: dernier spectacle: 23 h 20.
PALACE II; — "Friday the 13th III" 12 h 15; 14 h 10; 16 h 05; 18 h 00; 19 h 55; 21 h 50. Sam. dernier spectacle: 23 h 45.
PALACE III; — "Blade runner" 12 h 45; 14 h 45; 16 h 45; 18 h 45; 20 h 45. Sam. dernier spectacle 22 h 45.
PALACE IV; — "Summer lovers" 13 h 45; 15 h 45; 17 h 45; 19 h 45; 21 h 45. Sam. dernier spectacle: 23 h 45.
PALACE V; — "A midsummer night sex comedy" 12 h 55; 14 h 40; 16 h 20; 18 h 00; 19 h 40; 21 h 30.
PALACE VI; — "Forced vengeance" 13 h 00; 14 h 45; 16 h 30; 18 h 00; 20 h 05; 21 h 50. Sam. dernier spectacle 23 h 40.
PARALLÈLE; 3682 St-Laurent (843-4725) — Sam. dim.: "M" (Le maudit) (de Fritz Lang, All., 1931) 20 h 00. Lun. à Jeu.: "Métropolis" (de Fritz Lang, R.F.A., 1926) 20 h 00.
PARISIEN I; 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — Festival des films du monde (dans les cinq salles) Sam.: "Les fantômes du Chapelier" 19 h 00; 21 h 30. "Kamikaze" 11 h 20; 19 h 10. "Konopielka" 15 h 00. "Tiempo de la revancha" 17 h 00. Dim.: "Volver a empezar" 9 h 00; 19 h 20. "Brimstone" 11 h 00; 21 h 30. "Kamikaze" 13 h 00. "Les fantômes du chapelier" 15 h 00. "Avant-hier" 17 h 20.
PARISIEN II; — Sam.: "A contretempo" 11 h 00; 21 h 00. "Harlequin" 13 h 10; 19 h 00. "Maravillas" 15 h 10. "By design" 17 h 10. Dim.: Tag der idioten" 14 h 00; 18 h 00. "The scarecrow" 16 h 00. "Parsifal" 20 h 00.
PARISIEN III; — Sam.: "By design" 10 h 40. "O sono nao acabou" 13 h 00. "Sorry wrong number" 15 h 00. "Double indemnity" 16 h 50. "Le féminin pluriel" 19 h 00. "Le bonheur des tristes" 21 h 10. Dim.: "Le bonheur des tristes" 11 h 00. "La derelitta" 13 h 00. "Le féminin pluriel" 15 h 00. "Survivors" 17 h 00. "Le frère André" 19 h 10. "Reunion in Vienna" 21 h 00.
PARISIEN IV; — Sam.: "The man from Snowy river" 9 h 30; 21 h 20. "Les hommes sans femmes" 11 h 30. "L'étoile du Nord" 14 h 30. "Cecilia" 17 h 00. "Sadgati" 20 h 00. Dim.: "Sadgati" 9 h 20. "The man from Snowy river" 10 h 40. "The red bells" 14 h 10. "The spies who never were" 16 h 10. "Guy de Maupassant" 19 h 00. "Les hommes sans femmes" 21 h 10.
PARISIEN V; — Sam.: "Matagi" 10 h 50. "The dark room" 13 h 00. "Abortion ward" 15 h 00. "To remember or to forget" 17 h 10. "Une glace avec deux boules" 19 h 00. "Silvestre" 21 h 00. Dim.: "Une glace avec deux boules" 9 h 30. "Le lit" 11 h 20. "Hit and run" 13 h 20. "Silvestre" 15 h 20. "Nuit brève" 17 h 50. "Day of the assassin" 19 h 30. "Menue" 21 h 20.
PLACE DU CANADA; Place du Canada (861-4595) — "The pirate movie" sam. dim.: 13 h 10; 15 h 15; 17 h 20; 19 h 25; 21 h 30. Sem.: 17 h 20; 19 h 25; 21 h 30.
PLACE LONGUEUIL I; Centre Commercial Place Longueuil (679-7451) — "Tais-toi quand tu parles" sam. dim.: 13 h 00; 16 h 20; 19 h 40. Sem.: 19 h 40. "Inspecteur La Bavure" sam. dim.: 14 h 35; 18 h 00; 21 h 20. Sem.: 18 h 00; 21 h 20.
PLACE LONGUEUIL II; — "La bidasse" sam. dim.: 12 h 30; 16 h 10; 19 h 55. Sem.: 18 h 00; 21 h 35. "Le défi" sam. dim.: 14 h 25; 18 h 05; 21 h 45. Sem.: 19 h 55.
PLACE VILLE-MARIE I; 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The world according to Garp" 13 h 00; 15 h 40; 18 h 20; 21 h 00.
PLACE VILLE-MARIE II; — "Lola" 12 h 45; 14 h 55; 17 h 05; 19 h 15; 21 h 25.
PLACE ALEXIS NIHON I; Niveau du métro, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "E.T. extra terrestrial" sam. dim.: 12 h 30; 14 h 40; 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20. Sem.: 17 h 00; 19 h 10; 21 h 20.
PLACE ALEXIS NIHON II; — "The best little whorehouse in Texas" sam. dim.: 13 h 20; 15 h 25; 17 h 30; 19 h 35; 21 h 40. Sem.: 17 h 30; 19 h 35; 21 h 40.
PLACE ALEXIS NIHON III; — "Annie" sam. dim.: 12 h 30; 14 h 45; 17 h 10; 19 h 25; 21 h 30. Sem.: 17 h 10; 19 h 25; 21 h 30.
SAINT-DENIS II; — 1590 St-Denis (845-3222) — "L'amant de Lady Chatterley" sam. dim.: 13 h 50; 17 h 30; 21 h 15. Sem.: 17 h 30; 21 h 15. "Felicity" sam. dim.: 12 h 05; 15 h 45; 19 h30. Sem: 19 h 30.
SAINT-DENIS III; 1590 St-Denis (845-3222) — "Héros d'apocalypse" sam. dim.: 12 h 45; 16 h 00; 19 h 15. Sem.: 19 h 15. "La secte des cannibales" sam. dim.: 14 h 30; 17 h 45; 21 h 05. Sem.: 17 h 45; 21 h 05.
VAN HORNE; 6150 Côtes-des-Neiges (731-8243) — "Poltergeist" sam. dim.: 12 h 40; 14 h 40; 16 h 45; 18 h 50; 21 h 00. Sem.: 18 h 50; 21 h 00.
VERDUN; 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "Le Chinois" sam. dim.: 12 h 55; 16 h 20; 19 h 50. Sem.: 18 h 10; 21 h 35. "A Miami faut le faire" sam. dim.: 14 h 40; 18 h 05; 21 h 35. Sem.: 19 h 50.
VERSAILLES I; 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Friday the 13th III" sam. dim.: 13 h 30; 15 h 30; 17 h 30; 19 h 30; 21 h 30. Sem.: 19 h 30; 21 h 30.
VERSAILLES II; — "Légitime violence" sam. dim.: 13 h 00; 16 h 20; 19 h 45. Sem.: 19 h 45. "Justicier dans la ville" sam. dim.: 14 h 40; 18 h 05; 21 h 25. Sem.: 18 h 05; 21 h 25.
VERSAILLES III; — "Aventuriers de l'arche perdue" sam. dim.: 13 h 00; 15 h 00; 17 h 00; 19 h 00; 21 h 00. Sem.: 19 h 00; 21 h 00.
VILLERAY; 8042 St-Denis (388-5577) — "La bidasse" sam. dim.: 12 h 30; 16 h 20; 20 h 10. "Le défi" sam. dim.: 14 h 15; 18 h 05; 22 h 00. Sem.: 20 h 45.
WESTMOUNT SQUARE; Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Les uns les autres" sam. dim.: 13 h 00; 16 h 45; 20 h 30. Sem.: 20 h 30.
YORK; 1487 ouest Ste-Catherine (937-8978) — "Pink Floyd: the wall" 12 h 30; 14 h 20; 16 h 10; 18 h 00; 19 h 50; 21 h 40. Sam. dernier spectacle: 23 h 30.

sur scène

ARENA MAURICE RICHARD; 2800 rue Viau (872-2440) — Concert, mer.: 20 h 15. Au pupitre: Jean-François Sénart. Soliste: Gail Desmarais, soprano; Christine Lemelin, alto; Jean-Paul Guillemette, ténor, Claude Létourneau, baryton; Roland Gosselin, basse et les Disciples de Massenet. Programme: Gounod, Wagner et Verdi.
AU VIEUX FORT; 120 Chemin de Saint-Jean, Vieux-Laprairie (659-0011) — "Le chemin de Lacroix" et "Goglu" de Jean Barbeau. Jeu., ven. sam.: 19 h 00, jusqu'au 4 sept.
AU PARC LAFONTAINE (Ave. du Parc Lafontaine et Rachel) Rens.: 288-3722. 9e festival québécois de théâtre pour enfants (du 20 au 27 août) — Auditorium Pavillon Lafontaine. "Le roman de Renart" par l'ensemble Marcabru, Sam., dim.: 14 h 00. "Imago" de Lisa Du Fresne et David Secunda, Sam. dim.: 16 h 30. "Les petits pouvoirs" par Le Carrousel, Sam.: 19 h 00. "Où est-ce qu'elle est ma gang?" par le théâtre Petit à Petit, dim.: 19 h 00. — Gymnase Pavillon Lafontaine: "Le bon, la vite et le plus lent" par La Grosse Valise. Sam.: 14 h 00. Dim.: 19 h 00. "Circus" de Robert Dion et Circus, Sam. dim.: 16 h 30. "Un vrai conte de fées" par le théâtre de Quartier, Sam.: 19 h 00. dim.: 14 h 00. — Pavillon Calixa-Lavallée: "Peur bleue" par les Productions Court-Circuit, Sam.: 15 h 00. Dim.: 10 h 00, 12 h 30. "Une lune entre deux maisons" par le Carrousel, Dim.: 15 h 00.
CENTRE D'ART ORFORD; Mont-Orford, Autoroute des Cantons de l'est, sortie 118 — (819) 843-2981 — Récital Jean-Marie Londeix, saxophone et Carmen Picard, piano, Sam.: 20 h 30.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN; 5170 Chemin de la côte Ste-Catherine, (739-7944) — "Hedda Gabler" de Henrik Ibsen. Mise en scène: Per Brask Avec Diane d'Aquila. Sam. à jeu.: 20 h 00. Matinée mar.: 13 h 30. Relâche ven. jusqu'au 11 sept.
CAFÉ MOLIÈRE; 1200 St-Hubert (844-7000) — "J'pogne-tu ou chus pognée?" une production de La Vitrine. Avec Josette Couillard, Marie-Denyse Daudelin, Véronique Pinette. Mise en scène: Monique Rioux. Supplémentaires jusqu'au 29 août. Mer. à dim.: 20 h 30.
CAFÉ NELLIGAN; 550 est Dorchester 288-9535 — 273-7977 — Jérôme Langlois, pianiste Lun. amr.: 20 h 30 — "Femmes d'attente" Pierre K. Malouf. Mer. à dim.: 20 h 00. Jusqu'au 29 août. "Pit, Roger pis Rita" texte et mise en scène: Charles Mognault. Mer. à dim.: 22 h 00. Sam.: 22 h 00; 24 h 00. jusqu'au 28 août.
CHRIST CHURCH CATHEDRAL; 1440 Ave Union (288-6421) — Serge Provost, orgue. mer.: 12 h 30. Oeuvres de Buxtehude, Bach et Sweelinck.
CAFÉ THÉÂTRE QUARTIER LATIN; 4303 rue Saint-Denis (843-4384) — "Farces" avec Hélène Poulin, Gill Champagne, Daniel Pépin. Sam. et dim.: 20 h 00. Variétés: "L'envie de vous dire" (chansons théâtre poésie) une production du Théâtre Blanc. Sam. dim.: 22 h 30. Hélène Matteau, auteur-compositeur et interprète, 22 h 00. Du 24 au 29 août.
L'ENTRENUIT; 500 est Rachel (523-8708) — "Source", groupe de jazz composé de Sylvain Leroux, Alain Régol et Sylvain Larose, les 26 27 et 28 août, 21 h 00.
L'AIR DU TEMPS; 191 ouest St-Paul (842-2003) — Spectacles à 21 h 30. Bob Mover avec l'Ensemble de Steve Holt. Sam. dim.: L'ensemble de Tim Jackson, lun. mar., Betty Shirley avec l'ensemble de Stan Patrick' mer., jeu. et ven.
L'AVANT-SCÈNE; 111 Ouest Laurier (495-1952) Le groupe Verneuil, chants et guitare, Sam.: 21 h 30. "Soupe du jour" (Musique à la carte) Jeu. ven.: 21 h 30.
LE CAFÉ INSTANTANÉ, 102, rue St-Georges, Vieux La Prairie (659-4822) — Geneviève Paris, Sam.: 21 h 00 "Le poisson bleu" interprétée par Stéphane Lory, sur des textes deLuc Noiseux,les 27et 28 août,21 h 00.
L'IMPRÉVU; Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier, Vieux-Montréal (878-9397) — Sem.: 22 h 00; 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 00; 24 h 00; 1 h 30. Pocket Watch Paul (bleus), Sam. dim. Isabelle et Violaine Corradi, du 23 au 29 août. Entrée libre.
LE ST-VINCENT; 410 rue St-Vincent, Vieux-Montréal — Spectacles à 20 h 15, Le groupe Tourlou et Jules Lavoie, Sam. dim. jeu. au ven. Richard Leroux, Manon Robert et Michel Pigeon' lun. à mer.
L'ÉTRIER; Place Jacques Cartier — The Cloxx, jusqu'au 22 août et du 25 au 29 août. Entrée libre.
LE ZOOBAR; 97 est Ste-Catherine (849-8865) — Dan Bigras, blues rock, Sam.: 21 h 30; 23 h 00. "Slim", groupe rock, 21 h 30 et 23 h 00. Du 26 au 28 août.
ORATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Chemin Reine-Marie (733-8211) Antoine Bouchard, organiste, mer.: 20 h 00. Oeuvres de Bruna, Arauxo, Bohm, Bruhns, LeBègue et Litaize.
PLANETARIUM DOW; 100 est, Saint-Jacques (872-4530) — "La lumière du cosmos" mar. jeu.: 12 h 15; 21 h 30. Mer.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15; 21 h 30. Ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15; 16 h 30. Dim.: 13 h 00. Jusqu'au 5 septembre. Spectacles laser ven. sam.: 19 h 00; 20 h 15; 21 h 30; 22 h 45. Dim.: 15 h 30; 16 h 45; 20 h 15; 21 h 30
SALLE WILFRID-PELLETIER; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Paul Anka, Sam. dim.: 20 h 30. "Annie" comédie musicale de Broadway (en anglais) du 24 au 31 août; sem.: 20 h 00. Sam. et dim.: 14 h 30, 20 h 00.
THÉÂTRE MAISONNEUVE; Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Relâche.
THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (849-4211) — Georges Thorogood & The Destroyers, mar. 20 h 00. Roy Orbison, jeu.: 20 h 00.
THÉÂTRE DE MARIONNETTES; — "L'oiseau vert" de Gozzi par la Bastingalle. Sam.: 13 h 00; 15 h 00. Parc Lafontaine (Calixa Lavallée et Rachel) Dim.: 13 h 00, 15 h 00 au Lac aux Castors. Lun.: 13 h 30 au Parc La Savane (de La Savane et Paré).
VIEUX PORT; Place Jacques-Cartier (849-0035) — Grande scène — Bruce Cockburn, Sam.: 21 h 00. Repercussion, Dim.: 21 h 00. Café-terrasse: La Fanfafonie, groupe de musiciens, Sam. dim.: 12 h 30 à 14 h 00. Johanne Desforges, chateuse de jazz, Sam. Dim.: 17 h 00 à 19 h 00. Petit Théâtre: "La vie c'est pas un biscuit" par les productions du Kou-Kou, sam. dim.: 15 h 00 (spectacle pour enfants). "La Tempête" de Shakespeare, par l'École Nationale de Théâtre, jusqu'au 6 sept. à 19 h 30.

THÉÂTRES D'ÉTÉ

BATEAU THÉÂTRE L'ESCALE; Saint-Marc-sur-le-Richelieu, Transcanadienne sortie 112 (584-2226) — "Léda ou le cheval qui rêve" de Maryse Pelletier. Avec Denise Morelle, Mireille Lachance, Michel Daigle, Frédérike Bédard, Denis Roy et Janine Sutto. Mise en scène: Gilbert Lepage. Mar. à ven.: 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.
CHALET DE LA GRANDE COULÉE; route 255 entre St-Félix de Kinsey et Kinsey-Falls (819) 848-2818 — "Une fille dans ma soupe" de Terence Frisby avec Jacques Thisdale, Rita Lafontaine, Diane Lafontaine, Armand Labelle, Jean Deschênes, Ronald Tremblay. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 19 h 00; 22 h 00, jusqu'au 28 août.
CHALET DE SKI DU MONT-ORFORD; Orford (819) 843-6548 — "Le premier" d'Israël Horovitz. Avec Serge Christianenssens, Diane Dauphinais, René Lefebvre, Jean-Marie Moncelet, Jean-Pierre Roy. Mar. à ven.: 20 h 30, Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 4 sept.
CAFÉ-CONCERT LA BELLE ÉPOQUE; 19 rue Saint-Laurent, Saint-Timothée (373-3262) — "Si Guitry m'était conté" de Sacha Guitry avec Marie Codebeck, Jean-Pierre Leduc, Louis Sincennes. Jeu. à dim.: 20 h 30. Jusqu'au 5 sept.
CENTRE CULTUREL DU LAC MASSON; Ste-Marguerite du Lac Masson, sortie 69, Autoroute des Laurentides (861-3988) — "Dodge City", opéra western, de Claude Robert et Robert Winner. Avec Robert Winner, Ysengourd Knorh, Sylvie Choquette, Roger Gravel, Richard Lord, Jean-Claude Marsan. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 21 h 00. Jusqu'au 28 août.
LA RELÈVE À MICHAUD; Auditorium de la Polyvalente de Mortagne, angle des boulevards de Mortagne et Montarville, Boucherville (655-2131) — "Minuit Chrétien" comédie de Jean Chartrand, mar. à ven.: 21 h 00. Sam. dim. 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 4 sept.
LA ROCHE À VEILLON; Saint-Jean-Port-Joli, route 132, sortie 256 (418) 598-3061 — "Venez-vous docteur" et "Le bonhomme de bois" comédies en un acte de Monique Miville-Deschênes. Avec Louis-Georges Girard, Gaston Hubert, Monique Miville-Deschênes, Yves Massicotte. Sam.: 20 h 30. (les 21 et 28 août.)
LE PIGGERY; North Hatley (819) 842-2191 "Talley's folly" de Landford Wilson, jusqu'au 28 août. Mar. à ven.: 20 h 30. Sam.: 18 h 00; 21 h 30. Matinée mer.: 14 h 00.
THÉÂTRE LES ANCÊTRES; Saint-Germain de Gratham, route 20, sortie 170 (819) 395-2253 — "Les cochons meurent comme des mouches" de Georges Dor. Avec Gaétan Labrèche, Rolland Bédard, Nathalie Gadouas, Yvan Benoît. Mise en scène: Gaétan Labrèche, mer. à ven. 21 h 00. Sam.: 19 h 00; 22 h 00. Jusqu'au 28 août.
THÉÂTRE DES ARPENTS VERTS; Boul. des grands coteaux, Saint